



L'honorable
Peter Bethlenfalvy
Ministre des Finances

Un plan pour protéger l'Ontario

Perspectives économiques et revue
financière de l'Ontario 2025



**PROTÉGER
L'ONTARIO**

Documents d'information

Pour de plus amples renseignements au sujet de *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025 : Un plan pour protéger l'Ontario – Documents d'information*, appeler au :

Demandes en français et en anglais (sans frais) : 1 800 337-7222
Téléimprimeur : 1 800 263-7776

Pour obtenir la version électronique du document, visiter notre site Web à :
www.ontario.ca/exposeautomne

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2025
ISSN 1483-5983 (Imprimé)
ISSN 1496-2837 (PDF/HTML)

This document is available in English under the title: *2025 Ontario Economic Outlook and Fiscal Review — A Plan to Protect Ontario, Background Papers*

Un plan pour protéger l'Ontario

L'Ontario continue de composer avec l'effet des tarifs douaniers américains et l'incertitude économique mondiale. Il n'a jamais été aussi crucial pour le gouvernement de matérialiser son plan pour protéger l'Ontario.

Pendant trop longtemps, les gouvernements précédents n'ont pas priorisé la compétitivité de l'Ontario ni sa capacité à attirer des investissements créateurs d'emplois. Ils ont plutôt laissé le fardeau administratif s'alourdir, chassant emplois et investissements, allant même jusqu'à refuser d'investir dans les infrastructures et les services dont notre province a besoin pour continuer à croître. Cette inaction a laissé l'Ontario vulnérable et exposé à l'effet des tarifs douaniers américains, qui continuent de menacer les travailleuses et travailleurs et les collectivités de part et d'autre de la province.

Notre gouvernement emprunte un chemin différent. Nous réduisons le fardeau administratif, affranchissons notre économie, investissons dans les infrastructures, soutenons les travailleuses et travailleurs, améliorons les services et rendons la vie plus abordable, afin de faire de l'Ontario l'endroit le plus concurrentiel du G7 où investir, créer des emplois et faire des affaires.

C'est la meilleure façon de protéger l'Ontario, non seulement contre les tarifs douaniers, mais aussi contre tout obstacle qu'il nous faudra surmonter au cours des prochaines décennies.

Grâce à une gestion financière prudente, la cote de crédit de la province a fait l'objet de deux rehaussements, une première en près de vingt ans.

Cette année, nous avons su maintenir une cote de crédit AA auprès des quatre principales agences de notation. Cela signifie que nous versons moins d'intérêts pour chaque dollar emprunté, et pouvons donc investir davantage dans la croissance de notre province, ainsi que protéger nos travailleuses et travailleurs et nos collectivités.

Cette gestion financière prudente a donné à l'Ontario la marge de manœuvre pour agir afin de protéger les travailleuses et travailleurs, ainsi que nos collectivités.

De l'allégement et du soutien immédiats pour aider les travailleuses, les travailleurs et les entreprises à résister aux tarifs; l'attraction d'investissements qui créeront plus d'emplois bien rémunérés pour les Ontariennes et Ontariens; la construction d'infrastructures pour une province en pleine croissance : nous prenons toutes les mesures nécessaires. Nous avons fait des investissements sans précédent dans les soins de santé, les transports en commun, les routes et les autoroutes ainsi que dans nos collectivités. Cela nous permet de bâtir pour notre province en pleine croissance, de garder les coûts bas pour les familles et de contribuer à exploiter pleinement notre potentiel économique.

Au moyen de notre gestion financière prudente, nous avons pu prendre des mesures sans précédent pour protéger l'économie. Le constat des *Comptes publics de l'Ontario 2024-2025* est clair : la province demeure sur la bonne voie. Elle a enregistré un déficit de seulement 1,1 milliard de dollars; il s'agit d'une amélioration significative par rapport au déficit projeté dans le budget de l'Ontario de 2025.

Notre plan avance à bon train pour : fournir des fonds essentiels, affranchir notre économie, amorcer des chantiers, rendre la vie plus abordable, protéger les collectivités et offrir des services de calibre mondial.

Nous savons qu'il reste encore beaucoup de pain sur la planche.

Nous devons faire preuve d'audace pour rendre la province plus autonome, plus concurrentielle et plus résiliente.

Le gouvernement intensifie ses efforts pour protéger l'Ontario en réaction aux tarifs douaniers imposés par les États-Unis en déployant des stratégies immédiates visant à attirer davantage d'investissements et à renforcer les chaînes d'approvisionnement de la province afin d'assurer sa croissance à long terme. L'Ontario prend toutes les mesures nécessaires pour défendre les intérêts de sa population et protéger l'économie et les emplois. Cela comprend la prise de mesures clés qui permettraient aux entreprises de réaliser près de 12 milliards de dollars d'économies.

Nous devons promouvoir l'innovation; réduire les coûts pour les entreprises; accélérer les processus d'approbation; et éliminer les formalités administratives inutiles qui mettent des bâtons dans les roues des entreprises, afin de rendre l'Ontario encore plus concurrentiel.

Nous devons protéger l'Ontario. Maintenant plus que jamais.

Protéger les travailleuses, les travailleurs et les entreprises

Les travailleuses et travailleurs, ainsi que les collectivités ontariennes ressentent les effets des tarifs américains qui ont miné des industries clés, ralenti la croissance et ébranlé la confiance des entreprises.

Ces tarifs mettent en péril la concurrence et la viabilité des industries clés de l'Ontario, comme la fabrication automobile et de l'acier, de même que le gagne-pain des travailleuses et travailleurs qui dépend d'un commerce transfrontalier stable avec notre plus important partenaire commercial.

Nous sommes intervenus en urgence pour atténuer la pression exercée sur les travailleuses et travailleurs et les entreprises.

Nous avons notamment annoncé un investissement de près de 30 milliards de dollars, offrant un allégement et un soutien immédiats pour aider les entreprises, maintenir les travailleuses et travailleurs en poste et résister contre vents et marées. Cela comprend des mesures visant à renforcer la résilience et la prospérité à long terme.

Nous avons reporté de six mois le paiement de certains impôts et taxes administrés par la province pour près de 80 000 entreprises ontariennes, ce qui débloque des liquidités à hauteur de 9 milliards de dollars pour maintenir les travailleuses et travailleurs en poste et traverser les mois qui ont suivi l'entrée en vigueur des tarifs douaniers.

Nous avons lancé le Programme de financement pour protéger l'Ontario (PFPO) doté de 1 milliard de dollars, soit la première étape du compte Protéger l'Ontario doté d'une enveloppe de 5 milliards de dollars. Le PFPO fournira un soutien aux entreprises établies en Ontario ayant été touchées par les tarifs douaniers plus élevés dans les secteurs de l'acier, de l'aluminium, du cuivre et de l'automobile. Le financement du PFPO a déjà commencé à être versé aux entreprises touchées par les tarifs. En partenariat avec notre pendant fédéral, nous avons annoncé un investissement de 500 millions de dollars pour aider Algoma Steel à braver les conditions fluctuantes du marché et l'effet des tarifs douaniers ciblant le secteur de l'acier canadien. Grâce au Programme de financement pour protéger l'Ontario, la province lui accorde un prêt de 100 millions de dollars.

Le gouvernement est en train de développer les deuxième et troisième volets du compte Protéger l'Ontario qui seront financés par les 4 milliards de dollars restants. En tirant parti des capitaux privés, le gouvernement s'attèlera à aider les entreprises à réduire leur dépendance excessive vis-à-vis des relations commerciales avec les États-Unis, à accroître leur productivité et à investir dans les chaînes d'approvisionnement nationales et dans des secteurs à forte croissance tels que l'intelligence artificielle, la défense, la fabrication de pointe, les sciences de la vie et la recherche et le développement dans le secteur des minéraux critiques. Cela solidifiera la résilience économique de l'Ontario, stimulera l'innovation et accélérera le développement des entreprises à forte croissance, le tout dans le but de consolider l'avantage mondial de l'Ontario.

Notre gouvernement continuera de faire tout en son pouvoir pour utiliser l'acier ontarien lorsque cela est possible, afin que nous puissions créer de nouvelles possibilités qui permettront de garder en poste les travailleuses et travailleurs de l'acier de chez nous.

Nous investissons 20 millions de dollars dans les centres POWER d'intervention en matière d'emploi pour protéger les travailleurs ontariens (centres POWER) pour offrir un accès à des services de formation et de perfectionnement aux travailleuses et aux travailleurs touchés par les mises à pied ou qui risquent de l'être. Cette année, 10 de ces centres étaient en activité aux quatre coins de la province; ils ont offert des services et du soutien à près de 15 000 travailleuses et travailleurs, notamment afin qu'ils puissent se recycler et réintégrer le marché du travail.

Les taux de primes de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (WSIB) ont été réduits à nouveau pour atteindre leur plus bas niveau en un demi-siècle, ce qui a entraîné des économies pour l'année 2026 évaluées à environ 60 millions de dollars pour les employeurs de l'Ontario. Au total, les réductions moyennes des taux de primes et les redistributions des excédents ont permis aux entreprises d'économiser environ 21,5 milliards de dollars au cours de la dernière décennie. Ces économies offrent aux employeurs la possibilité de réinvestir dans leur main-d'œuvre, de stimuler l'expansion de leur entreprise et d'accélérer leur croissance, des priorités qui sont plus importantes que jamais. En misant sur notre plan visant à protéger l'Ontario, nous continuerons à offrir le soutien et les allégements dont nous avons tant besoin durant ces temps sombres empreints d'incertitude.

Protéger l'Ontario en libérant notre économie

Considérant le contexte d'agressivité économique et commerciale des États-Unis, nous n'allons pas nous contenter d'aider les entreprises, les travailleuses et les travailleurs à rester à flot dans le climat d'incertitude économique actuel.

Nous avons un plan pour rendre l'économie de l'Ontario la plus concurrentielle du G7.

Nous faisons des investissements stratégiques pour que notre économie s'épanouisse et pour protéger l'Ontario de demain. Nous favorisons une concurrence et une résilience économiques plus fortes tout en pavant de nouvelles avenues vers la prospérité.

Nous traçons le chemin pour faciliter le commerce intérieur par le biais de la *Loi de 2025 pour protéger l'Ontario en favorisant le libre-échange au Canada*, et en privilégiant des protocoles d'entente visant à ouvrir le libre-échange avec 10 autres provinces et territoires. Ces mesures aideront à réduire les obstacles et à encourager la mobilité de la main-d'œuvre pour favoriser l'intégration économique partout au Canada et accroître les possibilités qui s'offrent aux entreprises ainsi qu'aux travailleuses et aux travailleurs de l'Ontario.

Nous exploitons le potentiel économique du Cercle de feu.

Nous soutenons une chaîne d'approvisionnement en minéraux critiques pour l'Ontario, notamment en investissant 500 millions de dollars pour créer le Fonds pour le traitement des minéraux critiques afin de soutenir des projets qui accélèrent la capacité provinciale de traitement des minéraux critiques. Pour réduire de moitié les délais d'examens gouvernementaux pour les projets d'exploration avancée et de développement minier, nous lançons une réforme du processus d'octroi de permis de grossiste à l'aide du cadre « un projet, un examen » afin de réduire les retards et d'attirer des investissements dans le secteur minier de l'Ontario.

Nous alimentons l'avenir énergétique abordable de l'Ontario grâce à *L'énergie pour les générations à venir*, le tout premier plan énergétique intégré de la province, contribuant à bâtir une économie autonome et à protéger les travailleuses et travailleurs de l'ingénierie, des sciences, de la construction et d'autres métiers spécialisés. Nous continuerons d'investir dans des industries nouvelles, résilientes et en pleine croissance, notamment dans le secteur nucléaire et les minéraux critiques, où l'Ontario dispose d'un avantage concurrentiel. Cela permettra de créer des centaines de milliers d'emplois, notamment pour les travailleurs touchés par les tarifs douaniers américains.

Nous positionnons l'Ontario comme un chef de file mondial en énergie nucléaire. En tête du G7, nous construisons le premier de quatre petits réacteurs modulaires (PRM) à la centrale nucléaire de Darlington. Il produira suffisamment d'électricité fiable, abordable et propre pour alimenter l'équivalent de 300 000 foyers. La construction des quatre réacteurs créera jusqu'à 18 000 emplois au Canada et injectera en moyenne 500 millions de dollars par an dans l'économie de l'Ontario. L'Ontario met également à profit son avantage nucléaire pour promouvoir les possibilités à l'échelle nationale et mondiale. Dans le cadre de son plan visant à développer la production d'énergie nucléaire, le gouvernement poursuit la planification préliminaire de nouveaux projets de production d'énergie nucléaire à grande échelle, tant à la centrale nucléaire de Bruce, dans le comté du même nom, que sur le site de Wesleyville d'Ontario Power Generation, à Port Hope.

Depuis 2020, l'Ontario a attiré des dizaines de milliards de dollars en nouveaux investissements qui aideront à maintenir et à créer des milliers d'emplois. Certains projets sont déjà en branle, dont l'usine de batteries NextStar à Windsor, évaluée à 5 milliards de dollars, qui devrait créer 2 500 emplois, et l'usine de batteries PowerCo de 7 milliards de dollars à St. Thomas, qui emploierait jusqu'à 3 000 personnes.

Nous aidons les entreprises à réduire leurs coûts, à innover et à devenir plus concurrentielles en bonifiant temporairement le crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario, et en élargissant la possibilité d'y accéder en offrant une variante non remboursable du crédit aux entreprises qui n'étaient pas admissibles au crédit initial.

Nous soutenons la croissance des fabricants de pointe par le volet Innovation et compétitivité dans le secteur de la fabrication de pointe (volet ICSFP) du Programme pour le développement régional, en fournissant un soutien financier et des outils principalement aux petites et moyennes entreprises afin qu'elles puissent investir dans l'équipement, les technologies et le développement des compétences et continuer à croître.

En septembre 2025, nous avons annoncé que depuis le lancement du volet ICSFP, en 2022, plus de 45 millions de dollars ont été investis dans 41 entreprises et organismes. Cette initiative a généré des investissements de 500 millions de dollars et permis de créer plus de 1 000 emplois dans diverses collectivités de la province.

Nous renforçons la concurrence et la résilience de l'Ontario en continuant d'attirer d'importants investissements dans la province par l'entremise d'Investissements Ontario – offrant aux investisseurs un accès unique à de l'expertise, à des services personnalisés, ainsi qu'à un coup de pouce financier via le Fonds pour Investissements Ontario.

À ce jour, Investissements Ontario a annoncé des investissements de plus de 8,2 milliards de dollars, qui devraient créer plus de 10 200 emplois bien rémunérés.

Nous allons aussi amorcer les consultations visant à définir les critères de désignation des zones économiques spéciales. Celles-ci constituerait un environnement prévisible et stable propice à l'investissement et à la croissance. Cela permettrait aux projets de démarrer et de progresser plus rapidement tout en maintenant les mesures de protection et les normes nécessaires en matière de préservation de l'environnement, ainsi que l'obligation de consulter les communautés autochtones.

Protéger l'Ontario en bâtissant

Nous réalisons notre plan d'immobilisations sur 10 ans doté d'une enveloppe de plus de 201 milliards de dollars : le plan le plus important et le plus ambitieux de ce genre dans l'histoire de la province.

Cela inclut des investissements sans précédent pour débloquer les infrastructures afin de répondre aux besoins actuels de l'Ontario et créer davantage d'emplois en construction, tout en jetant les bases d'une croissance et d'une prospérité à long terme pour les collectivités aux quatre coins de la province.

Fort d'un financement supplémentaire de 5 milliards de dollars annoncé dans le budget de l'Ontario de 2025, le Fonds ontarien pour la construction (FOC) a commencé à réaliser des investissements prioritaires – en tirant parti de solutions innovantes pour bâtir davantage d'infrastructures critiques qui, autrement, ne verrait pas le jour. Le FOC continue de cibler les projets dans les soins de longue durée, les infrastructures énergétiques, le logement abordable, les infrastructures des municipalités et des communautés autochtones, le transport, ainsi que le plus récent domaine d'intérêt du FOC : les minéraux critiques.

Nous avons annoncé 1,6 milliard de dollars supplémentaires pour accélérer les projets de logement et d'infrastructures essentielles, doublant presque l'enveloppe du Programme pour l'infrastructure municipale et le logement, qui se chiffre maintenant à 4 milliards de dollars. Cette somme donne aux collectivités les ressources nécessaires pour construire les routes, les ponts et les réseaux d'eau qui permettent de construire des logements.

Les embouteillages coûtent 56 milliards de dollars par année à l'Ontario. Nous avons un plan pour y remédier et permettre aux marchandises et aux automobilistes de mieux circuler. Ce plan inclut la construction de l'autoroute 413, du contournement de Bradford, ainsi que l'expansion de routes existantes, y compris le tunnel autoroutier sous l'autoroute 401.

Nous voyons actuellement à la plus grande expansion du réseau de transport en commun en Amérique du Nord, incluant de nouvelles lignes de métro pour offrir un meilleur service à Toronto. Notre projet GO 2.0 offrira la prochaine génération de service ferroviaire de passagers dans la région élargie du Golden Horseshoe en multipliant les nouvelles liaisons ferroviaires sur le réseau GO, qui traverseraient le quartier Midtown de Toronto, Etobicoke et la région de York, et s'étendraient jusqu'à Bolton. À cela s'ajouteront des dizaines de nouvelles gares et un service amélioré.

Nous investissons 400 millions de dollars en 2026 dans 423 communautés de petite taille, rurales et du Nord à travers l'Ontario par l'entremise du Fonds ontarien pour l'infrastructure communautaire afin de les aider à bâtir des infrastructures vitales, y compris des routes, des ponts, ainsi que des installations de traitement de l'eau et des eaux usées.

Nous versons 600 millions de dollars à près de 400 municipalités de petite taille, rurales et du Nord, ainsi qu'à celles dont l'évaluation foncière est limitée, par l'intermédiaire du Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario, afin d'aider les municipalités à fournir des services essentiels à la population de toute la province.

Nous investissons 200 millions de dollars sur trois ans pour soutenir la construction d'installations de sport et de loisirs et la revitalisation des installations existantes, afin d'offrir aux gens plus de possibilités de vivre, de travailler et de se divertir dans les collectivités locales.

Protéger l'Ontario en gardant les coûts bas

Les familles ontariennes méritent de garder plus d'argent dans leurs poches. Nous poursuivons nos efforts dans ce sens.

De l'aide financière directe aux familles et aux particuliers; des économies d'argent pour les navetteurs en supprimant les péages; des transports en commun plus abordables grâce au programme de tarif unique; et la réduction permanente des taux de la taxe sur l'essence et de la taxe sur le carburant. Nous réduisons les coûts et rendons la vie plus abordable, au moment où c'est plus important que jamais.

Nous avons envoyé des chèques de remise aux contribuables, versant environ 3 milliards de dollars en aide ponctuelle à près de 15 millions de personnes admissibles en Ontario. Nous investissons près de 11 milliards de dollars dans des programmes d'efficacité énergétique, le plus grand investissement de ce genre de l'histoire canadienne – aidant les familles et entreprises ontariennes à économiser de l'argent et à réduire la demande d'énergie.

Nous avons supprimé les péages sur les autoroutes 407 Est, 412 et 418, gelé les frais pour les permis de conduire et les cartes-photos de l'Ontario, et le programme de tarif unique permet aux usagers quotidiens des réseaux de transport en commun participants d'économiser 1 600 \$ par année, en moyenne.

Nous collaborons avec le gouvernement fédéral pour calquer sa proposition du 27 mai 2025 visant le remboursement de la TPS/TVH pour les accédants à la propriété. Sous réserve de l'adoption de la mesure législative fédérale, la nouvelle remise de l'Ontario correspondrait à la totalité de la portion provinciale de la TVH, soit 8 %, sur les nouvelles habitations admissibles d'une valeur maximale de 1 million de dollars pour les accédants à la propriété.

Nous continuerons à mettre en œuvre notre plan visant à protéger les travailleuses, les travailleurs, les entreprises, ainsi que les collectivités de l'Ontario et à réduire les coûts grâce à l'élaboration d'un plan d'action fiscal pluriannuel qui contribuera à faire de l'Ontario la province la plus concurrentielle du Canada. Le plan d'action fiscal de l'Ontario visera principalement à encourager et à attirer davantage d'investissements commerciaux, à améliorer la compétitivité de l'Ontario au sein du G7 et à garder les coûts bas ou fournir des allégements pour les particuliers et les familles dans les années et les décennies à venir.

Continuer à protéger l'Ontario

À maintes reprises, notre province a affronté l'adversité et en est ressortie plus forte et plus unie.

Aujourd'hui ne fait pas exception.

Grâce à une gestion financière prudente et à des investissements stratégiques, nous sommes bien positionnés pour continuer à défendre notre province et à bâtir aux profits des générations futures.

Avant-propos du ministre

Cette approche a permis au gouvernement de garder le cap sur l'équilibre dans le cadre de son plan financier. Le gouvernement prévoit des déficits de 13,5 milliards de dollars en 2025-2026 et de 7,8 milliards de dollars en 2026-2027, suivis d'un excédent de 0,2 milliard de dollars en 2027-2028. L'Ontario est prêt à faire tout ce qui est nécessaire pour fournir un soutien financier essentiel afin de protéger les travailleuses et travailleurs, ainsi que les emplois locaux.

Malgré le haut niveau d'incertitude, les investisseurs du monde entier ont confiance en la capacité de l'Ontario à tenir ses engagements.

Nous avons des assises solides dans plusieurs secteurs stratégiques clés, tels que la production d'acier, les mines, l'énergie, la fabrication de pointe et leurs chaînes d'approvisionnement bien établies, ainsi qu'une vision ambitieuse de diversifier notre commerce tout en investissant dans des industries et technologies émergentes qui rendront l'Ontario plus concurrentiel que jamais.

Nous rendons l'économie de l'Ontario plus concurrentielle et plus résiliente. Nous préparons la croissance future grâce à des investissements stratégiques dans les infrastructures, le développement des compétences et l'innovation, qui augmentent notre productivité économique et notre prospérité en tant que province.

En favorisant l'innovation, en réduisant les coûts des entreprises et en diminuant les formalités administratives ainsi que les fardeaux réglementaires, nous pourrons exploiter tout le potentiel de l'économie ontarienne.

En collaborant main dans la main avec nos travailleuses et nos travailleurs de calibre mondial, nos dirigeants municipaux, nos industries, nos syndicats, nos communautés autochtones et notre pendant fédéral, nous exploiterons tout le potentiel de l'Ontario et nous serons prêts à surmonter tous les obstacles qui se dresseront devant nous.

Nous continuerons d'investir dans des collectivités plus résilientes et plus sûres et aiderons nos secteurs de la santé et de l'éducation à continuer de répondre aux besoins de la population – en veillant à ce que l'Ontario demeure l'endroit idéal où vivre, travailler et élever une famille.

Notre gouvernement ne cessera jamais de défendre les Ontariennes et Ontariens.

Ensemble, nous protégerons l'Ontario et lui donneront un avenir reluisant.

Original signé par

L'honorable Peter Bethlenfalvy
Ministre des Finances de l'Ontario

Table des matières

Avant-propos du ministre

Un plan pour protéger l'Ontario	iii
Protéger les travailleuses, les travailleurs et les entreprises	iv
Protéger l'Ontario en libérant notre économie	vi
Protéger l'Ontario en bâtissant	viii
Protéger l'Ontario en gardant les coûts bas	ix
Continuer à protéger l'Ontario	ix

Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref

Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref	3
Perspectives économiques de l'Ontario	5
Révision des perspectives depuis le budget de 2025	5
Gestion responsable des finances de l'Ontario	7
Plan financier de l'Ontario	8
Perspectives de revenus à moyen terme	9
Perspectives des charges de programmes à moyen terme	9
Perspectives des charges liées à l'intérêt et aux autres frais du service de la dette (IAFSD) à moyen terme	9
Autres hypothèses concernant le plan financier	10
Scénarios de perspectives économiques et financières	10
Emprunts et gestion de la dette	12
Plan d'immobilisations de l'Ontario	14

Chapitre 1 : Un plan pour protéger l'Ontario

Section A : Protéger les travailleurs et les entreprises contre les tarifs et l'incertitude économique

Soutenir les secteurs touchés par les tarifs douaniers américains grâce au Programme de financement pour protéger l'Ontario	22
Aider les collectivités et les industries à composer avec les perturbations commerciales	23
Soutenir les travailleuses et travailleurs dont le gagne-pain est menacé	23
Épauler les entreprises grâce au report de certains impôts et taxes administrés par la province.....	24
Continuer de soutenir les entreprises grâce à des remises et à des réductions de primes de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail	24

Section B : Protéger l'Ontario en bâtissant l'économie la plus concurrentielle du G7

Protéger l'Ontario en libérant notre économie	25
Brancher l'Ontario sur un avenir énergétique abordable.....	27
Créer des zones économiques spéciales pour les projets d'importance stratégique.....	30
Exploiter les vastes ressources en minéraux critiques de l'Ontario	30
Renforcer les partenariats autochtones	35
Rendre l'Ontario plus concurrentiel que jamais	36
Attirer des investissements qui soutiennent et créent des emplois dans la fabrication	41
Élargir et diversifier les débouchés commerciaux	44
Soutenir les entreprises locales et « Achetez ontarien ».....	45
Obtenir des investissements à rendement élevé grâce à Investissements Ontario	46
Soutenir le secteur forestier de l'Ontario	47
Renforcer l'agroalimentaire en Ontario	49
Renforcer le secteur du tourisme en Ontario	51
Promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat en Ontario	52
Améliorer les marchés financiers	57
Faire connaître le secteur du cannabis de l'Ontario.....	60
Aider les municipalités et les collectivités à bâtir l'Ontario	61
Protéger la main-d'œuvre de l'Ontario.....	62
Moderniser le secteur des retraites de l'Ontario.....	67

Protéger l'Ontario en bâtissant	69
Construire des routes	69
Développer les transports en commun	77
Bâtir des collectivités plus fortes	82
Protéger l'Ontario en gardant les coûts bas	89
Soutenir les familles et les particuliers	89
Procurer un allégement de la taxe de vente harmonisée aux accédants à la propriété de logements neufs	91
Réduction permanente des taux de la taxe sur l'essence et de la taxe sur les carburants	92
Supprimer les radars photos municipaux pour protéger les contribuables	92
Supprimer les péages sur l'autoroute 407 Est	93
Aider les usagers du transport en commun à économiser grâce au tarif unique	93
Économiser sur les coûts d'électricité	93
Versement de la remise de 200 \$ aux contribuables de l'Ontario	94
Augmenter le salaire minimum pour les travailleuses et travailleurs	94
Maintenir un régime d'évaluation et d'imposition foncières efficace	95
Protéger les frontières et les collectivités de l'Ontario	96
Protéger les frontières de l'Ontario	96
Lutter contre le crime grâce à l'Unité mixte d'appui aérien élargie	97
Combattre et prévenir le vol de voitures	97
Lutter contre les armes à feu, les bandes criminalisées et la violence	98
Garder les récidivistes violents derrière les barreaux	98
S'attaquer à la criminalité pour protéger les collectivités	99
Former davantage de policiers pour protéger nos collectivités	100
Soutenir les services policiers dans les communautés des Premières Nations	101
Augmenter la capacité des prisons provinciales	102
Protéger la santé et la sécurité des pompiers	103
Reconnaitre le service des policiers	103
Soutenir les enquêtes grâce à la technologie de l'ADN de pointe	104
Renforcer le soutien à la lutte contre la haine	104
Protéger l'Ontario contre la traite de personnes	104
Poursuivre la lutte contre le blanchiment d'argent grâce à un registre relatif à la propriété bénéficiaire	105

Table des matières

Protéger les services publics de l'Ontario	106
Faire progresser le Plan d'action de l'Ontario pour les soins primaires.....	106
Formation et maintien en poste des fournisseurs de soins de santé dans l'ensemble de l'Ontario	107
Investir dans les soins à domicile et en milieu communautaire	108
Investir dans les infrastructures hospitalières et de la santé	109
Augmenter la capacité régionale de Halton Healthcare Services.....	111
Étendre l'accès aux services pour le diabète dans la région de Durham	111
Accroître l'accès à l'aide à la fertilité.....	111
Agrandir les carrefours d'aide aux sans-abri et de lutte contre les dépendances	112
Investir dans les foyers de soins de longue durée	113
Soutien pour le Programme ontarien des services en matière d'autisme	114
Investir dans les écoles et les services de garde d'enfants.....	114
Réseaux de fournisseurs privilégiés	117
Des services publics plus efficents	118
Moderniser le marché de l'alcool de l'Ontario	120
Commémoration du 50 ^e anniversaire du drapeau franco-ontarien.....	122
Expansion de l'enseignement postsecondaire en langue française dans le Nord	122

Chapitre 2 : Résultats et perspectives économiques

Introduction	125
Révision des perspectives depuis le budget de 2025.....	126
Résultats économiques récents.....	127
Marché du travail de l'Ontario	128
Inflation des prix à la consommation	129
Perspectives économiques	130
Contexte économique mondial	133
Marchés des capitaux et autres facteurs externes	135
Détails des perspectives économiques de l'Ontario	137
Emploi	138
Indice des prix à la consommation	139
Marché du logement	140
Risques pour les perspectives.....	141
Différents scénarios économiques	142

Chapitre 3 : Plan financier et perspectives de l'Ontario

Introduction	147
Principaux changements survenus en 2025-2026 depuis le budget de 2025.....	149
Bilan des revenus	150
Bilan des charges	152
Prudence en 2025-2026	153
Plan financier à moyen terme.....	154
Perspectives de revenus à moyen terme	154
Perspectives de charges à moyen terme.....	156
Perspectives à moyen terme fondées sur la prudence.....	158
Transparence et risques.....	158
Résumé des principales méthodes comptables.....	159
Détails des finances de l'Ontario	160

Chapitre 4 : Emprunts et gestion de la dette

Introduction	173
Programme d'emprunt	174
Cadre pour les obligations durables	178
Coût de la dette	180
Échéance de la dette	182
Assurer des niveaux de liquidités adéquats	183
Stratégie de réduction du fardeau de la dette	184

Annexe : Mesures fiscales en détail et autres initiatives législatives

Aperçu	191
Procurer un allégement de la taxe de vente harmonisée aux accédants à la propriété de logements neufs	191
Mise en œuvre des mesures fiscales énoncées dans le budget de 2025	192
Se donner une marge de manœuvre pour les dépenses relatives à la machinerie et à l'équipement au titre du crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario	193
Attirer des investissements industriels étrangers en Ontario	194
Établir un registre sur la propriété bénéficiaire	195
Sommaire des mesures	196
Modifications de forme	197
Autres initiatives législatives	198
Consultations sur un plan pour protéger l'Ontario	199

Liste des tableaux

Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref

Sommaire des perspectives économiques de l'Ontario.....	5
Changements apportés aux principales hypothèses économiques du ministère des Finances de l'Ontario : Comparaison entre le budget de 2025 et le document <i>Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario</i> (EÉA) de 2025	6
Plan financier détaillé à moyen terme de l'Ontario	8
Scénarios de croissance du PIB réel de l'Ontario	10
Scénarios de croissance du PIB nominal de l'Ontario	10
Scénarios de perspectives des revenus fiscaux de l'Ontario.....	11
Programme d'emprunt de 2025-2026 et perspectives à moyen terme.....	12
Progrès réalisés quant aux mesures pertinentes de la viabilité de la dette	13
Dépenses liées à l'infrastructure	18

Chapitre 1 : Un plan pour protéger l'Ontario

Tableau 1.1 Projets routiers achevés récemment	76
Tableau 1.2 Investir dans les infrastructures hospitalières et de la santé	109
Tableau 1.3 Écoles nouvelles ou agrandies ayant ouvert leurs portes pour l'année scolaire 2025-2026.....	114
Tableau 1.4 Poursuite des mises en chantier d'écoles.....	116

Chapitre 2 : Résultats et perspectives économiques

Tableau 2.1 Sommaire des perspectives économiques de l'Ontario	125
Tableau 2.2 Changements apportés aux principales hypothèses économiques du ministère des Finances de l'Ontario : Comparaison entre le budget de 2025 et le document <i>Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario</i> (EÉA) de 2025	126
Tableau 2.3 Prévisions du secteur privé concernant la croissance du PIB réel de l'Ontario.....	130
Tableau 2.4 Prévisions du secteur privé concernant la croissance du PIB nominal de l'Ontario.....	131
Tableau 2.5 Facteurs externes	136
Tableau 2.6 Perspectives économiques de l'Ontario	137
Tableau 2.7 Scénarios de croissance du PIB réel de l'Ontario	142
Tableau 2.8 Scénarios de croissance du PIB nominal de l'Ontario	143

Chapitre 3 : Plan financier et perspectives de l'Ontario

Tableau 3.1	Sommaire financier	147
Tableau 3.2	Résultats financiers en cours d'exercice pour 2025-2026	149
Tableau 3.3	Principales variations aux prévisions des revenus pour l'exercice 2025-2026.....	150
Tableau 3.4	Principales variations des charges totales prévues pour l'exercice 2025-2026	152
Tableau 3.5	Sommaire des perspectives de revenus à moyen terme	154
Tableau 3.6	Sommaire des perspectives des charges à moyen terme.....	156
Tableau 3.7	Total des revenus	160
Tableau 3.8	Total des charges	162
Tableau 3.9	Dépenses liées à l'infrastructure	167
Tableau 3.10	Revue de certaines statistiques financières et économiques sur dix exercices	168

Chapitre 4 : Emprunts et gestion de la dette

Tableau 4.1	Programme d'emprunt de 2025-2026 et perspectives à moyen terme.....	174
Tableau 4.2	Progrès réalisés quant aux mesures pertinentes visant la viabilité de la dette.....	184

Annexe : Mesures fiscales en détail et autres initiatives législatives

Tableau A.1	Sommaire des mesures.....	196
-------------	---------------------------	-----

Liste des graphiques

Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref

Perspectives financières actuelles par rapport au budget de 2025	4
Scénarios des perspectives financières de l'Ontario.....	11

Chapitre 1 : Un plan pour protéger l'Ontario

Graphique 1.1 Soutenir les entreprises ontariennes.....	38
Graphique 1.2 Tracé prévu de l'autoroute 413	70
Graphique 1.3 Tracé prévu du contournement de Bradford	71
Graphique 1.4 Des mesures qui aident les familles et les particuliers	90

Chapitre 2 : Résultats et perspectives économiques

Graphique 2.1 Le ralentissement des exportations contribue au fléchissement du PIB réel de l'Ontario au T2.....	127
Graphique 2.2 L'inflation de l'indice des prix à la consommation ralentit en Ontario	129
Graphique 2.3 La croissance du PIB nominal de l'Ontario devrait ralentir	132
Graphique 2.4 Projections de croissance du PIB réel dans le monde	134
Graphique 2.5 Taux directeur de la Banque du Canada et inflation en Ontario.....	135
Graphique 2.6 Le taux de chômage devrait diminuer	138
Graphique 2.7 Le taux d'inflation de l'Ontario se situe dans la fourchette cible.....	139
Graphique 2.8 On prévoit un rebond du marché du logement	140
Graphique 2.9 Fourchette des scénarios de prévisions du PIB de l'Ontario.....	143

Chapitre 3 : Plan financier et perspectives de l'Ontario

Graphique 3.1 Perspectives financières actuelles comparées à celles du budget de 2025	148
Graphique 3.2 Composition des revenus en 2025-2026	166
Graphique 3.3 Composition des charges en 2025-2026	166

Chapitre 4 : Emprunts et gestion de la dette

Graphique 4.1	Scénarios des perspectives d'emprunt à long terme	175
Graphique 4.2	Emprunts, 2025-2026	176
Graphique 4.3	Emprunts en dollars canadiens et en devises	177
Graphique 4.4	Affectation des produits des obligations vertes par catégorie selon le Cadre	178
Graphique 4.5	Émissions d'obligations vertes de l'Ontario	179
Graphique 4.6	Taux d'intérêt effectif (moyenne pondérée) sur la dette totale	180
Graphique 4.7	Taux créditeur annuel moyen de l'Ontario prévu	181
Graphique 4.8	Échéance moyenne pondérée des emprunts	182
Graphique 4.9	Moyenne des niveaux des réserves de liquidités non affectées	183
Graphique 4.10	Ratio de la dette nette au PIB	185
Graphique 4.11	Ratio de la dette nette aux revenus de fonctionnement (auparavant appelé Ratio de la dette nette aux revenus)	186
Graphique 4.12	Ratio de l'intérêt net aux revenus de fonctionnement (auparavant appelé Ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus)	187



Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref

Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref

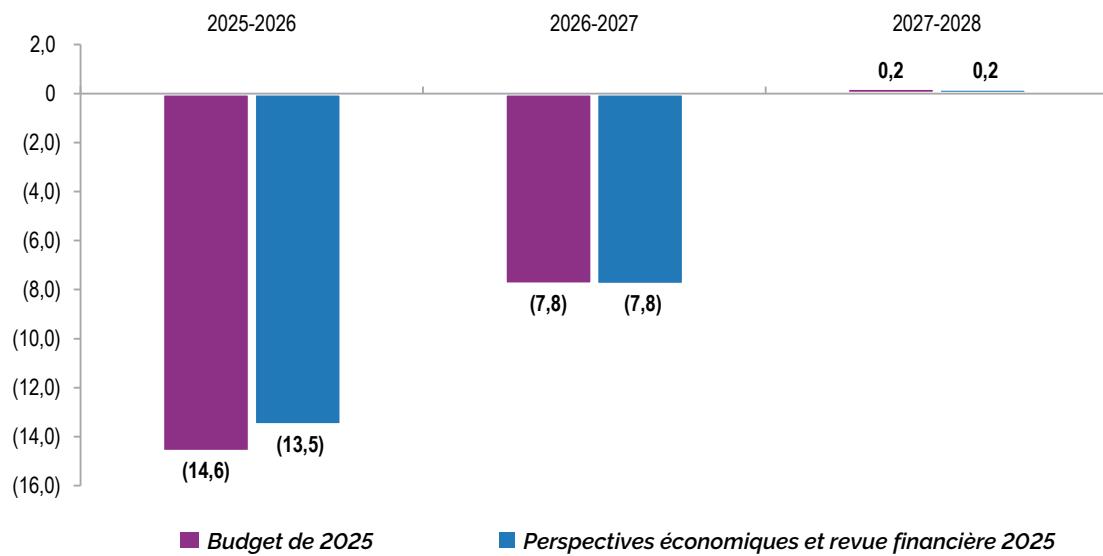
En 2025, les tensions commerciales et les tarifs douaniers ont donné lieu à une plus grande incertitude économique et contribué à affaiblir les perspectives économiques mondiales. L'économie de l'Ontario a été résiliente. Cependant, elle subit les effets défavorables de la politique commerciale des États-Unis et de l'incertitude qui en découle. Après un début d'année solide, la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel de l'Ontario s'est contractée au deuxième trimestre de 2025, parallèlement à l'entrée en vigueur des tarifs douaniers imposés par les États-Unis. L'économie de l'Ontario devrait continuer de croître à un rythme soutenu conformément aux perspectives du budget de 2025, et le PIB réel devrait augmenter de 0,8 % en 2025 et de 0,9 % en 2026. Une issue mutuellement favorable pour le Canada et les États-Unis sur le plan commercial pourrait toutefois favoriser une croissance économique plus forte que prévu en Ontario. À plus long terme, les investissements dans de nouvelles technologies, comme l'intelligence artificielle, et l'utilisation de ces technologies pourraient mener à une productivité accrue et à une plus forte croissance économique.

Le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025* maintient une approche financière responsable et équilibrée grâce à des investissements soutenus dans les services publics clés tout en conservant la flexibilité nécessaire pour répondre à l'incertitude. Cette approche a permis au gouvernement de garder le cap sur l'équilibre dans le cadre de son plan financier. Le gouvernement prévoit des déficits de 13,5 milliards de dollars en 2025-2026 et de 7,8 milliards de dollars en 2026-2027, suivis d'un excédent de 0,2 milliard de dollars en 2027-2028. L'Ontario est prêt à faire le nécessaire pour fournir l'aide financière essentielle à la protection des travailleurs et des emplois de la province.

Selon les projections, le ratio de la dette nette au PIB s'élèvera à 37,7 % en 2025-2026, comparativement au ratio de 37,9 % prévu dans le budget de 2025. Ce ratio a atteint son plus bas niveau en 13 ans l'année dernière, et le plan de l'Ontario le maintient sous les cibles, à moyen terme. En outre, l'intérêt net en pourcentage des revenus de fonctionnement pour 2025-2026 devrait s'établir à 6,4 % et demeure près des niveaux les plus bas enregistrés depuis les années 1980, ce qui démontre que l'Ontario est déterminé à assurer une gestion financière responsable.

Perspectives financières actuelles par rapport au budget de 2025

Excédent/(Déficit)
(en milliards de dollars)



Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Perspectives économiques de l'Ontario

La politique commerciale et les tarifs douaniers des États-Unis ont eu une incidence sur la croissance du PIB réel de l'Ontario, qui devrait ralentir selon les projections et passer de 1,4 % en 2024 à 0,8 % en 2025 puis à 0,9 % en 2026, comme le prévoyait le budget de 2025. La croissance du PIB réel devrait rebondir par la suite avec des augmentations prévues de 1,8 % en 2027 et de 1,9 % en 2028. Aux fins d'une planification financière prudente, ces projections sont légèrement inférieures à la moyenne des prévisions des économistes du secteur privé.

Sommaire des perspectives économiques de l'Ontario (en pourcentage)

	2024	2025p	2026p	2027p	2028p
Croissance du PIB réel	1,4	0,8	0,9	1,8	1,9
Croissance du PIB nominal	5,3	3,2	3,0	4,0	3,8
Croissance de l'emploi	1,7	0,9	0,4	0,8	1,0
Inflation de l'IPC	2,4	1,9	2,0	2,0	2,0

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes au 12 septembre 2025.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Révision des perspectives depuis le budget de 2025

Les perspectives ont été révisées par rapport aux projections du budget de 2025. Voici les principaux changements apportés :

- croissance du PIB nominal légèrement plus forte en 2025 à la suite d'une révision à la hausse de la croissance de l'excédent net d'exploitation des sociétés;
- légère baisse de la croissance du PIB réel en 2026 et en 2027;
- ralentissement de l'activité sur le marché de la revente de logements pendant la période de projection.

Changements apportés aux principales hypothèses économiques du ministère des Finances de l'Ontario : Comparaison entre le budget de 2025 et le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario* (EÉA) de 2025

(variation en pourcentage)

	2025p		2026p		2027p		2028p	
	Budget de 2025	EÉA de 2025						
Produit intérieur brut réel	0,8	0,8	1,0	0,9	1,9	1,8	1,9	1,9
Produit intérieur brut nominal	3,1	3,2	3,0	3,0	4,0	4,0	4,0	3,8
Rémunération des salariés	3,7	3,7	3,2	2,7	3,6	3,4	3,8	3,7
Excédent net d'exploitation – sociétés	(3,0)	3,0	6,4	5,0	7,2	8,5	5,2	5,2
Consommation nominale des ménages	3,5	3,8	3,1	3,1	3,7	3,6	3,8	3,6
Autres indicateurs économiques								
Emploi	0,9	0,9	0,4	0,4	0,9	0,8	0,9	1,0
Création d'emplois (en milliers)	73	70	33	35	74	66	75	83
Taux de chômage (en pourcentage)	7,6	7,8	7,3	7,6	6,6	7,0	6,2	6,5
Indice des prix à la consommation	2,3	1,9	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
Mises en chantier de logements (en milliers) ¹	71,8	64,3	74,8	70,2	82,5	79,6	85,9	83,7
Reventes de logements	5,3	(8,0)	12,7	10,2	4,6	4,5	1,5	1,5
Prix de revente des logements	(1,2)	(3,3)	2,6	2,8	3,8	2,8	4,0	4,0
Principaux facteurs externes								
Produit intérieur brut réel des États-Unis	1,4	1,7	1,4	1,5	2,0	2,0	2,0	2,0
Pétrole brut WTI (en \$ US le baril)	69	66	69	63	74	66	75	69
Dollar canadien (en cents américains)	69,2	72,0	71,2	74,1	73,0	75,0	74,1	76,2
Taux des bons du Trésor à trois mois (en pourcentage) ²	2,4	2,6	2,3	2,2	2,4	2,4	2,6	2,5
Taux des obligations à 10 ans du gouvernement (en pourcentage) ²	3,1	3,2	3,2	3,3	3,4	3,4	3,5	3,4

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes au 12 septembre 2025.

¹ Mises en chantier de logements projetées selon la moyenne du secteur privé en date du 12 septembre 2025.

² Taux d'intérêt du gouvernement du Canada.

Sources : Statistique Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Association canadienne de l'immeuble, Banque du Canada, Bureau of Economic Analysis des États-Unis, *Blue Chip Economic Indicators* (mars et septembre 2025), U.S. Energy Information Administration et ministère des Finances de l'Ontario.

Gestion responsable des finances de l'Ontario

Le plan du gouvernement est conforme à la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières* et aux principes directeurs qui orientent la politique financière de l'Ontario.

- **Transparent** : Le gouvernement continue de faire preuve de transparence en publant régulièrement des mises à jour financières. Le gouvernement a reçu une opinion favorable de la vérificatrice générale de l'Ontario pour la huitième année consécutive.
- **Responsable** : Le gouvernement a adopté une approche mesurée et responsable pour la gestion des finances de la province, tout en investissant dans les programmes, services et projets d'immobilisations essentiels.
- **Souple** : Le plan du gouvernement comporte un niveau de prudence approprié, à savoir des fonds de prévoyance et une réserve visant à garantir que la province dispose de la souplesse financière nécessaire pour s'adapter aux conditions changeantes.
- **Équitable** : Le plan du gouvernement maintient les investissements dans les services publics essentiels, comme les soins de santé, les services sociaux et l'éducation, et fait en sorte que ces services soient facilement accessibles pour la population d'aujourd'hui et qu'ils soient maintenus pour les prochaines générations.
- **Viable** : Le gouvernement demeure résolu à atteindre l'équilibre budgétaire et à réduire le fardeau de la dette de la province afin de garantir la viabilité des finances de la province à long terme.

Le gouvernement a enregistré un déficit de 1,1 milliard de dollars au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2025, comparativement à un déficit de 9,8 milliards de dollars prévu dans le budget de 2024. Le gouvernement continue de s'employer à réduire le fardeau de la dette et à rétablir l'équilibre des finances de l'Ontario.

La situation financière de l'Ontario n'a pas été aussi solide depuis plus d'une décennie. Le ratio de l'intérêt net aux revenus de fonctionnement prévu dans le présent plan financier pour la période de 2025-2026 à 2027-2028 s'approche du plancher record.

Compte tenu de ces améliorations, deux agences de notation ont relevé la cote de crédit de l'Ontario en 2024. Morningstar DBRS a fait passer la cote de l'Ontario de AA (faible) à AA le 6 juin 2024, tandis que S&P a relevé la cote de crédit de A+ à AA- le 3 décembre 2024. Cela renverse la tendance de cotes à la baisse et montre que le plan financier prudent et responsable de l'Ontario est efficace. Une cote de crédit plus élevée signifie que l'Ontario est considéré comme un emprunteur à moindre risque. Cela réduit les coûts d'emprunt de l'Ontario et soutient l'investissement dans la province, ce qui permet de créer plus d'emplois et de financer le plan d'infrastructure sans précédent du gouvernement. Depuis les rehaussements de sa cote de crédit, de nouveaux acheteurs internationaux ont fait l'acquisition d'obligations de l'Ontario, qui affiche désormais le taux d'intérêt le plus bas pour les obligations à 30 ans.

Plan financier de l'Ontario

Pour 2025-2026, le gouvernement prévoit un déficit de 13,5 milliards de dollars. À moyen terme, le gouvernement prévoit un déficit de 7,8 milliards de dollars en 2026-2027 et un excédent de 0,2 milliard de dollars en 2027-2028.

Plan financier détaillé à moyen terme de l'Ontario¹

(en milliards de dollars)

	Perspectives			
	Chiffres réels	actuelles		
		2024-2025	2025-2026	2026-2027
Revenus				
Impôt sur le revenu des particuliers	55,7	59,3	62,4	66,5
Taxe de vente	39,4	40,1	41,4	43,3
Impôt des sociétés	27,8	27,0	28,5	30,7
Contribution-santé de l'Ontario	5,2	5,4	5,6	5,8
Impôts fonciers prélevés aux fins scolaires	5,9	5,9	5,9	6,0
Tous les autres impôts et taxes	17,6	17,9	18,3	18,8
Total des revenus fiscaux	151,5	155,6	162,1	171,1
Transferts du gouvernement du Canada	36,6	38,9	39,3	39,7
Revenus tirés des entreprises publiques	7,5	6,5	6,8	7,5
Autres revenus non fiscaux	30,5	22,1	21,4	21,7
Total des revenus	226,2	223,1	229,6	240,0
Programmes de base				
Secteur de la santé	90,1	91,5	92,8	94,0
Secteur de l'éducation ²	38,3	41,0	41,1	41,3
Secteur de l'éducation postsecondaire	14,2	13,0	13,1	12,8
Secteur des services à l'enfance et des services sociaux et communautaires	20,5	20,4	20,4	20,4
Secteur de la justice	6,6	6,8	6,5	6,4
Autres programmes	39,7	45,9	44,6	45,1
Total des programmes de base	209,4	218,4	218,5	220,1
Dépenses exceptionnelles importantes	2,7	—	—	—
Total – Programmes	212,1	218,4	218,5	220,1
Charges liées à l'intérêt et aux autres frais du service de la dette	15,1	16,2	16,9	17,7
Total des charges	227,3	234,6	235,3	237,8
Excédent/(Déficit) avant réserve	(1,1)	(11,5)	(5,8)	2,2
Réserve	—	2,0	2,0	2,0
Excédent/(Déficit)	(1,1)	(13,5)	(7,8)	0,2
Dette nette en pourcentage du PIB	36,2 %	37,7 %	38,7 %	38,4 %
Dette nette en pourcentage des revenus de fonctionnement	191,2 %	207,5 %	213,0 %	209,8 %
Intérêt net en pourcentage des revenus de fonctionnement	5,5 %	6,4 %	6,6 %	6,7 %

¹ À compter du budget de 2025, les chiffres qui concernent le total des revenus, les charges liées à l'intérêt et aux autres frais du service de la dette (IAFSD) et le total des charges pour tous les exercices sont retraités de sorte que les revenus d'intérêt et de placement soient intégrés aux revenus et ne fassent plus partie des charges liées à l'IAFSD. Ces changements sont neutres sur le plan financier.

² Exclut le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Les charges au titre de ce régime sont incluses dans le poste Autres programmes.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Perspectives de revenus à moyen terme

Les perspectives de revenus de l'Ontario sont fondées sur une projection économique établie à partir des prévisions du secteur privé et des meilleurs renseignements disponibles au moment de la détermination des projections de planification. Entre 2024-2025 et 2027-2028, on s'attend à ce que les revenus augmentent d'en moyenne 2,0 % par année. Les perspectives de revenus à moyen terme sont présentées en détail plus loin dans le présent document. Pour de plus amples renseignements, voir le chapitre 3, *Plan financier et perspectives de l'Ontario*.

Les principaux éléments pris en compte dans les prévisions de revenus sont les perspectives économiques prudentes fondées sur les prévisions du secteur privé, les ententes fédérales-provinciales et les formules de financement actuelles, ainsi que les plans d'activités des ministères, des entreprises publiques et des organismes de services.

Perspectives des charges de programmes à moyen terme

Le gouvernement maintient des bases financières solides tout en continuant de soutenir les investissements dans les services publics essentiels. Les charges de programmes de l'Ontario devraient passer de 212,1 milliards de dollars en 2024-2025 à 220,1 milliards de dollars en 2027-2028. À moyen terme, cela reflète l'engagement du gouvernement à l'égard des services publics clés comme les soins de santé, l'éducation et l'infrastructure.

Dans le cadre de sa stratégie de gestion financière responsable, le gouvernement continuera de s'assurer que les charges de programmes n'augmentent pas plus rapidement que les revenus. De plus, les fonds de prévoyance ont été intégrés aux perspectives des charges de programmes pour assurer la stabilité financière et la capacité de répondre aux imprévus.

Voir le chapitre 3, *Plan financier et perspectives de l'Ontario*, pour de plus amples renseignements sur les perspectives des charges de programmes à moyen terme.

Perspectives des charges liées à l'intérêt et aux autres frais du service de la dette (IAFSD) à moyen terme

On prévoit que les charges liées à l'intérêt et aux autres frais du service de la dette seront de 16,2 milliards de dollars en 2025-2026, de 16,9 milliards de dollars en 2026-2027 et de 17,7 milliards de dollars en 2027-2028, et qu'elles demeureront conformes aux prévisions pour chacune des années des perspectives à moyen terme du budget de 2025.

Voir le chapitre 4, *Emprunts et gestion de la dette*, pour de plus amples renseignements sur les perspectives à moyen terme.

Autres hypothèses concernant le plan financier

La réserve a été établie à 2,0 milliards de dollars pour chaque exercice de 2025-2026 à 2027-2028, ce qui correspond à ce qui avait été indiqué dans le budget de 2025. Ce niveau de réserve supérieur au niveau moyen établi dans le passé reflète les risques élevés sur les plans économique et financier, de même que l'engagement du gouvernement à se tenir prêt à intervenir.

On s'attend à ce que le ratio de la dette nette au PIB soit de 37,7 % en 2025-2026. Selon les prévisions à moyen terme, le ratio de la dette nette au PIB serait de 38,7 % en 2026-2027 et de 38,4 % en 2027-2028. L'augmentation du ratio s'explique par le fait que le taux de croissance de la dette nette est plus élevé que la croissance du PIB. Selon les prévisions, le ratio demeurera inférieur à la cible de 40,0 % fixée par le gouvernement et diminuera à nouveau à partir de l'exercice 2027-2028.

Scénarios de perspectives économiques et financières

Par souci d'offrir une plus grande transparence quant aux perspectives économiques de la province en période de grande incertitude, le ministère des Finances de l'Ontario a produit un scénario de croissance accélérée et un scénario de croissance au ralenti qui pourraient se matérialiser au cours des prochaines années. Ces scénarios ne doivent pas être considérés comme le meilleur ou le pire des cas, mais plutôt des issues possibles raisonnables en cette période d'incertitude. Voir le chapitre 2, *Résultats et perspectives économiques*, pour de plus amples renseignements.

Scénarios de croissance du PIB réel de l'Ontario

(en pourcentage)

	2025p	2026p	2027p	2028p
Scénario de croissance accélérée	1,4	1,9	2,1	2,2
Projection de planification	0,8	0,9	1,8	1,9
Scénario de croissance au ralenti	0,5	(0,3)	1,7	1,8

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes en date du 12 septembre 2025 et d'autres scénarios possibles.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Scénarios de croissance du PIB nominal de l'Ontario

(en pourcentage)

	2025p	2026p	2027p	2028p
Scénario de croissance accélérée	4,1	4,8	4,5	4,3
Projection de planification	3,2	3,0	4,0	3,8
Scénario de croissance au ralenti	2,6	1,0	3,7	3,5

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes en date du 12 septembre 2025 et d'autres scénarios possibles.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Si l'un des deux scénarios se concrétisait, au lieu de la projection de planification, le plan financier de l'Ontario serait également modifié en conséquence.

Sur la base de ces deux scénarios concernant la croissance du PIB nominal, le gouvernement a élaboré deux scénarios de perspectives des revenus fiscaux.

Scénarios de perspectives des revenus fiscaux de l'Ontario

(en milliards de dollars)

	2025-2026p	2026-2027p	2027-2028p
Scénario de croissance accélérée	158,1	168,9	180,5
Projection de planification	155,6	162,1	171,1
Scénario de croissance au ralenti	153,4	155,6	162,5

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes en date du 12 septembre 2025 et d'autres scénarios possibles.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

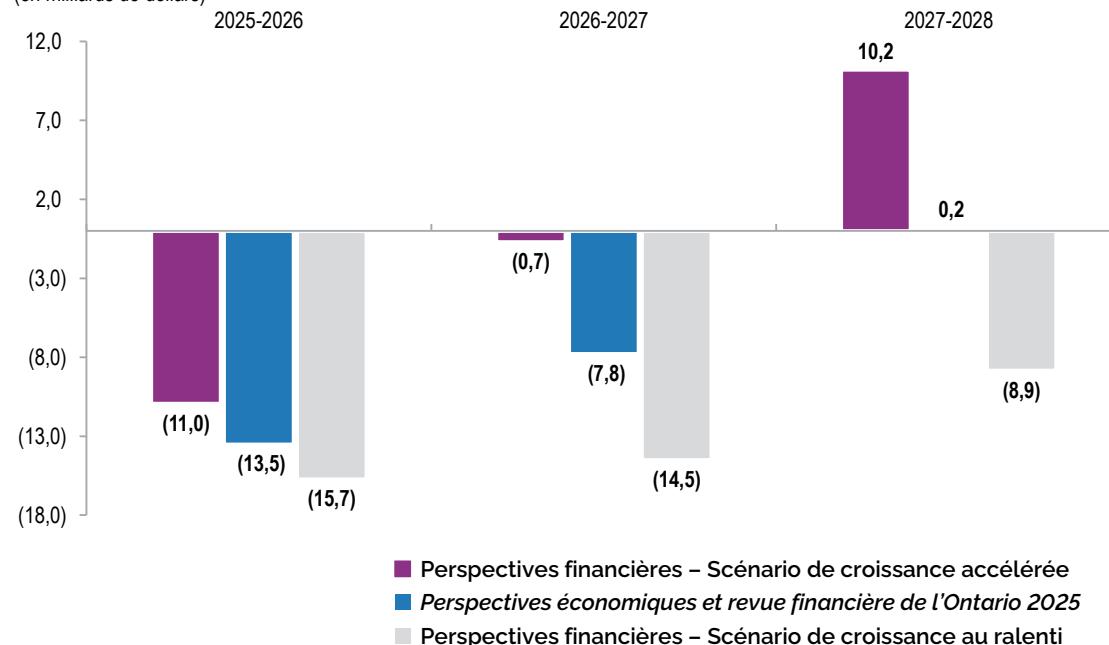
Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Dans le scénario de croissance accélérée, le total des revenus fiscaux à moyen terme est supérieur de 9,4 milliards de dollars à la projection de planification pour 2027-2028, tandis que dans le scénario de croissance au ralenti, le total des revenus fiscaux est inférieur de 8,5 milliards de dollars.

Dans le scénario de croissance accélérée, le déficit prévu pourrait baisser pour s'établir à 11,0 milliards de dollars en 2025-2026 et à 0,7 milliard de dollars en 2026-2027, et serait suivi d'un excédent de 10,2 milliards de dollars en 2027-2028. Cependant, si le scénario de croissance au ralenti se concrétisait, les perspectives de déficit pourraient se détériorer, passant à 15,7 milliards de dollars en 2025-2026, à 14,5 milliards de dollars en 2026-2027 et à 8,9 milliards de dollars en 2027-2028.

Scénarios des perspectives financières de l'Ontario

Excédent/(Déficit)
(en milliards de dollars)



Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Emprunts et gestion de la dette

On prévoit maintenant que les besoins d'emprunt à long terme de la province totaliseront 42,5 milliards de dollars en 2025-2026. Au 30 octobre 2025, la province avait réalisé des emprunts de 32,4 milliards de dollars, soit 76 % du total de son programme d'emprunt à long terme sur les marchés publics pour 2025-2026. Le programme d'emprunt de l'Ontario est partiellement guidé par un plan d'immobilisations sans précédent. Voir la section « Plan d'immobilisations de l'Ontario ».

Programme d'emprunt de 2025-2026 et perspectives à moyen terme (en milliards de dollars)

	Budget de 2025	Variation en cours d'exercice	Perspectives actuelles		Perspectives à moyen terme	
			2025-2026	2026-2027	2027-2028	
Déficit/(Excédent)	14,6	(1,1)	13,5	7,8	(0,2)	
Investissements provinciaux dans les immobilisations	23,1	—	23,1	23,8	20,2	
Amortissement des immobilisations ¹	(9,1)	—	(9,1)	(9,3)	(10,1)	
Redressements au calendrier des opérations de trésorerie et hors trésorerie	(3,1)	—	(3,1)	(3,4)	(4,3)	
Prêts et investissements nets	1,2	1,3	2,5	2,4	1,4	
Dette arrivant à échéance et rachats	33,1	—	33,1	26,9	27,5	
Total des besoins en matière de financement	59,8	0,2	60,0	48,2	34,5	
Diminution/(Augmentation) des emprunts à court terme	(5,0)	(0,5)	(5,5)	(5,5)	—	
Augmentation/(Diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	(12,0)	—	(12,0)	(2,0)	—	
Total des besoins d'emprunt à long terme	42,8	(0,3)	42,5	40,7	34,5	

¹ Depuis le budget de 2025, l'amortissement des immobilisations est inscrit à un poste séparé dans le présent tableau afin de refléter l'incidence croissante du plan d'immobilisations sur le programme d'emprunt.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Office ontarien de financement.

Selon les prévisions, en 2025-2026, l'Ontario assumera des charges liées aux intérêts et aux autres frais du service de la dette de 16,2 milliards de dollars, ce qui correspond à ce qui était prévu dans le budget de 2025.

En 2026-2027 et en 2027-2028, les charges liées à l'intérêt et aux autres frais sur le service de la dette devraient s'élever à 16,9 milliards de dollars et à 17,7 milliards de dollars, respectivement, comparativement aux prévisions du budget de 2025 de 17,0 milliards de dollars et de 17,8 milliards de dollars, respectivement. Exprimé en proportion des revenus, il est projeté que les charges liées à l'intérêt et aux autres frais sur le service de la dette resteront près des niveaux les plus bas jamais atteints jusqu'en 2027-2028.

On estime qu'une hausse ou une baisse de un point de pourcentage des taux d'intérêt, par rapport à ce qui est actuellement prévu, entraînerait une variation correspondante des coûts d'emprunt de l'Ontario d'environ 0,8 milliard de dollars au cours de la première année complète.

Selon les projections, le ratio de la dette nette au PIB devrait maintenant s'établir à 37,7 % en 2025-2026, soit 0,2 point de pourcentage inférieur à celui de 37,9 % prévu dans le budget de 2025, ce qui s'explique principalement par un déficit plus bas que prévu. Selon les perspectives à moyen terme, le ratio de la dette nette au PIB devrait demeurer légèrement inférieur aux prévisions du budget de 2025 et se maintenir sous les niveaux cibles. Le tableau suivant montre les progrès réalisés quant aux mesures pertinentes relatives à la viabilité de la dette; voir le chapitre 4, *Emprunts et gestion de la dette*, pour en savoir plus sur la stratégie de réduction du fardeau de la dette de l'Ontario.

Progrès réalisés quant aux mesures pertinentes de la viabilité de la dette (en pourcentage)

	Objectifs	Budget de 2025 Prévisions pour 2025-2026	EÉA de 2025 Prévisions pour 2025-2026
Ratio de la dette nette au PIB	<40,0	37,9	37,7
Ratio de la dette nette aux revenus de fonctionnement	<200	211	208
Ratio de l'intérêt net aux revenus de fonctionnement	<7,5	6,5	6,4

Nota : EÉA de 2025 dans le tableau désigne le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025*.

Source : Office ontarien de financement.

Plan d'immobilisations de l'Ontario

Le Plan d'immobilisations de l'Ontario demeure le plan le plus ambitieux de l'histoire de la province, avec des investissements totalisant plus de 201 milliards de dollars sur 10 ans, dont 33 milliards de dollars en 2025-2026. Les travaux d'aménagement de routes, d'hôpitaux et d'autres biens essentiels qui sont prévus dans le plan sont d'ores et déjà amorcés, permettant ainsi de s'attaquer au déficit infrastructurel historique qui s'est accumulé ces dernières décennies et de jeter les fondements d'un Ontario plus fort.

Les faits saillants de ce plan d'immobilisations comprennent ce qui suit :

Construire des routes

Investissements de près de 30 milliards de dollars sur 10 ans pour soutenir la planification et la mise en chantier de projets d'expansion et de réfection de routes à l'échelle de la province :

- L'autoroute 413, une nouvelle autoroute de la série 400 et un corridor de transport qui traversera les régions de Halton, de Peel et de York, répondra à la croissance démographique future dans la région élargie du Golden Horseshoe, rendra la circulation plus fluide dans l'un des couloirs autoroutiers les plus fréquentés d'Amérique du Nord et permettra aux conducteurs de gagner jusqu'à 30 minutes dans chaque direction;
- Le contournement de Bradford, une nouvelle route à quatre voies reliant l'autoroute 400, dans le comté de Simcoe, et l'autoroute 404, dans la région de York, devrait permettre aux automobilistes de réduire leur temps de déplacement de 35 minutes;
- L'étude de faisabilité d'un tunnel autoroutier sous l'autoroute 401 pour réduire les embouteillages et améliorer l'efficacité de l'infrastructure;
- Le projet de jumelage du pont Queen Elizabeth Way (QEW) Garden City Skyway, comprenant la construction d'un nouveau pont sur l'autoroute QEW pour enjamber le canal Welland et relier les villes de St. Catharines et de Niagara-on-the-Lake;
- Le resurfaçage, la réparation de ponts et la modernisation des bretelles de l'autoroute 401 pour améliorer la sécurité routière et le flux de circulation, et soutenir le développement économique;
- L'élargissement de corridors à l'échelle de la province, comme la route 11/17 entre Thunder Bay et Nipigon, et la route 17 entre Kenora et la frontière du Manitoba;
- Le soutien de la planification et de la conception d'un nouvel échangeur reliant l'autoroute 401 et le prolongement à venir de Lauzon Parkway à Windsor, ce qui permettra de multiplier les débouchés commerciaux et d'améliorer l'accès à la frontière Windsor-Detroit;
- La poursuite de la prise en charge de l'autoroute Gardiner et de l'autoroute Don Valley, y compris l'injection de 73 millions de dollars pour accélérer la réparation de l'autoroute Gardiner et devancer de plus d'un an les travaux de remise en état;
- Le financement de l'entretien et de la réfection de la route régionale 174 à Ottawa, qui fait l'objet d'une évaluation en trois étapes en vue d'un transfert possible de propriété à la province;
- L'élargissement de la route 3 pour faire passer de deux à quatre le nombre de voies entre Essex et Leamington et ainsi accroître la sécurité routière et faciliter la circulation des gens et des biens dans le Sud-Ouest de l'Ontario;
- Le soutien de partenariats renouvelés avec les Premières Nations visant à construire et à améliorer l'infrastructure routière qui permettra de promouvoir l'équité et de relier davantage de communautés des Premières Nations au réseau routier de la province.

Développer les transports en commun

Investissements de quelque 61 milliards de dollars sur 10 ans dans les transports en commun, certains projets étant déjà en cours :

- L'exécution du plus important projet d'expansion du métro de toute l'histoire canadienne, ce qui comprend la ligne Ontario, le prolongement de la ligne de métro vers Scarborough, le prolongement vers l'ouest de la ligne Eglinton Crosstown et le prolongement vers le nord de la ligne de métro Yonge – ces projets s'inscrivent dans le plan du gouvernement visant à réduire la durée des déplacements dans la région du grand Toronto (RGT) et à promouvoir des services de transport intégrés et efficaces;
- La construction et le prolongement du réseau de train léger sur rail (TLR) : le TLR de Hamilton, la ligne Hazel McCallion et les TLR Eglinton Crosstown et Finch West offriront un transport rapide, abordable et fiable à plus de gens;
- Un investissement de plus de 758 millions de dollars pour aider la Commission de transport de Toronto (CTT) à acheter 55 nouveaux trains fabriqués en Ontario destinés à la ligne 2 du métro de Toronto;
- Un investissement de 850 millions de dollars pour remettre en état les voitures du réseau GO Transit dans le cadre de l'expansion continue du service dans l'ensemble du réseau ferroviaire GO et pour soutenir des centaines d'emplois manufacturiers et la croissance économique dans le Nord de l'Ontario;
- La remise en service du Northlander, qui procurera un moyen de transport sûr et fiable entre le Nord de l'Ontario et Toronto, avec de nouveaux trains à la fine pointe de la technologie et entièrement accessibles;
- La construction de la plaque tournante multimodale East Harbour qui améliorera l'accès aux transports en commun pour des milliers de résidents et soutiendra plus de 50 000 emplois dans la région.

Bâtir l'infrastructure de santé

Le plan du gouvernement mènera à la création d'infrastructures de santé d'une valeur d'environ 56 milliards de dollars sur 10 ans, dont plus de 43 milliards de dollars seront versés en subventions d'immobilisations pour soutenir plus de 50 grands projets hospitaliers. Ces investissements permettront d'ajouter environ 3 000 lits au cours de la prochaine décennie, ce qui contribuera à accroître de façon importante l'accès aux soins de santé dans la province. Parmi les principaux projets, mentionnons les suivants :

- **Réaménagement du site de Bowmanville de Lakeridge Health** : l'agrandissement des unités d'hospitalisation et de soins ambulatoires et des services d'urgences permettront d'ajouter jusqu'à 32 lits.
- **Système de santé de Niagara – Remise à neuf à Welland** : Une subvention de planification a été approuvée pour l'avancement du projet de remise à neuf de l'hôpital de Welland. Le projet comprend la rénovation et la mise à niveau des infrastructures pour soutenir la prestation de soins.
- **Trillium Health Partners – Réaménagement général** : Ce projet ajoutera plus de 600 lits d'hôpital, ce qui permettra d'accroître la capacité du système et d'améliorer les soins aux patients. Il permettra d'élargir les soins actifs à Mississauga et de regrouper les soins continus complexes et les services de réadaptation à l'emplacement Queensway. Les travaux de construction à l'emplacement Queensway ont commencé, et le contrat pour l'emplacement de Mississauga a été octroyé.

- **Réseau universitaire de santé – West Park Reactivation Care Centre** : Le plan en plusieurs phases prévoit la rénovation et le changement de vocation des ailes est et ouest de l'ancien Centre de soins de santé West Park pour augmenter la capacité d'accueil et alléger les pressions sur le système. Lors de la phase 1, 94 patients ont été transférés à l'été 2024; les phases 2 et 3 permettront d'augmenter graduellement la capacité avec l'ajout de jusqu'à 188 nouveaux lits en chiffres nets en 2026.
- **William Osler Health System – Hôpital Memorial de Peel, phase 2** : Transformation de l'emplacement actuel en nouvel hôpital comptant jusqu'à 250 lits de soins postactifs et un centre de soins d'urgence accessible 24 h sur 24, 7 jours sur 7, ce qui permettra à un plus grand nombre de personnes d'avoir accès à une vaste gamme de soins médicaux d'urgence.
- **Hôpital général de North York – Réaménagement des installations** : Ce projet ajoutera jusqu'à 96 lits et comprendra l'agrandissement des installations chirurgicales et des services de soutien avec l'achèvement d'une tour d'hospitalisation.
- **Réseau universitaire de santé – Nouvelle tour destinée aux soins aux patients à l'hôpital Western de Toronto** : La construction d'une tour de 15 étages à l'emplacement de l'hôpital Western de Toronto au centre-ville ajoutera 82 lits de soins actifs et 20 salles d'opération à la fine pointe de la technologie.
- **Halton Healthcare Services – Locaux non aménagés** : Ce projet ajoutera 123 lits au cours des 18 à 24 prochains mois grâce à la rénovation de locaux existants du Trafalgar Memorial Hospital à Oakville et du Milton District Hospital, qui servira de pôle de services régionaux.
- **L'Hôpital d'Ottawa – Réaménagement du campus Civic** : Le nouvel hôpital comptera un plus grand nombre de chambres individuelles, abritera le centre de traumatologie le plus moderne de l'Est de l'Ontario et fournira des services de traumatologie et d'urgence hautement spécialisés pour traiter des blessures et des maladies complexes.
- **Nouvel hôpital régional de Windsor-Essex** : Le projet soutient la construction d'un hôpital de pointe pour les soins actifs dans le comté de Windsor et Essex qui permettra d'ajouter des lits et d'élargir les services dans la région.

Bâtir des foyers de soins de longue durée

Les investissements prévus totalisant un montant sans précédent de 6,4 milliards de dollars depuis 2019 servent à aménager et à réaménager, d'ici 2028 à l'échelle de la province, 58 000 lits de soins de longue durée conformes aux normes de conception modernes. En octobre 2025, 24 101 lits (148 projets) avaient été ouverts, étaient en cours d'aménagement ou approuvés en vue de leur aménagement, notamment :

- Entre avril 2022 et octobre 2025, 104 foyers de soins de longue durée ont été mis en chantier, y compris des projets financés par le nouveau Programme de financement des immobilisations 2025, qui s'appuie sur les augmentations antérieures du financement d'une durée limitée afin de stimuler et de soutenir la construction d'un plus grand nombre de foyers de soins de longue durée en Ontario.

Le gouvernement a également fourni de nouveaux outils au secteur des soins de longue durée pour soutenir le financement de l'aménagement de lits avec l'aide du Fonds ontarien pour la construction.

Bâtir des écoles et aménager des places en services de garde

Investissements de plus de 30 milliards de dollars sur 10 ans, dont environ 23 milliards de dollars en subventions d'immobilisations, pour bâtir plus d'écoles, aménager plus de places en services de garde et soutenir la réparation et l'entretien des écoles existantes. Les nouvelles écoles comprennent une école conjointe de langue française et de langue anglaise de la maternelle à la 12^e année à Blind River, une école conjointe élémentaire publique et catholique de langue anglaise à Cambridge, une école secondaire publique de langue anglaise à Oshawa et une annexe à l'école catholique Monsignor J.J. O'Neill à Greater Napanee.

Bâtir l'infrastructure nécessaire pour l'éducation postsecondaire

Investissements de plus de 5 milliards de dollars sur 10 ans dans le secteur de l'enseignement postsecondaire, dont plus de 2 milliards de dollars en subventions d'immobilisations, pour aider les collèges, les universités et les établissements autochtones à moderniser leurs installations grâce à la mise à niveau de la technologie, aux réparations essentielles et à l'amélioration de l'efficacité énergétique.

Bâtir l'infrastructure municipale visant la construction de logements

Projets d'infrastructure municipale visant la construction de logements, comme les routes et les réseaux d'eau, par le biais du Programme pour l'infrastructure municipale et le logement, afin de soutenir les collectivités en pleine expansion.

Dépenses liées à l'infrastructure¹

(en millions de dollars)

Secteur	Perspectives actuelles ^{2,3}	Perspectives à moyen terme		Total sur 10 ans ⁴
		2025-2026	2026-2027	
Transport				
Transports en commun	10 749	11 282	8 136	60 665
Routes provinciales	4 259	4 125	3 741	29 881
Autres – Transports, biens et planification	321	178	173	1 401
Santé				
Hôpitaux	4 470	6 691	7 866	54 314
Autres – Santé	733	1 001	758	6 984
Éducation	4 216	3 393	3 011	30 057
Éducation postsecondaire				
Collèges et autres	708	507	392	3 617
Universités	185	147	206	1 445
Services sociaux	644	659	490	2 403
Justice	973	823	829	4 265
Autres secteurs⁵	7 799	4 770	3 491	28 268
Total des dépenses liées à l'infrastructure	35 058	33 576	29 094	223 300
Moins : contributions d'autres partenaires ⁶	1 691	1 906	2 783	22 216
Total⁷	33 367	31 670	26 310	201 084

¹ Comprend les intérêts capitalisés durant la construction, les investissements de tiers dans les hôpitaux, les collèges et les écoles, les contributions fédérales et municipales aux investissements dans l'infrastructure appartenant à la province, de même que les transferts aux municipalités, aux universités et aux organismes dont les résultats ne sont pas consolidés.

² Comprend 1 412 millions de dollars d'intérêts capitalisés durant la construction.

³ Comprend des investissements provinciaux de 23,1 milliards de dollars dans des immobilisations corporelles.

⁴ Le total tient compte des dépenses liées à l'infrastructure prévues pour les exercices 2025-2026 à 2034-2035.

⁵ Comprend l'infrastructure pour Internet haute vitesse, l'administration du gouvernement, les richesses naturelles et les industries de la culture et du tourisme.

⁶ Les contributions d'autres partenaires désignent les investissements de tiers principalement dans les hôpitaux, les collèges et les écoles.

⁷ Comprend les contributions fédérales et municipales aux investissements provinciaux dans l'infrastructure.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario.



Chapitre 1
Un plan pour
protéger
l'Ontario

Section A : Protéger les travailleurs et les entreprises contre les tarifs et l'incertitude économique

Section A : Protéger les travailleurs et les entreprises contre les tarifs et l'incertitude économique

Les perturbations et l'incertitude engendrées par les récents tarifs douaniers américains portent atteinte à la prospérité économique de l'Ontario. Les droits de douane entraînent des répercussions sur la compétitivité et la viabilité des industries clés de l'Ontario, comme celles de la fabrication automobile et de l'acier, et frappent les travailleuses et travailleurs dont le gagne-pain dépend d'un commerce transfrontalier stable avec le plus important partenaire commercial du Canada.

Le gouvernement est intervenu rapidement en avril 2025 pour protéger l'Ontario des effets des droits de douane américains et il a, depuis, annoncé près de 30 milliards de dollars sous forme d'allégement et de soutien destinés à la main-d'œuvre et aux entreprises, y compris des mesures pour assurer la résilience et la prospérité à long terme. L'Ontario agit pour offrir aux entreprises, aux travailleuses et aux travailleurs, ainsi qu'aux collectivités une aide grandement nécessaire en cette période de turbulences, tout en bâtissant une économie plus compétitive et diversifiée. En font partie des initiatives telles que le Programme de financement pour protéger l'Ontario (PFPO) et le Programme d'aide aux collectivités affectées par les barrières tarifaires (PACBT), de même que des reports d'impôt pour les entreprises et un soutien à la transition destiné aux personnes mises à pied. Ces mesures ont pour objectif d'aider les entreprises à maintenir les travailleuses et travailleurs en poste et de favoriser la résilience et la prospérité à long terme de l'Ontario.



Soutenir les secteurs touchés par les tarifs douaniers américains grâce au Programme de financement pour protéger l'Ontario

Le 13 août 2025, le gouvernement de l'Ontario a lancé le Programme de financement pour protéger l'Ontario (PFPO), ce qui constitue la première étape du compte Protéger l'Ontario doté d'une enveloppe de 5 milliards de dollars, annoncé dans le budget de l'Ontario de 2025. Le PFPO fournira un soutien aux entreprises établies en Ontario ayant été directement touchées par la hausse des droits de douane dans les secteurs de l'acier, de l'aluminium, du cuivre et de l'automobile. Ainsi, jusqu'à 1 milliard de dollars en liquidités sera alloué pour protéger les travailleuses et travailleurs et les activités en facilitant la gestion des défis liés au fonds de roulement, comme le paiement des salaires, des baux et des services publics.

Cette réponse, immédiate et souple, vient appuyer les industries de la fabrication de l'acier, de l'aluminium, du cuivre et de la construction automobile, qui sont directement touchées par les tarifs prévus à l'article 232; elle contribue à soutenir ces secteurs et à renforcer leur résilience économique en cette période d'instabilité.

L'Ontario et le Canada investissent 500 millions de dollars dans Algoma Steel pour contrer les tarifs douaniers américains

L'Ontario accorde à Algoma un prêt de 100 millions de dollars par l'entremise du compte Protéger l'Ontario; parallèlement, le gouvernement fédéral lui verse 400 millions de dollars dans le cadre du programme de Crédit pour les grandes entreprises touchées par les droits de douane. Ce financement aidera l'entreprise à poursuivre ses activités, réduira la dépendance aux marchés américains, protégera les emplois et favorisera la croissance économique dans le Nord de l'Ontario. L'investissement témoigne d'un effort concerté pour protéger l'industrie sidérurgique de l'Ontario et assurer sa compétitivité à long terme.

Le gouvernement met actuellement au point les deuxième et troisième volets qui seront financés par les 4 milliards de dollars restants. En tirant parti de capitaux privés, ces volets viseront principalement à prêter main-forte aux entreprises souhaitant opérer une transition pour ne plus dépendre de relations commerciales avec les États-Unis, accroître leur productivité et investir dans les chaînes d'approvisionnement intérieures et les industries à forte croissance, telles que l'intelligence artificielle, la défense, la fabrication de pointe, les sciences de la vie, ainsi que la recherche et le développement dans le secteur des minéraux critiques. Ensemble, ces volets amélioreront la résilience économique de l'Ontario, stimuleront l'innovation et accéléreront le développement des entreprises à forte croissance afin de faire valoir l'avantage mondial de la province.

Aider les collectivités et les industries à composer avec les perturbations commerciales

Comme les droits de douane et les perturbations du commerce causées par les États-Unis frappent différents secteurs dans l'ensemble de l'Ontario, le gouvernement a mis en place le Programme d'aide aux collectivités affectées par les barrières tarifaires (PACBT) pour veiller à ce que les collectivités et les industries locales puissent obtenir du soutien afin de relever ces défis économiques. Ce programme octroie un financement pouvant atteindre 40 millions de dollars, lequel est flexible et conçu pour répondre aux besoins des collectivités et des industries locales.

Le PACBT aide les collectivités à faire face aux perturbations commerciales en soutenant des projets communautaires qui améliorent la résilience locale, permettent d'élaborer et de mettre en œuvre des réponses stratégiques locales, et multiplient les possibilités d'exportation. De plus, le programme appuie des projets de collaboration à grande échelle conçus pour développer et transformer les grappes et les chaînes d'approvisionnement locales. Parmi les demandeurs admissibles figurent les administrations municipales, les organisations de développement économique, les accélérateurs et les pépinières d'entreprises, ainsi que les associations sectorielles ou industrielles. L'examen des demandes de financement présentées en vertu du programme est en cours.

Soutenir les travailleuses et travailleurs dont le gagne-pain est menacé

Dans le cadre de son plan pour protéger les travailleuses et travailleurs de l'Ontario, le gouvernement continue d'investir dans les centres POWER d'intervention en matière d'emploi pour protéger les travailleurs ontariens (centres POWER), ce qui met à profit les centres d'action existants soutenus par le gouvernement et les améliore. Tel qu'annoncé dans le budget de l'Ontario de 2025, le gouvernement investit 20 millions de dollars dans les centres POWER pour offrir aux personnes touchées par les mises à pied, ou qui risquent de perdre leur emploi, un accès à de la formation et à des programmes de perfectionnement. En établissant et en élargissant des partenariats avec des syndicats, des organismes communautaires, des collèges et des universités, les centres permettront aux travailleuses et aux travailleurs d'avoir accès à davantage de possibilités de formation et de programmes d'Emploi Ontario. Pour la première fois, la province sera en mesure de mettre en place un centre proactivement, avant une mise à pied et, de surcroît, d'intervenir dans les 24 heures. Cette année, 10 de ces centres étaient en activité dans l'ensemble de l'Ontario et ont offert des services et du soutien à près de 15 000 travailleuses et travailleurs.

Épauler les entreprises grâce au report de certains impôts et taxes administrés par la province

Afin d'offrir un soutien immédiat aux entreprises en ces temps d'incertitude économique, l'Ontario a accordé une période de six mois sans intérêt et sans pénalité à celles ayant choisi de reporter des paiements au titre de certains impôts et taxes administrés par la province entre le 1^{er} avril et le 1^{er} octobre 2025. Cette initiative a débloqué des liquidités pouvant atteindre 9 milliards de dollars, dont environ 80 000 entreprises ont bénéficié, ce qui leur a offert une marge de manœuvre à court terme leur permettant de maintenir leurs activités et de préserver des emplois dans un contexte d'instabilité économique. Cet allégement a été accordé dans le cadre de 10 programmes fiscaux liés aux entreprises, notamment l'impôt-santé des employeurs, la taxe sur le carburant, la taxe sur l'essence, l'impôt sur l'exploitation minière, ainsi que la taxe sur la bière, le vin et les spiritueux.

Continuer de soutenir les entreprises grâce à des remises et à des réductions de primes de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail

La Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (WSIB) a mis en œuvre des initiatives clés afin de soutenir les entreprises dans l'actuel contexte d'incertitude économique. En font partie des réductions des taux de primes et la distribution des fonds excédentaires, deux initiatives conçues pour renforcer la stabilité des entreprises et préserver des emplois dans l'ensemble de la province.

Comme annoncé en septembre 2025, les taux de primes de la WSIB ont été davantage réduits pour atteindre leur plus bas niveau en 50 ans, ce qui entraînera, en 2026, des économies annuelles supplémentaires d'environ 60 millions de dollars pour les employeurs de l'Ontario. Au total, les réductions du taux moyen des primes et plusieurs répartitions d'excédents ont engendré pour les entreprises des économies cumulatives d'environ 21,5 milliards de dollars au cours de la dernière décennie. Ces économies offrent aux employeurs une occasion de réinvestir dans leur main-d'œuvre, favorisent l'expansion des entreprises et accélèrent la croissance; des priorités plus importantes que jamais à l'heure actuelle.

Section B : Protéger l'Ontario en bâtissant l'économie la plus concurrentielle du G7

Protéger l'Ontario en libérant notre économie

En raison des répercussions des droits de douane américains sur l'économie de la province et des menaces qui continuent de peser sur le commerce, il est évident que l'Ontario ne peut pas compter uniquement sur sa relation commerciale avec les États-Unis pour assurer sa croissance future. Le gouvernement bâtit une économie plus concurrentielle, plus résiliente et plus autosuffisante pour veiller à ce que l'Ontario soit prêt à relever les défis à l'horizon.

Le gouvernement renforce la résilience économique de l'Ontario en soutenant l'investissement et l'innovation dans la fabrication, le secteur automobile, les minéraux critiques, l'énergie nucléaire, et d'autres industries à forte croissance, comme celle des sciences de la vie. En accélérant la création d'une chaîne d'approvisionnement en minéraux critiques extraits en Ontario, on fera en sorte que les ressources du Nord, y compris celles enfouies dans le Cercle de feu, soient mises à la disposition des fabricants à l'échelle nationale et internationale. On aidera ainsi les entreprises à saisir de nouvelles occasions, dont celles cadrant avec les priorités nationales, comme les projets d'intérêt national et la défense. En outre, le gouvernement continue d'investir dans sa capacité énergétique, notamment dans des projets nucléaires à grande échelle, et montre la voie au G7 en construisant le premier des quatre petits réacteurs modulaires (PRM) à la centrale nucléaire de Darlington afin de contribuer à répondre aux besoins énergétiques futurs de la province. Le leadership dont fait preuve l'Ontario pour éliminer les obstacles inter provinciaux à la libre circulation des biens et de la main-d'œuvre favorise aussi la création d'emplois, attire les investissements et renforce l'intégration économique à l'échelle du Canada.

Dans l'intention de soutenir davantage les investissements créateurs d'emplois et de libérer tout le potentiel de l'économie de l'Ontario, le gouvernement prend des mesures pour réduire les coûts pour les entreprises, éliminer les formalités administratives, ainsi que pour accélérer et simplifier les processus d'approbation des projets d'investissement. Le gouvernement a proposé d'instaurer des zones économiques spéciales qui favoriseraient de nouveaux investissements en permettant d'accélérer l'approbation des projets d'importance cruciale pour l'économie et la sécurité de la province. En outre, le nouveau cadre fondé sur le principe « un projet, un examen », qui vient baliser les projets d'exploration avancée et d'exploitation minière, simplifiera les processus d'approbation pour privilégier une méthode unique et réduira d'au moins 50 % les délais d'examen. La *Loi de 2025 visant à bâtir une économie plus concurrentielle*, qui a été proposée, et les initiatives connexes comprennent également des mesures ayant pour objectif de favoriser la mobilité de la main-d'œuvre et de centraliser la manière dont les entreprises présentent des demandes de permis et en font le suivi.

Chapitre 1 : Un plan pour protéger l'Ontario

Pour rendre l'économie de l'Ontario plus forte et plus résiliente, il faut notamment accroître le potentiel économique de la province de sorte que chaque travailleuse et chaque travailleur puisse fabriquer des produits en plus grand nombre et de meilleure qualité, ce qui entraînera une amélioration du niveau de vie et du bien-être attribuable à des chèques de paie bonifiés, à des prix plus bas et à une compétitivité accrue. Déterminé à relever le défi de la croissance de la productivité, le gouvernement réalise d'importants investissements dans les infrastructures, le développement des compétences et l'innovation. Ce défi exige un effort stratégique, concerté et tourné vers l'avenir. Aussi, l'Ontario encourage-t-il les entreprises à intensifier leurs efforts pour contribuer à façonner l'avenir de la province. Afin de les aider à investir dans la technologie, à attirer des emplois de qualité, à élargir leurs activités et à stimuler l'innovation, la province offre aux entreprises une grande diversité de programmes, tels que le crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario (CIIFO) et le Fonds pour Investissements Ontario. Ensemble, le gouvernement et l'industrie se voient offrir l'occasion de libérer le plein potentiel économique de l'Ontario et d'entraîner la province sur la voie de la prospérité durable.



Brancher l'Ontario sur un avenir énergétique abordable

En juin 2025, le gouvernement a dévoilé le tout premier plan énergétique intégré de la province : *L'énergie pour les générations à venir*, une feuille de route complète qui rassemble les sources d'énergie, telles que l'électricité, le gaz naturel et l'hydrogène, dans le cadre d'une stratégie unique coordonnée visant à répondre aux besoins énergétiques futurs.

La province réalise des investissements records dans l'infrastructure énergétique pour bâtir une économie plus autosuffisante, protège la main-d'œuvre dans les domaines de l'ingénierie, des sciences, de la construction et d'autres métiers spécialisés en soutenant la croissance économique, et offre des perspectives d'emploi dans un contexte d'incertitude économique.

En raison de la demande croissante, la province prend également des mesures accordant la priorité aux investissements dans le secteur de l'électricité qui appuient ses intérêts économiques, notamment les projets qui créent des emplois de haute qualité, facilitent l'hébergement local de données et renforcent la position de l'Ontario dans l'économie numérique. Ce plan qui protège avant tout les intérêts du Canada privilégiera l'approbation de centres de données offrant des avantages mesurables tant aux collectivités locales que sur le plan de la compétitivité à long terme de la province. Le plan prévoit notamment des emplois bien rémunérés pour la population de l'Ontario, la protection du stockage local de données et la création d'une économie plus forte et plus concurrentielle.

Positionner l'Ontario comme un chef de file mondial dans le domaine de l'énergie nucléaire

L'Ontario promeut l'expansion nucléaire et met à profit son avantage dans ce secteur pour élargir les possibilités à l'échelle nationale et mondiale. Dans le cadre de l'ambitieux plan de l'Ontario pour développer la production d'énergie nucléaire, le gouvernement poursuit la planification préliminaire de nouveaux projets à grande échelle, tant à la centrale nucléaire de Bruce, dans le comté du même nom, que sur le site Wesleyville d'Ontario Power Generation (OPG), à Port Hope. L'Ontario montre notamment la voie au G7 en construisant le premier des quatre PRM à l'actuelle centrale nucléaire de Darlington; il étudie par ailleurs le plan d'OPG visant à entreprendre les prochaines étapes pour remettre à neuf quatre unités à la centrale nucléaire de Pickering, et soutient la mise à niveau des unités aux centrales nucléaires de Darlington et de Bruce.

Ensemble, ces projets devraient procurer des avantages économiques et soutenir la création d'emplois.

- Selon le Conference Board du Canada, le projet nucléaire à Port Hope pourrait accroître de 235 milliards de dollars le produit intérieur brut (PIB) de l'Ontario, sur une durée de vie estimée à 95 ans, et soutenir 10 500 emplois dans l'ensemble de la province, dont 1 700 nouveaux emplois bien rémunérés à Port Hope même.

- Le premier des quatre PRM à la centrale nucléaire de Darlington produira suffisamment d'électricité fiable, abordable et propre pour alimenter l'équivalent de 300 000 foyers. La construction des quatre unités créera jusqu'à 18 000 emplois au Canada et injectera en moyenne 500 millions de dollars par an dans l'économie de l'Ontario. La construction, l'exploitation et l'entretien des quatre unités viendront ajouter 38,5 milliards de dollars au PIB du Canada au cours des 65 prochaines années.
- Le Conference Board du Canada prévoit que, dans l'ensemble, le projet de remise à neuf de Pickering créerait annuellement 11 000 emplois tout en augmentant le PIB de l'Ontario de 19,4 milliards de dollars sur 11 ans.

Dans l'ensemble, on estime que le plan de remise à neuf et de développement nucléaire de l'Ontario devrait contribuer à hauteur de 160 milliards de dollars au PIB du Canada pendant la phase de construction et de 630 milliards de dollars pendant la phase d'exploitation, ce qui devrait générer la création de près de 80 000 emplois durant la construction et de 64 000 autres durant les activités d'exploitation.

Tirer parti de l'hydrogène pour favoriser l'emploi, la croissance et la sécurité énergétique

En mars 2025, l'Ontario a annoncé un nouveau cycle du Fonds pour l'innovation relative à l'hydrogène grâce à un investissement de 30 millions de dollars ayant pour objet de soutenir l'intégration d'hydrogène à faible émission de carbone au réseau électrique, ainsi que d'élargir l'utilisation de l'hydrogène, notamment dans les transports et l'industrie lourde. L'Ontario a demandé à la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE) de formuler des recommandations relativement à un projet pilote de tarif interruptible pour l'hydrogène qui pourrait offrir aux producteurs d'hydrogène des tarifs d'électricité réduits en échange d'une réduction de leur consommation pendant les périodes de pointe. La province examine en outre des options pour réglementer les pipelines d'hydrogène.

Accélérer l'extension du réseau de transport d'électricité

L'Ontario réalise l'un des plus grands projets d'extension du réseau de transport d'électricité de son histoire moderne. Le projet englobe notamment la construction de deux nouvelles lignes de transport d'électricité entre Bowmanville et la région du Grand Toronto (RGT), ainsi qu'entre Windsor et Lakeshore. La province met également à niveau deux grandes lignes, l'une entre Orangeville et Barrie, l'autre entre Manby et Riverside Junction, à Toronto.

En septembre 2025, le gouvernement de l'Ontario a procédé à la première pelletée de terre pour la construction de la ligne de transport d'électricité St. Clair, une nouvelle ligne de 64 kilomètres qui reliera le comté de Lambton et la municipalité de Chatham-Kent. Le projet permettra en outre d'agrandir le poste de sectionnement de Chatham et le poste de transformation de Lambton, ainsi que de faire passer le poste de transformation de Wallaceburg à 230 kilovolts (kV) d'ici 2028.

Le gouvernement de l'Ontario collabore aussi avec la ville de Toronto dans le but d'amener une troisième ligne de transport d'électricité au centre-ville pour répondre à sa demande en électricité, laquelle devrait plus ou moins doubler d'ici 2050.

Les autres projets sont les suivants :

- **Ligne de transport d'électricité entre Chatham et Lakeshore** : Une nouvelle ligne à 230 kV reliant le poste de sectionnement de Chatham (Chatham) au poste de transformation (PT) Lakeshore (Lakeshore) achevée en janvier 2025, soit un an plus tôt que prévu.
- **Phase 1 du projet Longwood-Lakeshore** : Une nouvelle ligne à 500 kV reliant le PT Longwood (Strathroy-Caradoc) au PT Lakeshore (Lakeshore), qui devrait être mise en service en 2030.
- **Phase 2 du projet Longwood-Lakeshore** : Possibilité d'une seconde ligne à 500 kV reliant le PT Longwood (Strathroy-Caradoc) au PT Lakeshore (Lakeshore), qui fait l'objet d'une phase préliminaire de développement.
- **Ligne de transport d'électricité entre Wawa et Porcupine** : Une nouvelle ligne de transport à 230 kV conforme aux normes d'une ligne à 500 kV est en cours de construction entre le PT Wawa (sud de Wawa) et le PT Porcupine (Timmins) et devrait être mise en service d'ici 2030.
- **Projet North Shore Link** : Une nouvelle ligne à 230 kV reliant le PT Mississagi (Sault Ste. Marie) au PT Third Line (à l'ouest de Sudbury), qui devrait être mise en service d'ici 2029.
- **Ligne de transport d'électricité Northeast** : Une nouvelle ligne à 500 kV reliant le PT Mississagi (à l'ouest de Sudbury) au PT Hanmer (région du Grand Sudbury), qui devrait être mise en service d'ici 2029.
- **Ligne de transport d'électricité entre Durham et Kawartha** : Une nouvelle ligne à 230 kV reliant le PT Dobbin (Peterborough) au PT Clarington (Oshawa), qui devrait être mise en service d'ici 2029.

Consolider l'avenir nucléaire de la province : L'Ontario demande au gouvernement fédéral d'agir

Le gouvernement fédéral peut prendre des mesures supplémentaires pour soutenir les investissements que l'Ontario réalise en matière d'énergie. L'Ontario a demandé au gouvernement fédéral de mettre en œuvre et de bonifier tous les crédits d'impôt à l'investissement (CII) dans l'économie propre qui sont en cours. Ces mesures incitatives donneraient l'occasion à l'Ontario de développer son infrastructure énergétique et d'électrification.

Créer des zones économiques spéciales pour les projets d'importance stratégique

Dans le cadre du plan du gouvernement pour protéger l'Ontario et bâtir une économie plus résiliente et autosuffisante, le gouvernement propose de créer des zones économiques spéciales qui contribueraient à instaurer un environnement prévisible et stable, favorable à l'investissement et à la croissance. L'Ontario a promulgué la *Loi de 2025 sur les zones économiques spéciales* afin de promouvoir les investissements créateurs d'emplois en permettant d'accélérer l'approbation de projets qui revêtent une importance critique pour l'économie et la sécurité de la province. On aiderait ainsi ces projets à démarrer et à progresser plus rapidement, tout en s'assurant que des mesures de protection et des normes rigoureuses en matière de protection de l'environnement sont en place, et que l'obligation pour la province de consulter les communautés autochtones, le cas échéant, est respectée.

En octobre 2025, le gouvernement a proposé un projet de règlement établissant des critères pour la désignation des zones économiques spéciales, des projets et des promoteurs de confiance. Dans le cadre des consultations sur le projet de règlement, l'Ontario a entrepris dans plus de 130 communautés autochtones des activités de sensibilisation portant sur l'élaboration d'un nouveau cadre réglementaire. Le projet de règlement est soumis à la consultation publique jusqu'au 16 novembre 2025, l'objectif étant d'établir la version finale du règlement proposé et des critères d'ici la fin de l'année. Le gouvernement poursuivra les consultations auprès des communautés autochtones de l'Ontario afin de soutenir et de faire progresser la réconciliation économique au moyen du développement et continuera de recevoir et de tenir compte des commentaires sur le règlement proposé.

Exploiter les vastes ressources en minéraux critiques de l'Ontario

L'Ontario est l'une des régions les plus riches en minéraux au monde, et l'un des 10 principaux territoires d'exploration minière. Les minéraux critiques, comme le nickel, le cuivre, le lithium, le cobalt, le graphite et les terres rares, sont au cœur des technologies modernes. La croissance de la demande vient accentuer les besoins mondiaux en minéraux critiques dans les industries stratégiques, notamment celles de la défense, de l'aéronautique, de l'automobile et de l'énergie. L'ensemble du secteur minier de l'Ontario contribue au PIB de la province à hauteur d'environ 14,4 milliards de dollars par année et soutient quelque 74 000 emplois directs et indirects bien rémunérés.

En mars 2022, le gouvernement a dévoilé la Stratégie relative aux minéraux critiques afin de soutenir l'exploration et l'exploitation minières dans le but d'attirer de nouveaux investissements et de créer des emplois et des possibilités de développement économique pour les partenaires autochtones. La stratégie permet à l'Ontario de s'affirmer comme chef de file mondial pour ce qui est de l'approvisionnement responsable en minéraux critiques, ainsi que de mieux arrimer les chaînes d'approvisionnement entre, d'une part, les industries, les ressources et la main-d'œuvre dans le Nord de l'Ontario et, d'autre part, le secteur de la fabrication dans le Sud de la province. Ces mesures permettront à l'Ontario d'exploiter le potentiel économique de ses ressources minérales et de répondre à la demande internationale en se présentant comme un fournisseur et un partenaire commercial fiable.

Simplifier la délivrance de permis d'exploitation minière : Un projet, un examen

Les formalités administratives et les processus redondants ont fait obstacle aux grands projets d'infrastructure, d'exploitation minière et de mise en valeur des ressources dans la province. À l'heure actuelle, le processus d'approbation relatif à l'exploration avancée ou à un grand projet minier fait l'objet d'examens distincts effectués par différents ministères provinciaux. Le processus de délivrance de permis et d'autorisation pour les projets miniers nécessite également de multiples approbations, notamment l'intervention de différents ordres de gouvernement, ce qui donne souvent lieu à un processus lent et compliqué; l'ouverture d'une mine en Ontario pourrait ainsi prendre jusqu'à 15 ans. Ces délais freinent l'investissement, la création d'emplois et l'accès aux minéraux critiques et stratégiques, et ce, surtout dans les régions à fort potentiel, comme le Cercle de feu.

En octobre 2025, le gouvernement a mis en œuvre le cadre fondé sur le principe « un projet, un examen », lequel est destiné aux projets d'exploration avancée et d'exploitation minière. Les sociétés minières peuvent ainsi demander que ces projets soient désignés en vertu du cadre. Le cadre simplifiera les approbations gouvernementales en un processus unique, coordonné par une équipe spécialisée, qui réduira les délais d'examen du gouvernement d'au moins 50 % et maintiendra des normes environnementales rigoureuses, de même que l'obligation de l'Ontario de consulter les communautés autochtones.

En simplifiant son processus de délivrance de permis, l'Ontario offre la certitude et la prévisibilité nécessaires pour ouvrir de nouvelles mines plus rapidement et consolide ainsi sa position parmi les destinations de premier choix pour l'investissement minier. Il sera donc plus facile pour les entreprises de planifier, de procéder à des embauches et de réaliser des projets dans les collectivités du Nord, ce qui signifie davantage d'emplois bien rémunérés partout dans la province, des chaînes d'approvisionnement locales plus solides et une activité économique accrue dans l'ensemble.

Mettre à profit le potentiel économique du Cercle de feu

Riche en minéraux, dont le nickel, le cuivre, les éléments du groupe platine et la chromite, le Cercle de feu qui s'étend sur environ 8 000 kilomètres carrés constitue l'un des gisements miniers les plus prometteurs au monde. Dans le cadre du plan visant à exploiter les possibilités et le potentiel économique de cette région, en partenariat avec les Premières Nations, le gouvernement continue de soutenir le développement d'infrastructures clés, y compris un accès routier fiable en toutes saisons et des raccordements avec les routes provinciales.

L'Ontario recèle un immense potentiel en minéraux critiques. Ceux qui sont enfouis dans le Cercle de feu pourraient à eux seuls entraîner la création de plus de 70 000 emplois dans les industries d'un bout à l'autre de la province et générer, sur 30 ans, un rendement brut d'environ 22 milliards de dollars pour l'économie ontarienne, ce qui permettrait de financer des écoles, des hôpitaux et des services publics.

En septembre 2025, l'Ontario a annoncé un investissement de 61,8 millions de dollars dans le projet de réfection de la rue Main à Geraldton, infrastructure routière essentielle à Greenstone, qui sera la porte d'entrée du Cercle de feu. Le projet permettra de mieux relier la route 11, à l'extrême sud, à la route 584, au nord, et l'autoroute Transcanadienne.

Le projet de réfection de la rue Main fait partie de la stratégie du gouvernement visant à libérer le potentiel économique de la région du Cercle de feu, tout en veillant à ce que les communautés des Premières Nations et du Nord bénéficient de l'exploitation des minéraux critiques grâce à des partenariats qui ouvriront la voie à des possibilités économiques pour des générations à venir.

L'amélioration de l'accès routier entre les collectivités du Nord et le réseau routier provincial aidera également la population à accéder aux biens et aux services, notamment à l'éducation, aux soins de santé et au logement, et jettera les bases d'une croissance future dans la région. L'Ontario consulte les communautés autochtones susceptibles d'être touchées par ce projet et continuera de travailler en partenariat avec les communautés des Premières Nations du Nord de l'Ontario afin de soutenir et de promouvoir un développement économique conforme à la Stratégie ontarienne relative aux minéraux critiques.

En partenariat avec les Premières Nations, le gouvernement fait avancer les projets de routes toutes saisons, une étape essentielle en vue d'exploiter les possibilités et les avantages de la région du Cercle de feu. Une fois achevées, ces routes faciliteront l'accès aux biens et aux services susmentionnés et permettront de transporter les ressources en minéraux critiques de la région vers les pôles manufacturiers du Sud de l'Ontario.

Appel au gouvernement fédéral pour soutenir le développement du Cercle de feu

L'Ontario exhorte le gouvernement fédéral à mettre fin immédiatement à son évaluation, redondante, des répercussions régionales dans le Cercle de feu afin de simplifier les processus et d'éliminer les chevauchements. En outre, l'Ontario invite le gouvernement fédéral à égaler ou à dépasser les 1 milliard de dollars qu'il a engagés pour bâtir les infrastructures nécessaires au développement du Cercle de feu. Il le presse aussi de collaborer en vue d'établir un cadre d'exploitation et de traitement des minéraux, ainsi que d'accorder la priorité aux projets dans la province.

Soutenir une chaîne d'approvisionnement en minéraux critiques extraits en Ontario

Le gouvernement s'emploie également à attirer des investissements historiques pour veiller à ce que les minéraux extraits en Ontario soient traités en Ontario par de la main-d'œuvre ontarienne, et non pas expédiés ailleurs. En mai 2025, l'Ontario a annoncé un investissement de 500 millions de dollars afin de créer le Fonds pour le traitement des minéraux critiques (FTMC) visant à appuyer des projets qui accélèrent la capacité de la province à traiter les minéraux critiques. Une fois mis en place, le fonds permettra de consolider les installations actuelles de traitement des minéraux de l'Ontario et soutiendra la construction de nouvelles installations de traitement dans la province.

Le FTMC aidera l'Ontario à répondre à la demande internationale en minéraux critiques à titre de partenaire commercial stable et fiable. Le traitement des minéraux critiques extraits en Ontario contribuera également à protéger les emplois locaux dans des secteurs manufacturiers clés, tels que l'industrie automobile, car il permettra d'expédier les ressources du Nord de l'Ontario aux installations de production de pointe dans le Sud de la province.



Soutenir la chaîne d'approvisionnement de la province pour le traitement des minéraux critiques

L'Ontario possède d'importants gisements de lithium, un minéral stratégique pour le marché mondial des batteries destinées aux véhicules électriques (VE). En mars 2025, le gouvernement a accueilli favorablement le projet de Frontier Lithium Inc. d'investissement de centaines de millions de dollars dans la construction d'une raffinerie de lithium, la première en son genre, à Thunder Bay. Cette raffinerie entraînerait la création de centaines d'emplois à temps plein ainsi que l'émergence d'une chaîne ontarienne d'approvisionnement de bout en bout pour les minéraux critiques, et viendrait soutenir l'extraction et l'affinage des minéraux critiques en Ontario, par de la main-d'œuvre ontarienne.

Frontier Lithium poursuit la conception du projet tout en collaborant avec les gouvernements provincial et fédéral à la conclusion d'un accord qui, sous réserve des conditions finales, lui permettrait d'entreprendre le développement et l'exploitation d'une usine de conversion de produits chimiques à base de lithium à Thunder Bay. L'usine ferait partie du projet PAK Lithium de Frontier Lithium, qui se veut la première initiative entièrement intégrée de mise en valeur du lithium au Canada.

Continuer à investir dans les petites sociétés minières de l'Ontario et dans l'exploration

Pour que le secteur minier et la chaîne d'approvisionnement ontarienne en minéraux critiques soient plus autonomes, il est nécessaire de découvrir de nouveaux gisements minéraux. Souvent à haut risque, les explorations préliminaires ont de faibles chances de succès; en effet, environ 1 projet d'exploration sur 1 000 seulement aboutit à l'exploitation d'une mine. En raison de cette incertitude, combinée à la nécessité de mener des activités dans des régions éloignées et sur un terrain exigeant, il est difficile pour les entreprises d'obtenir les investissements indispensables pour faire avancer leurs projets.

Le Programme ontarien d'aide aux petites sociétés d'exploration minière (POAPSEM) aide ces petites entreprises à trouver les mines de l'avenir en couvrant les dépenses admissibles engagées pour l'exploration et la mise en valeur de minéraux. En juillet 2025, le gouvernement a annoncé un investissement maximal de 10 millions de dollars destiné au POAPSEM en 2025, afin de soutenir les activités d'exploration minière préliminaire. L'investissement comprenait l'ajout de deux particularités au programme : un nouveau volet Prospecteurs dédié à l'exploration, et un financement accru par l'entremise du Fonds pour la participation des Autochtones afin de favoriser les possibilités d'emploi et d'affaires pour les Autochtones.

Cet investissement vient s'ajouter aux 35 millions de dollars déjà annoncés, ce qui comprenait 23 millions de dollars pour l'exploration de tous types de minéraux et 12 millions de dollars dédiés à la découverte et à la mise en valeur de minéraux critiques afin de contribuer à la mise en place d'une chaîne d'approvisionnement intégrée pour les nouvelles technologies. Le plus récent cycle de financement entrepris dans le cadre du POAPSEM permet d'aider 80 petites sociétés minières à financer des projets d'exploration préliminaire, dont 68 sont axés sur les minéraux critiques.

Soutenir l'innovation dans la chaîne d'approvisionnement en minéraux critiques

Le gouvernement a lancé, en novembre 2022, le Fonds pour l'innovation relative aux minéraux critiques (FIMC), lequel s'inscrit dans la Stratégie relative aux minéraux critiques. Le FIMC soutient des projets portant sur la recherche, le développement et la commercialisation de technologies, de techniques, de solutions et de procédés novateurs axés sur les minéraux critiques.

En juillet 2025, le gouvernement a annoncé qu'il affectera 7 millions de dollars supplémentaires au FIMC pour lancer une nouvelle ronde de demandes ayant pour objectif de stimuler davantage les investissements dans l'exploration des minéraux critiques, la mise en valeur, la production et le traitement des minéraux critiques extraits dans la province. Cet investissement s'ajoute aux 20 millions de dollars injectés par l'entremise du FIMC depuis son lancement, lequel soutient plus de 29 projets ontariens. Le financement appuie les efforts du gouvernement visant à libérer le potentiel économique des minéraux critiques, contribue à créer des chaînes d'approvisionnement plus sûres et réduit la dépendance aux sources étrangères de minéraux critiques dans un contexte d'incertitude économique découlant des tarifs douaniers américains.

Renforcer les partenariats autochtones

Programme de financement pour les initiatives autochtones

Dans le cadre de l'engagement de l'Ontario de renforcer les partenariats avec les Autochtones, de favoriser la croissance économique et de soutenir la participation des Autochtones à de plus nombreux secteurs, la responsabilité du Programme de financement pour les initiatives autochtones (PFIA) est passée de l'Office ontarien de financement (OOF) au Fonds ontarien pour la construction doté d'une enveloppe de financement bonifiée de 3 milliards de dollars en garanties de prêt.

En juillet 2025, la Première Nation Caldwell a annoncé son investissement en capital dans la ligne de transport d'électricité Chatham-Lakeshore. Cet investissement, soutenu par une garantie de prêt du PFIA, illustre l'incidence que le programme continue d'avoir sur l'autonomie financière des Autochtones, les partenariats pour l'infrastructure et l'engagement de l'Ontario envers la réconciliation et l'inclusion dans l'économie.

Au cours des prochains mois, le Fonds ontarien pour la construction entamera des consultations auprès de communautés et d'organisations des Premières Nations, métisses et inuit, ainsi qu'aujourd'hui d'experts en financement d'infrastructure, pour discuter de l'élargissement du PFIA à d'autres secteurs prioritaires, notamment l'électricité, les minéraux critiques, le développement des ressources et les éléments d'infrastructure connexes. Ces engagements éclaireront la conception des paramètres et des outils d'investissement du programme amélioré, ouvrant la voie à d'autres moyens de favoriser la prise en charge de projets d'infrastructure par les Autochtones.

Augmenter le budget du Programme de soutien énergétique pour les Autochtones

Comme il l'a annoncé en août 2025, le gouvernement de l'Ontario augmente de 10 millions de dollars le budget du Programme de soutien énergétique pour les Autochtones, portant ainsi à 25 millions de dollars l'investissement annuel total que la province y consacre. Cette année, le Programme comprend un nouveau volet de financement qui pourrait atteindre 500 000 \$ pour aider les communautés autochtones dépendantes du diesel à construire des infrastructures de transport et de production d'électricité. Les projets du Programme de soutien énergétique pour les Autochtones créent des emplois bien rémunérés, attirent des investissements, favorisent la croissance économique et permettent aux communautés autochtones d'obtenir le soutien nécessaire pour être des chefs de file dans le secteur de l'électricité.

Rendre l'Ontario plus concurrentiel que jamais

Le gouvernement poursuit ses efforts pour libérer l'immense potentiel économique de la province. À cette fin, il œuvre pour rendre l'Ontario plus concurrentiel que jamais auparavant comme endroit où investir, faire des affaires et créer des emplois.

Protéger et renforcer l'Ontario en réduisant les formalités administratives

Depuis 2018, l'Ontario a adopté plus de 650 mesures pour réduire les charges administratives, ce qui a permis aux particuliers, aux entreprises, aux organisations à but non lucratif et au secteur parapublic d'épargner plus de 1,2 milliard de dollars sur les coûts de conformité annualisés, et donné lieu à des économies de temps se chiffrant annuellement à 1,8 million d'heures.

Dans le cadre de ces mesures, le gouvernement a déposé, en juin 2025, la *Loi de 2025 pour protéger l'Ontario en réduisant les formalités administratives*. Les dispositions législatives constituent un élément clé du train de mesures du printemps 2025 visant à réduire les formalités administratives, qui comprend plus de 50 nouveaux changements destinés à améliorer les services, à garder les coûts bas et à protéger l'économie de l'Ontario. Dans l'ensemble, ces dernières modifications au train de mesures du printemps 2025 devraient permettre aux entreprises et aux particuliers ontariens d'économiser, chaque année, 5,8 millions de dollars et au-delà de 256 000 heures.

En octobre 2025, le gouvernement a, en outre, déposé la *Loi de 2025 visant à bâtir une économie plus concurrentielle*, et des mesures connexes. Si elles sont adoptées, la Loi et ces mesures viendraient appuyer le plan du gouvernement pour protéger l'Ontario en instaurant des conditions favorables à la stabilité, à la résilience et à la prospérité à long terme, tout en soutenant les entreprises, les travailleuses et travailleurs et les collectivités.

La Loi et les mesures connexes englobent 11 initiatives pour améliorer la mobilité de la main-d'œuvre et simplifier les processus du gouvernement en matière de délivrance de permis et d'approbations, par exemple :

- Soutien à la croissance économique en passant en revue, d'ici 2028, tous les permis axés sur le développement économique délivrés par le gouvernement de l'Ontario dans l'intention d'en éliminer ou d'en transformer 35 % ou plus afin de positionner la province comme chef de file du G7 en matière d'investissement, et ce, tout en maintenant de solides mesures de protection de la santé, de la sécurité et de l'environnement.
- Mise en place d'un système centralisé de délivrance de permis numériques qui simplifie la façon de présenter une demande de permis et d'en faire le suivi, réduisant ainsi les délais d'approbation, améliorant la transparence et offrant la certitude nécessaire pour investir et faire avancer les projets.
- Mobilité de la main-d'œuvre facilitée dans tout le Canada en élargissant les dispositions «de plein droit» pour les travailleuses et travailleurs canadiens titulaires d'un permis et de titres de compétence dans d'autres provinces et territoires, en particulier la main-d'œuvre du secteur de la santé, et reconnaissance automatique des titres de compétence des médecins et des infirmières du reste du Canada.

Si elles sont adoptées, la *Loi de 2025 pour protéger l'Ontario en réduisant les formalités administratives* et la *Loi de 2025 visant à bâtir une économie plus concurrentielle* serviront l'objectif de la province, qui est de faire de l'Ontario l'endroit le plus concurrentiel du G7 où investir, créer des emplois et brasser des affaires.

Améliorer la compétitivité en diminuant les coûts pour les entreprises

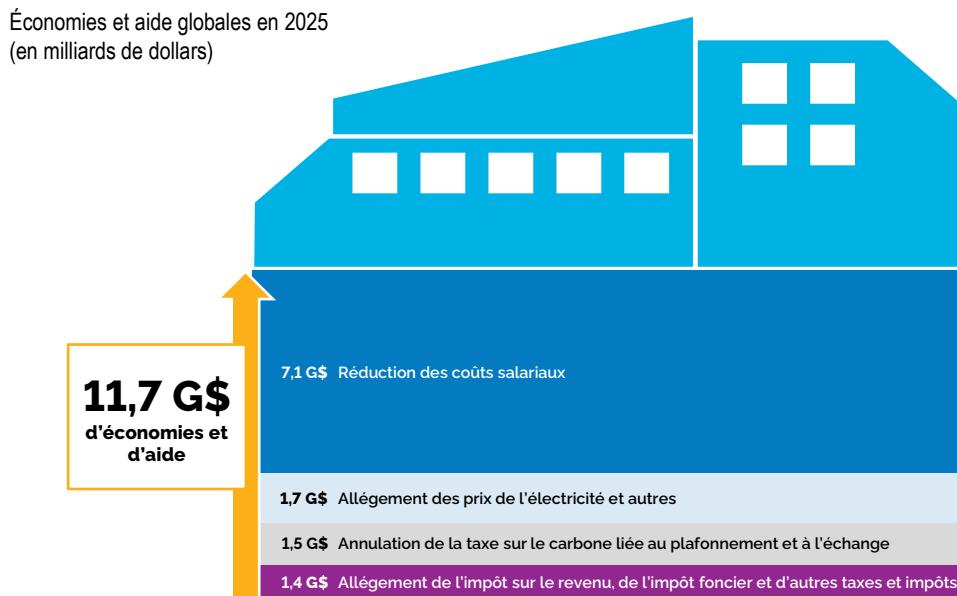
Le gouvernement a pris d'importantes mesures pour réduire les coûts des entreprises et ainsi les aider à mieux affronter la concurrence. Grâce aux initiatives phares lancées depuis 2018, le gouvernement apporterait aux entreprises de l'Ontario des économies et une aide estimées à 11,7 milliards de dollars en 2025, dont 5,6 milliards de dollars iraient aux petites entreprises. Quelques exemples de ces mesures :

- Instauration du crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario, y compris une proposition visant sa bonification et son élargissement temporaires, de façon à soutenir les investissements dans la fabrication ou la transformation dans la province.
- Baisse de 5,7 cents le litre de la taxe sur l'essence et de 5,3 cents le litre de la taxe sur les carburants pour aider les entreprises de l'Ontario à réduire leurs frais d'essence et de carburant.
- Soutien à la réduction du taux de prime de la WSIB qui atteint son plus bas niveau en 50 ans. En outre, la WSIB a annoncé, pour 2025, des remises ponctuelles d'une valeur totale de 4 milliards de dollars provenant des fonds excédentaires.
- Mesure faisant passer de 490 000 \$ à 1 000 000 \$ l'exonération de l'impôt-santé des employeurs. Celle-ci soutient les entreprises en réduisant l'impôt pour les employeurs admissibles du secteur privé.
- Annulation de la taxe sur le carbone liée au plafonnement et à l'échange pour éliminer ses répercussions sur les coûts des produits, tels que l'essence, le carburant diesel et le gaz naturel.

Chapitre 1 : Un plan pour protéger l'Ontario

- Baisse des taux élevés de l'impôt scolaire applicable aux entreprises en 2021 avec, pour résultat, des économies annuelles de 450 millions de dollars pour plus de 200 000 employeurs, ou 95 % de tous les biens commerciaux en Ontario.
- Taux de l'impôt sur le revenu des sociétés applicable aux petites entreprises ramené à 3,2 %, avec élargissement de l'accès à ce taux préférentiel, pour aider les petites entreprises à être concurrentielles et prospères grâce à une baisse de leurs coûts.
- Instauration du crédit d'impôt pour l'investissement dans le développement régional afin de soutenir les entreprises qui investissent et élargissent leurs activités dans les régions de l'Ontario où la croissance de l'emploi est faible.
- Mise en œuvre, en janvier 2021, du Plan exhaustif relatif à l'électricité, qui réduit les coûts de l'électricité d'environ 11 à 14 % en moyenne en 2025 pour les clients industriels et commerciaux de taille moyenne et de grande taille, respectivement.
- Période de grâce de six mois pour le paiement des pénalités et des intérêts applicables à certains impôts et taxes administrés par la province.

Graphique 1.1 Soutenir les entreprises ontariennes



Nota : La réduction des coûts salariaux comprend : le soutien aux réductions des primes de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (WSIB) ainsi que deux remises ponctuelles provenant des fonds excédentaires; la hausse de l'exonération de l'impôt-santé des employeurs, qui passe à 1 million de dollars à compter de 2020; et la modification du salaire minimum. L'allégement des prix de l'électricité et d'autres prix comprend : la réduction des prix de l'électricité par le biais du Plan exhaustif relatif à l'électricité; la réduction des prix de gros de la Régie des alcools de l'Ontario (LCBO) pour les titulaires de permis de vente d'alcool, les dépanneurs titulaires de permis et les comptoirs express admissibles de la LCBO jusqu'au 31 décembre 2025; et les économies directes réalisées par les entreprises grâce, d'une part, à la prolongation de la réduction de 5,7 cents le litre de la taxe sur l'essence et de la réduction de 5,3 cents le litre de la taxe sur les carburants jusqu'au 30 juin 2025 et, d'autre part, à la pérennisation de ces mesures le 1^{er} juillet 2025. L'allégement de l'impôt sur le revenu, de l'impôt foncier et d'autres taxes comprend : la réduction du taux d'imposition des petites entreprises de l'Ontario à 3,2 % et l'élargissement de l'accès à ce taux préférentiel; l'instauration du crédit d'impôt pour l'investissement dans le développement régional; l'instauration, la bonification et l'élargissement du crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario; la réduction des taux élevés de l'impôt scolaire applicable aux entreprises; la décision de ne pas faire pendant à la hausse de l'impôt fédéral sur les revenus de placement passifs de certaines petites entreprises; et une période d'exonération des intérêts et des pénalités de six mois pour certains impôts et taxes administrés par la province. Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Plan d'action fiscal de l'Ontario

Le gouvernement concrétise son plan visant à protéger les travailleuses et travailleurs, les entreprises et les collectivités de l'Ontario contre les tarifs douaniers américains et l'incertitude économique qu'ils suscitent. Dans le cadre de ses efforts, il élaborera un plan d'action fiscal pluriannuel afin de faire de l'Ontario le territoire le plus concurrentiel du Canada.

Le plan d'action fiscal de l'Ontario fera fond sur les mesures prises par le gouvernement depuis 2018 pour abaisser les coûts pour les entreprises, les familles et les particuliers. Il intégrera les recommandations issues de l'examen exhaustif du régime fiscal de la province réalisé par le gouvernement au cours des deux dernières années.

Le plan d'action fiscal de l'Ontario aura pour objectif d'actualiser l'impôt des particuliers et des sociétés de la province afin de stimuler et d'attirer davantage d'investissements dans les entreprises, d'améliorer la compétitivité de l'Ontario au sein du G7 et d'abaisser les coûts ou d'alléger le fardeau des particuliers et des familles dans les années et les décennies à venir.

La province invite aussi le gouvernement fédéral à apporter sa contribution pour améliorer la compétitivité du Canada, bâtir une économie plus résiliente et plus autosuffisante, accroître la productivité et abaisser les coûts pour les particuliers et les entreprises du Canada.

Le budget de l'Ontario de 2026 fera le point sur le plan d'action fiscal.

Préparer l'industrie de la défense de l'Ontario à croître

Le gouvernement fédéral, qui entend respecter l'engagement pris par le Canada envers l'OTAN, se prépare à augmenter ses dépenses dans le secteur de la défense pour les faire passer à 5 % du PIB annuel d'ici 2035. Dans ce contexte, l'Ontario encourage le gouvernement fédéral à réaliser dans la province des investissements en capital supplémentaires qui seraient liés à ce secteur. Les investissements fédéraux peuvent tirer parti du bassin de main-d'œuvre compétente et des avantages comparatifs de l'Ontario dans les secteurs clés de la défense pour atteindre les objectifs en matière de sécurité nationale. Le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à épauler les entreprises, nouvelles et existantes, qui sont en mesure de répondre aux besoins d'approvisionnement fédéraux liés à la défense nationale.

Le gouvernement de l'Ontario tirera parti des mesures récentes visant à soutenir la défense nationale et explorera d'autres moyens d'aider les industries provinciales qui cherchent à produire et à fournir des biens et des technologies élaborés en Ontario au secteur de la défense et à élargir les possibilités d'exportation. Il s'agit notamment d'élargir et de bonifier le crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario tel que prévu dans le budget de 2025 en vue de soutenir les fabricants, dont ceux exerçant leurs activités dans les industries axées sur la défense.

En outre, l'Ontario examine la possibilité d'élaborer de nouvelles mesures de soutien, y compris des incitatifs fiscaux, pour encourager l'industrie à investir davantage dans les technologies critiques qui sous-tendent la défense moderne et la résilience, ce qui pourrait inclure l'intelligence artificielle, la cybersécurité, les systèmes autonomes et la détection de pointe. Non seulement ces technologies sont-elles essentielles à la sécurité nationale, mais elles génèrent également des emplois de qualité et constituent un moteur de croissance économique à long terme.

L'Ontario mettra aussi à contribution le gouvernement fédéral pour soutenir les secteurs essentiels à la défense. Il s'agit notamment d'objectifs plus larges en matière de sécurité nationale, tels que la production et le transport d'énergie, la cybersécurité, ainsi que d'investissements dans des infrastructures commerciales résilientes. Le gouvernement cherchera également des occasions d'améliorer le climat d'investissement dans la province en renforçant, par exemple, les chaînes d'approvisionnement et en adoptant des modèles d'approvisionnement novateurs et souples qui privilégient les équipements fabriqués en Ontario, ainsi que ses matières premières.

Améliorer la compétitivité de l'industrie ontarienne de la construction navale

La province investit 215 millions de dollars pour soutenir l'industrie de la construction navale, ainsi que le secteur maritime en général, en commençant par la mise en œuvre du Programme ontarien de subventions pour la construction navale (POSCN), assorti d'une enveloppe de 15 millions de dollars. Le POSCN a accepté des demandes de financement pour des projets qui appuient la formation professionnelle, l'amélioration des infrastructures et l'achat de machines et d'équipements afin de préparer le secteur de la construction navale pour l'avenir.

Ces investissements favoriseront la compétitivité et le développement économiques de l'Ontario dans l'ensemble de la province, ce qui est essentiel pour développer le potentiel de l'industrie de la construction navale. Ainsi, l'Ontario sera en mesure d'appuyer la Stratégie nationale de construction navale du Canada et d'épauler les entreprises manufacturières et les travailleuses et travailleurs ontariens aux prises avec les droits de douane imposés par les États-Unis et l'incertitude économique.

Investir dans les technologies de défense nationale par l'entremise de Croissance Ontario

Dans le cadre du budget de l'Ontario de 2025, le gouvernement a annoncé un investissement supplémentaire de 90 millions de dollars en capital-risque par l'entremise de Croissance Ontario. L'investissement comprend 50 millions de dollars destinés à des fonds de capital-risque ontariens axés sur les technologies qui appuient la défense nationale et les technologies connexes, comme l'intelligence artificielle et la cybersécurité. Cet investissement soutiendra les technologies de nouvelle génération, améliorera la compétitivité de l'Ontario et renforcera la résilience économique face aux droits de douane imposés par les États-Unis.

Attirer des investissements qui soutiennent et créent des emplois dans la fabrication

L'Ontario tire parti des nouvelles possibilités dans le secteur de la fabrication alors que les producteurs mondiaux sont en quête de chaînes d'approvisionnement fiables et d'un accès aux matières premières stratégiques nécessaires pour prospérer dans un environnement concurrentiel. Depuis 2018, l'Ontario a attiré près de 70 milliards de dollars d'investissements dans les industries clés, notamment dans la fabrication, les sciences de la vie et les technologies. Le gouvernement appuie également les fabricants de solutions conçues en Ontario, qui se disputent une part des marchés intérieurs et cherchent des occasions d'étendre leurs activités à l'échelle mondiale.

Continuer de soutenir le secteur de l'automobile

Le secteur de l'automobile ontarien est fortement intégré à l'ensemble du secteur de la fabrication nord-américain. Il est toutefois pénalisé par les tarifs douaniers américains ciblant les importations de véhicules automobiles du Canada et d'autres pays. Par conséquent, le gouvernement maintient ses investissements stratégiques pour aider le secteur à accroître sa compétitivité.

Le budget de l'Ontario de 2025 a affecté 73 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2025-2026, pour maintenir le programme du Réseau ontarien d'innovation pour les véhicules (ROIV). Le ROIV contribue à consolider la position de l'Ontario comme chef de file dans le domaine des technologies automobiles avancées et des solutions de mobilité intelligente en appuyant les sites de développement technologique régionaux, les partenariats de recherche-développement et les projets incubateurs pour les petites et moyennes entreprises (PME) des secteurs de l'automobile et de la mobilité. À ce jour, le programme a soutenu plus de 700 PME ontariennes, créé ou préservé au-delà de 7 000 emplois et mobilisé plus de 900 millions de dollars d'investissements de la part du secteur privé.

Le budget a également annoncé que l'Ontario s'est engagé à verser 12 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2025-2026, afin de poursuivre le Programme de modernisation pour le secteur automobile de l'Ontario (PMSA-O). Cet investissement supplémentaire aidera les fournisseurs de pièces de véhicules automobiles et les PME de l'Ontario à mettre à niveau le matériel désuet et à adopter de nouveaux outils et technologies leur permettant de favoriser l'innovation dans leurs gammes de produits et de continuer à moderniser leurs processus, ce qui contribuera à améliorer leur compétitivité et leur résilience. Depuis sa création en 2019, le PMSA-O a soutenu 215 projets, généré au-delà de 1 000 emplois, préservé près de 16 000 emplois, et mobilisé plus de 59 millions de dollars d'investissements de la part du secteur privé.

Le gouvernement maintient ses contributions financières au développement de l'industrie des véhicules électriques et des batteries en Ontario. Depuis 2020, l'Ontario a attiré des dizaines de milliards de dollars de nouveaux investissements qui permettront de soutenir et créer des milliers d'emplois. Par exemple, NextStar a investi 5 milliards de dollars dans une usine de batteries à Windsor qui pourrait créer 2 500 emplois. La construction étant terminée, la production devrait commencer cette année. En outre, les travaux sont en cours pour construire, à St. Thomas, l'usine de cellules de batterie de 7 milliards de dollars de PowerCo; l'entreprise a annoncé le début du processus d'embauche à l'usine, laquelle emploiera jusqu'à 3 000 personnes.

Donner au secteur de la fabrication les moyens de soutenir la concurrence et de prospérer dans l'économie de demain

Le gouvernement fait en sorte d'alimenter le vivier de main-d'œuvre du secteur de la fabrication et d'accroître sa capacité de production. Grâce à des investissements stratégiques, l'Ontario aide les fabricants à se doter d'installations de production de nouvelle génération, à renforcer les chaînes d'approvisionnement intérieures, à tirer parti des technologies qui améliorent la productivité et à constituer la main-d'œuvre de demain.

Accroître le soutien aux fabricants et aux transformateurs de l'Ontario

Le crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario (CIIFO) offre un soutien aux sociétés privées sous contrôle canadien (SPCC) admissibles qui réalisent des investissements admissibles dans les bâtiments, la machinerie et l'équipement utilisés pour la fabrication ou la transformation dans la province. Ce crédit d'impôt aide les entreprises à réduire leurs coûts, à innover et à devenir plus concurrentielles. Dans le cadre du budget de 2025, le gouvernement a proposé d'augmenter temporairement de 10 % à 15 % le taux du CIIFO dont jouissent les SPCC et d'élargir l'accès au crédit – dans une version non remboursable de 15 % – aux sociétés qui ne sont pas des SPCC. Le gouvernement dépose maintenant un projet de loi détaillé permettant la mise en œuvre de la bonification et de l'élargissement proposés du crédit.

En vertu des modifications proposées au CIIFO, les dépenses admissibles des sociétés qui ne sont pas des SPCC seraient similaires aux dépenses admissibles au crédit actuel. Les dépenses admissibles au crédit bonifié et élargi devraient être faites le 15 mai 2025 ou après cette date, et avant 2030.

Le gouvernement propose aussi de modifier les critères d'admissibilité au CIIFO concernant les investissements dans la machinerie et l'équipement étant donné les délais qui peuvent survenir entre l'achat du bien et le moment où il devient disponible.

Grâce aux changements proposés, une société admissible pourrait bénéficier d'un crédit d'impôt maximal de 3 millions de dollars par année. Ce soutien contribuerait à rendre le secteur de la fabrication de l'Ontario plus compétitif et plus résilient, contribuant à protéger et à créer des emplois bien rémunérés dans le contexte des tarifs douaniers américains et de leurs répercussions dans le secteur.

Dans l'ensemble, les modifications proposées au CIIFO permettraient de procurer des allégements fiscaux d'environ 2,7 milliards de dollars de 2023-2024 à 2027-2028.

Voir l'annexe, *Mesures fiscales en détail et autres initiatives législatives*, pour de plus amples renseignements.

Renforcer le secteur de la fabrication de pointe de l'Ontario

Dans un contexte de perturbations commerciales, le gouvernement est déterminé à renforcer la compétitivité de l'Ontario dans le secteur de la fabrication de pointe par l'entremise du volet Innovation et compétitivité dans le secteur de la fabrication de pointe (ICSFP) du Programme pour le développement régional. Le volet ICSFP appuie les fabricants de pointe dans toute la province en fournissant un soutien financier et des outils aux petites et moyennes entreprises, principalement, afin qu'elles puissent investir dans de l'équipement, des technologies et le développement des compétences, et ainsi poursuivre leur croissance. Comme annoncé en 2024, le gouvernement alloue 40 millions de dollars supplémentaires au volet ICSFP pour soutenir les fabricants de pointe et améliorer la compétitivité tout en renforçant les chaînes d'approvisionnement. En septembre 2025, l'Ontario a annoncé que, depuis le lancement du volet ICSFP, en 2022, plus de 45 millions de dollars ont été investis dans 41 entreprises et organismes. Cette initiative a généré des investissements de 500 millions de dollars de la part de l'industrie et permis de créer plus de 1 000 emplois dans diverses collectivités de la province.

Faire progresser la production d'isotopes médicaux en Ontario

En janvier 2025, le gouvernement a salué un investissement de plus de 22 millions de dollars de la part de Kinectrics Inc., un des grands fabricants de l'industrie nucléaire dont le siège social se trouve à Toronto. L'investissement améliorera la capacité de l'entreprise à fabriquer des isotopes médicaux essentiels dans le traitement d'un nombre croissant de cancers, notamment le cancer de la prostate et les tumeurs neuroendocriniennes, ce qui permettra à l'Ontario de diversifier et de stabiliser cette chaîne d'approvisionnement indispensable. Pour soutenir l'investissement de Kinectrics Inc., l'Ontario octroie 1,5 million de dollars dans le cadre du volet Innovation et compétitivité dans le secteur de la fabrication de pointe (ICSFP). Le projet crée des emplois bien rémunérés et renforce la position de l'Ontario en tant que chef de file mondial dans le domaine de l'innovation en médecine nucléaire.

Pour de plus amples renseignements, voir la section Augmenter l'approvisionnement en isotopes médicaux fabriqués en Ontario.

Élargir et diversifier les débouchés commerciaux

Les droits de douane américains entraînent des répercussions sur la prospérité des entreprises ontariennes, sur les chaînes d'approvisionnement profondément intégrées, ainsi que sur la relation que la province entretient de longue date avec son plus proche partenaire commercial. Ce défi, toutefois, offre l'occasion à l'Ontario de diversifier ses activités commerciales et d'atteindre de nouveaux marchés, et ce, tant à l'échelle internationale qu'interprovinciale. Le gouvernement œuvre pour ouvrir la voie au libre-échange au Canada et forger des relations commerciales durables afin d'exploiter ce potentiel.

Ouvrir la voie au libre-échange au Canada

Le commerce avec les autres provinces contribue grandement à l'économie et pourrait soutenir une croissance plus forte; cependant, les obstacles au commerce interprovincial ont freiné la croissance à l'échelle provinciale et nationale. Dans un contexte d'incertitude économique, l'Ontario élimine des obstacles et assume un rôle directeur en pilotant une action immédiate et utile en matière de commerce intérieur.

Le gouvernement appuie les échanges et la mobilité partout au Canada par l'entremise de la *Loi de 2025 pour protéger l'Ontario en favorisant le libre-échange au Canada*. Adoptée en juin 2025, la Loi a introduit plusieurs mesures visant à faciliter les échanges commerciaux, notamment l'élimination de toutes les exceptions propres aux parties de l'Ontario en vertu de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC), ce qui entraîne la reconnaissance mutuelle et l'élargissement de la mobilité de la main-d'œuvre grâce à de nouvelles règles «de plein droit», une première au Canada. Ces mesures, ainsi que d'autres figurant dans le projet de loi, contribueront à favoriser l'intégration économique à l'échelle du Canada et à élargir les possibilités qui s'offrent aux entreprises, ainsi qu'aux travailleuses et aux travailleurs de l'Ontario.

Pour de plus amples renseignements, voir la section *Protéger les travailleuses et travailleurs en instaurant des changements inédits au Canada pour la mobilité de la main-d'œuvre*.

Depuis avril 2025, l'Ontario a également conclu des protocoles d'entente (PE) avec 10 provinces et territoires afin de stimuler le commerce intérieur, d'améliorer la mobilité de la main-d'œuvre et de faire tomber les obstacles qui entravent depuis longtemps les activités commerciales. Ces PE appuient les efforts investis pour éliminer les formalités administratives, réduire les coûts pour les entreprises et offrir à la main-d'œuvre qualifiée une nouvelle mobilité lui permettant de travailler plus librement d'un bout à l'autre du pays. En signant ces ententes, l'Ontario est devenu un chef de file national en matière de renforcement du commerce et de coopération entre les provinces.

L'Ontario injecte 100 millions de dollars supplémentaires dans le fonds L'Ontario, ensemble pour le commerce (FLOEC) afin de mieux aider les petites et moyennes entreprises (PME) à diversifier leurs activités pour pénétrer de nouveaux marchés et renforcer la résilience commerciale. Le financement total du programme sera ainsi porté à 150 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2025-2026. Grâce à cette aide bonifiée, les entreprises touchées par les droits de douane américains seront en mesure de réorienter leur production, de forger de nouveaux partenariats commerciaux et de dynamiser le commerce interprovincial.

Promouvoir les possibilités d'intensifier les échanges commerciaux à l'échelle internationale

Le gouvernement fait la promotion des biens et services ontariens afin de diversifier le commerce et d'ouvrir de nouveaux marchés. En octobre 2025, l'Ontario a effectué une mission à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) pour faire suite à l'ouverture, à Singapour, du quatorzième Bureau du commerce et des investissements (BCI) de l'Ontario. Les BCI travaillent en étroite collaboration avec des partenaires canadiens aux échelons fédéral, provincial-territorial et municipal pour faciliter des accords d'investissement dans le but d'augmenter la capacité d'exportation des PME de la province sur les marchés mondiaux et de faire valoir le profil commercial de l'Ontario. Depuis 2018, les BCI ont attiré près de 27,4 milliards de dollars d'investissements, générant 15 800 emplois. Ces bureaux ont aussi facilité l'accès aux marchés à plus de 2 180 entreprises ontariennes exerçant leurs activités dans une diversité de secteurs, qui ont déclaré des ventes de 334 millions de dollars.

Soutenir les entreprises locales et « Achetez ontarien »

En réaction aux tarifs douaniers imposés par les États-Unis, le gouvernement intensifie ses efforts pour protéger l'Ontario en déployant des stratégies immédiates destinées à attirer davantage d'investissements et à renforcer les chaînes d'approvisionnement de la province afin d'assurer sa croissance à long terme. L'Ontario prend toutes les mesures nécessaires pour défendre les intérêts de sa population et protéger l'économie et les emplois. Les investissements seront axés sur les biens et services ontariens, ce qui permettra de tirer parti des dépenses d'approvisionnement annuelles estimées à 30 milliards de dollars, et de l'organisme d'approvisionnement de l'Ontario, ApprovisiOntario.

Dans le cadre de cette stratégie, l'Ontario propose de donner une impulsion à son programme « Achetez ontarien » en instaurant une politique sur les véhicules « fabriqués en Ontario » qui obligerait le secteur public et ses organismes à privilégier l'achat de véhicules fabriqués dans la province. En consultation avec les secteurs municipal, provincial et automobile, le gouvernement élaborera une politique d'achat de véhicules misant sur le pouvoir d'achat considérable des secteurs municipal et provincial.

L'Ontario continue par ailleurs de réduire les obstacles et d'offrir aux entreprises de la province un meilleur accès aux appels d'offres publics grâce à l'Initiative de développement des entreprises ontariennes (IDEO). L'IDEO, qui comprend l'obligation de retombées industrielles, régionales et technologiques, aide les entreprises ontariennes à vendre davantage de biens et de services ainsi qu'à créer des emplois dans leurs collectivités locales. Dans le cadre de l'IDEO, les acheteurs du secteur public accordent la préférence aux entreprises de l'Ontario lorsqu'ils effectuent des achats de biens et de services, ou utilisent des critères nationaux pondérés (tels que les normes environnementales, la protection des travailleuses et travailleurs et la sécurité) pour garantir des règles du jeu équitables aux entreprises ontariennes.

En outre, ApprovisiOntario s'approvisionne davantage en produits et services locaux afin de réduire la dépendance aux chaînes d'approvisionnement mondiales et ainsi de faire en sorte que les biens essentiels demeurent disponibles dans la province. Afin de mieux protéger les producteurs nationaux, la province a temporairement restreint les achats du secteur public auprès des entreprises américaines en raison des droits de douane imposés par les États-Unis.

Cette année, l'Ontario a souligné la première journée Achetez ontarien, achetez canadien, désignée par la *Loi de 2025 pour protéger l'Ontario en favorisant le libre-échange au Canada*. Tenue annuellement le dernier vendredi de juin, cette journée encourage la population ontarienne à soutenir les entreprises, ainsi que les travailleuses et travailleurs locaux en achetant des produits fabriqués en Ontario ou au Canada qui sont mis en valeur grâce à des programmes tels que Fabriqué en Ontario, les vins de la Vintners Quality Assurance (VQA), Le bois de l'Ontario, Destination Ontario et Ontario, terre nourricière.

Grâce à ces initiatives, entre autres, l'Ontario travaille de concert avec les provinces, les territoires et le Canada afin d'accroître la résilience économique et de réduire la dépendance au commerce américain dans le but de conserver les emplois ici et de renforcer l'économie de la province.

L'Ontario explore des débouchés pour la récupération circulaire et l'utilisation de l'aluminium, de l'étain et d'autres matières provenant d'outre-frontière pour les fabricants et les utilisateurs locaux comme les conditionneurs de boissons non alcoolisées et de produits de consommation, afin de réduire notre dépendance envers les transformateurs américains et de solidifier la base industrielle de la province, ce qui contribuera à protéger et à créer de bons emplois manufacturiers ici même.

Obtenir des investissements à rendement élevé grâce à Investissements Ontario

Comme les tarifs douaniers américains ciblent sans relâche l'économie canadienne, le gouvernement renforce la compétitivité et la résilience de l'Ontario en continuant d'attirer des investissements importants dans la province par l'intermédiaire d'Investissements Ontario. Cet organisme chargé d'attirer des investissements offre aux investisseurs un guichet unique pour accéder à de l'expertise et à des services personnalisés, ainsi que du soutien financier par l'entremise du Fonds pour Investissements Ontario. Dans le budget de l'Ontario de 2025, le gouvernement a affecté 600 millions de dollars supplémentaires au Fonds, le portant ainsi à un total de 1,3 milliard de dollars. Ce financement supplémentaire renforcera la capacité de l'organisme à faire face à la conjoncture économique en offrant davantage de prévisibilité aux investisseurs et en veillant à ce que l'Ontario demeure une destination concurrentielle propice à l'investissement et à la croissance. À ce jour, Investissements Ontario a annoncé des investissements dépassant les 8,2 milliards de dollars, qui devraient créer plus de 10 200 emplois bien rémunérés.

Faire progresser le secteur des technologies critiques de l'Ontario

En août 2025, l'Ontario a salué un investissement de plus de 100 millions de dollars réalisé par Ranovus Inc., une entreprise technologique canadienne qui entend agrandir son usine de fabrication de semi-conducteurs optiques à Ottawa. Le gouvernement injecte jusqu'à 2 millions de dollars par l'entremise du Fonds pour Investissements Ontario afin de soutenir l'investissement de Ranovus. En plus d'augmenter sa production intérieure de puces spécialisées utilisées dans l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique, l'entreprise s'est engagée à rapatrier en Ontario sa capacité de fabrication externalisée. Cet investissement créera 125 emplois bien rémunérés dans le secteur de la technologie et consolidera la position de la province comme chef de file nord-américain dans la conception et la fabrication de semi-conducteurs de pointe.

Soutenir le secteur forestier de l'Ontario

La foresterie et les produits forestiers offrent de nombreuses possibilités de favoriser une économie résiliente et autonome grâce au bois produit à partir des forêts provinciales de la Couronne, qui sont renouvelables et durables. La contribution du secteur forestier de l'Ontario à l'économie de la province est importante; en 2023, le secteur a généré 21,6 milliards de dollars de revenus provenant de la vente de produits manufacturés et de services, et soutenu, en 2024, plus de 128 000 emplois directs et indirects. En 2020, le gouvernement a dévoilé l'initiative *Croissance durable : Stratégie pour le secteur forestier de l'Ontario*, un plan pour créer des emplois et encourager la croissance économique dans l'industrie forestière, qui vient soutenir les communautés autochtones, nordiques et rurales dépendant de ce secteur. La Stratégie et les programmes provinciaux continueront d'appuyer le secteur aux prises avec l'augmentation des tarifs douaniers américains sur les exportations de bois d'œuvre résineux, ainsi qu'avec les tarifs sur le bois, le bois d'œuvre et les produits du bois qui sont entrés en vigueur en octobre 2025.

Renouvellement des appels à la suppression des droits de douane sur les exportations de bois d'œuvre résineux

En juillet 2025, le département américain du commerce a annoncé qu'il augmentait à nouveau les droits de douane sur le bois d'œuvre résineux du Canada. Cette décision est un coup dur pour les travailleuses et travailleurs, les familles et les collectivités, autant américains que canadiens. En 2023, les producteurs canadiens répondaient à environ 22,6 % de la demande américaine en bois d'œuvre. Ces droits de douane perturbent les industries, font grimper les coûts et mettent en péril la compétitivité commune des deux pays.

Les producteurs de bois d'œuvre résineux de l'Ontario sont fiers de commercialiser des matériaux de construction de grande qualité, issus d'une exploitation durable, qui permettent de développer les collectivités et de stimuler la croissance économique des deux côtés de la frontière. L'Ontario continue d'exhorter les États-Unis à lever complètement les droits de douane sur les exportations de bois d'œuvre résineux du Canada, au bénéfice de milliers de travailleuses, de travailleurs et de familles dans les deux pays.

Stimuler l'innovation dans le secteur forestier de l'Ontario

Le Programme d'investissement et d'innovation dans le secteur forestier de l'Ontario (PIISF) encourage les entreprises à investir en finançant des projets qui améliorent la productivité, stimulent l'innovation, favorisent l'expansion des marchés et renforcent les économies et les chaînes d'approvisionnement régionales. Le PIISF aide les entreprises forestières de l'Ontario à concevoir et à mettre en œuvre des technologies innovantes et promeut l'innovation en matière de produits, de services et de processus afin d'améliorer la compétitivité. En octobre 2025, l'Ontario a annoncé un investissement de plus de 10 millions de dollars par l'entremise du PIISF du gouvernement afin de soutenir le secteur forestier et de commercialiser davantage de produits du bois fabriqués en Ontario.

Le PIISF continue de soutenir le secteur forestier dans le cadre de deux catégories : la catégorie « projets d'entreprises » appuie des projets d'investissement en capital mis de l'avant par des entreprises forestières à but lucratif, tandis que la catégorie « projets de collaboration » appuie des projets conçus par des partenaires qui peuvent comprendre des entreprises forestières à but lucratif, des associations industrielles, des organismes sans but lucratif ou milieux universitaires liés à la foresterie qui auront pour effet de transformer le secteur forestier de l'Ontario. À ce jour, le PIISF a octroyé plus de 72 millions de dollars de financement, ce qui a généré 425 millions de dollars de nouveaux investissements destinés à aider les entreprises forestières de l'Ontario à adopter des technologies innovantes afin de demeurer concurrentielles sur le marché mondial.

Investir dans le Programme d'utilisation de la biomasse forestière de l'Ontario

Dans le cadre du Plan d'action en matière de biomasse forestière rendu public en 2022, le gouvernement développe le potentiel inexploité de la biomasse forestière afin de créer de nouvelles possibilités de croissance pour le secteur de la foresterie. Dans le cadre du Programme, jusqu'à 20 millions de dollars sont investis chaque année dans des projets ayant pour objectif d'augmenter la récolte de bois, de créer des débouchés dans le secteur forestier et de trouver de nouvelles utilisations pour le bois, en collaboration avec les parties prenantes, l'industrie et les communautés autochtones. À ce jour, le gouvernement a investi plus de 50 millions de dollars dans le cadre du Programme d'utilisation de la biomasse forestière afin de financer au-delà de 55 projets.

Protéger les emplois dans le secteur forestier du Nord de l'Ontario

En septembre 2025, l'Ontario a annoncé un investissement de plus de 5 millions de dollars dans le cadre du volet de financement Fabrication de bioproduits novateurs du Programme d'utilisation de la biomasse forestière afin d'aider un fabricant de produits du bois, EACOM, à mettre en place des équipements et des technologies pour le classage par intelligence artificielle. Le projet augmentera la capacité de production de 12 %, réduira les déchets du bois de 25 % et diminuera les émissions de 21 %. Cet investissement permettra de réparer des infrastructures régionales clés dans le secteur forestier et d'adopter de nouvelles technologies afin de moderniser les activités et d'accroître la productivité. Investir dans ce projet contribuera à renforcer la compétitivité du secteur forestier et à accroître sa capacité à s'adapter à l'évolution de la demande du marché grâce à une production rentable, tout en diversifiant aussi les activités du secteur.

Promouvoir la construction en bois de l'Ontario

En juin 2025, l'Ontario a dévoilé le Plan d'action pour les techniques avancées de construction en bois, une initiative destinée à fabriquer et à utiliser davantage de produits du bois de grande qualité provenant de l'Ontario. L'utilisation de matériaux de construction préfabriqués et modulaires en bois, que l'on appelle techniques avancées de construction en bois, permettra de bâtir plus d'habitations plus rapidement et d'accroître la résilience du secteur de la foresterie. Cette initiative appuiera le plan du gouvernement pour protéger l'Ontario en attirant des investissements, en augmentant les revenus et en offrant des possibilités économiques qui créent et préservent des emplois locaux.

Investir dans la fabrication d'articles en bois massif

En septembre 2025, Element5, un fabricant local d'articles en bois massif, a annoncé un investissement de 107 millions de dollars en vue d'étendre ses activités à St. Thomas. Cet investissement créera 150 emplois bien rémunérés dans la région, permettant à l'entreprise de doubler sa capacité de production, viendra soutenir la chaîne d'approvisionnement intérieure de l'Ontario grâce à l'utilisation de produits forestiers de la province, ainsi que répondre à la demande croissante de matériaux de construction et de logements modulaires durables. Pour soutenir cet investissement, le gouvernement verse 8 millions de dollars par l'entremise du Fonds pour Investissements Ontario. À ce jour, l'Ontario a engagé plus de 13 millions de dollars afin d'accroître la capacité de la province en matière de techniques avancées de construction en bois dans le cadre du plan du gouvernement visant à renforcer la résilience du secteur de la foresterie.

Renforcer l'agroalimentaire en Ontario

Il est essentiel de protéger l'industrie locale de l'agriculture et de l'alimentation de l'Ontario pour s'assurer de disposer d'une chaîne d'approvisionnement alimentaire autonome et solide. L'Ontario possède un secteur agroalimentaire riche et diversifié produisant plus de 200 denrées agricoles. Ces produits cultivés localement génèrent de l'emploi et de la croissance économique dans la province. La population ontarienne a accès à des aliments locaux chaque jour de l'année; en effet, 60 % des aliments produits en Ontario sont transformés et consommés dans la province même.

En novembre 2022, le gouvernement a rendu public le document *Cultiver l'Ontario, une stratégie provinciale pour le secteur agroalimentaire* dans le but de renforcer les chaînes d'approvisionnement agroalimentaire, d'attirer et de développer les talents de l'agroalimentaire en Ontario et de soutenir l'adoption de technologies et de pratiques nouvelles rehaussant la compétitivité.

Favoriser l'innovation agroalimentaire grâce au Partenariat canadien pour une agriculture durable

Le Partenariat canadien pour une agriculture durable (PCA durable) est un accord quinquennal dans le cadre duquel les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux investissent 3,5 milliards de dollars pour renforcer la concurrence, l'innovation et la résilience du secteur agricole, agroalimentaire et des produits agro-industriels du Canada. L'accord prévoit notamment 1 milliard de dollars en activités et en programmes fédéraux, ainsi qu'un engagement de 2,5 milliards de dollars partagés à 60 % par le gouvernement fédéral et à 40 % entre les provinces et les territoires pour des programmes conçus et mis en œuvre par ces mêmes provinces et territoires.

En juillet 2025, les gouvernements du Canada et de l'Ontario ont annoncé un investissement pouvant atteindre 4,4 millions de dollars dans le cadre du PCA durable afin d'aider les petites entreprises de l'industrie agroalimentaire à prendre de l'expansion et à améliorer leurs systèmes de salubrité alimentaire et de traçabilité. Le financement soutiendra 90 projets dans l'ensemble de la province par l'entremise de l'Initiative pour la salubrité des aliments et la croissance de l'Ontario. Ces investissements s'appuient sur la stratégie Cultiver l'Ontario pour renforcer le secteur agroalimentaire en stimulant l'innovation et l'adoption de nouvelles technologies dans ce domaine grâce à une collaboration étroite avec les entreprises agroalimentaires, les organismes de recherche et les partenaires industriels.

Promouvoir la stabilité agroalimentaire grâce au Programme ontarien de gestion des risques

En janvier 2025, le gouvernement a annoncé qu'il augmentait le financement annuel de son Programme de gestion des risques (PGR), qui passe ainsi de 150 millions de dollars à 250 millions de dollars, afin de renforcer le soutien aux agriculteurs et au secteur agroalimentaire de la province, lequel représente 51 milliards de dollars. L'augmentation de 100 millions de dollars sur trois ans aidera les agriculteurs à relever les défis du marché tout en stimulant la confiance et la compétitivité à long terme de leurs entreprises.

Cet investissement s'appuie sur l'augmentation annuelle de 50 millions de dollars du PGR annoncée en 2020 et sur les réformes antérieures ayant permis de reporter les fonds inutilisés des programmes sur les demandes de l'année suivante, ce qui rend le programme plus réactif dans les périodes où les besoins sont les plus grands. Le PGR soutient plus de 383 000 emplois et génère 24 milliards de dollars dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire de l'Ontario, qui compte 8 500 exploitations agricoles produisant du bétail, des porcs, des moutons, du veau, des céréales et des oléagineux, ainsi que des produits horticoles comestibles dans le cadre du Programme d'autogestion des risques.

Renforcer le secteur du tourisme en Ontario

L'Ontario continue d'investir dans son secteur du tourisme afin de stimuler la croissance économique, de soutenir les collectivités locales, de créer des emplois et de faire de la province une destination touristique de premier choix à l'échelle mondiale.

Soutenir le Corleck

L'Ontario investit 2,2 millions de dollars dans la dernière phase de construction du Corleck, un nouveau lieu riverain rendant hommage à l'importante relation que l'Ontario entretient de longue date avec l'Irlande. Grâce à ce financement, le Corleck demeurera une attraction culturelle prisée, qui favorise la croissance économique et célèbre le patrimoine commun de l'Ontario. Le projet Corleck vise à célébrer la culture irlandaise, à offrir une expérience exceptionnelle au public et à le sensibiliser à l'histoire de l'immigration à Toronto; il constitue un ajout parfait dans un secteur riverain dynamique qui accueille chaque année des millions de visiteurs. Ce financement s'inscrit dans le cadre du plan du gouvernement pour protéger l'Ontario en soutenant les travailleuses et travailleurs, les entreprises, les collectivités et les emplois dans un contexte d'incertitude économique, tout en jetant les bases solides d'un avenir fort, résilient et compétitif.

Soutenir Destination Niagara

Le gouvernement entend explorer les possibilités de continuer à soutenir le potentiel économique de la région de Niagara comme destination et moteur touristiques, à assurer la croissance du marché des jeux de hasard et à améliorer la commodité des transports.

Comme annoncé en avril 2025, l'Ontario élabore un plan global destiné à soutenir le potentiel économique de la région de Niagara, notamment en investissant plus de 35 millions de dollars sur trois ans pour appuyer la modernisation par le Festival Shaw de l'emblématique Royal George Theatre. Les travaux ont également été entrepris en vue du réaménagement de la centrale électrique de la Toronto Power pour en faire le seul hôtel cinq étoiles de la région, un projet financé entièrement par un investissement de plus de 200 millions de dollars provenant du secteur privé.

Soutenir Destination Wasaga

L'Ontario continue en outre de soutenir les travaux entrepris par la ville de Wasaga Beach pour améliorer son littoral de sable et son centre-ville, favoriser le tourisme et préserver le site historique de l'île Nancy en lui octroyant 2 millions de dollars pour la planification touristique et près de 25 millions de dollars en financement d'immobilisations sur deux ans. Le projet prévoit également la mise en œuvre du plan visant à retirer certaines terres du parc provincial Wasaga Beach et à transférer les portions provinciales de ces terres à la ville, à condition que la plage reste publique, l'intention étant de promouvoir les débouchés économiques et les possibilités de loisirs dans ces zones.

Promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat en Ontario

L'innovation et l'entrepreneuriat contribuent grandement à la croissance économique dans les secteurs clés. Le gouvernement continue de promouvoir l'écosystème d'innovation de la province au moyen d'investissements qui stimulent la concurrence et la productivité à long terme et qui renforcent la résilience afin de réaliser pleinement le potentiel économique de l'Ontario. Ces investissements, notamment dans les domaines tels que l'innovation dans les sciences de la vie, la biotechnologie, les produits pharmaceutiques et la production d'isotopes médicaux, procurent également des avantages réels à la population de l'Ontario, qu'il s'agisse de traitements d'importance vitale, de meilleurs résultats en matière de santé ou d'une meilleure qualité de vie.



Renforcer le secteur des sciences de la vie

L'Ontario abrite un secteur des sciences de la vie florissant qui emploie plus de 74 000 personnes à des postes bien rémunérés, au sein de près de 2 000 entreprises dont les exportations annuelles dépassent les 11,8 milliards de dollars. En 2022, le gouvernement a mis en place la Stratégie ontarienne pour les sciences de la vie, *Faire passer les sciences de la vie au niveau supérieur*, destinée à attirer les investissements et à promouvoir la recherche afin de conforter la position de la province en tant que chef de file mondial pour la biofabrication et les sciences de la vie. Il a dévoilé la phase 2 de la Stratégie en octobre 2024 et investit actuellement 201 millions de dollars pour aider à stimuler la croissance dans ce secteur.

Dans le cadre de cette stratégie, en août 2025, le gouvernement a annoncé qu'il investissait 5 millions de dollars par l'entremise du Programme ontarien pour les laboratoires expérimentaux afin de soutenir l'aménagement d'un nouveau laboratoire expérimental au Centre de recherche médicale de pointe (CRMP) de l'Université d'Ottawa. Les laboratoires expérimentaux sont des installations de recherche spécialisées où les chercheurs travaillent avec des produits chimiques et d'autres matières dans des environnements contrôlés pour stimuler l'innovation dans les domaines tels que la biotechnologie et les produits pharmaceutiques. L'investissement annoncé appuiera la recherche collaborative, la commercialisation et l'entrepreneuriat en fournissant un soutien aux entreprises et en leur offrant un espace de laboratoire expérimental partagé avec accès à de l'équipement de pointe et à des outils de biologie spécialisée. Ce laboratoire expérimental ultramoderne devrait générer plus de 750 emplois bien rémunérés et stimuler la croissance dans toute la région.

Investir dans le Fonds pour l'innovation en sciences de la vie

En juin 2025, le gouvernement a annoncé qu'il investissait 6,5 millions de dollars dans 13 entreprises par l'entremise du Fonds pour l'innovation en sciences de la vie, afin de les aider à élaborer et à commercialiser des technologies médicales conçues en Ontario, à créer des emplois et à renforcer la position de l'Ontario en tant que chef de file mondial dans ce secteur. Des entreprises de partout en Ontario recevront jusqu'à 500 000 \$ pour se développer et créer des emplois dans leur région. Voici quelques exemples :

- Clincove Inc., à Toronto, qui révolutionne les essais cliniques grâce à une plateforme logicielle permettant aux professionnels de l'industrie pharmaceutique, de la biotechnologie et de la santé de mener des essais plus efficaces, de réduire les coûts et d'accélérer la mise au point de traitements;
- Moonrise Medical Inc., à Hamilton, qui met au point un système d'échographie guidé par l'intelligence artificielle pour obtenir des évaluations vasculaires critiques;
- l'entreprise de biotechnologie Yellowbird Diagnostics Inc., à Ottawa, qui met au point de nouveaux colorants d'imagerie prêts à l'emploi et permettant d'améliorer la détection des maladies dans divers procédés d'imagerie médicale.

Promouvoir l'excellence en recherche biomédicale novatrice

L'Ontario doit favoriser l'innovation et l'excellence en recherche sur son territoire pour rester concurrentiel sur la scène mondiale. C'est pourquoi le gouvernement investit annuellement 200 000 \$ pendant trois ans, à compter de 2025-2026, dans la Gairdner Foundation. Cet organisme canadien à but non lucratif honore les scientifiques et les chercheurs biomédicaux les plus avancés et les plus accomplis de la planète, qui améliorent la santé et le bien-être des personnes partout dans le monde. Grâce à leurs programmes et à leur soutien, la Gairdner Foundation a renforcé la filière des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM) de l'Ontario en mettant en place :

- Gairdner Connects, un programme national de vulgarisation qui fait venir des lauréats dans les écoles, les universités et les communautés ontariennes pour échanger avec des élèves et des étudiants et faire connaître des découvertes scientifiques, atteignant ainsi quelque 2 000 élèves et étudiants chaque année.
- Le concours « chercheur en début de carrière », qui donne à des chercheurs l'occasion de présenter leurs travaux lors d'événements organisés dans le cadre de la semaine des sciences Gairdner. Dix des 25 personnes ayant reçu le prix « chercheur en début de carrière » depuis 2021 étaient de l'Ontario.
- Le prix Peter Gilgan Canada Gairdner Momentum, qui honore, au Canada, les chercheurs en milieu de carrière ayant réalisé une contribution scientifique exceptionnelle. Sur les six personnes ayant reçu ce prix depuis 2023, quatre étaient de l'Ontario.

Cet investissement contribuera à renforcer le milieu de la recherche biomédicale de l'Ontario en favorisant les nouveaux partenariats, les innovations, ainsi que la création d'emplois, et en faisant de la province une destination pour les chercheurs et les innovateurs du monde entier.

Aider les entreprises du secteur des sciences de la vie et de la biofabrication à se développer grâce à Croissance Ontario

Dans le budget de l'Ontario de 2025, le gouvernement a annoncé un investissement supplémentaire de 90 millions de dollars en capital-risque destiné à Croissance Ontario, dont 40 millions de dollars dans des fonds de capital-risque qui aident les entreprises du secteur des sciences de la vie et de la biofabrication à innover, à croître et à affronter la concurrence sur les marchés mondiaux. Ces investissements dans les industries stratégiques contribueront à attirer de nouvelles occasions pour les chercheurs et les entreprises de mettre au point des médicaments d'importance vitale, de soutenir les innovations de chez nous et de créer des emplois bien rémunérés. Combiné à la main-d'œuvre talentueuse de l'Ontario et à ses installations de recherche et de développement à la fine pointe de la technologie, le nouveau financement aidera également l'Ontario à demeurer un lieu par excellence pour les entreprises des secteurs des sciences de la vie, de la biotechnologie et de l'industrie pharmaceutique qui souhaitent investir et se développer.

Augmenter l'approvisionnement en isotopes médicaux fabriqués en Ontario

Les isotopes médicaux d'importance vitale restent parmi les outils les plus importants dont disposent les médecins pour diagnostiquer et traiter le cancer, et bon nombre de ces isotopes proviennent désormais des centrales nucléaires de l'Ontario. En septembre 2025, le gouvernement de l'Ontario a annoncé un investissement de 18 millions de dollars pour augmenter la production d'isotopes médicaux au réacteur nucléaire de McMaster, qui fonctionnera désormais 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Cet investissement permettra de créer des emplois bien rémunérés à Hamilton, de produire des isotopes médicaux sur mesure pour jusqu'à 84 000 traitements chaque année et de mettre à profit l'avantage nucléaire de l'Ontario pour soutenir les traitements contre le cancer.

En juillet 2025, le gouvernement de l'Ontario a annoncé la création du Conseil ontarien de l'innovation en production d'isotopes nucléaires (COIPIN), un groupe consultatif d'experts qui aidera à exploiter le parc nucléaire de classe mondiale de l'Ontario pour doubler la quantité d'isotopes médicaux produits dans la province au cours des quatre prochaines années. Ce nouveau conseil aidera à renforcer l'avantage nucléaire de l'Ontario pour soutenir les traitements contre le cancer, créer des emplois et rester concurrentiel dans l'économie mondiale.

L'Ontario se réjouit de la création d'un nouveau centre de théranostique pour le traitement du cancer

Pour accélérer les diagnostics et proposer des traitements plus précis à la population de l'Ontario touchée par le cancer, le gouvernement de l'Ontario a reçu en août 2025 un don de 500 000 \$ de Laurentis Energy Partners, une filiale d'OPG, qui aidera à fonder le Silber Family Theranostics Centre, au centre de cancérologie Princess Margaret du Réseau universitaire de santé. La théranostique est une nouvelle méthode employée en cancérologie qui combine l'imagerie nucléaire avancée et la thérapie isotopique ciblée, permettant aux médecins de diagnostiquer et de traiter avec une grande précision des maladies complexes telles que le cancer. Le nouveau centre, qui ouvrira en 2027, créera des emplois rémunérateurs, stimulera l'innovation en Ontario et reliera davantage de personnes à des soins en cancérologie de classe mondiale, dont des thérapies plus précises pour plus de 3 550 patients d'ici 2028.

Adopter les innovations en intelligence artificielle de façon responsable

À l'heure où elle adopte des outils d'intelligence artificielle (IA) transformationnels et puissants pour bâtir un meilleur Ontario, la province s'engage à mettre en place des garde-fous pour assurer une utilisation transparente et responsable des systèmes d'intelligence artificielle, tant dans le secteur public que parapublic.

En janvier 2025, l'Ontario a promulgué la *Loi de 2024 visant à renforcer la sécurité et la confiance en matière de numérique*. Cette loi pose les bases d'une utilisation responsable de l'IA. Elle fait de l'Ontario un chef de file canadien dans la gouvernance et l'utilisation transparentes et responsables de cet outil.

À mesure que l'Ontario progresse dans l'économie numérique, le gouvernement considère la croissance du secteur des centres de données comme une occasion stratégique de stimuler l'investissement, l'innovation et la création d'emplois.

Soutenir les entreprises établies et les jeunes pousses novatrices par l'entremise des centres régionaux d'innovation de l'Ontario

L'Ontario continue d'aider les entrepreneurs et les innovateurs à se développer et à prospérer par l'entremise de ses centres régionaux d'innovation (CRI). Les CRI sont des organismes sans but lucratif qui jouent un rôle essentiel dans l'écosystème d'innovation de l'Ontario en fournissant aux entreprises d'innovation et de technologie en démarrage ou en pleine croissance des conseils d'experts et du mentorat, de la formation et des ateliers, des renseignements sur les marchés, ainsi que des liens vers des ressources, du financement et des partenaires. En 2023-2024, les CRI ont fourni un soutien à 6 500 clients uniques et aidé des entreprises à commercialiser plus de 2 700 nouveaux produits et services ainsi qu'à déposer plus de 1 300 éléments de propriété intellectuelle. Cela a contribué à créer plus de 6 700 emplois à temps plein et à en conserver 41 300 dans l'ensemble de la province.

Aider les entrepreneurs à démarrer une entreprise et à la développer

Le gouvernement aide également les entrepreneurs à démarrer et à moderniser leurs activités avec succès pour les mettre sur la voie de la croissance. Comme il l'a annoncé dans le budget de l'Ontario de 2025, le gouvernement investit 1,9 million de dollars sur trois ans pour mettre sur pied un service de planification de la relève d'entreprise au sein du réseau des centres d'encadrement des petits entrepreneurs (CEPE). Ce nouveau service offrira du soutien aux entrepreneurs souhaitant vendre leur entreprise ou en acquérir de nouvelles. Les 47 CEPE de l'Ontario offrent aux entrepreneurs une gamme complète de services de soutien aux entreprises, qui proposent sous un même toit l'accès à des conseillers, à des programmes et à des services, ainsi que des possibilités d'apprentissage adaptées aux propriétaires de petites entreprises de leur région. En 2024-2025, les 47 CEPE de l'Ontario ont contribué au démarrage de plus de 8 000 entreprises et à l'expansion de 2 700 entreprises existantes, ainsi qu'à la création de plus de 15 800 emplois.

Dans le cadre du budget de l'Ontario de 2025, le gouvernement a également investi 7,5 millions de dollars par l'intermédiaire du Centre de compétences en numérisation pour aider les petites entreprises à se moderniser et à se développer en adoptant les technologies numériques. De ce montant, 5 millions de dollars sont consacrés au Plan de modernisation et d'adoption du numérique (PMAN), qui aidera les PME à évaluer leurs besoins numériques et à élaborer des stratégies numériques efficaces ainsi que des plans d'adoption des technologies pour favoriser leur transformation et leur croissance. De plus, un montant de 2,5 millions de dollars est prévu pour aider les petits commerces de détail, qui recevront une subvention de contrepartie pour adopter de nouvelles technologies numériques, y compris des outils et des services tels que des systèmes de paiement en ligne, des logiciels de gestion des stocks, des outils de gestion de la relation client, le marketing numérique, des solutions de cybersécurité et l'intelligence artificielle.

En août 2025, le gouvernement a annoncé l'investissement de 2 millions de dollars dans Futurpreneur Canada afin d'aider les jeunes entrepreneurs à mettre sur pied et à lancer leur propre entreprise. Futurpreneur Canada épaulé les entrepreneurs de 18 à 39 ans en mettant à leur disposition du mentorat et des programmes en personne, ainsi qu'un montant maximal de 75 000 \$ en capitaux d'emprunt auquel contribue également la Banque de développement du Canada (BDC). En 2024-2025, Futurpreneur a soutenu 351 entreprises en Ontario, dont 59 dans des collectivités rurales, éloignées et du Nord.

Améliorer les marchés financiers

Le gouvernement de l'Ontario continue de travailler en étroite collaboration avec la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) et des partenaires clés du secteur des marchés financiers afin de créer de nouvelles occasions de stimuler la formation de capital et la croissance économique en Ontario. Les services financiers sont un pilier de l'économie ontarienne, contribuant dans une large mesure au PIB et à l'emploi. L'Ontario traverse une période de transformation importante, marquée par l'évolution de l'économie mondiale, les pressions démographiques et les défis liés à l'entrepreneuriat, à la rétention des entreprises et à la formation de capital.

Formation de capital

La CVMO, en collaboration avec les organismes de réglementation canadiens, met en œuvre des réformes tournées vers l'avenir qui allègent le fardeau de la réglementation et accélèrent l'accès au capital, veillant à ce que la compétitivité de l'Ontario soit à la mesure des normes internationales les plus élevées.

- Le montant maximal de capital que la dispense pour financement des émetteurs inscrits permet de mobiliser au cours d'une période de 12 mois a été augmenté, ce qui permet aux émetteurs assujettis admissibles de réunir plus efficacement des montants de capital beaucoup plus élevés.
- Un projet pilote pluriannuel est lancé pour permettre aux petites sociétés de capital-risque de déposer certains rapports financiers semestriellement plutôt que trimestriellement, afin de réduire les coûts et de débloquer des ressources pour l'innovation. Cette nouvelle approche aligne l'Ontario sur d'autres organismes de réglementation internationaux et révèle l'engagement du gouvernement de promouvoir des marchés agiles et compétitifs.

L'Ontario favorise également la formation de capital de départ par l'entremise du TestLab de la CVMO, banc d'essai des innovations sur les marchés financiers. Parmi les succès récents figurent :

- la dispense d'inscription des groupes d'investisseurs providentiels sans but lucratif, déjà utilisée par six groupes d'investisseurs providentiels pour débloquer de nouveaux canaux d'investissement;
- la dispense de prospectus pour les investisseurs autocertifiés, prolongée à la suite d'une forte réaction des marchés, ayant permis à sept émetteurs de réunir plus de 450 000 \$ et ouvert la voie à une participation plus large à l'économie de croissance de l'Ontario.

Le gouvernement est déterminé à faire de l'Ontario une plaque tournante mondiale de la finance entrepreneuriale, où la formation de capital est le moteur des technologies de fine pointe, de la création d'emplois et d'une croissance économique soutenue.

Permettre aux credit unions de mobiliser des capitaux alternatifs

Les caisses populaires et les credit unions, piliers de l'écosystème financier de l'Ontario, stimulent la croissance économique en offrant un financement indispensable aux entreprises, aux entrepreneurs et aux collectivités locales et rurales.

Dans le budget de l'Ontario de 2025, le gouvernement s'est engagé à mener des consultations sur des mesures qui permettraient aux credit unions de l'Ontario de mobiliser des capitaux de l'extérieur en offrant des parts à des non-membres, une démarche transformationnelle pour ouvrir de nouvelles possibilités de croissance.

Misant sur un vif intérêt et un fort soutien de la part d'intervenants du secteur des credit unions et de celui des marchés financiers, le gouvernement propose à présent d'apporter des modifications à la *Loi de 2020 sur les caisses populaires et les credit unions*. Ces changements élargiraient l'accès des credit unions à diverses sources de capitaux publiques et privées, ce qui leur permettrait d'augmenter et de renforcer la formation de capital et d'innover à cet égard, non seulement dans le secteur, mais également dans l'ensemble de l'économie ontarienne. Cette modernisation donne aux credit unions de l'Ontario le moyen d'affronter la concurrence, d'investir dans les technologies financières de pointe et d'offrir un plus vaste choix et une plus grande résilience aux consommateurs comme aux entreprises.

Renforcer la concurrence

Le gouvernement reconnaît que la population de l'Ontario s'attend à un choix réel et à de la souplesse dans les services financiers qui lui sont proposés. L'Ontario soutient fermement les mesures qui accélèrent et simplifient les transferts de comptes de placements, veillant à ce que les particuliers puissent déplacer leurs actifs de manière fluide, sans subir de coûts ou de retards inutiles. Le gouvernement applaudit l'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI) pour son leadership dans la modernisation des processus de transfert et continuera de soutenir les initiatives qui accordent la priorité aux consommateurs.

Le gouvernement soutient les collaborations stratégiques avec différentes régions du monde pour renforcer le rôle de l'Ontario en tant que destination de confiance pour les investissements mondiaux, y compris l'entente récente de la CVMO avec la Securities and Futures Commission de Hong Kong.

Pour faire avancer l'économie de l'Ontario, il faut adopter l'innovation et se préparer pour l'avenir de la finance. Dans cette démarche, le gouvernement cherche à examiner les occasions de faire de l'Ontario un chef de file pour l'innovation en matière d'actifs numériques, notamment en clarifiant la réglementation, tout en assurant de solides mesures de protection des consommateurs et l'intégrité des marchés. De plus, l'Ontario invite le gouvernement fédéral à travailler en étroite collaboration avec les provinces pour établir un cadre de réglementation clair et coordonné qui favorise à la fois l'innovation et la stabilité dans le secteur canadien des cryptomonnaies stables.

Accroître les possibilités d'investissement

La CVMO, l'Investment Company Institute et la Securities and Investment Management Association ont annoncé la tenue d'une séance conjointe visant à promouvoir le programme du fonds d'actifs à long terme de la CVMO par l'intermédiaire de sa Rampe de lancement. Cette initiative vise à encourager les propositions novatrices qui augmentent les possibilités d'investissement pour la population de l'Ontario et renforcent la position de la province en tant que chef de file des marchés financiers modernes.

Il existe dans les plus grandes régions du monde des cadres d'investissement dans des actifs à long terme pour les particuliers, et l'Ontario s'attache à faciliter un accès élargi à ces produits de placement, non seulement pour permettre aux particuliers de diversifier leur portefeuille, mais aussi pour stimuler le développement de l'infrastructure indispensable à une croissance économique soutenue.

Accroître la confiance et la protection des investisseurs

Le gouvernement est résolu à accroître la confiance des investisseurs dans les marchés financiers de l'Ontario. Le 1^{er} septembre 2025, des modifications législatives et de nouvelles règles de la CVMO sont entrées en vigueur afin de mettre en œuvre un cadre modernisé qui prévoit un processus plus efficace, plus rapide et plus transparent pour distribuer des fonds aux investisseurs qui ont subi des pertes financières directes en raison d'une inconduite ayant donné lieu à une ordonnance de restitution. Le gouvernement reste déterminé à moderniser le cadre des marchés financiers qui protège aussi les investisseurs.

Faire connaître le secteur du cannabis de l'Ontario



L'étiquette du cannabis cultivé en Ontario, annoncée dans le budget de l'Ontario de 2025, a été dévoilée par la Société ontarienne du cannabis (SOC) le 27 juin 2025, en coordination avec la journée « Achetons ontarien, achetons canadien », pour aider à promouvoir le cannabis cultivé chez nous. Au cours des trois premiers mois, plus de 600 produits cultivés par plus de 45 producteurs de cannabis ont obtenu la désignation, et le nombre de demandes concernant de nouveaux produits continue d'augmenter. Tous les produits du cannabis que vendent les détaillants autorisés et la SOC sont cultivés, transformés et emballés au Canada.

Aider les municipalités et les collectivités à bâtir l'Ontario

L'Ontario reconnaît que les municipalités sont des partenaires essentiels pour la prestation d'importants services locaux et qu'ensemble, la province et les municipalités renforceront les collectivités et feront progresser l'économie de l'Ontario.

La province a pris des mesures importantes pour soutenir et renforcer les collectivités locales en réalisant des investissements record dans le secteur municipal. En fait, de 2019 à 2024, le soutien que procure la province aux municipalités dans les secteurs clés a augmenté de plus de 45 %. En 2024 seulement, le gouvernement leur a versé plus de 10 milliards de dollars par l'entremise de programmes clés.

Le gouvernement a continué à soutenir les municipalités de la province :

- en investissant 1,6 milliard de dollars supplémentaires dans le cadre du Programme pour l'infrastructure municipale et le logement (PIML) afin d'accélérer la construction de logements et d'infrastructures essentielles, ce qui vient presque doubler l'investissement total, ainsi porté à 4 milliards de dollars, et s'ajoute au Fonds pour l'accélération de la construction de la province;
- en améliorant le Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario (FPMO) par l'injection, dans le programme, de 100 millions de dollars supplémentaires sur deux ans et en portant l'enveloppe totale du financement à 600 millions de dollars annuellement, ce qui aidera davantage les municipalités à fournir des services essentiels aux collectivités d'un bout à l'autre de la province;
- en augmentant le financement annuel du Programme des routes de raccordement aux routes principales, qui passe de 30 millions de dollars à 45 millions de dollars pour aider les municipalités à répondre aux besoins essentiels en matière d'amélioration des routes ou des ponts, afin de prolonger le cycle de vie de leurs infrastructures et de poursuivre leur développement.

Les municipalités sont également admissibles aux programmes visant à aider les collectivités et les entreprises touchées par les droits de douane, notamment à un financement de 40 millions de dollars dans le cadre du Programme d'aide aux collectivités affectées par les barrières tarifaires et à une aide financière du Fonds ontarien pour la construction pour les projets d'infrastructure admissibles.

En prévision de l'avenir, le gouvernement continuera à collaborer avec les municipalités afin de construire plus de logements, de soutenir la croissance économique et de renforcer davantage les collectivités de l'Ontario.

Protéger la main-d'œuvre de l'Ontario

L'Ontario protège les travailleuses et travailleurs en formant une main-d'œuvre plus résiliente et plus compétitive. La province investit pour soutenir les grandes industries et les secteurs dans lesquels une croissance est attendue au cours des prochaines années, ainsi que ceux qui subissent les pressions découlant des tarifs douaniers américains, tout en contribuant à former la main-d'œuvre nécessaire pour bâtir et renforcer l'économie de l'Ontario.

Protéger les travailleuses et travailleurs grâce au Fonds pour le développement des compétences

L'Ontario s'attache à protéger sa main-d'œuvre de calibre mondial en fournissant aux travailleuses et aux travailleurs la formation et les outils nécessaires pour décrocher les emplois recherchés, tout en aidant l'Ontario à rester concurrentiel malgré les tarifs douaniers américains et l'incertitude économique. À cette fin, le gouvernement s'est engagé à consacrer 2,5 milliards de dollars aux volets Formation et Immobilisations du Fonds pour le développement des compétences (FDC), qui aident les organismes à offrir de meilleurs programmes de formation ainsi qu'à moderniser et à construire des centres de formation partout dans la province. Depuis 2021, le FDC a aidé plus d'un million de travailleuses et de travailleurs à obtenir la formation dont ils ont besoin pour accéder à des carrières gratifiantes dans des secteurs prioritaires aux quatre coins de la province.

Investir dans la formation professionnelle pour protéger les travailleuses et travailleurs de l'Ontario

Le gouvernement poursuit la mise en œuvre de son plan visant à protéger les travailleuses et travailleurs en lançant le sixième cycle du volet Formation du FDC. Celui-ci consacrera 260 millions de dollars à des projets novateurs qui soutiennent l'embauche, ainsi que la formation et le perfectionnement de personnel dans les secteurs de la fabrication, des soins de santé, de la construction, de l'automobile et dans d'autres secteurs clés. Ce financement s'inscrit dans l'investissement de 2,5 milliards de dollars du gouvernement pour protéger les travailleuses et travailleurs de l'Ontario grâce au FDC. Depuis son lancement en 2021, le volet Formation du FDC a soutenu dans l'ensemble de la province au-delà de 1 000 projets de formation visant à jumeler plus de 700 000 personnes à une formation pour leur permettre d'obtenir de meilleurs emplois et un meilleur salaire.

Offrir de la formation et la certification aux travailleuses et travailleurs de la construction

Le gouvernement investit 486 630 \$ dans le cadre du volet Formation du FDC pour aider la section locale 128 de l'International Brotherhood of Boilermakers à offrir une formation essentielle sur la sécurité et l'équipement aux membres, aux apprentis et aux participants qui entrent dans l'industrie de la construction. Ce projet financera l'achat de l'équipement nécessaire pour offrir une formation pratique et des certifications reconnues par l'industrie, notamment des plateformes de travail élévatrices (monte-personnes) et des chariots élévateurs, y compris à portée variable. Deux cent cinquante compagnons et demandeurs d'emploi recevront une formation à l'utilisation de chariots élévateurs à portée variable et de plateformes de travail élévatrices. Avec les importants projets de construction en chantier d'un bout à l'autre de l'Ontario, cet investissement aidera à garantir que la province dispose d'une main-d'œuvre bien préparée et qualifiée qui possède une formation adéquate ainsi que les compétences dont les employeurs ont besoin pour assurer la productivité sur les chantiers.

Bâtir et agrandir des centres de formation professionnelle

Dans le cadre de son investissement de 2,5 milliards de dollars dans le FDC, le gouvernement de l'Ontario continue d'appuyer la construction, l'agrandissement et la modernisation d'installations de formation par le biais du volet Immobilisations. Comme annoncé dans le budget de 2025, le gouvernement verse un montant additionnel de 150 millions de dollars sur trois ans à compter de 2025-2026 pour répondre à la demande continue dans le volet Immobilisations du FDC. Ce volet soutient la modernisation ou la construction de centres de formation afin de préparer les gens pour les emplois émergents et ceux qui exigent des compétences recherchées dans les secteurs cruciaux de l'économie provinciale. La construction de trois de ces établissements est terminée et 24 autres projets sont en cours.

Aider les demandeurs d'emploi à acquérir les compétences recherchées

Le programme Meilleurs emplois Ontario aide les chercheurs d'emploi admissibles à faire la transition vers des secteurs en pénurie de main-d'œuvre en leur offrant un soutien financier pour couvrir des dépenses telles que les frais de scolarité, de transport et de garde d'enfants. Comme annoncé dans le budget de l'Ontario de 2025, le gouvernement investit 50 millions de dollars supplémentaires dans le programme pour soutenir la formation technique et professionnelle qui aidera un plus grand nombre de chercheurs d'emploi à suivre une formation et à se perfectionner rapidement pour les carrières recherchées et bien rémunérées. Ce nouveau financement ouvrira une voie rapide aux chercheurs d'emploi dans les secteurs touchés par les barrières tarifaires, ce qui permettra de les protéger contre les tarifs douaniers américains et l'incertitude économique. Depuis janvier 2021, ce programme a permis à près de 18 000 chercheurs d'emploi de se recycler.

Soutenir les travailleuses et travailleurs en investissant dans les métiers spécialisés

Afin d'attirer les gens vers des carrières gratifiantes dans les métiers spécialisés et de soutenir l'économie ontarienne en cette période d'incertitude causée par les tarifs douaniers américains, l'Ontario continue d'appuyer un éventail de programmes de formation aux métiers spécialisés. L'Ontario a investi plus de 2,1 milliards de dollars dans les métiers spécialisés depuis 2020, surtout dans le but de faire tomber les préjugés entourant les métiers spécialisés, de simplifier le système d'apprentissage et d'encourager la participation des employeurs.

Comme annoncé dans le budget de 2025, le gouvernement verse un montant additionnel de 159,3 millions de dollars sur trois ans pour renforcer les programmes de formation aux métiers spécialisés. Cela comprend l'élargissement du Fonds pour la formation en classe afin d'accroître la capacité de formation et de couvrir les frais de scolarité des apprentis de niveau 1. Cet investissement aidera à les attirer en plus grand nombre vers les métiers spécialisés et à les former pour qu'ils deviennent compagnons certifiés.

Augmenter le nombre d'inscriptions aux programmes postsecondaires liés aux métiers de la construction

Comme annoncé dans le budget de l'Ontario de 2025, la province investit un montant de 75 millions de dollars sur trois ans pour former, dans l'ensemble de la province, un effectif additionnel de 7 800 étudiants de niveau postsecondaire aux métiers recherchés dans le secteur de la construction. Cet investissement, qui renforcera la main-d'œuvre dans l'industrie ontarienne de la construction et lui permettra de répondre à la demande actuelle et future, est indispensable pour réaliser l'ambitieux plan d'infrastructure de la province.

Présenter les métiers spécialisés à un plus grand nombre d'élèves grâce aux salons de l'emploi Prochain niveau!

Le gouvernement élargit les salons de l'emploi Prochain niveau! qu'il organise annuellement, en partenariat avec Métiers spécialisés Ontario, pour présenter à un nombre record d'étudiants, d'éducateurs et de demandeurs d'emploi les carrières recherchées dans les métiers spécialisés. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie plus vaste visant à constituer une main-d'œuvre résiliente en réponse à l'incertitude économique et aux nombreux départs à la retraite attendus prochainement dans les métiers. En 2025, les salons de l'emploi Prochain niveau! s'étaleront sur 29 jours dans 12 collectivités et proposeront plus de 200 expositions interactives et démonstrations pratiques. Plus de 50 000 participants y sont attendus, dont des élèves de la 7^e à la 12^e année et leurs parents, ainsi que des chercheurs d'emploi. Les participants exploreront des dizaines de métiers spécialisés, notamment ceux d'électricien, de chaudronnier et de conducteur d'équipement lourd, et échangeront directement avec des employeurs et des gens de métier.

Protéger les travailleuses et travailleurs en instaurant des changements inédits au Canada pour la mobilité de la main-d'œuvre

Afin de constituer une main-d'œuvre canadienne unie, capable de résister aux droits de douane américains et à l'incertitude économique, la province élimine les barrières interprovinciales pour les professions réglementées. Pour appliquer cette mesure, la province a déposé un règlement inédit au Canada qui facilitera l'intégration de travailleuses et travailleurs canadiens certifiés dans la main-d'œuvre de l'Ontario.

À compter du 1^{er} janvier 2026, les professionnels agréés d'autres provinces canadiennes – comme les architectes, les ingénieurs, les électriciens et les géoscientifiques – pourront commencer à travailler en Ontario dans les 10 jours suivant la confirmation, par l'organisme de réglementation concerné, qu'ils possèdent les titres de compétence requis et remplissent toutes les exigences. Ces changements relanceront la productivité et aideront à fournir la main-d'œuvre nécessaire pour exécuter les projets d'intérêt national dans les secteurs cruciaux, tout en maintenant la règle d'or de l'Ontario concernant la sécurité des travailleuses et travailleurs et leurs qualifications. Il s'agit d'un changement important par rapport au processus actuel, qui peut prendre des mois.

L'application inédite des règles « de plein droit » concernera 300 professions régies par plus de 50 organismes de réglementation.



Créer des bourses d'études en développement des ressources pour la communauté étudiante des Premières Nations

Comme annoncé dans le budget de 2025, le gouvernement investit 10 millions de dollars sur trois ans pour créer de nouvelles possibilités de bourses d'études permettant aux étudiantes et aux étudiants des Premières Nations qui le souhaitent de faire carrière dans la mise en valeur des ressources. Ces bourses offriront à la communauté étudiante des Premières Nations l'accès aux outils et à la formation nécessaires pour devenir des chefs de file et des innovateurs dans ce secteur. Cet investissement contribue au plan du gouvernement visant à protéger l'Ontario et à soutenir la participation, la collaboration et la propriété des Autochtones dans la chaîne provinciale d'approvisionnement en minéraux critiques.

Soutenir les sciences, les technologies, l'ingénierie et les mathématiques dans l'enseignement postsecondaire

Comme annoncé dans le budget de l'Ontario de 2025, afin de protéger et de renforcer la main-d'œuvre de l'Ontario, le gouvernement investit 750 millions de dollars sur cinq ans pour appuyer la prestation de programmes de sciences, de technologie, d'ingénierie et de mathématiques (STIM) dans les collèges et les universités financés par les fonds publics de la province. Cet investissement permettra de financer annuellement jusqu'à 20 500 places en STIM dans le cadre des efforts accrus du gouvernement visant à protéger l'économie de l'Ontario ainsi qu'à maintenir et à développer une main-d'œuvre hautement qualifiée pour l'avenir.

Aider les étudiantes et étudiants et les demandeurs d'emploi à se préparer pour les carrières recherchées

Afin de renforcer et de protéger la main-d'œuvre actuelle et future de l'Ontario, compte tenu des tarifs douaniers américains et de l'incertitude économique, le gouvernement de l'Ontario a lancé un outil interactif en ligne qui aidera à orienter les étudiantes et étudiants et les chercheurs d'emploi vers des parcours professionnels intéressants.

La nouvelle plateforme en ligne Mon parcours de carrière¹ propose :

- des cartes interactives qui permettent d'explorer les possibilités de carrière régionales et les établissements d'enseignement postsecondaire de l'Ontario;
- des profils d'emploi pour les postes recherchés dans les principaux secteurs, comme les soins de santé, les métiers spécialisés et l'ingénierie;
- une liste détaillée de ressources personnalisées en matière d'éducation et de carrières pour aider les chercheurs d'emploi de même que les étudiantes et étudiants à naviguer dans les parcours futurs.

¹ <https://www.ontario.ca/fr/page/mon-parcours-de-carriere>

Moderniser le secteur des retraites de l'Ontario

Les travailleuses et travailleurs de l'Ontario méritent des régimes de retraite solides et viables. C'est pourquoi nous allons de l'avant avec des initiatives qui améliorent la gouvernance et la transparence, multiplient les choix qui s'offrent à eux, modernisent le cadre des régimes de retraite de l'Ontario et accroissent la sécurité de la retraite.

Révision de la gouvernance du Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (OMERS)

Le gouvernement présente un projet de loi dont l'adoption modifierait la *Loi de 2006 sur le Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario*. Les dispositions habilitantes viseraient à améliorer la gouvernance d'OMERS, ainsi qu'à renforcer la transparence et la responsabilisation, et plusieurs mesures favoriseraient une transition fluide.

Examiner le Fonds de garantie des prestations de retraite

Le Fonds de garantie des prestations de retraite (FGPR) aide à protéger les prestations de retraite des Ontariennes et des Ontariens qui participent à des régimes de retraite à prestations déterminées en cas d'insolvabilité de l'employeur. Le FGPR garantit la première tranche de 1 500 \$ par mois par participant au titre des prestations de retraite dans l'éventualité où un régime de retraite serait liquidé et que l'employeur ne serait pas en mesure de financer un manque à gagner. La *Loi sur les régimes de retraite* exige un examen du FGPR tous les cinq ans. Le prochain examen est requis d'ici le printemps 2026 et portera sur la stabilité du FGPR et sa capacité à protéger les prestations de retraite et les pensionnés. Le gouvernement fera rapport des résultats de cet examen dans le budget de l'Ontario de 2026.

Offrir plus de choix de prestations de retraite aux travailleuses et aux travailleurs

Dans le cadre de son plan visant à offrir plus de choix aux travailleuses et aux travailleurs dans la gestion de leur épargne-retraite, le gouvernement a consulté le secteur des régimes de retraite au sujet d'une nouvelle option appelée prestation viagère variable. Les retraités qui choisissent une prestation viagère variable recevraient une prestation mensuelle à vie dont les paiements seraient rajustés en fonction du rendement des placements du fonds et du taux de mortalité des participants. À la lumière des commentaires recueillis plus tôt cette année auprès d'intervenants, le gouvernement est à mettre au point un cadre législatif qui permettrait le versement de prestations viagères variables à partir des régimes de retraite agréés collectifs, des régimes de retraite à cotisations déterminées et des régimes de retraite qui prévoient des cotisations volontaires supplémentaires.

Moderniser le cadre de conversion des régimes de retraite conjoints

Afin de moderniser le système des régimes de retraite en Ontario, le gouvernement prend des mesures pour élargir davantage le cadre de conversion des régimes de retraite conjoints (RRC). Les modifications prévues permettraient la conversion d'un régime à cotisations déterminées en RRC, y compris la création d'une voie permettant aux participants d'utiliser les soldes de cotisations déterminées du régime de retraite antérieur de leur employeur pour acheter des crédits à prestations déterminées, et créeraient également une voie permettant aux petits RRC de fusionner avec des RRC plus importants et bien établis. L'engagement continu du gouvernement de soutenir la transition vers un modèle de gouvernance des RRC rehausserait la viabilité des régimes de retraite d'employeur, offrirait des avantages à long terme aux travailleuses et aux travailleurs de l'Ontario et augmenterait l'efficacité grâce au regroupement.

Protéger l'Ontario en bâtissant

Le gouvernement investit dans le plan d'immobilisations le plus ambitieux de l'histoire de l'Ontario, auquel il prévoit de consacrer des investissements totalisant plus de 201 milliards de dollars sur 10 ans. Le plan prévoit notamment la construction de routes, de transports en commun et d'infrastructures communautaires pour préserver les emplois des travailleurs, le renforcement de l'économie ontarienne et des collectivités prospères pour les générations à venir.

Construire des routes

Les coûts de l'engorgement routier sont réels. Le temps que les gens passent coincés dans les embouteillages constitue un des aspects les moins productifs de leur vie quotidienne et empiète sur leur vie familiale et, pour les entreprises, la saturation du réseau routier ralentit la circulation des biens. Selon le Canadian Centre for Economic Analysis, les répercussions économiques de l'engorgement routier en Ontario ont été de 56,4 milliards de dollars en 2024¹. Si la congestion ne diminue pas, le coût annuel pour l'économie de l'Ontario pourrait atteindre 108 milliards de dollars en 2044².

Construire l'autoroute 413

Pour renforcer la position de chef de file de la province dans le transport efficace des personnes et des marchandises, l'Ontario a amorcé la construction de l'autoroute 413, une nouvelle autoroute de la série 400 qui s'étendra sur 52 kilomètres, pour mieux relier le réseau de transport dans les régions de Halton, de Peel et de York et faire gagner jusqu'à 30 minutes par trajet. Le couloir s'étendra de l'autoroute 400, à l'est, au secteur de l'échangeur des autoroutes 401 et 407 Express Toll Route (ETR), à l'ouest. Il comprendra une autoroute à six voies de la série 400 et une voie réservée aux transports en commun.

Le gouvernement a attribué les deux premiers contrats pour que puisse commencer la construction de l'autoroute 413, marquant ainsi une étape importante du plan de la province pour lutter contre les embouteillages et faciliter la circulation routière. La construction de cette autoroute générera plus de 6 000 emplois par année et contribuera à hauteur de plus de 1 milliard de dollars au produit intérieur brut (PIB) annuel de l'Ontario.

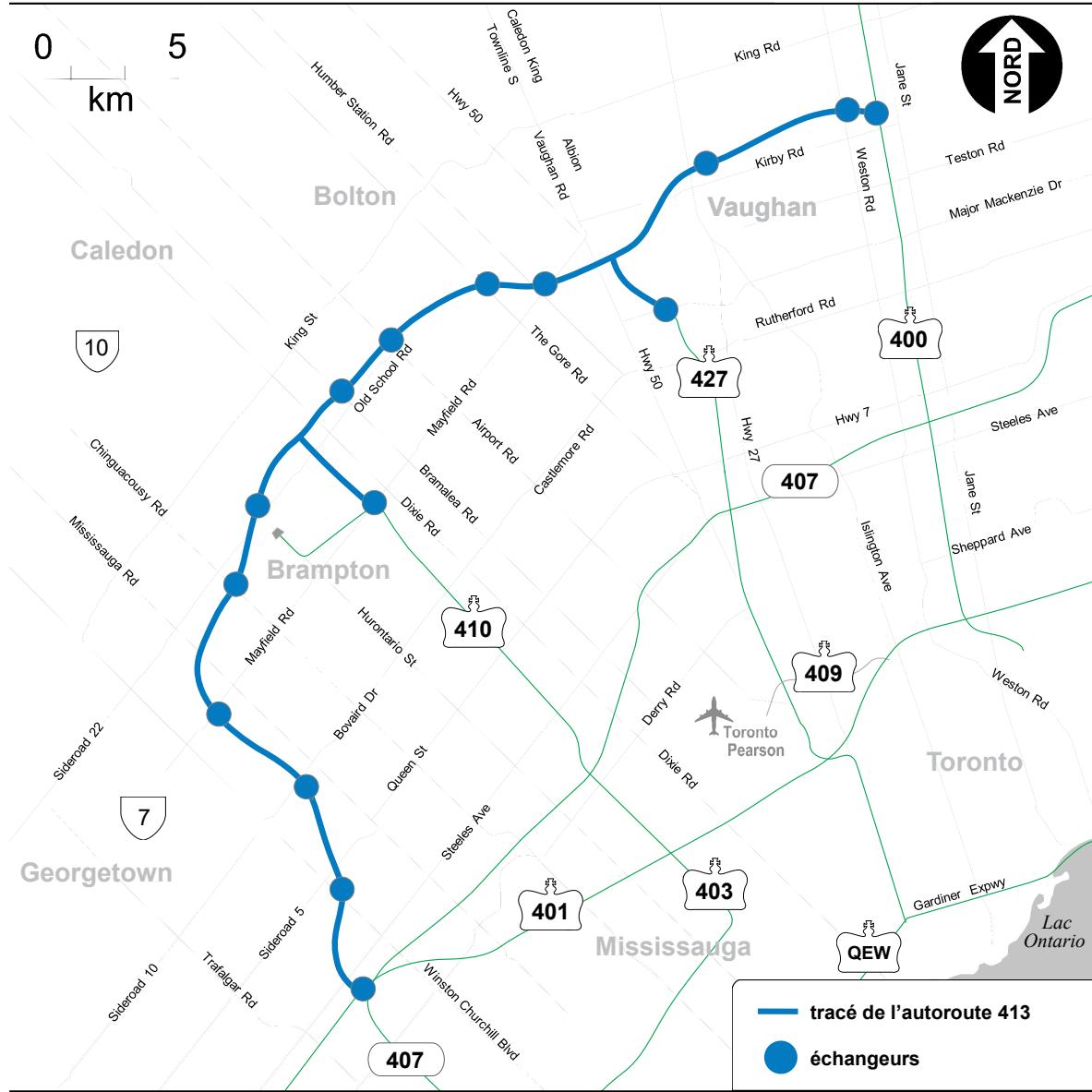
Ces progrès s'appuient sur les étapes importantes que l'Ontario a déjà franchies dans le cadre de ce projet, y compris l'achèvement de 90 % des travaux de conception préliminaire. Des démarches sont en cours pour acquérir les propriétés nécessaires à la construction de la route et à la protection de la voie réservée aux transports en commun. En parallèle des discussions en cours sur l'acquisition de biens-fonds, le gouvernement continue de mobiliser les propriétaires fonciers touchés, afin de leur fournir des mises à jour sur les projets et des renseignements sur le processus d'acquisition. En outre, le gouvernement poursuit les travaux préliminaires pour mettre en branle ce chantier, qui comprend un remblai à l'échangeur des autoroutes 401 et 407, le resurfaçage et le passage souterrain de la route 10, ainsi que le passage souterrain de Bovaird Drive.

¹ Canadian Centre for Economic Analysis (CANCEA), *Impact of Congestion in the GTHA and Ontario: Economic and Social Risks, Research Report, December 2024*, <https://rccao.com/news/files/Impact-of-Congestion-in-the-GTHA-and-Ontario-December2024.pdf>.

² Ibid.

Vers la fin de 2025, le gouvernement attribuera aux terrains requis pour la construction de l'autoroute 413 la désignation de routes à accès limité visées par la *Loi sur l'aménagement des voies publiques et des transports en commun*. Cette désignation coïncidera avec la levée de toute emprise sur les terrains qui ne sont pas requis pour l'infrastructure routière.

Graphique 1.2
Tracé prévu de l'autoroute 413



Source : ministère des Transports de l'Ontario.

Poursuivre les travaux sur le contournement de Bradford

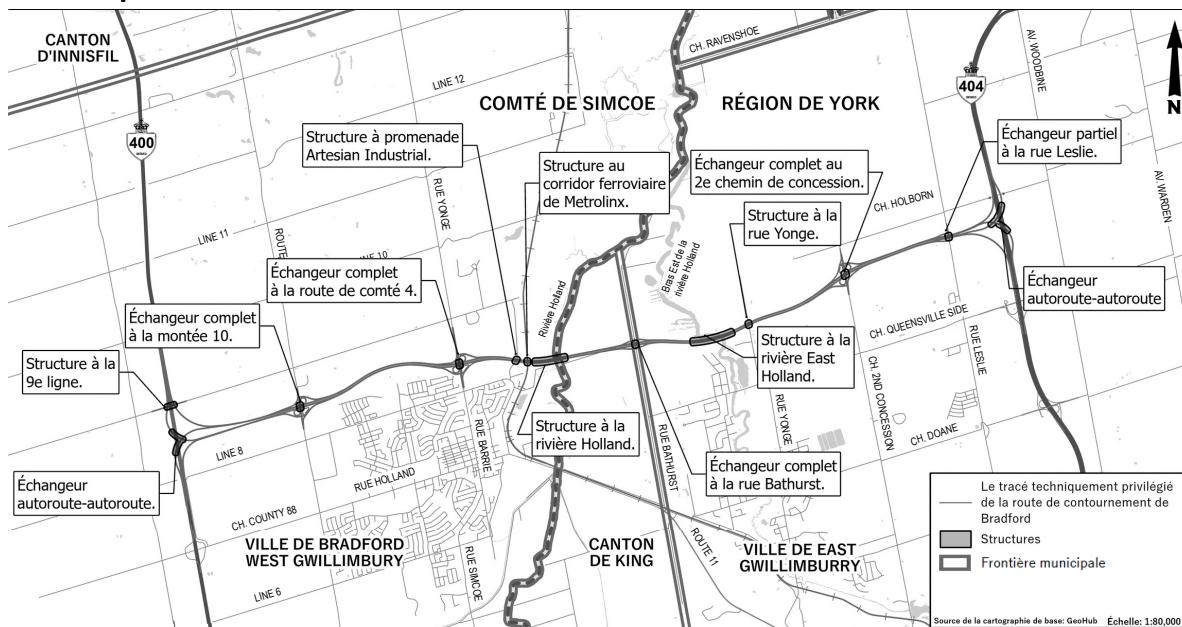
Pour aider la région de York et le comté de Simcoe à se préparer pour une croissance démographique rapide, l'Ontario aménage le contournement de Bradford, une nouvelle route à quatre voies pour désengorger le réseau routier local dans l'axe est-ouest et raccorder les autoroutes 400 et 404. La nouvelle route s'étirant sur 16 kilomètres réduira les embouteillages, diminuera le temps de déplacement des navetteurs et facilitera la circulation des marchandises dans la région élargie du Golden Horseshoe (REGH).

En janvier 2025, la province a publié deux demandes de propositions pour terminer les travaux de conception détaillée des tronçons central et est de la voie de contournement. Ces travaux comprendront des relevés sur le terrain et des études archéologiques, l'acquisition de biens-fonds, l'exécution de l'obligation du gouvernement de consulter et la finalisation de l'option de conception privilégiée pour ces tronçons. Le gouvernement s'attend à attribuer ces contrats à l'automne 2025.

Les équipes ont terminé le déboisement le long du tracé proposé du tronçon ouest de la voie de contournement de Bradford afin de simplifier le déplacement des services publics et de dégager un chemin pour la voie de contournement. L'an dernier, la province a également attribué des contrats pour des travaux de conception détaillée et nommé un directeur des travaux pour le tronçon ouest de la voie de contournement. De plus, une voie en direction sud sur l'autoroute 400 raccordant cette dernière au contournement de Bradford est actuellement en construction.

Une fois achevé, le contournement de Bradford fera gagner environ 35 minutes aux usagers qui emprunteront cette route plutôt que le réseau routier local. Pendant la construction, on estime que le projet devrait créer jusqu'à 2 200 emplois par année et contribuer à hauteur de 286 millions de dollars au PIB de la province.

Graphique 1.3 Tracé prévu du contournement de Bradford



Construire le tunnel express sous l'autoroute 401

Outre le travail déjà en cours pour améliorer et développer les autoroutes provinciales de la série 400, le gouvernement examine des options novatrices afin de s'attaquer à la congestion. C'est pourquoi il a lancé une étude visant à évaluer la faisabilité d'un nouveau tunnel express destiné aux véhicules et aux transports en commun sous l'autoroute 401. Cette étude, entreprise par une compagnie canadienne, examinera les options concernant le creusement d'un tunnel pour accroître la capacité de l'autoroute 401 et des solutions complémentaires pour réduire les embouteillages. L'étude analysera les avantages économiques du projet, à court et à long terme, de même que son incidence sur la réduction des embouteillages. De plus, le gouvernement a inclus le tunnel express sous l'autoroute 401 en tant que proposition au Bureau des grands projets, au même titre que le projet d'expansion GO 2.0.

Transformer le Queen Elizabeth Way Garden City Skyway en pont jumelé

Le projet de jumelage du pont Queen Elizabeth Way (QEW) Garden City Skyway comprend la construction d'un nouveau pont sur l'autoroute QEW qui enjambe le canal Welland pour relier les villes de St. Catharines et Niagara-on-the-Lake. En juin 2025, le gouvernement de l'Ontario a franchi une étape importante en attribuant un contrat pour la conception détaillée du projet de jumelage du pont QEW Garden City Skyway. Il s'agit d'une étape déterminante dans le renforcement de l'infrastructure de transport de la province, la réduction des embouteillages, la création d'emplois et la croissance économique.

En tant que corridor essentiel, ce tronçon de route soutient le tourisme dans la région de Niagara et relie les trois postes frontaliers de la région de Niagara au reste de l'Ontario tout en soutenant la circulation de plus de 1,1 billion de dollars de marchandises par année dans la région élargie du Golden Horseshoe (REGH). Le nouveau pont élargi Garden City Skyway réduira l'engorgement routier et les temps de déplacement dans la région en plein essor de Niagara, et permettra par ailleurs de réparer et de moderniser le pont vétuste actuel.

Construire la route 7

La construction de la nouvelle route 7 entre Kitchener et Guelph réduira la congestion sur l'autoroute 401 et reliera les centres urbains de Kitchener, de Waterloo et de Guelph, qui connaissent une croissance rapide. Le gouvernement poursuit le projet avec la mise en œuvre d'activités telles que le remplacement du pont de la rue Frederick à Kitchener, des travaux environnementaux sur le chantier, ainsi que d'autres travaux techniques pour soutenir la construction du reste du corridor.

En outre, la province progresse dans les travaux de planification et de conception pour l'élargissement de la route 7 en direction est, qui passera de deux à quatre voies de l'ouest de Reesor Road, à Markham, jusqu'à Brock Road, à Pickering, afin de favoriser le développement du corridor d'innovation de la ville de Pickering. Ce tronçon de la route 7 élargi à quatre voies entre Markham et Pickering rendra plus fluide la circulation des biens et des personnes dans la région.

Améliorer les autoroutes 401, 400 et 404

Le corridor de l'autoroute 401 constitue un lien économique d'une importance cruciale en Ontario, ainsi qu'entre l'Ontario, l'est du Canada et les États-Unis; environ 11 000 camions l'empruntent chaque jour, transportant des marchandises dont la valeur peut atteindre 434 millions de dollars dans l'Est ontarien seulement.

La province prend une mesure importante en vue de l'élargissement futur de l'autoroute 401 près de Port Hope en remplaçant le pont d'étagement de Choate Road et le pont de la rivière Ganaraska, ainsi que les ponts d'étagement de Park Road et de la rue Cubert à Oshawa. Ces améliorations profiteront chaque jour à plus de 50 000 conducteurs et soutiendront des centaines d'emplois dans le secteur de la construction, renforçant ainsi l'engagement de la province à l'égard de la résilience économique et de la mobilité.

Dans l'Est de l'Ontario, la province a remplacé 20 ponts qui permettront l'élargissement futur de l'autoroute 401. Plusieurs études de conception sont également en cours pour le remplacement d'autres ponts et l'amélioration d'échangeurs en prévision du futur élargissement de l'autoroute.

En janvier 2025, la province a également terminé d'importants projets d'élargissement des autoroutes 400 et 404 dans le cadre de son plan visant à s'attaquer aux embouteillages et à favoriser les déplacements sécuritaires des personnes et des biens dans la région du grand Toronto (RGT). L'autoroute 400 a été élargie sur neuf kilomètres, de Major Mackenzie Drive à King Road, avec l'aménagement d'une nouvelle voie à usage général dans chaque direction. L'autoroute 404 a été élargie sur 11 kilomètres, de l'autoroute 407 à Stouffville Road.

En juillet 2025, l'Ontario a également franchi une nouvelle étape vers l'élargissement de l'autoroute 400 en remplaçant le pont de la rue Dunlop, à Barrie, pour accueillir la future autoroute à 10 voies. Pendant la construction, ce projet créera près de 500 emplois rémunérateurs pour des ingénieurs, des conducteurs d'équipement lourd et des manœuvres et, à son terme, fera gagner du temps à plus de 100 000 conducteurs qui empruntent chaque jour ce tronçon d'autoroute.

Accélérer la réfection de l'autoroute Gardiner

L'investissement de 73 millions de dollars consacré par le gouvernement à la réfection de l'autoroute Gardiner a accéléré l'avancement de l'un des plus importants projets d'infrastructure de Toronto. En travaillant avec la ville de Toronto pour permettre la construction 24 heures sur 24, sept jours sur sept, la province a devancé l'échéancier, de sorte qu'on s'attend maintenant à une réouverture de toutes les voies avant la fin de 2025, soit avec plus d'un an d'avance sur le calendrier initial. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie gouvernementale plus vaste visant à protéger l'Ontario contre l'incertitude économique, y compris les tarifs douaniers américains, en investissant dans l'infrastructure pour soutenir la croissance économique, lutter contre les embouteillages et préserver les emplois.

De plus, ce projet produit des retombées économiques considérables en générant environ 500 emplois bien rémunérés dans la construction et les chaînes d'approvisionnement. Une fois les travaux de construction terminés, le projet d'amélioration de l'autoroute devrait épargner 273 millions de dollars à l'économie ontarienne en diminuant la congestion et en réduisant de 22 minutes le temps qu'il fallait compter auparavant pour chaque trajet.

Transférer les compétences relatives à la route 174

L'entente entre le gouvernement provincial et la ville d'Ottawa comprend des dispositions pour un plan par étapes visant à examiner et à évaluer les considérations liées à la propriété provinciale de la route 174 (Ottawa Road 174). Le processus de vérification diligente en trois étapes, qui est en cours, comprend une évaluation de l'état de la route, un examen financier de la valeur de l'infrastructure et un examen des coûts futurs qui y sont associés. Les résultats de l'évaluation aideront à éclairer les prochaines décisions du gouvernement concernant tous les aspects de la route.

Dans l'intervalle, la province accorde un financement à la ville d'Ottawa pour soutenir la réfection et l'entretien de la route 174 pendant l'exécution du plan détaillé en trois étapes. Le financement comprend, tout au plus, 9 millions de dollars pour les coûts d'exploitation et 47 millions de dollars pour les coûts d'immobilisations.

Relier l'autoroute 401 à Lauzon Parkway à Windsor

Le gouvernement appuie la planification et la conception d'un nouvel échangeur reliant l'autoroute 401 au prolongement à venir de Lauzon Parkway à Windsor, ce qui favorisera de plus vastes possibilités commerciales et un accès amélioré à la frontière entre Windsor et Detroit.

Construire des routes pour le Nord de l'Ontario

Le gouvernement investit dans les routes du Nord pour rehausser la sécurité routière, relier les collectivités et dégager des possibilités de développement économique. Exemples de projets :

- Investissement de près de 62 millions de dollars dans le projet de réfection de la rue Main à Geraldton, un projet d'infrastructure routière essentiel à Greenstone, qui sera la porte d'entrée du Cercle de feu.
- Attribution d'un contrat pour la conception détaillée d'un nouveau pont à deux voies qui remplacera le pont tournant de Little Current sur la route 6 dans Northeastern Manitoulin and the Islands. La planification, la conception préliminaire et l'évaluation environnementale sont terminées et font place aux prochaines étapes du projet, soit l'acquisition de biens-fonds, la désignation des emprises et la conception détaillée.
- Travaux visant à offrir plus de possibilités de dépassement sur les routes dans le Nord-Est de l'Ontario. Il s'agit notamment de conceptions innovatrices, comme une route à 2+1 voies qui compte trois voies dont une voie de dépassement centrale changeant de direction tous les deux à cinq kilomètres environ.
- Élargissement de la route 11/17 de deux à quatre voies entre Thunder Bay et Nipigon, notamment de l'est de la route 587 sur un tronçon de 14,4 kilomètres, ainsi que de l'ouest de la route 582 jusqu'à Coughlin Road, sur 8,3 kilomètres. Ces deux chantiers s'inscrivent dans de multiples projets d'élargissement de plus de 100 kilomètres de la route reliant Thunder Bay et Nipigon.
- Élargissement de la route 17 entre Kenora et la frontière du Manitoba. La première partie des travaux, qui concernait un tronçon de 6,5 kilomètres en direction est de la frontière du Manitoba à la route 673, a été achevée à l'automne 2024. Le projet global prévoit l'élargissement de la route 17 de deux à quatre voies sur une distance d'environ 40 kilomètres.
- Soutien de partenariats renouvelés avec les Premières Nations pour construire et améliorer l'infrastructure routière qui permettra de relier davantage de communautés des Premières Nations au réseau routier de la province. Ces travaux comprennent l'entretien et l'amélioration des routes 584 et 11.

Tableau 1.1

Projets routiers achevés récemment

Nord

- Remplacement du pont de la rivière Driftwood, à l'est de Smooth Rock Falls, sur la route 11.
- Réfection des ponts des rivières Turtle et Little Turtle sur la route 622, à 44 kilomètres et 79 kilomètres respectivement au sud de la route 17, au nord d'Atikokan.
- Resurfaçage de la route 599 du pont de la rivière English vers le nord jusqu'à la route 642 à la hauteur de Silver Dollar, au nord d'Ignace.

Est

- Remplacement des ponceaux de l'autoroute 416 de Roger Stevens Drive à l'échangeur de l'autoroute 417 et resurfaçage de diverses bretelles de l'autoroute 417 entre le chemin Eagleson et l'avenue Maitland, à Ottawa.
- Remplacement des ponceaux de la route 41, de Kaladar à Machesney Lake Road.

Sud-Ouest

- Amélioration de l'échangeur de l'autoroute 401 et de Middlesex Road 32 (Dorchester Road) et remplacement du pont, à Thames Centre.
- Remplacement du pont du ruisseau McKenzie sur la route 6, dans le comté de Haldimand.
- Resurfaçage des voies de l'autoroute 401 en direction ouest, de Bloomfield Road à Victoria Road, à Chatham-Kent.

Centre

- Réfection des ponts de l'autoroute QEW et de l'autoroute 427, à la hauteur de l'avenue Evans et de The Queensway.
- Remplacement de ponts sur l'autoroute 401, à la hauteur de la rue Simcoe et de la rue Albert.
- Réfection des voies express de l'autoroute 401 en direction ouest, d'Avenue Road à la rue Jane, y compris la réfection de la chaussée et des ponts.
- Resurfaçage de l'autoroute QEW, de Gilmore Road à Netherby Road.

Source : ministère des Transports de l'Ontario.

Développer les transports en commun

Le développement des transports en commun en parallèle des nouvelles routes et autoroutes est également essentiel pour soutenir l'économie de la province et permettre à un plus grand nombre de personnes d'avoir accès aux emplois et aux logements. Pour autant, les investissements sans précédent dans les transports en commun n'ont pas suivi le rythme de la croissance, et c'est pourquoi le gouvernement mène actuellement le plus grand projet d'expansion des transports en commun en Amérique du Nord. Il faut cependant en faire plus, car les villes et les villages de l'Ontario continuent de croître.

Expansion des services GO Transit

Pour mieux relier les collectivités en pleine croissance dans la région élargie du Golden Horseshoe (REGH) et permettre aux gens de se rendre plus vite et plus facilement à leur destination, le gouvernement continue d'étendre et d'intégrer le réseau et de mettre en place de meilleurs services de train et d'autobus GO. Le gouvernement poursuit l'expansion du réseau GO, par l'entremise de Metrolinx, qui augmente les services, construit de nouvelles infrastructures, y compris des gares, et améliore la capacité de voyageurs et de la desserte ferroviaire à la gare Union.

- **Expansion du service GO de Kitchener** : En octobre 2025, la province a conclu une entente de principe avec le CN pour l'achat de terrains destinés à la construction de voies ferrées sur la ligne GO de Kitchener, marquant ainsi une étape phare du plan provincial visant l'aménagement de transports en commun plus rapides entre Kitchener et Toronto. Cette entente de principe coïncide avec le nouveau service ferroviaire GO qui sera ajouté sur la ligne Kitchener en novembre, dont 18 nouveaux trajets de fin de semaine entre la gare GO de Bramalea et la gare Union, et le tout premier service de fin de semaine vers Kitchener.
- **Expansion du service GO vers Niagara** : L'Ontario offrira un service ferroviaire bidirectionnel toute la journée, plus rapide et plus fréquent, entre la région de Niagara, Hamilton et la RGT. En septembre 2025, le gouvernement de l'Ontario a achevé la construction de la nouvelle gare Confederation de GO Transit à Hamilton et franchi une étape importante dans son Plan pour protéger l'Ontario en investissant dans des infrastructures clés qui réduiront les embouteillages et permettront à un plus grand nombre de personnes d'accéder à des emplois et à des logements. La nouvelle gare permettra d'étendre un service ferroviaire rapide et fiable sur l'ensemble du réseau GO Transit et générera près d'un demi-million de trajets supplémentaires par an.

- **Gare GO de Woodbine** : En juin 2025, les travaux de construction ont commencé à la gare GO de Woodbine, marquant ainsi une étape importante dans le plan de la province visant à fournir un service bidirectionnel toute la journée sur les principaux segments du réseau de GO Transit. Dans le cadre de son entente avec le gouvernement provincial, Woodbine Entertainment Group versera également jusqu'à 170 millions de dollars pour la construction de la nouvelle gare. Celle-ci, située sur la ligne de Kitchener, offrira une capacité accrue et comprendra de nouveaux quais ferroviaires. La gare établira de nouvelles liaisons entre Union Pearson (UP) Express et le train GO de Kitchener, ainsi que vers des services d'autobus locaux dont la Commission de transport de Toronto (CTT), MiWay, ainsi que le réseau de transport en commun de la région de York et celui de Brampton.
- **Expansion du service GO vers Bowmanville** : L'expansion du service GO vers Bowmanville prolongera le service ferroviaire GO Lakeshore East sur près de 20 kilomètres à l'est de la gare GO Durham College, à Oshawa, jusqu'à Bowmanville. Cette expansion du service ferroviaire procurera à la région de Durham des liaisons directes vers le vaste réseau GO Transit, aidant ainsi à réduire les embouteillages dans la REGH. Des travaux de construction préliminaires ciblés sont en cours, en 2025, pour continuer à faire avancer le projet.

Faire avancer le projet GO 2.0

L'Ontario entreprend les prochaines étapes pour faire avancer la planification du projet GO 2.0. En s'appuyant sur la vaste vision pour le réseau de transport en commun qui est énoncée dans le document *Relier la REGH : Un plan de transport pour la région élargie du Golden Horseshoe*, ces prochaines étapes aideront l'Ontario à cibler de nouveaux corridors ferroviaires éventuels et à réaliser une étude pour déterminer quels sont les endroits où de nouvelles gares GO sont nécessaires pour répondre à la demande du réseau. Le projet GO 2.0 s'appuiera sur les investissements déjà réalisés dans le réseau de transport en commun GO en assurant la prestation d'un service bidirectionnel toute la journée vers Kitchener et Milton.

L'Ontario exhorte le gouvernement fédéral à fournir un soutien financier pour faciliter la mise en place de la prochaine génération de service ferroviaire voyageurs dans la REGH, et a inclus le projet d'expansion GO 2.0 en tant que proposition au Bureau des grands projets, au même titre que le tunnel express sous l'autoroute 401.

Développer le réseau de métro

Les travaux concernant les projets de métro prioritaires de l'Ontario sont en cours. Le gouvernement a fait un pas de plus pour offrir de meilleures options de déplacement, réduire les embouteillages et créer des milliers de bons emplois locaux.

- **Ligne Ontario** : L'Ontario a inauguré le deuxième puits de lancement du tunnel près du site de la future station Gerrard sur la ligne Ontario, marquant ainsi une autre étape importante dans son Plan pour protéger l'Ontario en créant des emplois, en réduisant les temps de déplacement dans la région du grand Toronto (RGT) et en amenant près de 230 000 personnes de plus à distance de marche des transports en commun. En mai 2025, les travaux d'excavation à la station Queen ont commencé, marquant une autre étape importante dans le projet de la ligne Ontario.
- **Prolongement de la ligne de métro Yonge vers le nord** : Au début d'octobre, Infrastructure Ontario et Metrolinx ont franchi la prochaine étape importante vers la mise en œuvre du projet en lançant une demande de qualification pour le contrat de conception et de construction des cinq stations de métro. À l'été 2025, le gouvernement a attribué un contrat à North End Connectors, qui s'occupera de la conception et de la construction des tunnels jumeaux de ce prolongement. Le contrat comprend également les travaux préliminaires, la construction de murs de soutènement pour les futures gares et les bâtiments de sortie de secours. Une fois terminé, le prolongement de la ligne de métro Yonge vers le nord permettra d'effectuer plus de 90 000 déplacements quotidiens.
- **Prolongement du métro de Scarborough** : L'Ontario lance la construction de la première de trois stations qui formeront le prolongement de la ligne de métro de Scarborough, marquant ainsi une étape importante dans le plan de la province visant à lutter contre les embouteillages et à offrir un service de transport en commun rapide à des dizaines de milliers de navetteurs dans la RGT. Une fois terminé, le prolongement de la ligne de métro de Scarborough devrait permettre à 38 000 personnes d'accéder à pied aux transports en commun.
- **Prolongement vers l'ouest de la ligne de métro Eglinton Crosstown** : En juin 2024, la province a achevé le creusement du tunnel sur la partie souterraine ouest du prolongement vers l'ouest de Renforth Road à Scarlett Road, où le train léger sur rail (TLR) deviendra une voie de guidage surélevée sur 1,5 kilomètre, actuellement en construction. En avril 2025, l'Ontario a donné le coup d'envoi du dernier tronçon du tunnel permettant le prolongement vers l'ouest de la ligne Eglinton Crosstown. Une fois terminée, la ligne de neuf kilomètres reliera sept nouvelles stations au TLR Eglinton Crosstown, ce qui rendra les déplacements plus rapides et plus pratiques, tout en amenant plus de 37 500 personnes à moins de 10 minutes à pied d'un transport en commun de calibre mondial.
- **Projet de prolongement de la ligne de métro Sheppard** : Le gouvernement poursuit la planification et procède à des consultations auprès des collectivités pour évaluer les options dans le but de prolonger le service de transport en commun rapide, vers l'est et vers l'ouest, sur l'actuelle ligne 4 de la CTT. Le prolongement améliorerait les correspondances dans le nord de Toronto et permettrait aux gens de se déplacer plus facilement et plus rapidement dans la ville et dans la RGT.

Développer le transport léger sur rail (TLR)

Le gouvernement entend réaliser des projets de transport en commun rapide et fiable au profit de la population de l'Ontario pour réduire les temps de déplacement et offrir plus d'options de transport en commun :

- **TLR Eglinton Crosstown** : Le TLR Eglinton Crosstown offrira 19 kilomètres de transport en commun rapide, avec 25 stations souterraines ainsi que des arrêts à niveau et des liaisons vers 54 circuits d'autobus, trois stations de métro (Kennedy, Eglinton et Cedarvale), Union Pearson (UP) Express et trois lignes de GO Transit (Kitchener, Barrie et Stouffville).
- **TLR Finch West** : Le TLR Finch West desservira 18 arrêts sur 10 kilomètres de voies ferrées le long de l'avenue Finch Ouest, de la rue Keele à la route 27 et vers le sud jusqu'au campus nord du Collège Humber. Il permettra des correspondances avec d'autres lignes de la Commission de transport de Toronto (CTT), ainsi que des correspondances avec les services de transport en commun locaux de Peel et de la région de York.
- Metrolinx a d'ores et déjà transféré l'exploitation des TLR Eglinton Crosstown et Finch West à la CTT, qui exploite les TLR, et amorcé les dernières étapes des essais rigoureux et des activités de mise en service visant à assurer la fiabilité du réseau.
- **TLR de la ligne Hazel McCallion** : En 2025, le TLR de la ligne Hazel McCallion a progressé de manière considérable avec l'installation de poutres au-dessus de l'échangeur de l'autoroute 403, l'achèvement de la protection contre les inondations du ruisseau Mary Fix et les progrès réalisés dans la construction de stations, en particulier à Port Credit.



- **TLR de Hamilton** : En mai 2025, l'Ontario a publié une demande de propositions (DP) pour le premier volet de travaux de génie civil et de services publics pour le TLR de Hamilton. Les propositions des équipes présélectionnées, qui comprennent toutes des entrepreneurs canadiens, sont attendues d'ici la fin de l'année. Les travaux préliminaires sont déjà en cours à Hamilton, notamment sur les conduites d'eau, le réseau d'égout, l'électricité, les télécommunications et les conduites de gaz.

Investir dans de nouvelles voitures de métro

L'Ontario investit plus de 758 millions de dollars pour aider la CTT à acheter à Alstom 55 nouveaux trains destinés à la ligne 2 du métro de Toronto, soutenant ainsi les travailleurs de l'Ontario. L'investissement réalisé par l'Ontario, la ville de Toronto et le gouvernement du Canada aidera la ville de Toronto à offrir ce service essentiel de transport en commun.

Rétablissement le service ferroviaire voyageurs Northlander

L'Ontario a attribué les contrats des arrêts ferroviaires le long du futur corridor Northlander, faisant progresser le plan du gouvernement pour le rétablissement d'un service ferroviaire voyageurs sûr et fiable entre Timmins et Toronto. Tout récemment, en juillet 2025, le gouvernement a attribué un contrat pour la construction de la gare Timmins-Porcupine. La construction du quai, d'un stationnement et d'une aire d'attente de voyageurs est en cours.

En septembre 2025, l'Ontario a annoncé l'achèvement de la voie de contournement ferroviaire de North Bay, marquant ainsi une étape importante du projet. La voie de 982 mètres réduira de 15 minutes le trajet vers la gare de North Bay, ce qui donnera aux passagers plus de temps en famille et entre amis, tout en soutenant le tourisme, l'emploi et la croissance économique dans le Nord de l'Ontario.

Cadre provincial pour le covoiturage

L'Ontario cherche à obtenir la participation des exploitants de services de covoiturage, du secteur des taxis et des municipalités afin d'explorer la possibilité d'uniformiser les lignes directrices sur le covoiturage dans l'ensemble de la province. À l'heure actuelle, les règles régissant les programmes de covoiturage, comme les frais de demande et les critères de sélection des conducteurs, sont gérées par les municipalités, ce qui donne lieu à des normes qui varient d'une région à l'autre de la province. En menant des consultations sur les approches possibles pour l'établissement d'un cadre provincial de covoiturage, le gouvernement continue d'appuyer un réseau de transport intégré et efficace qui améliorera l'accès pour tous, y compris les collectivités rurales et éloignées comme celles situées le long de l'itinéraire du Northlander.

Bâtir des collectivités plus fortes

Accroître le capital du Fonds ontarien pour la construction

Renforcé par le financement additionnel de 5 milliards de dollars annoncé dans le budget de l'Ontario de 2025, le Fonds ontarien pour la construction a commencé à financer des investissements prioritaires. Les efforts de collaboration avec les investisseurs institutionnels canadiens et les promoteurs de projets s'intensifient afin de continuer à augmenter le portefeuille de projets d'infrastructure qui auront des retombées économiques et des avantages publics durables.

Dans le droit fil des priorités du gouvernement, le Fonds a principalement servi à faire avancer les soins de longue durée, les infrastructures énergétiques, le logement abordable, les infrastructures municipales et communautaires et les transports. Un nouveau domaine d'intérêt – les minéraux critiques – est venu s'ajouter aux secteurs prioritaires du Fonds afin de soutenir la transition vers une économie propre et la sécurité de la chaîne d'approvisionnement de l'Ontario.

S'appuyant sur les investissements déjà réalisés avec l'Arch Corporation et les Rekai Centres dans le secteur des soins de longue durée, le Fonds ontarien pour la construction consacre jusqu'à 1 milliard de dollars à un placement en titres de capitaux propres dans le Projet de nouveaux réacteurs à la Centrale nucléaire de Darlington (PNRCND). Il s'agit d'un projet d'importance nationale qui soutiendra la capacité de production d'énergie de l'Ontario et contribuera à la création d'emplois hautement spécialisés. L'Ontario et Ontario Power Generation recherchent également des possibilités de partenariat en capitaux propres et de participation commerciale avec les Premières Nations visées par les Traités Williams, ce qui constituerait le premier partenariat du genre dans le domaine de la production d'énergie nucléaire au Canada.

De plus, le Fonds ontarien pour la construction poursuit des investissements stratégiques supplémentaires visant les logements pour étudiants, le logement abordable et les soins de longue durée. Ces investissements témoignent de l'engagement du gouvernement de mettre en place une infrastructure adaptée aux besoins actuels de l'Ontario, tout en jetant les bases d'une croissance et d'une prospérité à long terme pour les collectivités de la province.

Élargir le Programme pour l'infrastructure municipale et le logement afin de stimuler la construction domiciliaire

En août 2025, le gouvernement a annoncé un investissement supplémentaire de 1,6 milliard de dollars pour accélérer la construction de logements et d'infrastructures essentielles. Ce financement vient presque doubler le coût du Programme pour l'infrastructure municipale et le logement (PIML), qui passe à 4 milliards de dollars. Le PIML élargi fournit aux collectivités les ressources nécessaires pour construire les routes, les ponts et les réseaux d'eau qui permettent de créer des logements et de maintenir ceux déjà existants. À l'heure actuelle, le PIML comprend de multiples volets de financement, et le Fonds pour les réseaux d'eau visant la construction de logements a récemment été intégré au Programme.

Depuis son lancement en 2024, le PIML a permis de construire jusqu'à 800 000 logements en Ontario. Combinés au Fonds pour l'accélération de la construction, qui récompense les municipalités qui atteignent ou dépassent les objectifs en matière de logement, ces investissements permettent aux collectivités de continuer à produire des résultats.

De plus, les municipalités peuvent obtenir jusqu'à 1 milliard de dollars en prêts assortis de modalités d'emprunt flexibles grâce au volet Prêts pour les installations d'eau visant la construction de logements du Programme de prêts d'Infrastructure Ontario.



Soutenir les chemins de fer d'intérêt local de l'Ontario

Dans le budget de 2025, le gouvernement a proposé un nouveau crédit d'impôt temporaire pour soutenir l'industrie des chemins de fer d'intérêt local de l'Ontario. Ces chemins de fer jouent un rôle essentiel pour relier les expéditeurs aux lignes de chemins de fer nationaux et fournir le service indispensable du « premier et dernier kilomètre ». Le gouvernement dépose maintenant un projet de loi détaillé permettant la mise en œuvre du crédit.

Le crédit d'impôt proposé pour l'investissement dans les chemins de fer d'intérêt local offrirait aux sociétés admissibles un crédit d'impôt sur le revenu des sociétés remboursable de 50 % sur leurs dépenses admissibles d'entretien et de remise en état des voies ferrées en Ontario. Les dépenses admissibles incluraient les investissements dans la main-d'œuvre et les biens nécessaires à l'entretien, aux réparations et aux améliorations des voies ferrées qui sont réalisés le 15 mai 2025 ou après cette date, et avant 2030.

Le crédit d'impôt proposé procurerait aux sociétés admissibles jusqu'à 8 500 \$ par mille de voie ferrée par année, se traduisant par des allégements fiscaux d'environ 23 millions de dollars sur trois ans pour l'industrie des chemins de fer d'intérêt local. Cette mesure devrait contribuer à assurer un réseau ferroviaire sûr et fiable dans la province et protéger les entreprises qui comptent sur un réseau ferroviaire unifié pour acheminer les biens et les matières premières aux clients.

Voir l'annexe, *Mesures fiscales en détail et autres initiatives législatives*, pour de plus amples renseignements.

Continuer de bâtir grâce au Fonds ontarien pour l'infrastructure communautaire

Le Fonds ontarien pour l'infrastructure communautaire (FOIC) continue chaque année de financer des infrastructures essentielles, y compris des routes, des ponts et des projets d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées. En septembre 2025, le gouvernement a annoncé qu'il comptait, en 2026, verser 400 millions de dollars à 423 collectivités de petite taille, rurales et du Nord, d'un bout à l'autre de l'Ontario. La subvention minimale pour les municipalités a augmenté, passant à 125 000 \$, ce qui représente une hausse de 25 000 \$ par rapport à l'an dernier. Le FOIC fournit une source prévisible et fiable de financement annuel aux collectivités de petite taille, rurales et du Nord qui y ont droit pour leurs infrastructures essentielles.

Bâtir grâce au Fonds pour l'infrastructure communautaire des sports et des loisirs

Dans le budget de 2024, l'Ontario a lancé le Fonds pour l'infrastructure communautaire des sports et des loisirs, doté de 200 millions de dollars, afin de protéger les emplois et de soutenir 94 projets de développement et de revitalisation des infrastructures sportives et récréatives dans l'ensemble de la province. Voici quelques exemples de ces projets :

- 19,5 millions de dollars pour la construction d'un complexe récréatif à Cambridge. L'investissement du gouvernement dans le complexe récréatif de Cambridge permettra l'aménagement d'une installation multifonctionnelle de 112 000 pieds carrés.
- 13,7 millions de dollars pour soutenir le développement d'un nouveau complexe polyvalent à la Première Nation anichinabée de Wauzhushk Onigum, ainsi que la modernisation d'autres installations sportives et récréatives dans le Nord-Ouest de l'Ontario.
- 10 millions de dollars pour soutenir la construction du centre de loisirs de South Bowmanville, dans la municipalité de Clarington. Grâce à sa capacité à accueillir des compétitions, cette installation fournira à Clarington des occasions de mettre à profit un secteur du tourisme en croissance rapide, de stimuler l'économie et de soutenir les entreprises locales.
- 12,2 millions de dollars pour construire des infrastructures communautaires dans l'Est de l'Ontario, notamment le nouveau complexe récréatif du canton de Russell et la revitalisation de trois autres centres communautaires de la région.
- 8 millions de dollars pour la modernisation du centre communautaire Alexander à Ottawa, y compris la construction d'un gymnase trois fois plus grand que le gymnase actuel.
- 6,3 millions de dollars pour la construction d'un aréna extérieur couvert multisaisons dans la Première Nation de Curve Lake, ce qui augmentera les possibilités d'activité physique et les programmes structurés offerts toute l'année dans cette communauté.
- 3 millions de dollars pour construire ce qui sera le premier terrain réservé exclusivement au jeu de goalball au Canada. Il s'agira du premier terrain construit expressément pour le goalball au centre Lake Joseph de l'Institut national canadien pour les aveugles, à Muskoka.

Élargir l'accès aux bornes de recharge de véhicules électriques

Par l'entremise du Programme ontarien pour la recharge des véhicules électriques (VE), le gouvernement investit plus de 180 millions de dollars afin de faciliter l'accès aux bornes de recharge de VE. Dans le cadre de l'investissement initial de 91 millions de dollars consacré à ce programme, l'Ontario aménage plus de 1 300 nouvelles bornes de recharge de VE dans les collectivités de petite taille et de taille moyenne, marquant ainsi une étape importante dans le plan de la province visant à accroître l'accès aux bornes de recharge de VE à l'extérieur des grands centres urbains et à soutenir l'électrification des transports dans toute la province. Les bornes de recharge seront réparties dans 270 points de la province, comme des arénas, des stationnements pour le covoiturage, des hôpitaux, des parcs provinciaux, des centres de loisirs et des aires de repos. Cela comprend 190 bornes de recharge dans le Nord de l'Ontario pour offrir davantage d'options aux conducteurs lorsqu'ils voyagent dans cette région.

Les 92 millions de dollars supplémentaires approuvés dans le budget de l'Ontario de 2025 permettront au Programme ontarien pour la recharge des VE de continuer à soutenir l'installation de bornes de recharge, de réduire l'anxiété liée à l'autonomie et de bâtir un réseau de recharge plus abordable et connecté, partout en Ontario. Alors que la province continue de voir la création d'un nombre considérable d'emplois et d'importants investissements dans le secteur en pleine croissance de la fabrication de VE et de batteries pour VE, ces nouvelles bornes de recharge fourniront une infrastructure de soutien essentielle dans les collectivités de la province, y compris pour les véhicules électriques fabriqués ici, en Ontario.

De plus, l'adoption des VE soutient l'objectif de l'Ontario, qui veut se préparer pour l'avenir en veillant à avoir en place un réseau de transport provincial résilient, durable et capable de répondre aux besoins actuels et futurs de la population de l'Ontario.

Renforcer le rôle des offices de protection de la nature

Le gouvernement donne suite à son engagement de moderniser le rôle des offices de protection de la nature afin d'assurer l'uniformité, de réduire les coûts et d'obtenir des résultats plus rapidement. Bien que les offices de protection de la nature de l'Ontario jouent un rôle vital dans la gestion des bassins versants, la prévention des inondations, la protection des sources d'eau et la résilience climatique, le système est fragmenté et alourdi par des normes incohérentes, ce qui entraîne des inefficacités et retarde la prise de décisions.

Pour relever ces défis, l'Ontario a nommé le premier directeur général de la protection de la nature en juin 2025 pour diriger un plan de modernisation en plusieurs phases, qui permettra aux offices de protection de la nature de protéger les collectivités contre les dangers naturels et de préserver l'accès aux possibilités de loisirs, tout en continuant à soutenir une économie prospère.

Dans le cadre de ce plan, le gouvernement propose de mettre sur pied un organisme qui serait régi par un conseil d'administration et assurerait une surveillance centralisée pour les offices de protection de la nature de l'Ontario. Cet organisme renforcerait la capacité de la province à optimiser les investissements publics, à gérer les risques et à faire en sorte que les offices de protection de la nature continuent d'offrir des services à fort impact qui protègent l'environnement, les collectivités et les infrastructures de l'Ontario.

Préserver les sentiers dans les parcs

Le gouvernement s'engage à multiplier les occasions pour les Ontariennes et Ontariens de profiter du plein air. En protégeant les espaces verts et en améliorant l'accès à la nature, l'Ontario soutient le tourisme local et le développement économique sur l'ensemble de son territoire. La province examine des moyens de préserver les sentiers récréatifs existants lorsque des terres seront ajoutées au réseau de parcs provinciaux et de réserves de conservation de l'Ontario, afin qu'ils demeurent accessibles au public et qu'autant les résidents que les touristes puissent en profiter, encore et encore. Cela suppose une collaboration directe avec les clubs de loisirs locaux, comme ceux près du parc provincial Charleston Lake, afin d'assurer la préservation des sentiers existants lorsque ce parc sera agrandi.

Reconstruire la Place de l'Ontario pour en faire une destination de calibre mondial

En juin 2025, l'Ontario a dévoilé les plans définitifs des nouveaux espaces publics de la Place de l'Ontario, marquant une étape majeure dans la transformation du secteur riverain de Toronto. Ce projet permettra de créer 5 000 emplois dans les secteurs de la construction et du tourisme ainsi que d'accélérer la croissance économique à Toronto et dans l'ensemble de la région, attirant annuellement jusqu'à six millions de visiteurs.

Points saillants des plans finaux pour le réaménagement de la Place de l'Ontario :

- Une nouvelle entrée qui servira de carrefour de transit et de point de rassemblement, reliant les visiteurs à la nouvelle station Exhibition de la ligne Ontario, aux sentiers pédestres et cyclables en bord de lac et au stationnement sur place.
- Une anse Brigantine repensée, avec plage urbaine, promenades et aires de jeux pour enfants, dont une maison interactive dans les arbres à plusieurs niveaux et des structures ludiques en forme de tortue.
- Un nouveau point d'accès pour les canots et les kayaks, ainsi que des promontoires en pierre naturelle offrant une vue imprenable sur le lac Ontario au coucher du soleil.
- Une marina de la Place de l'Ontario revitalisée qui deviendra un lieu animé avec des pavillons à ciel ouvert, des promenades et des espaces pour des activités futures.
- Un espace central de type forum pouvant accueillir des marchés extérieurs et des festivals, avec des jeux d'eau s'étendant sur un acre, façonné à l'image du trille, emblème floral de l'Ontario.
- Un pavillon culturel autochtone sur l'île de l'Est, conçu pour des rassemblements communautaires, des ateliers et des programmes éducatifs.

La province a également annoncé la construction d'un nouveau parc de stationnement en élévation, à la Place de l'Ontario, qui sera propriété publique. Cette infrastructure contribuera à la fois à la génération de revenus pour la province et à l'amélioration de l'accessibilité aux principales attractions de la Place de l'Ontario, dont les plages publiques, les sentiers, les parcs, le Centre des sciences de l'Ontario ultramoderne, un amphithéâtre modernisé accessible toute l'année et un centre aquatique et de bien-être pour les familles.

Protéger l'Ontario en gardant les coûts bas

Le gouvernement est conscient des difficultés financières auxquelles font face bon nombre d'Ontariennes et d'Ontariens, en particulier compte tenu des pressions économiques récentes et de l'incertitude planant autour des tarifs douaniers qui font grimper les prix. Afin de remettre davantage d'argent dans les poches des contribuables, le gouvernement accorde de l'aide financière directe aux familles et aux particuliers. Il fait économiser de l'argent aux navetteurs en supprimant les péages, rend les transports en commun plus abordables grâce au programme de tarif unique et réduit de manière permanente les taux de la taxe sur l'essence et de la taxe sur les carburants.

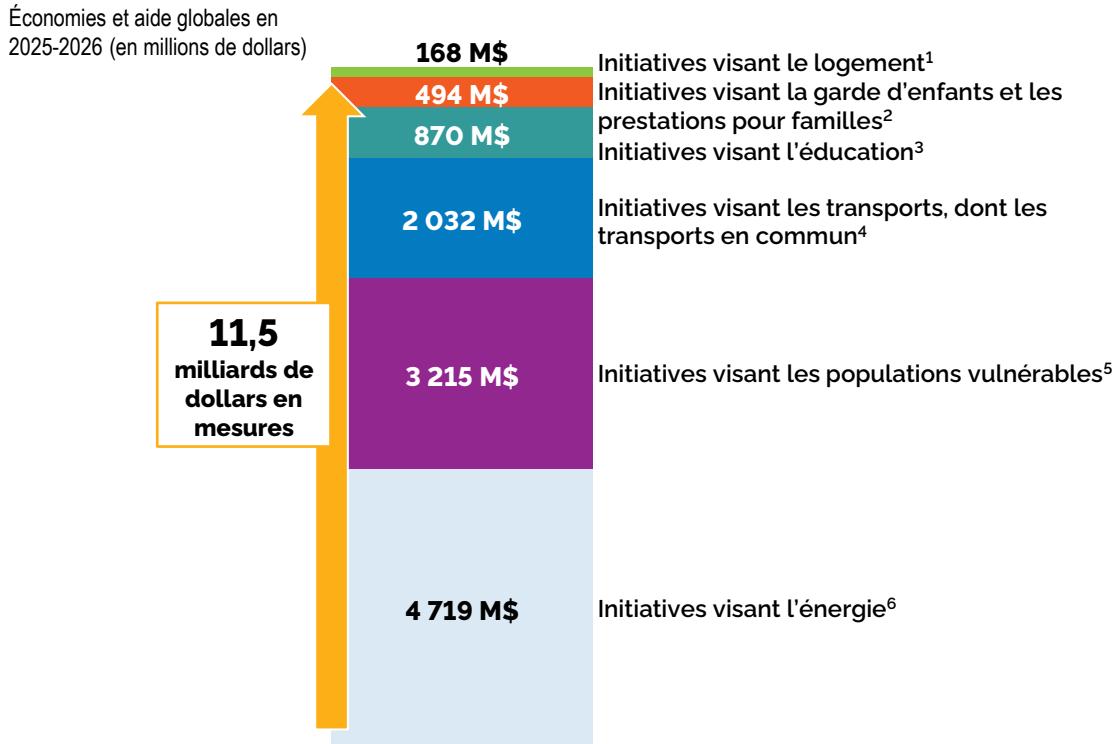
Soutenir les familles et les particuliers

Au cours de l'exercice 2025-2026, le gouvernement s'engage à verser près de 11,5 milliards de dollars en aide directe pour les particuliers et les familles, comme le montre le graphique 1.4.



Graphique 1.4

Des mesures qui aident les familles et les particuliers



¹ Inclut les contributions provinciales à la Stratégie nationale sur le logement et un allégement de la taxe de vente harmonisée (TVH) sur les logements neufs admissibles pour les accédants à la propriété.

² Inclut la Prestation ontarienne pour enfants (POE) indexée sur l'inflation et la croissance du programme, la contribution de l'Ontario à l'Accord entre le Canada et l'Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada et le crédit d'impôt de l'Ontario pour l'accès aux services de garde d'enfants et l'allégement des dépenses (crédit d'impôt ASGE); et le crédit d'impôt de l'Ontario pour le traitement de l'infertilité (CIOTI).

³ Inclut le gel des frais de scolarité pour les étudiants de niveau postsecondaire, ainsi que la prolongation de cette mesure.

⁴ Inclut l'élimination et le remboursement des frais de renouvellement des plaques d'immatriculation et des vignettes de validation des véhicules; l'annulation des hausses de frais; la simplification des exigences pour les permis de véhicules récréatifs (autocaravanes); la suppression du double tarif pour les réseaux municipaux de transport en commun participants (intégration des tarifs et du service); la suppression des péages sur les autoroutes 407 Est, 412 et 418; ainsi que le maintien permanent des taux de la taxe sur l'essence et de la taxe sur les carburants à 9 cents le litre.

⁵ Inclut le total cumulatif des augmentations annuelles des allocations de base du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) et de l'exonération de revenu plus élevée pour les personnes handicapées; l'indexation des prestations et l'expansion du Régime de revenu annuel garanti de l'Ontario (RRAG); le crédit d'impôt pour les personnes et les familles à faible revenu (CIPFR) et sa bonification; le crédit d'impôt de l'Ontario pour les soins à domicile à l'intention des aînés; le Programme ontarien de soins dentaires pour les aînés; la réforme de l'Assurance-santé Plus et du Programme de médicaments de l'Ontario (PMO) pour les enfants et les jeunes qui n'ont pas de régime privé; l'élargissement du Programme d'adaptation des habitations et des véhicules; l'élargissement du Programme d'appareils et accessoires fonctionnels pour le contrôle continu de la glycémie; le volet d'aide pour le fonctionnement des refuges et la lutte contre l'itinérance du nouvel accord pour Toronto et du nouvel accord pour Ottawa; le Programme de prévention de l'itinérance; le Programme de logement avec services de soutien pour les Autochtones; et le Programme de la quote-part pour les personnes âgées du Programme de médicaments de l'Ontario.

⁶ Inclut l'annulation de la taxe sur le carbone liée au plafonnement et à l'échange, le volet résidentiel de la remise de l'Ontario pour l'électricité (ROE); le volet résidentiel du Plan exhaustif relatif à l'électricité (PERE) et le financement continu du Programme ontarien d'aide relative aux frais d'électricité (POAFE).

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis. L'incidence sur les familles et les particuliers variera de manière considérable, car les critères d'admissibilité diffèrent d'un programme à l'autre.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Procurer un allégement de la taxe de vente harmonisée aux accédants à la propriété de logements neufs

Dans le budget de 2025, le gouvernement a demandé à son homologue fédéral de proposer d'autres mesures favorisant l'abordabilité du logement. L'Ontario constate avec satisfaction que le gouvernement fédéral prend des mesures pour apporter un allégement aux accédants à la propriété en proposant d'éliminer la portion fédérale de la taxe de vente harmonisée (TVH) sur les logements nouvellement construits ou substantiellement rénovés admissibles.

En s'appuyant sur la proposition du gouvernement fédéral du 27 mai 2025, l'Ontario prend des mesures pour supprimer temporairement la totalité de la portion provinciale de 8 % de la TVH sur les logements neufs admissibles pour les accédants à la propriété. Cette mesure ferait écho au *remboursement de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée (TPS/TVH) pour les acheteurs d'une première habitation* proposé par le gouvernement fédéral. L'Ontario collaborera avec le gouvernement fédéral pour mettre en œuvre un nouveau programme de remboursement provincial assujetti à l'adoption des mesures législatives fédérales qui rendraient le remboursement fédéral effectif.

Le nouveau programme de remboursement de l'Ontario pour les accédants à la propriété supprimerait la portion provinciale de la TVH sur les logements neufs d'une valeur maximale de 1 million de dollars et la réduirait sur ceux d'une valeur supérieure. Les nouveaux remboursements combinés proposés par les gouvernements fédéral et provincial auraient pour effet de supprimer la totalité de la TVH de 13 % sur les logements neufs admissibles pour les accédants à la propriété en Ontario.

Pour avoir droit au nouveau remboursement ontarien, le particulier doit acquérir le logement neuf et l'utiliser comme lieu de résidence principale. La province collaborera avec le gouvernement fédéral pour que cette mesure soit offerte sur les conventions d'achat-vente conclues le 27 mai 2025 ou après cette date.

L'actuel remboursement de la TVH pour les habitations neuves de l'Ontario procure un allégement pouvant aller jusqu'à 24 000 \$ et il serait toujours offert aux autres acheteurs admissibles. Cela englobe les acheteurs autres que les accédants à la propriété et ceux dont l'habitation est de plus grande valeur et n'est pas admissible au nouveau remboursement.

Pour un logement neuf d'une valeur de 1 million de dollars, un accédant à la propriété aurait droit à un allégement fiscal provincial combiné de 80 000 \$ compte tenu des remboursements de l'Ontario actuel et nouveau.

Voir l'annexe, *Mesures fiscales en détail et autres initiatives législatives*, pour de plus amples renseignements.

Réduction permanente des taux de la taxe sur l'essence et de la taxe sur les carburants

Pour offrir un allégement continu aux ménages et aux entreprises en Ontario, le gouvernement a réduit une bonne fois pour toutes le taux de la taxe sur l'essence de 5,7 cents le litre et celui de la taxe sur les carburants (diesel), de 5,3 cents le litre.

Cette mesure a déjà permis d'offrir 1,7 milliard de dollars d'allégement de la taxe sur l'essence et le carburant aux familles et aux particuliers depuis son introduction temporaire le 1^{er} juillet 2022. Ces réductions sont devenues permanentes le 1^{er} juillet 2025, économisant environ 115 \$ par année aux ménages.

Supprimer les radars photos municipaux pour protéger les contribuables

Le gouvernement de l'Ontario a présenté un projet de loi qui, s'il est adopté, interdirait l'utilisation des caméras de surveillance routière automatisées à travers la province, assurant ainsi qu'elles ne soient plus utilisées comme source de revenus. Afin de favoriser la sécurité routière, la province créera plutôt un nouveau fonds provincial pour aider les municipalités touchées à mettre en œuvre d'autres mesures de sécurité pour les transports, incluant des initiatives proactives de modération de la circulation comme les dos d'âne, les ronds-points, les passages pour piétons surélevés et les avancées de trottoirs, sans oublier la sensibilisation du public et une meilleure signalisation afin que les automobilistes mettent la pédale douce. Ces mesures constituent des moyens éprouvés et proactifs de ralentir la circulation.

Pour mieux responsabiliser les automobilistes dans les zones scolaires, la province instaurera également des exigences pour que les municipalités installent des panneaux plus grands et plus visibles dans les zones scolaires où des caméras de surveillance routière automatisées sont actuellement en place.



Supprimer les péages sur l'autoroute 407 Est

Depuis le 1^{er} juin 2025, le gouvernement a supprimé définitivement les péages sur l'autoroute 407 Est, propriété de la province, ce qui permettra aux automobilistes d'économiser environ 94 millions de dollars par an. Cette initiative permettra de réduire le coût des déplacements tout en augmentant la commodité et le choix, et on prévoit qu'elle remettra quelque 7 200 \$ directement dans les poches des navetteurs quotidiens chaque année.

Cette mesure s'ajoute à un certain nombre d'autres mises en œuvre par le gouvernement pour remettre de l'argent dans les poches des conducteurs, notamment l'élimination des frais de renouvellement des plaques d'immatriculation, la suppression des péages sur l'autoroute 412 et l'autoroute 418, le gel des frais pour les permis de conduire et les cartes-photos de l'Ontario, ainsi que la réduction permanente des taux de la taxe sur l'essence et de la taxe sur les carburants.

Aider les usagers du transport en commun à économiser grâce au tarif unique

Le programme de tarif unique de l'Ontario, lancé le 26 février 2024, permet aux usagers du transport en commun d'effectuer des correspondances gratuites entre le réseau de la Commission de transport de Toronto (CTT) et GO Transit, le réseau de transport en commun (RTC) de Brampton, le RTC de la région de Durham, MiWay (Mississauga), TransHelp (Peel) et le RTC de la région de York.

Le programme rend les déplacements d'un réseau à l'autre plus abordables et plus commodes pour tous les usagers du transport en commun, y compris les étudiants, les personnes âgées et les usagers à faible revenu, en offrant une correspondance gratuite entre la CTT et six autres réseaux de transport en commun.

Grâce à l'application du tarif unique dans les réseaux de transport en commun participants de la région élargie du Golden Horseshoe, le gouvernement fait économiser aux usagers quotidiens de ces réseaux 1 600 \$ par an en moyenne. Au cours de sa première année, le programme a facilité plus de 38 millions de correspondances et a généré environ 123 millions de dollars d'économies pour les usagers.

Économiser sur les coûts d'électricité

La remise de l'Ontario pour l'électricité (ROE) continue de faire en sorte que les factures d'électricité restent abordables, stables et prévisibles, en accordant un allégement tarifaire aux ménages, aux petites entreprises et aux fermes admissibles. Par l'entremise de la ROE, le gouvernement a investi environ 2 milliards de dollars annuellement, en moyenne, pour maintenir les factures d'électricité constantes et abordables pour les clients résidentiels, les petites entreprises et les fermes. Le gouvernement offre également une aide ciblée pour les coûts d'électricité aux ménages à faible revenu, aux clients des Premières Nations habitant dans une réserve, ainsi qu'aux clients des régions rurales ou éloignées admissibles.

Le gouvernement aide aussi les familles et les entreprises à faire des économies d'argent et à réduire la demande en énergie en investissant 10,9 milliards de dollars sur 12 ans dans des programmes d'efficacité énergétique, consacrant ainsi à ce secteur le plus gros budget de toute l'histoire du pays.

Versement de la remise de 200 \$ aux contribuables de l'Ontario

L'an dernier, dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2024*, le gouvernement avait annoncé qu'il verserait une remise de 200 \$ à chaque adulte et à chaque enfant de moins de 18 ans admissible. Le gouvernement a versé une aide ponctuelle d'environ 3 milliards de dollars à près de 15 millions de personnes admissibles dans la province, ce qui a contribué à concrétiser son engagement à rendre la vie plus abordable, surtout en ces temps d'incertitude économique. L'Ontario continue de veiller à ce que toutes les familles admissibles reçoivent leurs remises.

Augmenter le salaire minimum pour les travailleuses et travailleurs

Depuis le 1^{er} octobre 2025, le salaire horaire minimum en Ontario a augmenté, passant de 17,20 \$ à 17,60 \$, au bénéfice de plus de 800 000 travailleuses et travailleurs. Cette augmentation, liée à l'indice des prix à la consommation de l'Ontario, reflète l'engagement de la province à soutenir les travailleuses et travailleurs tout en s'engageant à rester concurrentielle face aux tarifs douaniers américains.



Maintenir un régime d'évaluation et d'imposition foncières efficace

Le gouvernement a reçu des commentaires d'un large éventail de parties prenantes, y compris des propriétaires résidentiels et commerciaux et leurs organismes, des municipalités, ainsi que le secteur professionnel d'évaluation et d'imposition foncières sur des approches susceptibles de rendre le régime d'évaluation et d'imposition foncières plus efficace. Cette rétroaction a orienté la mise en œuvre d'initiatives récentes qui soutiendront les principes d'équité, la compétitivité des entreprises et l'adoption d'outils administratifs modernisés.

L'examen a déjà mené à la mise en œuvre de plusieurs mesures, notamment :

- **Logements locatifs abordables** — À partir de 2026, les municipalités seront habilitées à réduire les taux d'imposition municipaux sur les logements locatifs abordables.
- **Logements pour étudiants** — Des modifications législatives ont été mises en œuvre pour assurer un traitement uniforme des impôts fonciers des logements pour étudiants gérés par les universités. De plus, le gouvernement continue d'examiner des solutions pour le logement pour étudiants dans les universités ontariennes.
- **Partage d'information** — Les municipalités peuvent maintenant faire une utilisation plus exhaustive des données de la Société d'évaluation foncière des municipalités (MPAC) pour améliorer la planification, et la MPAC a maintenant l'autorisation de livrer des avis d'évaluation foncière électroniques.

Le gouvernement continue d'envisager d'autres initiatives pour s'assurer que le régime d'évaluation et d'imposition foncières fonctionne efficacement pour les entreprises et les familles de l'Ontario.

Protéger les frontières et les collectivités de l'Ontario

Le gouvernement protège les collectivités de l'Ontario contre les menaces économiques grandissantes en poursuivant la mise en œuvre d'initiatives visant à renforcer la sécurité aux frontières, à vider les rues des dangereux criminels et à protéger les collectivités de la province. Parmi ces efforts, mentionnons la lutte contre le franchissement illégal des frontières et la contrebande transfrontalière d'armes à feu et de drogues, ainsi que les démarches pour garder les contrevenants derrière les barreaux.

L'Ontario continue de prendre des mesures décisives pour bâtir un système judiciaire moderne et stable et accroître sa capacité en réalisant des investissements ciblés et pluriministériels dans tous les domaines du secteur de la justice, y compris la sécurité communautaire, le maintien de l'ordre, les tribunaux et les services correctionnels.

Protéger les frontières de l'Ontario

Le gouvernement continue de renforcer la sécurité à tous ses points d'entrée, y compris par voie terrestre et maritime. Cela se traduit, entre autres, par la lutte contre le trafic d'armes à feu et de drogues dangereuses et illicites, et contre le franchissement illégal des frontières de l'Ontario par les États-Unis.

En janvier 2025, l'Ontario a lancé l'opération Dissuasion, le cadre mis en place par le gouvernement pour renforcer la sécurité à la frontière et lutter contre les activités criminelles qui causent préjudice aux collectivités des deux côtés de la frontière. Cette stratégie a été élaborée grâce aux efforts conjoints de plusieurs ministères provinciaux et de la Police provinciale de l'Ontario, ainsi que de partenaires municipaux, fédéraux, américains et des Premières Nations.

Depuis son lancement en janvier 2025, l'opération Dissuasion a donné lieu à plus de 73 000 heures de patrouilles terrestres dans les principales zones frontalières, plus de 5 000 heures de patrouilles aériennes ainsi qu'à plus de 60 000 fouilles de véhicules qui ont mené à plus de mille inculpations et à la saisie d'armes à feu, de drogues et de véhicules volés. Elle a aussi permis de déjouer des tentatives de franchissement illégal de la frontière et de lutter contre la traite de personnes. Le gouvernement investit 113 millions de dollars au cours des trois prochaines années pour continuer à soutenir les efforts d'application de la loi afin d'assurer la sécurité des frontières de l'Ontario.

L'opération Dissuasion réunit l'ensemble des ressources provinciales sous l'égide d'une stratégie innovante qui dépasse la portée des mesures existantes et en cours, afin de protéger la frontière qui sépare l'Ontario des États-Unis et de lutter contre les activités transfrontalières illégales, garantissant ainsi la sécurité, la souveraineté et la prospérité économique des Ontariennes et des Ontariens.

Lutter contre le crime grâce à l'Unité mixte d'appui aérien élargie

Il est prioritaire pour le gouvernement que les services policiers disposent des ressources nécessaires pour répondre aux incidents majeurs et aux situations d'urgence. Comme il a été annoncé dans le budget de 2025, l'Ontario investit 57 millions de dollars pour l'achat de deux nouveaux hélicoptères H-135 afin d'aider les services policiers de la région de Niagara et de Windsor à renforcer les patrouilles, la sécurité et l'application de la loi aux principaux points d'entrée de la frontière américaine.

Cet investissement additionnel s'ajoute aux 134 millions de dollars annoncés par le gouvernement en 2024 pour l'achat de cinq hélicoptères de police qui seront utilisés dans la région du grand Toronto et à Ottawa, ce qui porte à sept le nombre d'hélicoptères de l'Unité mixte d'appui aérien. Équipés de la plus récente technologie, les hélicoptères contribueront à protéger les frontières de la province et à sécuriser les autoroutes et les routes contre la piraterie routière violente, les vols de voitures, les courses de rue et la conduite avec facultés affaiblies.

Combattre et prévenir le vol de voitures

Le vol de voitures étant toujours un problème grave qui affecte les collectivités de l'Ontario, le gouvernement collabore avec les municipalités et le gouvernement fédéral, accorde des fonds aux services policiers et sensibilise le public aux mesures de prévention.

Grâce à la Subvention pour la prévention des vols d'automobiles (Subvention pour la PVA), le gouvernement continue à soutenir les services policiers dans leurs initiatives de prévention et de sensibilisation du public pour lutter contre les vols de voitures. Comme annoncé précédemment, dans le cadre de la Subvention pour la PVA, 18 millions de dollars sont octroyés à 21 services policiers de 2023 à 2026 pour des projets mettant de l'avant des mesures nouvelles et améliorées de lutte contre la criminalité axées sur la prévention, la détection, l'analyse et l'exécution. Ce financement aidera l'Ontario à combattre et à prévenir les vols de voitures en ciblant les réseaux de criminalité organisée et en veillant à ce que les responsables soient traduits en justice afin d'assurer la sécurité des collectivités et de leurs résidents.

Le gouvernement a présenté de nouvelles mesures législatives qui modifient le *Code de la route* afin d'autoriser la police à repérer et à saisir des dispositifs électroniques destinés à être utilisés pour le vol de véhicules. Une fois adoptées, ces mesures donneront aux autorités policières des outils plus efficaces pour retirer de la rue les dispositifs de télédéverrouillage et les empêcher de tomber entre les mains de criminels en puissance.

En outre, la province met en place de façon permanente une Équipe d'aide aux poursuites importantes relatives au vol d'automobiles, qui se concentrera sur les points chauds de l'Ontario, comme Ottawa, Toronto, Brampton, Newmarket, Durham, London et Windsor. L'équipe fournira aux services policiers des conseils juridiques et un soutien en matière de poursuites, et aidera à démanteler les réseaux de criminalité organisée, en traduisant les délinquants en justice et en luttant contre la piraterie routière et les violations de domicile.

Ces mesures aideront les forces de l'ordre à protéger les rues et permettront d'arrêter plus facilement les voleurs de voitures.

Lutter contre les armes à feu, les bandes criminalisées et la violence

La violence des bandes criminalisées met la vie des Ontariennes et des Ontariens en danger. Certaines infractions criminelles sont régulièrement associées aux activités des bandes criminalisées, notamment les infractions contre les biens, le trafic et l'importation de drogues, la fraude, le blanchiment d'argent, les vols qualifiés, les attaques à main armée, les homicides, les vols de voitures et la traite de personnes.

C'est pourquoi le gouvernement poursuit son partenariat avec son homologue fédéral, qui accorde à l'Ontario 121 millions de dollars de 2023 à 2028 pour lutter contre la violence liée aux armes à feu et aux bandes criminalisées. Ce financement fournit des ressources aux procureurs, à la Police provinciale de l'Ontario, aux services policiers des municipalités et des Premières Nations, ainsi qu'à des organismes communautaires et à des conseils scolaires dans toute la province pour leur permettre de mener des enquêtes et de prendre des mesures axées sur la prévention, la surveillance et la lutte contre le crime organisé et la violence liée aux armes à feu et aux bandes criminalisées, ainsi que sur l'aide aux victimes et aux survivants d'agressions sexuelles, de violence familiale et de la traite de personnes.

Ce financement contribue à assurer la sécurité des personnes et à mettre les criminels hors d'état de nuire. Par exemple, depuis 2019-2020, la Stratégie de lutte contre les bandes criminalisées, les armes à feu et la violence de l'Ontario a permis de saisir plus de 1 000 armes à feu, plus de 2 800 véhicules et 25 millions de dollars en devises, le tout donnant lieu à plus de 20 000 inculpations.

Garder les récidivistes violents derrière les barreaux

L'Ontario prend des mesures fermes visant à protéger les collectivités, à soutenir les victimes d'actes criminels et à assurer la sécurité des collectivités en faisant des investissements pour empêcher les récidivistes et les délinquants violents de commettre des crimes graves pendant qu'ils sont en liberté sous caution.

Grâce au Programme de subventions pour le respect des conditions de mise en liberté sous caution et les mandats d'arrêt (Programme de subventions pour le RCMM), le gouvernement continue d'aider les services policiers à veiller à ce que les délinquants à haut risque et les récidivistes violents respectent les conditions de leur mise en liberté sous caution. Comme annoncé précédemment, le Programme de subventions pour le RCMM accordera 8,3 millions de dollars en 2025-2026 aux services policiers pour soutenir des équipes chargées du respect des cautions et des mandats d'arrêt afin de surveiller les individus à haut risque. En outre, la province fournit une nouvelle solution technologique aux services policiers dans le cadre d'un système provincial de contrôle du respect des règles de mise en liberté sous caution.

En donnant aux services policiers les outils dont ils ont besoin pour suivre et arrêter les délinquants qui ne respectent pas les conditions de leur mise en liberté sous caution, le gouvernement contribue à faire de l'Ontario l'une des provinces les plus sûres du Canada.

S'attaquer à la criminalité pour protéger les collectivités

Le gouvernement améliore la sécurité publique en se montrant plus sévère à l'égard de la criminalité et en mettant les récidivistes violents derrière les barreaux. Les récentes modifications législatives auront pour effet de renforcer la capacité des tribunaux à traiter les crimes graves en rationalisant le processus de sélection des juges et en affectant des juges supplémentaires à la Cour de justice de l'Ontario, ainsi qu'en créant des équipes chargées de poursuites judiciaires contre les personnes accusées de crimes graves.

Ces modifications comprennent un nouveau processus de recommandation à partir d'un bassin de candidates et de candidats aux postes de juges, qui permettrait au gouvernement d'accélérer les nominations à la Cour de justice de l'Ontario. Elles exigeraient également que le Comité consultatif sur les nominations à la magistrature tienne compte des critères établis par le procureur général de l'Ontario lors de l'examen et de l'évaluation des candidatures.

Comme annoncé précédemment, ces deux dernières années, jusqu'à 52 juges supplémentaires ont été affectés à la Cour de justice de l'Ontario afin de permettre aux tribunaux d'entendre un nombre croissant d'affaires complexes et de réduire l'arriéré d'affaires criminelles.

En outre, le gouvernement renforcera sa capacité à poursuivre en justice les auteurs de crimes graves, notamment en mettant en place une nouvelle équipe chargée des poursuites liées à la cybercriminalité et aux cryptomonnaies, qui soutiendra les enquêtes policières et poursuivra les auteurs d'infractions graves liées à la cybercriminalité.

Des équipes spécialisées dans les poursuites judiciaires feront en sorte que les délinquants répondent de leurs actes, tandis que des tribunaux mieux outillés et plus efficaces serviront les victimes d'actes criminels et assureront la sécurité des collectivités.

Former davantage de policiers pour protéger nos collectivités

La province a de plus en plus besoin de policiers. Le gouvernement augmente ainsi le nombre d'inscriptions au Programme de formation de base des agents de police. Ce programme est désormais en mesure d'accueillir 80 recrues supplémentaires par an, pour un total de 2 080 annuellement, la priorité étant accordée aux services policiers de petite et de moyenne taille ainsi qu'aux services policiers des Premières Nations. Le gouvernement verse également 8,8 millions de dollars en 2025-2026 pour accueillir, sur une base ponctuelle, jusqu'à 300 recrues de plus dans le Programme.

En élargissant le Programme, le gouvernement réitère son engagement à renforcer la sécurité publique par la mise en place de services policiers hautement qualifiés et réactifs.

Moderniser les installations de formation des policiers

Comme il l'a annoncé dans le budget de l'Ontario de 2025, le gouvernement consacre 1 milliard de dollars à l'agrandissement et à la rénovation du Collège de police de l'Ontario à Aylmer et à la construction d'une nouvelle Académie de la Police provinciale de l'Ontario à Orillia pour que les agents de police et les recrues disposent d'installations de formation adéquates. Ces établissements permettront de doter les recrues et le personnel policier des compétences nécessaires pour faire face à la complexité croissante des activités policières d'aujourd'hui, et de répondre aux demandes urgentes de formation spécialisée liées à la hausse de la criminalité.

Soutenir les services policiers dans les communautés des Premières Nations

Le gouvernement travaille avec les communautés des Premières Nations de la province pour épauler leurs services policiers dans le cadre de la *Loi de 2019 sur la sécurité communautaire et les services policiers* et pour assurer la sécurité et la protection de ces communautés.

Grâce à cette loi et à ses règlements d'application, le gouvernement a établi un cadre législatif qui modernise et améliore l'approche de l'Ontario en matière de maintien de l'ordre et de sécurité communautaire, notamment en améliorant la surveillance et la responsabilisation des services policiers.

En décembre 2024, le gouvernement a annoncé un investissement de 514 millions de dollars pour soutenir la Commission de Service de police Nishnawbe Aski (NAPSB), qui est devenue le tout premier service de police des Premières Nations à adhérer au cadre provincial de maintien de l'ordre en vertu de la *Loi de 2019 sur la sécurité communautaire et les services policiers*. Ce financement permettra à la NAPSB de porter son effectif à plus de 500 agents pour servir 34 communautés des Premières Nations de l'Ontario.

En adhérant au cadre provincial, le Service de police Nishnawbe Aski fait également un pas important pour offrir des services policiers adaptés à la culture en s'appuyant sur la législation provinciale qui garantira des normes de services policiers adéquates et efficaces pour les collectivités éloignées et du Nord.



Augmenter la capacité des prisons provinciales

Le gouvernement aménage de nouveaux lits dans plusieurs établissements correctionnels pour adultes, marquant ainsi un jalon important dans le plan provincial visant à assurer une capacité suffisante dans le secteur correctionnel, à court et à long terme.

Pour répondre aux besoins immédiats, le gouvernement a transformé et rouvert le centre régional de détention discontinue au Centre de détention d'Elgin-Middlesex, à London, en y ajoutant 110 lits. Il a aussi entrepris la rénovation et la transformation du centre de détention discontinue de Toronto au Centre de détention du Sud de Toronto, en y ajoutant jusqu'à 320 lits pour accueillir les détenus à sécurité minimale ou moyenne.

Le gouvernement agrandit également les installations existantes et en construit de nouvelles pour répondre aux besoins à plus long terme, ce qui comprend :

- l'ajout de 91 lits dans le Centre de détention de Quinte, ce qui portera son nombre de lits total à plus de 300;
- la construction d'un nouveau complexe correctionnel de 250 lits à Brockville;
- l'ajout de 25 lits pour accueillir une unité de traitement pour femmes à l'Établissement de traitement et Centre correctionnel de la vallée du Saint-Laurent;
- la construction du nouveau Complexe correctionnel de l'Est de l'Ontario, qui comptera 235 lits.

Le gouvernement s'efforce de cerner d'autres possibilités à moyen et à long terme pour accroître la capacité des services correctionnels. Cela aidera le personnel de première ligne à effectuer son travail de manière sûre et efficace et permettra d'éviter que les délinquants violents et les récidivistes ne se retrouvent dans la rue.

L'augmentation de la capacité des établissements carcéraux sera accompagnée par l'embauche de personnel correctionnel, dont du personnel infirmier, des agents correctionnels et du personnel de soutien. Le gouvernement ne choisira jamais de remettre un délinquant violent en liberté faute de capacité.

Protéger la santé et la sécurité des pompiers

Le gouvernement s'engage à veiller à la sûreté des collectivités et à soutenir les pompiers de la province. L'exposition des pompiers à des produits chimiques dangereux fait en sorte qu'ils sont plus susceptibles de souffrir de problèmes de santé. Pour veiller à la sécurité des premiers intervenants et des collectivités de l'Ontario, les services d'incendie ont besoin de ressources pour s'assurer qu'ils disposent d'infrastructure et d'équipement de protection adéquats.

C'est pourquoi le gouvernement a accru son financement de la Subvention pour la protection contre les incendies en 2025-2026, le portant de 10 millions à 20 millions de dollars. Ce programme de subvention aidera les services d'incendie municipaux à élargir les initiatives de prévention du cancer, à améliorer les interventions en cas d'incidents mettant en cause les piles au lithium-ion et à favoriser les mises à niveau, comme l'amélioration de la large bande passante et de la connectivité Internet.

Cette subvention soutiendra les pompiers de première ligne en leur fournissant les outils qui leur permettront de se protéger et d'exécuter leur travail plus efficacement.

Reconnaître le service des policiers

Pour soutenir l'engagement de l'Ontario envers la sécurité publique, le gouvernement a créé le programme Médaille spéciale d'ancienneté et de bonne conduite. Ce programme a pour but de reconnaître officiellement le service des agents et des civils au sein des corps policiers municipaux, des services policiers des Premières Nations et de la Police provinciale de l'Ontario, et de contribuer aux efforts de recrutement et de maintien en poste.

L'Ontario présente aussi la Médaille de reconnaissance des animaux policiers pour services exceptionnels dans le maintien de la sûreté publique dans la province. Les animaux des services policiers assument des fonctions spécialisées et très risquées, notamment la détection de stupéfiants et d'explosifs, le pistage de suspects, la recherche de personnes disparues et le contrôle des foules. Ce programme reconnaîtra officiellement leur service et renforcera la résolution de l'Ontario à mettre en valeur tous les membres de la communauté du maintien de l'ordre.

Soutenir les enquêtes grâce à la technologie de l'ADN de pointe

Le gouvernement est déterminé à faire en sorte que les services policiers de la province ont accès aux outils perfectionnés qui protègent les collectivités et permettent d'obtenir justice. La généalogie génétique d'enquête est une méthode poussée fondée sur l'ADN qui aide à élucider des crimes et à identifier des personnes portées disparues.

Le gouvernement étudie les possibilités de faciliter l'accès à cette méthode dans toute la province, ceci afin d'aider les enquêteurs à résoudre des affaires non résolues, à prévenir les préjuges et à fournir des réponses aux familles.

Renforcer le soutien à la lutte contre la haine

Tel qu'il l'a annoncé dans le budget de 2025, le gouvernement investit 12,8 millions de dollars en 2025-2026 pour maintenir la Subvention pour les mesures de sécurité visant la prévention des crimes haineux devant la hausse des incidents haineux et pour assurer la sécurité des collectivités d'un bout à l'autre de la province. Cette mesure aidera les organismes confessionnels et culturels à mettre en œuvre des mesures pour faire en sorte que leurs locaux communautaires demeurent des lieux sécuritaires pour tous en Ontario, quelle que soit l'origine, la religion ou la culture. La subvention peut être utilisée pour des mesures comme l'embauche de personnel de sécurité, les caméras de surveillance, les évaluations de sécurité, la cybersécurité et les réparations aux bâtiments.

Protéger l'Ontario contre la traite de personnes

En mai 2025, l'Ontario a renouvelé sa Stratégie de lutte contre la traite des personnes en la prolongeant jusqu'en 2030, s'appuyant sur l'investissement de plus de 345 millions de dollars déjà consenti par la province afin de réduire la traite de personnes et de soutenir les survivants de la traite. Depuis le lancement de la Stratégie en 2020, environ 1 100 intervenants de première ligne ont été formés et des dizaines de milliers de survivants, ainsi que des enfants victimes de la traite de personnes ou qui étaient à risque d'y être mêlés, ont reçu de l'aide. Le renouvellement du plan continue de renforcer la collaboration pangouvernementale pour améliorer les initiatives de soutien des survivants et amener les contrevenants à répondre de leurs actes.

Poursuivre la lutte contre le blanchiment d'argent grâce à un registre relatif à la propriété bénéficiaire

Le gouvernement est résolu à assurer la sécurité de la population de l'Ontario en empêchant des criminels de blanchir de l'argent et de commettre des actes illicites connexes, tout en protégeant les entreprises et en renforçant la compétitivité économique de la province.

Dans le budget de 2025, le gouvernement s'est engagé à tenir des consultations auprès de partenaires importants pour orienter la création d'un registre relatif à la propriété bénéficiaire. Les consultations engagées avec les partenaires des forces de l'ordre, les organes de réglementation et les associations d'entreprises au cours des derniers mois ont révélé un soutien accru envers la création d'un registre qui minimise le fardeau, protège les renseignements personnels et s'harmonise avec les pratiques du gouvernement fédéral.

En s'appuyant sur ces conseils, l'Ontario va de l'avant avec la création d'un registre de la propriété bénéficiaire dans le cadre de l'engagement du gouvernement à mettre au point une stratégie de lutte contre le blanchiment d'argent.

Un tel registre s'appuierait sur des mesures déjà en place qui exigent que les sociétés par actions privées recueillent et conservent des renseignements sur la propriété bénéficiaire. Cela en ferait un outil important pour soutenir les forces de l'ordre, les organes de réglementation et les administrations fiscales. L'Ontario s'emploiera à mettre de l'avant un registre de la propriété bénéficiaire en 2027.

L'approche préconisée par l'Ontario s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par d'autres provinces et le gouvernement fédéral et contribuerait à la création d'un cadre national coordonné qui renforcerait la sécurité économique globale du Canada et la résilience contre le crime financier.

Voir l'annexe, *Mesures fiscales en détail et autres initiatives législatives*, pour de plus amples renseignements.

Protéger les services publics de l'Ontario

En protégeant l'économie ontarienne, le gouvernement peut continuer à investir dans les soins de santé, l'éducation et d'autres services essentiels. Ces investissements visent l'amélioration de la prestation des services alors que des menaces pèsent sur notre économie et mettent également en péril le système de santé de classe mondiale dont dépendent les familles ontariennes.

L'Ontario donne la priorité aux gens, aux collectivités et aux entreprises et veille à ce qu'ils continuent de prospérer.

Faire progresser le Plan d'action de l'Ontario pour les soins primaires

L'Ontario continue d'être un chef de file au pays grâce à ses investissements sans précédent et à ses actions diligentes visant à renforcer son système de soins primaires. Dans le cadre du Plan d'action de l'Ontario pour les soins primaires de 2,1 milliards de dollars, le gouvernement a mis en œuvre une vaste série d'initiatives pour donner à chaque personne accès à des soins primaires continus et commodes d'ici 2029, notamment :

- La création et l'expansion de plus de 130 équipes de soins primaires grâce à un investissement de 235 millions de dollars en 2025-2026 pour donner à plus de 300 000 Ontariennes et Ontariens un accès continu à des cliniciens de soins primaires. Certaines équipes acceptent déjà de nouveaux patients.
- L'investissement de 300 millions de dollars sur quatre ans pour créer jusqu'à 17 nouvelles cliniques communautaires d'enseignement des soins primaires et agrandir celles qui existent déjà. Ces cliniques combineront les soins directs aux patients et l'apprentissage pratique pour les étudiantes et étudiants en soins primaires, permettant ainsi à jusqu'à 300 000 personnes de plus d'avoir accès à des soins primaires réguliers.
- L'investissement de plus de 250 millions de dollars pour lancer le prochain appel de propositions visant à créer et à élargir environ 75 équipes supplémentaires de soins primaires qui relieront 500 000 personnes de plus à un clinicien.

La province s'est engagée à mettre en relation les 235 000 personnes qui figuraient sur la liste d'attente d'Accès santé au 1^{er} janvier 2025 avec un médecin de famille ou une équipe de soins primaires d'ici le printemps 2026. Cette liste a vu son nombre diminuer de moitié, et la province est en bonne voie de respecter son engagement initial au printemps prochain.

Ces investissements permettent de bâtir un système de soins primaires complets, commodes et interconnectés, qui garantira que chaque Ontarienne et Ontarien aura accès à des soins de haute qualité plus près de chez eux.

Formation et maintien en poste des fournisseurs de soins de santé dans l'ensemble de l'Ontario

Le gouvernement constitue un effectif de la santé plus solide et plus résilient aux quatre coins de la province. Grâce à la subvention ontarienne Apprendre et rester, il soutient les étudiantes et étudiants en finançant les frais de scolarité, les livres et d'autres dépenses directement liées aux études pour les programmes admissibles dans le domaine de la santé.

La subvention Apprendre et rester augmente le nombre d'infirmières et d'infirmiers, d'ambulanciers et de technologues de laboratoire médical dans les collectivités mal desservies et en expansion du Nord, de l'Est et du Sud-Ouest de l'Ontario. Les étudiants admissibles s'engagent à travailler dans la collectivité où ils ont fait leurs études pendant une période déterminée une fois leur diplôme en poche. Le gouvernement continue d'investir dans la subvention en y injectant 261,7 millions de dollars supplémentaires sur trois ans. Depuis son lancement en 2023-2024, la subvention Apprendre et rester a accordé une aide de plus de 96 millions de dollars à plus de 8 200 étudiants.

Le gouvernement poursuit ses démarches pour s'assurer qu'un plus grand nombre de médecins formés en Ontario pratiquent la médecine familiale ici, dans les collectivités qui en ont besoin. Comme annoncé dans le budget de l'Ontario de 2025, le gouvernement investit 159,6 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2026-2027, pour étendre la subvention Apprendre et rester à quatre cohortes d'étudiants en médecine. La subvention couvrira les coûts directement liés aux études, y compris les frais et les droits de scolarité, pour ceux qui s'engagent à travailler pour une certaine période en tant que médecins de famille après avoir terminé leur résidence n'importe où dans la province. De plus, le gouvernement offre aux résidents ontariens qui ont commencé leurs études de médecine à l'étranger davantage de possibilités de terminer leur formation postdoctorale ici.

L'Ontario soutient la mobilité de la main-d'œuvre au Canada

Dans le cadre du plan du gouvernement visant à protéger la province en bâtissant une économie plus concurrentielle et plus résiliente, l'Ontario a présenté un projet de loi pour élargir les dispositions « de plein droit » pour les travailleuses et travailleurs canadiens titulaires d'un permis et d'un titre de compétence dans d'autres provinces et territoires. Actuellement, les règles « de plein droit » permettent aux infirmières et infirmiers, aux médecins, aux thérapeutes respiratoires et aux technologues de laboratoire médical provenant d'autres provinces et territoires de travailler en Ontario jusqu'à six mois pendant qu'ils font les démarches pour s'inscrire auprès de l'organe de réglementation de leur profession en Ontario. Les changements proposés par le gouvernement verraient 16 professions supplémentaires s'ajouter à cette liste, ce qui permettrait d'améliorer l'accès aux soins pour les patients ontariens et de répondre aux besoins urgents du marché du travail dans la province. Le gouvernement franchit également une nouvelle étape vers la reconnaissance automatique des médecins et des membres du personnel infirmier qui détiennent un titre de compétence en règle dans d'autres provinces et territoires, ce qui leur permettra de poursuivre plus rapidement et plus facilement l'exercice de leur profession en Ontario.

Investir dans les soins à domicile et en milieu communautaire

Les soins à domicile et en milieu communautaire sont une partie fondamentale du système de santé de l'Ontario, permettant de faire en sorte que les gens reçoivent les bons soins au bon endroit. C'est pourquoi le gouvernement investit plus de 1,1 milliard de dollars sur trois ans afin d'augmenter de 8 % le volume des soins à domicile en 2025-2026 et de soutenir l'expansion et la viabilité du programme de transition entre l'hôpital et le domicile. Ces investissements entraînent des améliorations mesurables, notamment une augmentation de la constance des soins pour les patients et une réduction de 94 % de la liste d'attente pour les services de soutien personnel de 2022-2023 à 2024-2025. Cet investissement vise également à réduire le nombre de patients en attente d'être transférés vers des milieux de soins plus appropriés.

Renforcer la capacité des services

Dans le cadre du plan intitulé *Votre santé : Plan pour des soins interconnectés et commodes*, le gouvernement se concentre sur l'amélioration des soins de santé en élargissant l'accès à des options de soins plus commodes et plus près du domicile, en réduisant les temps d'attente pour les services clés et en augmentant la main-d'œuvre en santé pour répondre aux besoins futurs. Les investissements du gouvernement ont permis d'augmenter la prestation des soins à domicile de 18 % au cours des deux dernières années. Le gouvernement investit plus de 982 millions de dollars sur trois ans pour maintenir et renforcer les services critiques dans le domaine des soins à domicile. Cet investissement fera en sorte que le système puisse continuer à soutenir davantage de patients ayant des besoins de plus en plus complexes, à offrir des soins de haute qualité à domicile et à réduire les pressions auxquelles font face les hôpitaux partout dans la province.



Solidifier le programme de transition entre l'hôpital et le domicile

Honorant son engagement à transformer le système de soins à domicile, le gouvernement ontarien a alloué 3 milliards de dollars au cours des quatre dernières années pour stabiliser l'effectif du secteur et élargir davantage les services. Faisant fond sur cette promesse, le gouvernement investit plus de 170 millions de dollars sur trois ans pour bonifier et élargir le programme de transition entre l'hôpital et le domicile. Ce programme épaulé les patients dans leur transition de l'hôpital vers leur domicile et a servi environ 7 900 patients en 2024-2025.

Ce financement permettra de maintenir les services aux emplacements existants et d'aménager jusqu'à 18 nouveaux emplacements pour que le programme puisse servir environ 3 240 patients supplémentaires à partir de 2025-2026. Grâce à cet investissement, davantage de personnes en Ontario recevront des soins sécuritaires de haute qualité, dans le confort de leur foyer, allégeant ainsi le fardeau porté par nos hôpitaux et nos services d'urgence.

Investir dans les infrastructures hospitalières et de la santé

Le gouvernement investira approximativement 56 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années dans l'infrastructure de la santé, dont 43 milliards de dollars en subventions d'immobilisations. Ce plan ambitieux soutiendra plus de 50 projets hospitaliers et permettra d'ajouter environ 3 000 nouveaux lits d'hôpital pour améliorer l'accès à des soins de qualité et mettre en place un système de soins de santé interconnectés centrés sur les patients. Consultez le tableau 1.2 pour voir les importantes étapes récemment achevées.

Tableau 1.2

Investir dans les infrastructures hospitalières et de la santé

Nord

- **Hôpital de Timmins et du district – Nouveau service des urgences** : le projet prévoit la rénovation du service des urgences et son agrandissement pour y ajouter plus de 27 000 pieds carrés, ce qui permettra d'en quadrupler la superficie et d'offrir de meilleurs services aux familles et aux patients du Nord-Est de l'Ontario.
- **Hôpital du district du lac des Bois – Salle d'imagerie par résonance magnétique (IRM)** : en septembre 2025, le projet est devenu opérationnel, facilitant l'accès aux services d'IRM pour les résidents et les collectivités environnantes.
- **Centre de santé communautaire de Timmins – Nouvelle construction** : les travaux ont pris fin en octobre 2025. Ce nouveau centre de santé communautaire francophone offrira et consolidera une gamme complète de programmes de santé communautaire, incluant les soins primaires, la promotion de la santé et la prévention des maladies, ainsi que la formation des étudiantes et étudiants en médecine.

...suite

Tableau 1.2**Investir dans les infrastructures hospitalières et de la santé (suite)****Est**

- **Hôpital régional de Pembroke – Réaménagement lié aux services chirurgicaux et au centre de stérilisation** : les travaux de construction ont pris fin en juillet 2025, augmentant la capacité opérationnelle et offrant un accès rapide aux services chirurgicaux vitaux.
- **Hôpital St. Francis Memorial – Réaménagement du service des urgences** : la construction a commencé en mars 2025 et devrait s'achever en mars 2027. Ce projet élargira, repensera et améliorera les services d'urgence pour la collectivité de Barry's Bay.
- **L'Hôpital d'Ottawa – Réaménagement du campus Civic** : le nouvel hôpital abritera un plus grand nombre de chambres individuelles et le centre de traumatologie le plus avancé de l'Est de l'Ontario, et fournira des services d'urgence et de traumatologie hautement spécialisés pour le traitement de maladies et de blessures complexes.

Sud-Ouest

- **Centre des sciences de la santé de Hamilton – Réaménagement de l'Hôpital Memorial de Lincoln Ouest** : les travaux ont pris fin en septembre 2025. Le projet comprenait la construction d'un nouvel hôpital sur le terrain derrière l'établissement existant afin d'offrir des services hospitaliers et ambulatoires sur une superficie 80 % plus grande que l'établissement actuel.
- **Nouvel Hôpital régional de Windsor-Essex** : le projet prévoit la construction d'un nouvel hôpital de soins actifs ultramoderne dans le comté de Windsor et Essex, afin d'augmenter le nombre de lits et d'étendre les services dans la région.

Centre

- **Trillium Health Partners – Projet de réaménagement à l'emplacement de l'Hôpital de Mississauga** : le contrat de construction a été attribué en juillet 2025 et, une fois achevé, le projet de 2,8 millions de pieds carrés triplera la taille de l'hôpital et permettra d'aménager plus de 950 lits dans une tour de soins ultramoderne de 22 étages.
- **Anishnawbe Health Toronto (AHT) – Nouveau Centre de santé communautaire autochtone** : ce nouvel établissement a ouvert ses portes en juin 2025, regroupant les programmes de l'AHT en un seul emplacement et améliorant l'accès à des services qui reflètent la spiritualité, les coutumes et les traditions autochtones.
- **Brock Community Health Centre – Nouvelle construction** : le centre de santé communautaire de 19 000 pieds carrés a été achevé en avril 2025 et est opérationnel. Il permettra d'augmenter l'accès aux services et aux programmes de soins primaires, tout en servant de lieu central pour les organisations et fournisseurs de services de santé.
- **Scarborough Health Centre – Service d'imagerie diagnostique** : en février 2025, le nouveau service d'imagerie diagnostique de 36 000 pieds carrés a ouvert ses portes, offrant un accès et une capacité accrue à ses services.

Source : ministère de la Santé de l'Ontario.

Augmenter la capacité régionale de Halton Healthcare Services

Faisant fond sur ses engagements en matière d'infrastructure de santé, le gouvernement apporte un soutien régional supplémentaire à Halton Healthcare Services afin que les personnes de tous âges puissent accéder aux soins dont elles ont besoin, où et quand elles en ont besoin. Cet investissement permettra d'aménager jusqu'à 123 lits au cours des 18 à 24 prochains mois grâce à des rénovations à l'Hôpital Trafalgar Memorial d'Oakville et à l'Hôpital du district de Milton afin qu'ils servent de carrefours régionaux.

Étendre l'accès aux services pour le diabète dans la région de Durham

Le gouvernement de l'Ontario élargit l'accès aux soins du diabète dans la région de Durham en rénovant et en agrandissant le Charles H. Best Diabetes Centre à Whitby. Cet investissement aidera à répondre à la demande croissante dans la région de Durham et améliorera la qualité des soins pour les particuliers et les familles aux prises avec le diabète de type 1. L'établissement modernisé comprendra davantage d'espaces cliniques, des salles de consultation privées et des espaces adaptés aux enfants, permettant de servir un plus grand nombre de patients et de prodiguer des soins améliorés dans un environnement accueillant. En augmentant l'accès aux services pour les personnes diabétiques, le gouvernement contribue à réduire le risque de complications graves et à réduire la pression exercée sur le système de santé dans son ensemble.

Accroître l'accès à l'aide à la fertilité

Le gouvernement prend des mesures pour permettre à davantage de familles d'avoir accès à des traitements de fertilité en investissant 250 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2025-2026, afin d'élargir l'accès à la fécondation in vitro (FIV) dans le cadre du Programme ontarien de procréation assistée (POPA). Ce financement se greffe au plan du gouvernement visant à améliorer les services publics et permettra de soutenir la création ou l'agrandissement de 25 cliniques, contribuant ainsi à tripler le nombre de familles pouvant bénéficier d'un traitement de fertilité financé par l'État. En outre, le gouvernement a introduit un nouveau crédit d'impôt de l'Ontario pour le traitement de l'infertilité à partir de l'exercice 2025.

Le crédit rembourserait 25 % des dépenses admissibles pour le traitement de l'infertilité, jusqu'à concurrence de 20 000 \$, ce qui représenterait un crédit d'impôt maximum de 5 000 \$ par année. Ce crédit d'impôt s'ajoute au crédit d'impôt de l'Ontario pour frais médicaux déjà en place et offre un allégement financier pour les coûts des biens et services fournis entièrement au Canada, y compris la FIV, les fécondostimulants, les déplacements pour les traitements et les tests diagnostiques.

Agrandir les carrefours d'aide aux sans-abri et de lutte contre les dépendances

Le gouvernement protège la sécurité des enfants et des familles tout en améliorant l'accès aux services de rétablissement et de traitement. L'Assemblée législative de l'Ontario a adopté la *Loi de 2024 visant à accroître la sécurité dans les rues et à renforcer les collectivités* et la *Loi de 2024 sur les soins et le rétablissement en milieu communautaire*. Le gouvernement a approuvé la transition de neuf sites d'injection de drogues situés à moins de 200 mètres d'écoles et de centres de garde d'enfants agréés en carrefours d'aide aux sans-abri et de lutte contre les dépendances (carrefours AIDE). Le 1^{er} avril 2025, les neuf sites d'injection de drogues, situés à Toronto, à Ottawa, à Hamilton, à Kitchener, à Guelph et à Thunder Bay, ont été transformés et ont commencé leurs activités en tant que carrefours AIDE. En comptant les montants alloués en 2024-2025, cela porte l'investissement total du gouvernement à près de 550 millions de dollars sur quatre ans pour soutenir 28 nouveaux carrefours AIDE aux quatre coins de la province.

Les carrefours AIDE reflètent les priorités régionales en reliant les personnes ayant des besoins complexes à des services complets de traitement et de prévention. Cela inclut une gamme de services répondant à des besoins locaux, comme les soins primaires, les services de santé mentale, les soins et l'aide aux personnes ayant des dépendances, les services sociaux et les mesures d'aide à l'emploi. Les carrefours AIDE favoriseront le soutien et le traitement de milliers de personnes chaque année et permettront d'ajouter près de 900 logements assortis de services de soutien pour que des centaines de personnes à risque d'itinérance puissent faire une transition vers un logement plus stable à long terme.

Dans le cadre du budget de l'Ontario de 2025, le gouvernement a aussi investi plus de 303 millions de dollars sur trois ans pour stabiliser le secteur des services communautaires de santé mentale et de lutte contre les dépendances. Cet engagement permettra d'augmenter de 4 % le financement de base du secteur afin de soutenir les programmes communautaires de santé mentale.

Investir dans les foyers de soins de longue durée

Le gouvernement continue de progresser au regard de son engagement d'aménager ou de moderniser 58 000 lits selon des normes de conception modernes dans toute la province d'ici 2028. En date d'octobre 2025, il y avait 148 foyers de soins de longue durée qui avaient ouvert leurs portes, étaient en cours de construction ou avaient été approuvés en vue de leur construction. Plus précisément :

- On a achevé la construction de 44 foyers, représentant 2 871 nouveaux lits et 3 791 lits modernisés pour les rendre conformes aux normes de conception actuelles.
- On a mis en chantier ou approuvé la construction de 104 foyers, ce qui représente 10 305 nouveaux lits et 7 134 lits en cours de modernisation pour les rendre conformes aux normes de conception actuelles.

Le gouvernement a lancé un nouveau programme d'aide pour le financement de la construction afin que les exploitants et les constructeurs de foyers de soins de longue durée disposent d'une souplesse et d'un soutien accru pour poursuivre le niveau de construction sans précédent en Ontario. Le Programme de financement des immobilisations pour les foyers de soins de longue durée de 2025 vient s'ajouter aux augmentations supplémentaires du financement qui avaient antérieurement été octroyées sur une durée limitée pour stimuler et soutenir la mise en chantier d'un plus grand nombre de foyers de soins de longue durée partout en Ontario. Au total, le gouvernement a donné son aval pour entreprendre la construction de 104 foyers de soins de longue durée entre avril 2022 et octobre 2025.

En outre, l'Ontario apporte de nouveaux outils au secteur des soins de longue durée pour financer l'aménagement de lits dans le cadre de projets avec l'appui du soutien du Fonds ontarien pour la construction. Cela comprend un soutien financier pour le Rekai Centre à la place Cherry et pour quatre foyers par l'intermédiaire d'Arch Corporation à Amherstburg, à Lancaster, à Prescott et dans le canton de Tay Valley, permettant d'ajouter ou de réaménager près de 1 000 lits de soins de longue durée.



Soutien pour le Programme ontarien des services en matière d'autisme

Comme annoncé dans le budget de l'Ontario de 2025, le gouvernement augmente son investissement dans le Programme ontarien des services en matière d'autisme de 175 millions de dollars en 2025-2026, ce qui porte le financement total de cette année à 779 millions de dollars. Ce financement supplémentaire contribuera à accroître le nombre d'enfants ayant accès aux services cliniques de base et renforcera davantage les capacités du secteur, en s'appuyant sur les efforts déployés par le gouvernement pour soutenir les familles d'enfants et de jeunes sur le spectre de l'autisme.

Le Programme ontarien des services en matière d'autisme permet aux enfants et aux jeunes d'avoir accès à des ressources, comme la thérapie par analyse comportementale appliquée, l'orthophonie, l'ergothérapie et les services liés à la santé mentale, ainsi qu'à de l'équipement.

Investir dans les écoles et les services de garde d'enfants

Le gouvernement continue de s'assurer que les collectivités en croissance disposent d'espaces d'apprentissage modernes pour aider les élèves à réussir. Comme annoncé dans le budget de l'Ontario de 2025, la province investit plus de 30 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années, dont environ 23 milliards de dollars en subventions d'immobilisations, pour soutenir des projets de construction et de réaménagement d'écoles et de services de garde. Ces projets se font en collaboration étroite avec les conseils scolaires pour s'assurer que les investissements dans l'infrastructure répondent aux besoins des collectivités locales et bénéficient aux contribuables ontariens.

Cet investissement inclut approximativement 2 milliards de dollars pour l'année scolaire 2025-2026 au titre de la réfection et de l'entretien des écoles, ce qui favorisera des environnements sûrs, sains, accessibles et propices à l'apprentissage.

Pour l'année scolaire 2025-2026, 41 écoles, nouvelles ou agrandies, ont ouvert leurs portes; ainsi, plus de 17 700 places ont été créées, notamment dans le cadre de cinq projets d'écoles francophones.

Tableau 1.3

Écoles nouvelles ou agrandies ayant ouvert leurs portes pour l'année scolaire 2025-2026

Nord

- L'agrandissement de l'école primaire publique H.M. Robbins, à **Sault Ste. Marie**, permet d'offrir 26 places supplémentaires pour les élèves et 64 places supplémentaires en service de garde agréé.
- L'école élémentaire catholique Notre-Place, à **Sudbury**, accueille 567 élèves et comprend 88 places en service de garde agréé.

...suite

Tableau 1.3**Écoles nouvelles ou agrandies ayant ouvert leurs portes pour l'année scolaire 2025-2026 (suite)****Est**

- L'agrandissement de l'école élémentaire catholique Saint-Viateur, à **Limoges**, permet d'accueillir 115 élèves supplémentaires.
- L'école élémentaire publique Des Visionnaires, à **Ottawa**, accueille 475 élèves et propose 49 places en service de garde agréé.
- L'école secondaire publique Riverside South, à **Ottawa**, accueille 1 516 élèves et propose 39 places en service de garde agréé.
- L'agrandissement de l'école élémentaire publique Murray Centennial, à **Trenton**, offre 170 places supplémentaires pour les élèves.

Sud-Ouest

- Une nouvelle école élémentaire, à **Caledonia**, école commune aux conseils scolaires public et catholique, accueille 746 élèves et propose 49 places en service de garde agréé.
- L'agrandissement de l'école élémentaire publique Errol Village, à **Camlachie**, propose 46 places supplémentaires pour les élèves et 49 places en service de garde agréé.
- L'école publique Grand River, à **Fergus**, accueille 328 élèves.
- L'école élémentaire catholique St. Patrick, à **Kitchener**, accueille 527 élèves et propose 88 places en service de garde agréé.
- L'école élémentaire publique Northwest, à **London**, accueille 802 élèves et propose 88 places en service de garde agréé.
- L'école élémentaire Thundering Heights, à **Niagara Falls**, accueille 608 élèves et propose 49 places en service de garde agréé.

Centre

- L'école secondaire Dr. G.W. Williams, à **Aurora**, accueille 1 212 élèves.
- L'école publique Red Cedar, à **Brampton**, accueille 850 élèves et propose 73 places en service de garde agréé.
- L'école publique Horseshoe Heights, à **Oro-Medonte**, accueille 570 élèves.
- L'école publique Josiah Henson, à **Pickering**, accueille 634 élèves et propose 73 places en service de garde agréé.
- L'école publique Spring Lakes, à **Stouffville**, accueille 638 élèves.
- Bloor Collegiate Institute, à **Toronto**, accueille 924 élèves.

Source : ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Tableau 1.4**Poursuite des mises en chantier d'écoles****Nord**

- Une nouvelle école conjointe de la maternelle à la 12^e année, à **Blind River**, accueillera 72 élèves de langue française et 381 élèves de langue anglaise, et proposera 64 places en service de garde agréé.
- Une nouvelle école publique de langue anglaise à **Rainy River** accueillera 311 élèves des paliers élémentaire et secondaire et proposera 39 places en service de garde agréé.
- Une nouvelle école élémentaire publique de langue anglaise, à **Savant Lake**, accueillera 95 élèves.

Est

- L'agrandissement de l'école secondaire Notre Dame Catholic High School, à **Carleton Place**, accueillera 230 élèves.
- L'agrandissement de l'école Monsignor J.J. O'Neill Catholic School, à **Greater Napanee**, accueillera 331 élèves et proposera 49 places en service de garde agréé.
- Une nouvelle école élémentaire catholique de langue anglaise, à **Loyalist**, accueillera 518 élèves et proposera 49 places en service de garde agréé.
- Une nouvelle école élémentaire publique de langue française, à **Ottawa**, accueillera 475 élèves et proposera 49 places en service de garde agréé.

Sud-Ouest

- Une nouvelle école élémentaire de langue anglaise, à **Cambridge**, école commune aux conseils scolaires public et catholique, accueillera 873 élèves et proposera 72 places en service de garde agréé.
- Une nouvelle école élémentaire publique de langue française, à **Hamilton**, accueillera 271 élèves et proposera 49 places en service de garde agréé.
- Une nouvelle école secondaire catholique de langue anglaise, à **Kitchener**, accueillera 1 400 élèves.
- Une nouvelle école élémentaire publique de langue anglaise, à **Woodstock**, accueillera 856 élèves et offrira 88 places en service de garde agréé.

Centre

- Une nouvelle école élémentaire publique de langue anglaise, à **East Gwillimbury**, accueillera 638 élèves et proposera 48 places en service de garde agréé.
- Une nouvelle école secondaire publique de langue anglaise, à **Oshawa**, accueillera 1 387 élèves.
- Une nouvelle école secondaire catholique de langue anglaise, à **Toronto**, accueillera 1 300 élèves.
- Une nouvelle école élémentaire catholique de langue anglaise, à **Toronto**, accueillera 600 élèves et proposera 88 places en service de garde agréé.

Source : ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Réseaux de fournisseurs privilégiés

Offrir un accès abordable aux soins par le biais de mesures législatives pour tous les fournisseurs qui le souhaitent

À la suite du budget de l'Ontario de 2025, le gouvernement a tenu de vastes consultations sur les options de politiques concernant les réseaux de fournisseurs privilégiés (RFP) dans le cadre de régimes d'assurance-médicaments parrainés par des employeurs afin de permettre aux participants de ces régimes d'obtenir des médicaments abordables et les soins de qualité dont ils ont besoin.

À la lumière des conclusions de deux consultations, le gouvernement présente des mesures législatives qui, si elles sont adoptées, prévoirraient un cadre d'adhésion pour tous les fournisseurs qui le souhaitent, ainsi qu'un processus normalisé et transparent permettant aux patients de demander des exemptions aux RFP lorsque cela est approprié. Ce cadre permettrait à toute pharmacie disposée à accepter les conditions financières d'un RFP d'y adhérer, favorisant ainsi un choix accru pour les consommateurs et une plus grande concurrence dans le secteur des pharmacies, tout en maintenant un accès aux médicaments à un bon rapport coût-efficacité.

Le gouvernement continuera de collaborer étroitement avec toutes les parties prenantes et les organismes de réglementation à la mise en œuvre de ces mesures législatives.

Un système de transferts fédéraux équitable et viable

L'efficacité des transferts du gouvernement fédéral aux provinces joue un rôle prépondérant dans la viabilité des services publics et l'édification d'un Ontario plus fort. Les pressions à long terme qui pèsent sur le système de soins de santé, le secteur de l'éducation et d'autres services demeurent un défi de taille pour la province. Le gouvernement fédéral doit combler l'écart de financement aux termes du programme pancanadien sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants pour assurer la pérennité des services de garde d'enfants abordables. En outre, l'Ontario exhorte le gouvernement fédéral à rendre permanent le taux temporaire de croissance garanti minimum de 5 % dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé. Par ailleurs, la province poursuivra ses efforts auprès du gouvernement fédéral pour qu'il dégage du financement en appui au plan *Vers le mieux-être*.

Comme le financement provenant du premier Programme d'infrastructure Investir dans le Canada a été entièrement affecté depuis plus de deux ans, l'Ontario ajoute sa voix à celles de toutes les autres provinces et des territoires pour demander au gouvernement fédéral d'instaurer un nouveau financement à long terme prévisible pour soutenir les besoins uniques de chaque compétence en matière d'infrastructure, sans imposer des conditions complexes et accablantes. Ce financement doit demeurer séparé du financement relatif à l'infrastructure visant à soutenir l'édification de la nation et les engagements en matière de défense.

Des services publics plus efficents

La population s'attend à ce que les services publics soient efficaces, efficents et pertinents. La mise en œuvre du plan du gouvernement exige que les activités gouvernementales deviennent de plus en plus réactives, agiles et axées sur l'obtention de résultats bénéfiques pour les particuliers et les entreprises.

La fonction publique de l'Ontario (FPO) a montré qu'elle peut transformer ses activités pour favoriser l'excellence grâce aux principes Lean Six Sigma et à des initiatives visant à éliminer la bureaucratie et les formalités administratives inutiles. Il existe des occasions d'innover davantage afin de jeter les bases d'une stabilité, d'une résilience et d'une prospérité à long terme.

Assurer la prestation efficace des services publics est également un élément important du plan du gouvernement visant à gérer les finances de la province de manière responsable et prudente. Dans l'ensemble, cette approche permettra au gouvernement de continuer à investir dans les priorités de la population de l'Ontario, à savoir améliorer les services et rendre la vie plus abordable, et faire de l'Ontario la compétence la plus concurrentielle du G7 où investir, créer des emplois et faire des affaires.

Maîtriser les coûts et améliorer la prestation des services par la mise en œuvre de solutions modernes

La FPO explore et applique de nouvelles façons d'exploiter de manière responsable la technologie et les solutions modernes, y compris l'intelligence artificielle, afin d'améliorer l'efficacité et la constance dans la prestation des services. Cela permettra de gagner du temps, de rationaliser les activités gouvernementales et d'optimiser l'utilisation des ressources. À l'issue de ces changements, les services publics clés comporteront moins d'étapes et seront moins chronophages pour les entreprises et le public.

Le gouvernement a déjà entrepris plusieurs initiatives à grande échelle qui rendront ses activités plus efficaces et efficientes alors qu'il s'emploie à protéger l'Ontario. Voici quelques exemples :

- **L'efficacité des offices de protection de la nature** : le renforcement de l'efficacité des offices de protection de la nature accélérera l'aménagement d'infrastructures critiques et de logements tout en protégeant l'environnement.
- **La réforme du processus d'octroi de permis** : l'approche « un projet, un examen » permettra de mettre les projets en chantier plus rapidement en mettant sur pied des ressources consacrées à la gestion de projets spécifiques afin de coordonner les processus de demande, d'examen, de consultation avec les Autochtones et de prise de décision pour les projets miniers.
- **La simplification des approbations de financement** des projets gouvernementaux.

En adoptant des changements positifs et en continuant d'améliorer la prestation de services en Ontario, le gouvernement modérera la croissance de la fonction publique tout en renforçant sa capacité à servir et à protéger les collectivités partout dans la province.

Améliorer la prestation des services en autonomisant le personnel de la fonction publique de l'Ontario

Fort du succès de la mise en œuvre de la méthodologie Lean, le gouvernement lance une nouvelle série de démarches visant à recueillir des idées auprès des fonctionnaires de première ligne de façon à obtenir un flux continu d'occasions d'améliorer les services en éliminant le double emploi et les mesures inutiles et en veillant à ce que les ressources soient coordonnées et réinvesties au bon endroit. Les idées générées par ces fonctionnaires, qui vivent et travaillent au sein de collectivités de la province, contribueront à engendrer des changements positifs et à améliorer la prestation des services publics.

En donnant aux employés de première ligne les moyens de fournir des conseils qui pourraient aider à repenser et à réinventer le fonctionnement du gouvernement, on jette les bases d'un service public prêt pour l'avenir, résilient et constamment axé sur l'obtention de meilleurs résultats pour les Ontariennes et Ontariens.

Moderniser le marché de l'alcool de l'Ontario

Le gouvernement de l'Ontario a tenu son engagement d'accroître le choix et la commodité pour les consommateurs de la province en procédant à la plus grande expansion du marché ontarien de l'alcool depuis la fin de la prohibition, il y a près d'un siècle.

Aujourd'hui, partout en Ontario, il est possible de magasiner dans plus de 6 300 dépanneurs et épiceries titulaires de permis, ce qui fournit aux producteurs ontariens de boissons alcooliques de nouvelles occasions d'élargir leur offre de produits et une plus grande commodité aux consommateurs.

À partir de 2026, la Régie des alcools de l'Ontario (LCBO) deviendra le grossiste exclusif pour tous les détaillants, bars et restaurants vendant de l'alcool. La LCBO continuera également d'offrir dans ses magasins de détail une large gamme de produits nationaux et importés.

Un nouveau modèle de tarification de la vente en gros d'alcool sera en place en 2026. Cela aidera à simplifier et à harmoniser le système de prix de gros et à offrir des conditions équitables à tous les participants, favorisant ainsi un marché de l'alcool plus dynamique et plus concurrentiel.

Dans le cadre des efforts visant à faciliter la création d'un marché ouvert qui maximise les possibilités sur le plan du choix et de la concurrence, le gouvernement a demandé à la LCBO d'élaborer un processus d'inscription entièrement ouvert pour les produits nationaux et importés, qui permettra aux détaillants et aux producteurs de mettre rapidement de nouveaux produits sur le marché. Ce processus ouvrira le catalogue de vente au détail de la LCBO à ces produits et sera mis en œuvre d'ici le 1^{er} juillet 2026.

Le gouvernement a également demandé à la LCBO de revoir toutes ses politiques de distribution afin de favoriser un marché plus efficace. Cela comprend l'étude de modifications du cadre de distribution afin de permettre aux détaillants de faire appel à davantage de distributeurs tiers pour livrer l'alcool de manière plus efficace. Cela permettrait aux entreprises ontariennes de bénéficier d'un système de distribution plus dynamique et adapté, qui comble mieux les besoins des entreprises au sein du marché et répond plus efficacement à l'évolution de la demande de la part des consommateurs.

En outre, le gouvernement s'efforce d'améliorer le programme de livraison directe de la LCBO pour les producteurs de vin 100 % ontarien n'ayant pas la mention VQA, afin d'aider l'industrie vinicole de l'Ontario à se développer et à prospérer sur le nouveau marché. Le gouvernement examinera également la possibilité d'étendre ces améliorations à d'autres catégories de produits alcooliques.

Nouveautés et réussites sur le marché de l'alcool modernisé

Au cours de la dernière année :

- Les ventes de produits ontariens ont augmenté d'environ 33 %¹.
- Les ventes de produits artisanaux locaux ont augmenté d'environ 50 %¹.
- Les ventes de vins de la VQA ont connu une augmentation d'environ 79 %¹.
- Les ventes globales dans les dépanneurs ont augmenté en moyenne de 12 % grâce à une fréquentation accrue, avec des pics atteignant jusqu'à 33 % pendant les longues fins de semaine².

¹ Du 1^{er} avril au 16 août 2025, par rapport aux données de vente du 1^{er} avril au 17 août 2024, de la Régie des alcools de l'Ontario.

² Selon un sondage mené auprès des membres par le Conseil canadien de l'industrie des dépanneurs.

Comme indiqué dans le budget de l'Ontario de 2025, le gouvernement continue d'explorer un système progressif de taxes et de majorations sur l'alcool et demeure déterminé à continuer de promouvoir et de prioriser les petits producteurs, y compris les produits fabriqués en Ontario.

Commémoration du 50^e anniversaire du drapeau franco-ontarien

Depuis 50 ans, le drapeau franco-ontarien flotte fièrement comme symbole d'identité, de résilience et de vitalité culturelle à travers la province. Comme annoncé en septembre 2025, l'Ontario est fier de célébrer cette étape avec la communauté francophone et d'investir 1 million de dollars supplémentaire cette année. Le financement soutiendra des événements qui reconnaissent la contribution unique des francophones à l'Ontario et favorisent leur croissance culturelle et économique.

L'Ontario continuera de soutenir les initiatives qui permettent l'accès à des services en français de haute qualité, favorisent le développement économique et promeuvent la langue et la culture, ici et à l'étranger. Cela inclut la modernisation de la prestation des services de santé francophones, les investissements dans l'entrepreneuriat francophone et les efforts pour renforcer les partenariats avec d'autres territoires francophones.

Soutenir l'accès à des loisirs sophistiqués en langue française

L'Ontario investit plus de 15,7 millions de dollars pour protéger les emplois et soutenir la construction d'un nouveau centre de loisirs pour le Mouvement d'implication francophone d'Orléans (MIFO), un organisme francophone, artistique, culturel et communautaire à but non lucratif.

L'agrandissement des infrastructures et les commodités inclusives permettront également au MIFO d'offrir de nouveaux services, comme des camps spécialisés, des programmes de conditionnement physique accessibles et des événements communautaires, renforçant ainsi son rôle de centre dynamique pour la communauté francophone d'Orléans.

Expansion de l'enseignement postsecondaire en langue française dans le Nord

Comme annoncé en juillet 2025, le gouvernement de l'Ontario investit 10,8 millions de dollars pour relancer les cours en français à l'Université de Sudbury, en partenariat avec l'Université d'Ottawa. Cet investissement élargira l'accès à une éducation postsecondaire de qualité en français dans le Nord de l'Ontario, aidant davantage d'étudiantes et d'étudiants francophones à acquérir les compétences nécessaires pour occuper des emplois bien rémunérés et en demande, et répondant aux besoins de la main-d'œuvre de la province. Sur son campus de Sudbury, l'Université de Sudbury offrira des programmes dans les domaines des sciences de la santé, de la gestion et du commerce, des sciences sociales et des arts, en partenariat avec l'Université d'Ottawa.



Chapitre 2
Résultats et
perspectives
économiques

Introduction

L'économie de l'Ontario a été résiliente, mais elle subit néanmoins les impacts de la politique commerciale des États-Unis et de l'incertitude connexe. Après un début d'année solide, le produit intérieur brut (PIB) réel de l'Ontario s'est contracté au deuxième trimestre de 2025, parallèlement à l'entrée en vigueur des tarifs douaniers imposés par les États-Unis.

Selon les prévisions, la croissance du PIB réel de l'Ontario devrait ralentir et passer de 1,4 % en 2024 à 0,8 % en 2025, puis à 0,9 % en 2026, comme le prévoyait le budget de l'Ontario de 2025. La croissance du PIB réel de l'Ontario devrait rebondir par la suite avec des augmentations prévues de 1,8 % en 2027 et de 1,9 % en 2028. Aux fins d'une planification financière prudente, ces projections sont légèrement inférieures à la moyenne des prévisions des économistes du secteur privé.

Tableau 2.1
Sommaire des perspectives économiques de l'Ontario
(en pourcentage)

	2024	2025p	2026p	2027p	2028p
Croissance du PIB réel	1,4	0,8	0,9	1,8	1,9
Croissance du PIB nominal	5,3	3,2	3,0	4,0	3,8
Croissance de l'emploi	1,7	0,9	0,4	0,8	1,0
Inflation de l'IPC	2,4	1,9	2,0	2,0	2,0

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes au 12 septembre 2025.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Révision des perspectives depuis le budget de 2025

Les perspectives ont été révisées par rapport aux projections du budget de l'Ontario de 2025. Voici les principaux changements apportés :

- croissance du PIB nominal légèrement plus forte en 2025 à la suite d'une révision à la hausse des bénéfices des sociétés;
- légère baisse de la croissance du PIB réel en 2026 et en 2027;
- ralentissement de l'activité sur le marché de la revente de logements pendant la période de projection.

Tableau 2.2

Changements apportés aux principales hypothèses économiques du ministère des Finances de l'Ontario : Comparaison entre le budget de 2025 et le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario* (EÉA) de 2025

(variation en pourcentage)

	2025p		2026p		2027p		2028p	
	Budget de 2025	EÉA de 2025						
Produit intérieur brut réel	0,8	0,8	1,0	0,9	1,9	1,8	1,9	1,9
Produit intérieur brut nominal	3,1	3,2	3,0	3,0	4,0	4,0	4,0	3,8
Rémunération des salariés	3,7	3,7	3,2	2,7	3,6	3,4	3,8	3,7
Excédent net d'exploitation – sociétés	(3,0)	3,0	6,4	5,0	7,2	8,5	5,2	5,2
Consommation nominale des ménages	3,5	3,8	3,1	3,1	3,7	3,6	3,8	3,6
Autres indicateurs économiques								
Emploi	0,9	0,9	0,4	0,4	0,9	0,8	0,9	1,0
Création d'emplois (en milliers)	73	70	33	35	74	66	75	83
Taux de chômage (en pourcentage)	7,6	7,8	7,3	7,6	6,6	7,0	6,2	6,5
Indice des prix à la consommation	2,3	1,9	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
Mises en chantier de logements (en milliers) ¹	71,8	64,3	74,8	70,2	82,5	79,6	85,9	83,7
Reventes de logements	5,3	(8,0)	12,7	10,2	4,6	4,5	1,5	1,5
Prix de revente des logements	(1,2)	(3,3)	2,6	2,8	3,8	2,8	4,0	4,0
Principaux facteurs externes								
Produit intérieur brut réel des États-Unis	1,4	1,7	1,4	1,5	2,0	2,0	2,0	2,0
Pétrole brut WTI (en \$ US le baril)	69	66	69	63	74	66	75	69
Dollar canadien (en cents américains)	69,2	72,0	71,2	74,1	73,0	75,0	74,1	76,2
Taux des bons du Trésor à trois mois (en pourcentage) ²	2,4	2,6	2,3	2,2	2,4	2,4	2,6	2,5
Taux des obligations à 10 ans du gouvernement (en pourcentage) ²	3,1	3,2	3,2	3,3	3,4	3,4	3,5	3,4

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes au 12 septembre 2025.

¹ Mises en chantier de logements projetées selon la moyenne du secteur privé en date du 12 septembre 2025.

² Taux d'intérêt du gouvernement du Canada.

Sources : Statistique Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Association canadienne de l'immeuble, Banque du Canada, Bureau of Economic Analysis des États-Unis, *Blue Chip Economic Indicators* (mars et septembre 2025), U.S. Energy Information Administration et ministère des Finances de l'Ontario.

Résultats économiques récents

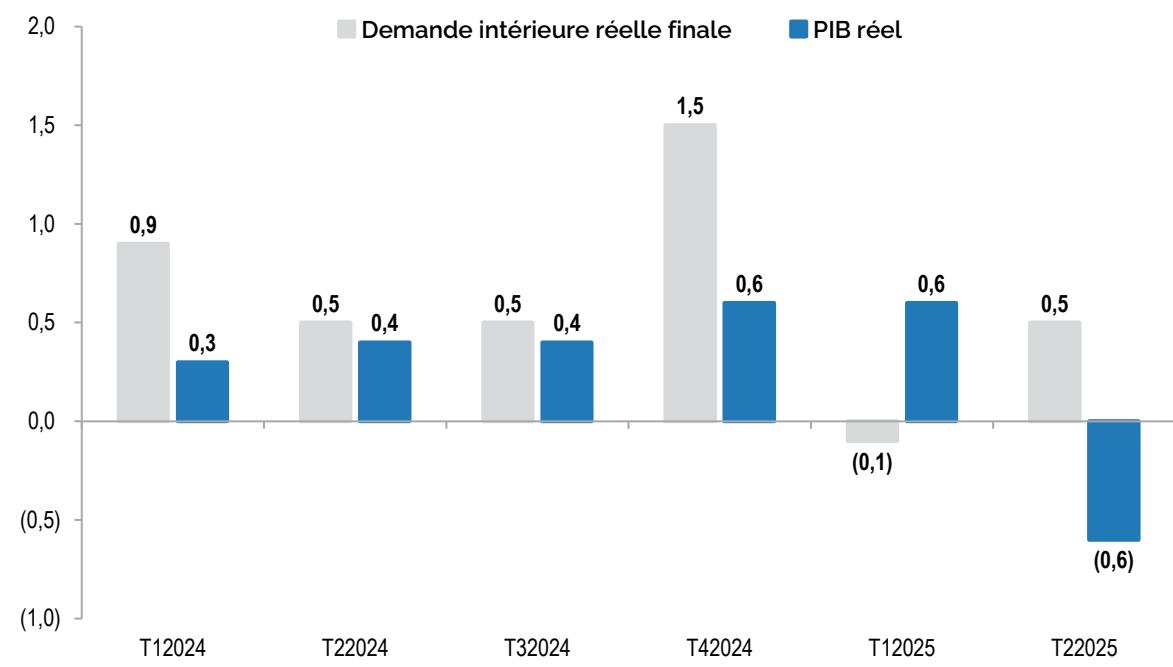
Le PIB réel de l'Ontario s'est contracté de 0,6 % pendant le deuxième trimestre de 2025 après neuf trimestres consécutifs de croissance. Le recul s'explique par une baisse considérable des exportations, jumelée à une diminution des investissements des entreprises. En comparaison, le PIB réel avait augmenté de 0,6 % au premier trimestre de 2025, notamment en raison de l'accélération de l'activité en prévision de l'entrée en vigueur des tarifs douaniers américains.

Malgré la baisse du PIB global, la demande intérieure finale réelle a montré des signes de résilience au deuxième trimestre de 2025 avec une augmentation de 0,5 %. La demande intérieure finale est un indicateur de l'activité économique intérieure; elle représente le total des dépenses de consommation finale et des investissements dans le capital fixe, mais exclut le commerce. Au deuxième trimestre, la demande intérieure finale a été soutenue, entre autres, par une plus forte consommation des ménages.

Graphique 2.1

Le ralentissement des exportations contribue au fléchissement du PIB réel de l'Ontario au T2

(variation en pourcentage)



Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Marché du travail de l'Ontario

L'emploi en Ontario a affiché une forte croissance entre 2022 et 2024, croissance qui s'est poursuivie durant le premier trimestre de 2025 avec la création de près de 60 000 emplois. Le gain d'emplois enregistré au premier trimestre a été compensé en partie par une baisse de 38 000 emplois au deuxième trimestre. Les secteurs qui sont particulièrement touchés par les tarifs douaniers américains, comme le secteur manufacturier, le transport et l'entreposage, ont contribué à cette baisse. Globalement, le taux d'emploi est demeuré essentiellement stable durant le troisième trimestre.

Le chômage a continué d'augmenter au Canada ces derniers mois. En Ontario, le taux de chômage affichait une moyenne de 7,8 % au troisième trimestre de 2025. Les jeunes (de 15 à 24 ans) ont été particulièrement touchés. Depuis le début de 2024, le nombre de jeunes au sein de la population active du Canada a considérablement augmenté, notamment en Ontario, sous l'effet d'une forte croissance démographique sous-jacente. Entre le premier trimestre de 2024 et le troisième trimestre de 2025, l'emploi chez les jeunes de l'Ontario a augmenté de 3,4 % contre une hausse de 6,6 % de la croissance de la population active, tandis que dans le reste du Canada, l'emploi chez les jeunes a diminué de 0,1 % comparativement à une croissance de 3,1 % de la population active. L'augmentation de 3,4 % de l'emploi chez les jeunes en Ontario enregistrée depuis le début de 2024 était parmi les taux les plus élevés de toutes les provinces.

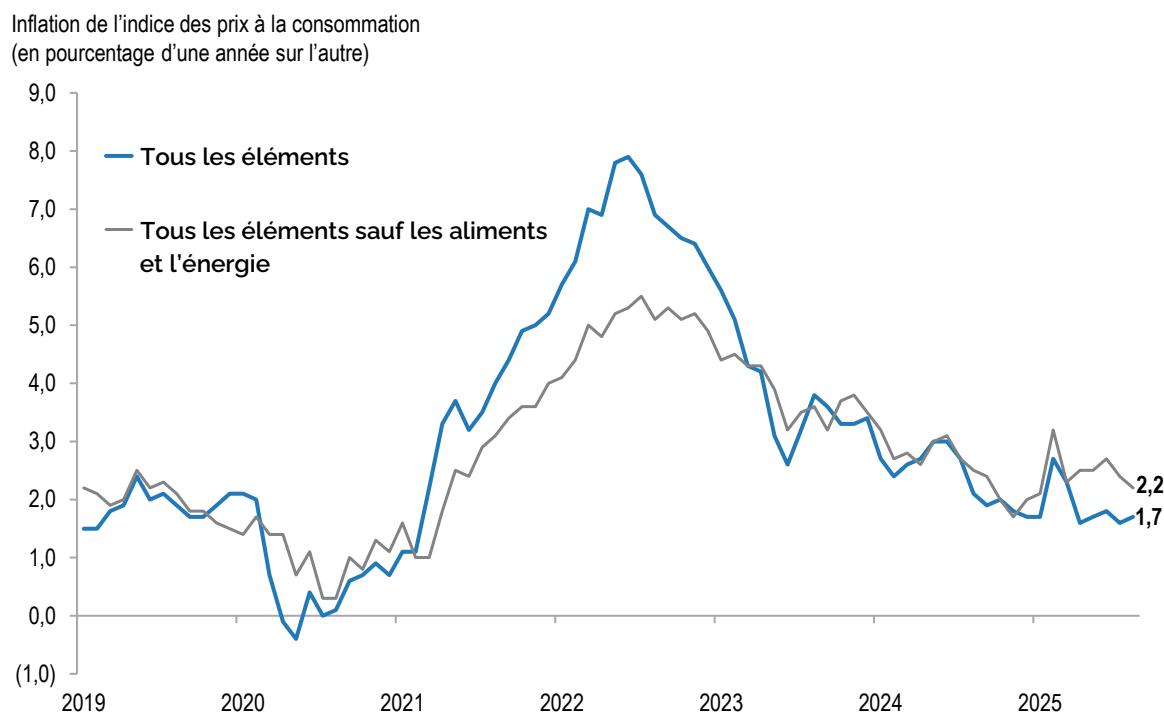
Inflation des prix à la consommation

L'inflation de l'indice des prix à la consommation (IPC) de l'Ontario s'établissait à 1,7 % (en glissement annuel) au mois d'août 2025. L'inflation s'est maintenue sous la barre des 2 % depuis avril 2025, lorsque le gouvernement fédéral a aboli la taxe carbone pour les consommateurs. Depuis le mois d'avril, la baisse des prix de l'énergie a contribué à un fléchissement de l'IPC global. L'inflation dans le secteur alimentaire a été plus rapide que l'inflation de l'IPC global ces derniers mois, avec une augmentation de 3,6 % du prix des aliments en août par rapport à la même période l'an dernier.

Exception faite des aliments et de l'énergie, l'inflation a fléchi pour atteindre 2,2 % (en glissement annuel) en août 2025. De nombreux éléments de l'IPC ont enregistré une baisse jusqu'à maintenant cette année, y compris l'inflation des prix du logement, qui s'établissait à 1,7 % en août, par rapport à plus de 4 % au début de l'année.

Graphique 2.2

L'inflation de l'indice des prix à la consommation ralentit en Ontario



Nota : Dernier point de données : août 2025.

Source : Statistique Canada.

Perspectives économiques

Le ministère des Finances de l'Ontario consulte régulièrement les économistes du secteur privé tout en faisant le suivi de leurs prévisions afin d'orienter les hypothèses de planification du gouvernement.

Les prévisionnistes du secteur privé s'attendent à ce qu'en moyenne, le PIB réel de l'Ontario progresse de 0,9 % en 2025, de 1,0 % en 2026, de 1,9 % en 2027 et de 2,0 % en 2028. Aux fins d'une planification prudente, les projections du ministère des Finances de l'Ontario concernant le PIB réel sont légèrement inférieures à la moyenne des prévisions du secteur privé pour chacune des années.

Tableau 2.3
Prévisions du secteur privé concernant la croissance du PIB réel de l'Ontario
(en pourcentage)

	2025	2026	2027	2028
Marchés des capitaux BMO (septembre)	0,9	1,1	–	–
Central 1 Credit Union (septembre)	0,5	0,9	1,7	–
Marchés des capitaux CIBC (septembre)	1,0	1,3	2,1	–
Le Conference Board du Canada (juillet)	1,2	1,4	2,4	2,6
Groupe Desjardins (septembre)	1,1	1,4	2,1	–
Valeurs mobilières Banque Laurentienne (septembre)	0,8	1,2	1,5	–
Banque Nationale du Canada (juillet)	1,0	0,9	–	–
Quantitative Economic Decisions, Inc. (septembre)	1,1	1,1	1,4	1,7
Banque Royale du Canada (septembre)	0,9	1,0	–	–
Banque Scotia (septembre)	0,8	1,2	–	–
Stokes Economics (juillet)	0,9	1,2	2,1	1,8
Groupe Banque TD (juin)	0,6	0,9	–	–
Université de Toronto (septembre)	0,9	0,1	1,8	1,8
Moyenne des prévisions du secteur privé	0,9	1,0	1,9	2,0
Hypothèse de planification de l'Ontario	0,8	0,9	1,8	1,9

Sources : enquête du ministère des Finances de l'Ontario auprès des prévisionnistes (12 septembre 2025) et ministère des Finances de l'Ontario.

Les prévisionnistes du secteur privé s'attendent à ce qu'en moyenne, le PIB nominal de l'Ontario affiche un taux de croissance de 3,3 % en 2025, de 3,1 % en 2026, de 4,1 % en 2027 et de 3,9 % en 2028. Aux fins d'une planification prudente, les projections du ministère des Finances de l'Ontario concernant le PIB nominal sont légèrement inférieures à la moyenne des prévisions du secteur privé pour chacune des années.

Tableau 2.4

Prévisions du secteur privé concernant la croissance du PIB nominal de l'Ontario

(en pourcentage)

	2025	2026	2027	2028
Marchés des capitaux BMO (septembre)	3,4	3,1	–	–
Central 1 Credit Union (septembre)	2,6	3,0	4,2	–
Marchés des capitaux CIBC (septembre)	3,4	2,9	4,5	–
Le Conference Board du Canada (juillet)	3,8	3,4	4,6	4,4
Groupe Desjardins (septembre)	3,6	3,2	4,2	–
Valeurs mobilières Banque Laurentienne (septembre)	3,6	3,4	3,9	–
Banque Nationale du Canada (juillet)	3,5	2,9	–	–
Quantitative Economic Decisions, Inc. (septembre)	3,5	2,9	3,5	3,8
Banque Royale du Canada (septembre)	3,7	2,9	–	–
Banque Scotia (septembre)	3,5	3,4	–	–
Stokes Economics (juillet)	2,6	3,5	4,0	3,6
Groupe Banque TD (juin)	2,8	3,2	–	–
Université de Toronto (septembre)	3,6	2,0	3,9	3,9
Moyenne des prévisions du secteur privé	3,3	3,1	4,1	3,9
Hypothèse de planification de l'Ontario	3,2	3,0	4,0	3,8

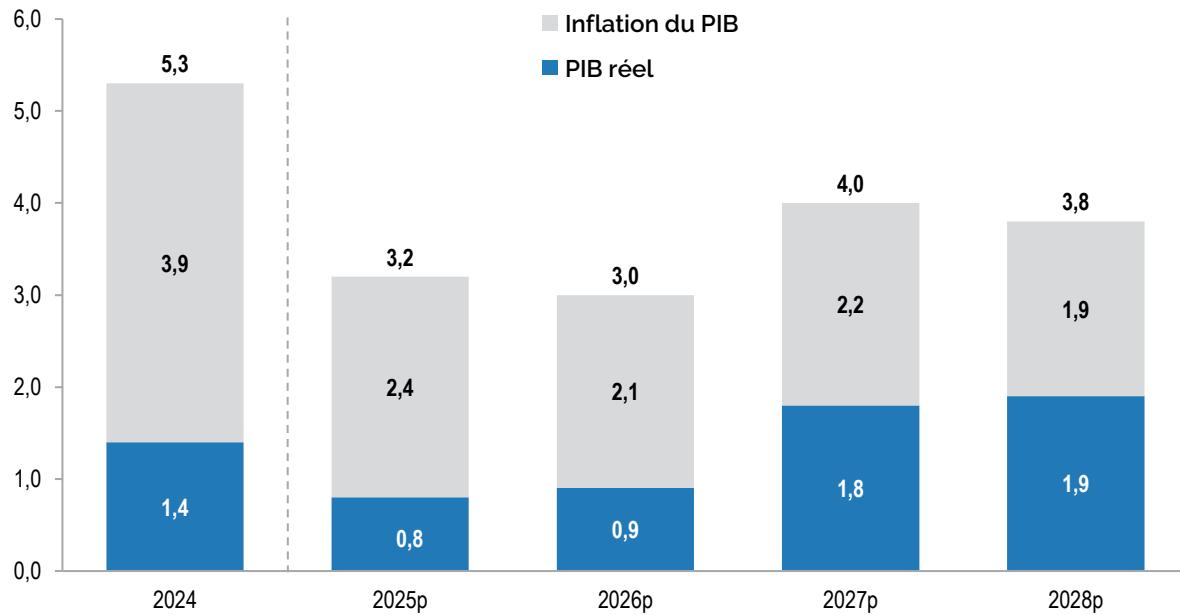
Sources : enquête du ministère des Finances de l'Ontario auprès des prévisionnistes (12 septembre 2025) et ministère des Finances de l'Ontario.

Selon les projections du ministère des Finances de l'Ontario, le PIB nominal de l'Ontario augmentera de 3,2 % en 2025 compte tenu du ralentissement de la croissance du PIB réel et du fléchissement de l'inflation du PIB par rapport aux sommets récents. On prévoit que la croissance du PIB nominal continuera de fléchir pour atteindre 3,0 % en 2026, l'inflation du PIB revenant à son taux à long terme autour de 2 %. On s'attend à ce que la croissance du PIB nominal soit plus forte et atteigne 4,0 % en 2027 et 3,8 % en 2028, reflétant une croissance plus soutenue du PIB réel.

Graphique 2.3

La croissance du PIB nominal de l'Ontario devrait ralentir

Croissance du PIB nominal
(en pourcentage)



p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes, au 12 septembre 2025.
Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Contexte économique mondial

Le 2 avril 2025, l'administration des États-Unis annonçait l'imposition de tarifs douaniers « réciproques » à un grand nombre de pays. Puis, le 9 avril, elle annonçait qu'elle suspendait pendant 90 jours l'application de ces tarifs pour la plupart des pays visés. Au cours des mois qui ont suivi, certains territoires, notamment l'Union européenne, le Japon et le Royaume-Uni, ont négocié des ententes commerciales avec les États-Unis, tandis que la Chine et le Mexique ont obtenu un sursis à l'application de tarifs douaniers plus élevés. Les États-Unis ont augmenté les tarifs douaniers appliqués à certaines importations en provenance du Canada, de l'Inde et du Brésil.

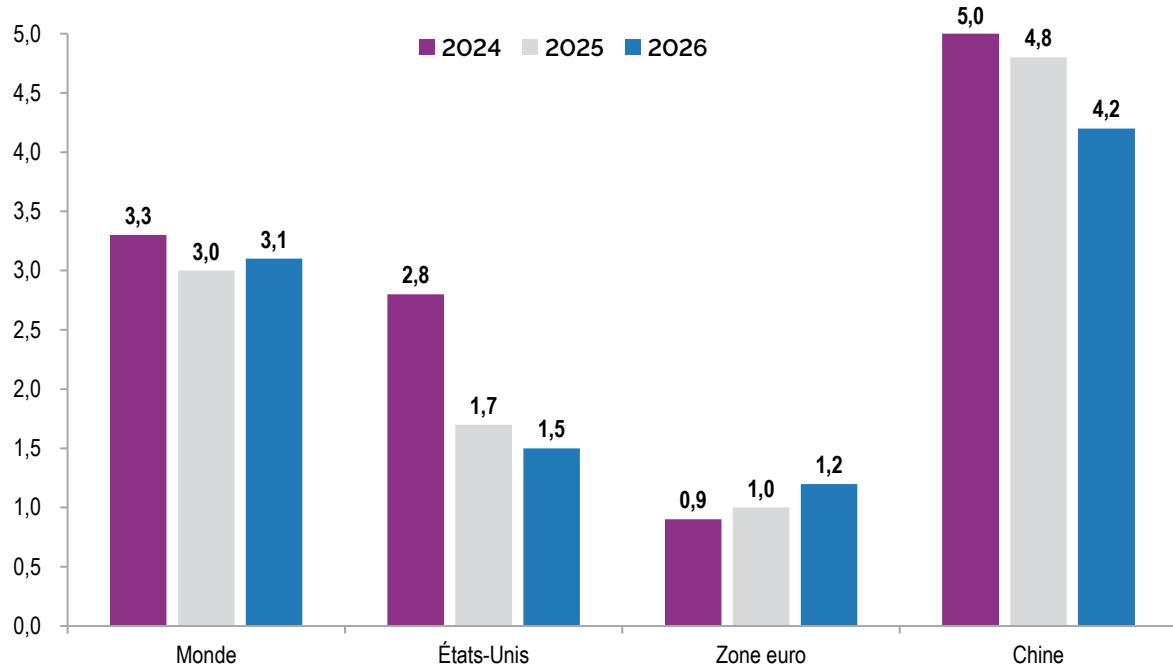
Les tensions commerciales accrues et l'imposition de tarifs douaniers en 2025 ont accentué l'incertitude économique et contribué à affaiblir les perspectives économiques mondiales. Malgré qu'elles se soient apaisées depuis avril 2025, les tensions commerciales et les mesures mondiales de l'incertitude entourant les politiques économiques demeurent élevées.

Dans sa mise à jour des Perspectives de l'économie mondiale de juillet, le Fonds monétaire international (FMI) prévoit un ralentissement de la croissance mondiale en raison de l'impact des distorsions liées aux échanges. Le FMI prévoit que la croissance du PIB réel mondial diminuera, passant de 3,3 % en 2024 à 3,0 % en 2025 et à 3,1 % en 2026. Selon le document *Blue Chip Economic Indicators* publié en septembre 2025, la croissance du PIB réel des États-Unis devrait ralentir de façon importante et passer de 2,8 % en 2024 à 1,7 % en 2025 puis à 1,5 % en 2026. Comparativement à celles du budget de l'Ontario de 2025, les projections concernant la croissance du PIB réel des États-Unis sont maintenant supérieures de 0,3 point de pourcentage en 2025 et de 0,1 point de pourcentage en 2026. Les révisions à la hausse en 2025 reflètent pour l'essentiel des dépenses de consommation personnelles et des investissements plus importants que prévu. Le FMI prévoit que la croissance du PIB réel de la zone euro augmentera quelque peu, passant de 0,9 % en 2024 à 1,0 % en 2025 et à 1,2 % en 2026. On s'attend à ce que la croissance du PIB réel de la Chine ralentisse pour passer de 5,0 % en 2024 à 4,8 % en 2025 et à 4,2 % en 2026.

Graphique 2.4

Projections de croissance du PIB réel dans le monde

Croissance du PIB réel
(en pourcentage)



Sources : Fonds monétaire international (juillet 2025) et *Blue Chip Economic Indicators* (septembre 2025).

La plupart des grandes banques centrales ont assoupli leur politique monétaire, l'inflation des prix ayant commencé à baisser. Cependant, ces banques ont toujours un choix difficile à faire : abaisser leurs taux directeurs pour stimuler la croissance économique ou mettre en œuvre une politique monétaire restrictive au cas où les pressions inflationnistes augmenteraient en raison des mesures de rétorsion tarifaire.

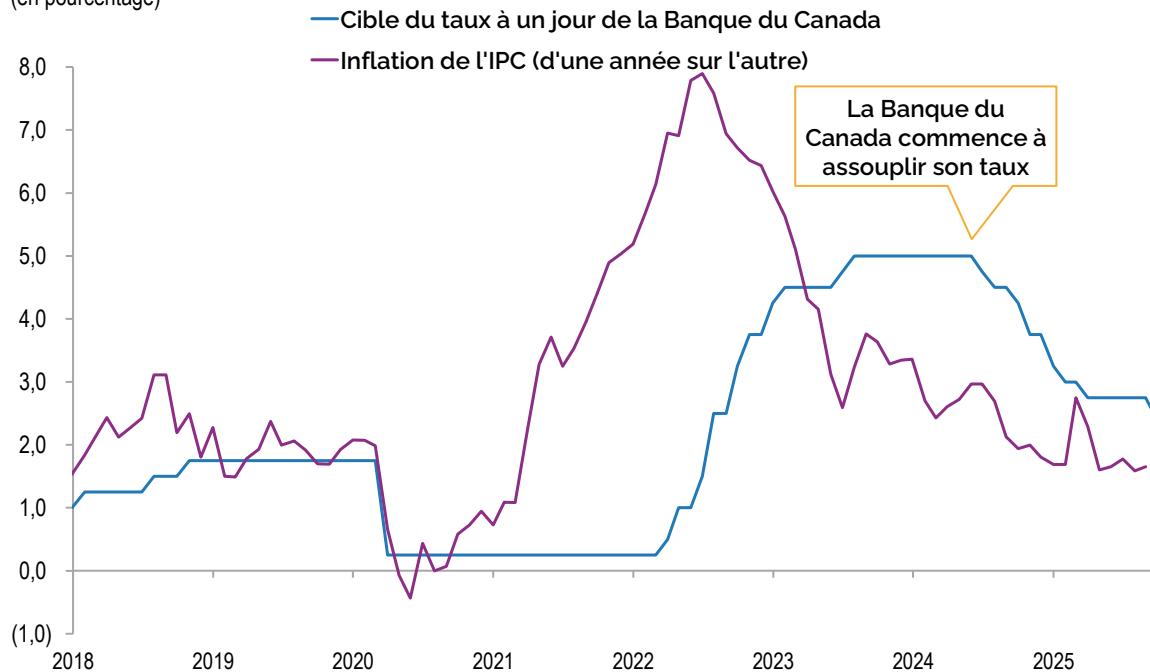
Marchés des capitaux et autres facteurs externes

Après avoir resserré de façon marquée sa politique monétaire de 2022 au milieu de 2023, la Banque du Canada a entrepris, en juin 2024, un allégement de cette politique à la faveur d'une diminution graduelle des pressions salariales et d'une baisse de l'inflation sous-jacente. La Banque a abaissé son taux directeur entre juin 2024 et mars 2025, le faisant passer d'un sommet de 5,00 % à 2,75 %. Après avoir maintenu son taux directeur à trois reprises par la suite, la Banque l'a abaissé d'un quart de point en septembre 2025, pour le ramener à 2,50 %. Dans son annonce de septembre, la Banque mentionne les impacts négatifs d'une plus grande incertitude commerciale et des tarifs douaniers des États-Unis sur l'économie canadienne, de même que des risques moindres entourant l'inflation.

Graphique 2.5

Taux directeur de la Banque du Canada et inflation en Ontario

(en pourcentage)



Nota : Dernier point de données : septembre 2025 pour la cible du taux à un jour et août 2025 pour l'inflation de l'IPC.

Sources : Banque du Canada et Statistique Canada.

Le taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada s'établissait à 4,3 % en 2024 et, selon les projections, il baissera à 2,6 % en 2025 et à 2,2 % en 2026, avant de s'établir en moyenne à 2,5 % en 2027 et 2028. Le taux des obligations à 10 ans du gouvernement du Canada s'établissait à 3,4 % en 2024, et on s'attend à ce qu'il baisse à 3,2 % en 2025, puis monte légèrement à 3,3 % en 2026 et à 3,4 % en 2027 et 2028.

Les prix de l'énergie devraient fléchir pendant l'horizon de projection. Le prix du pétrole brut West Texas Intermediate (WTI) devrait diminuer, pour passer de 77 \$ US le baril en 2024 à 66 \$ US le baril en 2025 puis à 63 \$ US le baril en 2026 avant d'augmenter graduellement à 66 \$ US et 69 \$ US le baril en 2027 et 2028, respectivement. On prévoit une dépréciation modeste du dollar canadien, qui passerait de 73,0 cents US en 2024 à 72,0 cents US en 2025, suivie d'une appréciation graduelle sur la période de projection jusqu'à 76,2 cents US en 2028.

Tableau 2.5
Facteurs externes

	2024	2025p	2026p	2027p	2028p
Croissance du PIB réel mondial (en pourcentage)	3,3	3,0	3,1	3,2	3,2
Croissance du PIB réel des États-Unis (en pourcentage)	2,8	1,7	1,5	2,0	2,0
Pétrole brut West Texas Intermediate (WTI) (en \$ US le baril)	77	66	63	66	69
Dollar canadien (en cents américains)	73,0	72,0	74,1	75,0	76,2
Taux des bons du Trésor à trois mois ¹ (en pourcentage)	4,3	2,6	2,2	2,4	2,5
Taux des obligations à 10 ans du gouvernement ¹ (en pourcentage)	3,4	3,2	3,3	3,4	3,4

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes au 12 septembre 2025.

¹ Taux d'intérêt du gouvernement du Canada.

Sources : *Perspectives de l'économie mondiale* du Fonds monétaire international (mises à jour d'avril 2025 et de juillet 2025); U.S. Bureau of Economic Analysis; U.S. Energy Information Administration; Banque du Canada; *Blue Chip Economic Indicators* (mars et septembre 2025); ministère des Finances de l'Ontario.

Détails des perspectives économiques de l'Ontario

Sur la base des projections du ministère des Finances de l'Ontario, le PIB réel devrait augmenter de 0,8 % en 2025, de 0,9 % en 2026, de 1,8 % en 2027 et de 1,9 % en 2028. Quant au PIB nominal, il devrait progresser de 3,2 % en 2025, de 3,0 % en 2026, de 4,0 % en 2027 et de 3,8 % en 2028.

Tableau 2.6
Perspectives économiques de l'Ontario
(variation en pourcentage)

	2024	2025p	2026p	2027p	2028p
Produit intérieur brut réel	1,4	0,8	0,9	1,8	1,9
Produit intérieur brut nominal	5,3	3,2	3,0	4,0	3,8
Rémunération des salariés	5,7	3,7	2,7	3,4	3,7
Excédent net d'exploitation – sociétés	(0,9)	3,0	5,0	8,5	5,2
Consommation nominale des ménages	5,0	3,8	3,1	3,6	3,6
Autres indicateurs économiques					
Emploi	1,7	0,9	0,4	0,8	1,0
Création d'emplois (en milliers)	140	70	35	66	83
Taux de chômage (en pourcentage)	7,0	7,8	7,6	7,0	6,5
Indice des prix à la consommation	2,4	1,9	2,0	2,0	2,0
Mises en chantier de logements (en milliers) ¹	74,6	64,3	70,2	79,6	83,7
Reventes de logements	4,7	(8,0)	10,2	4,5	1,5
Prix de revente des logements	(0,9)	(3,3)	2,8	2,8	4,0
Principaux facteurs externes					
Produit intérieur brut réel des États-Unis	2,8	1,7	1,5	2,0	2,0
Pétrole brut WTI (en \$ US le baril)	77	66	63	66	69
Dollar canadien (en cents américains)	73,0	72,0	74,1	75,0	76,2
Taux des bons du Trésor à trois mois (en pourcentage) ²	4,3	2,6	2,2	2,4	2,5
Taux des obligations à 10 ans du gouvernement (en pourcentage) ²	3,4	3,2	3,3	3,4	3,4

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes au 12 septembre 2025.

¹ Mises en chantier de logements projetées selon la moyenne du secteur privé en date du 12 septembre 2025.

² Taux d'intérêt du gouvernement du Canada.

Sources : Statistique Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Association canadienne de l'immeuble, Banque du Canada, Bureau of Economic Analysis des États-Unis, *Blue Chip Economic Indicators* (mars et septembre 2025), U.S. Energy Information Administration et ministère des Finances de l'Ontario.

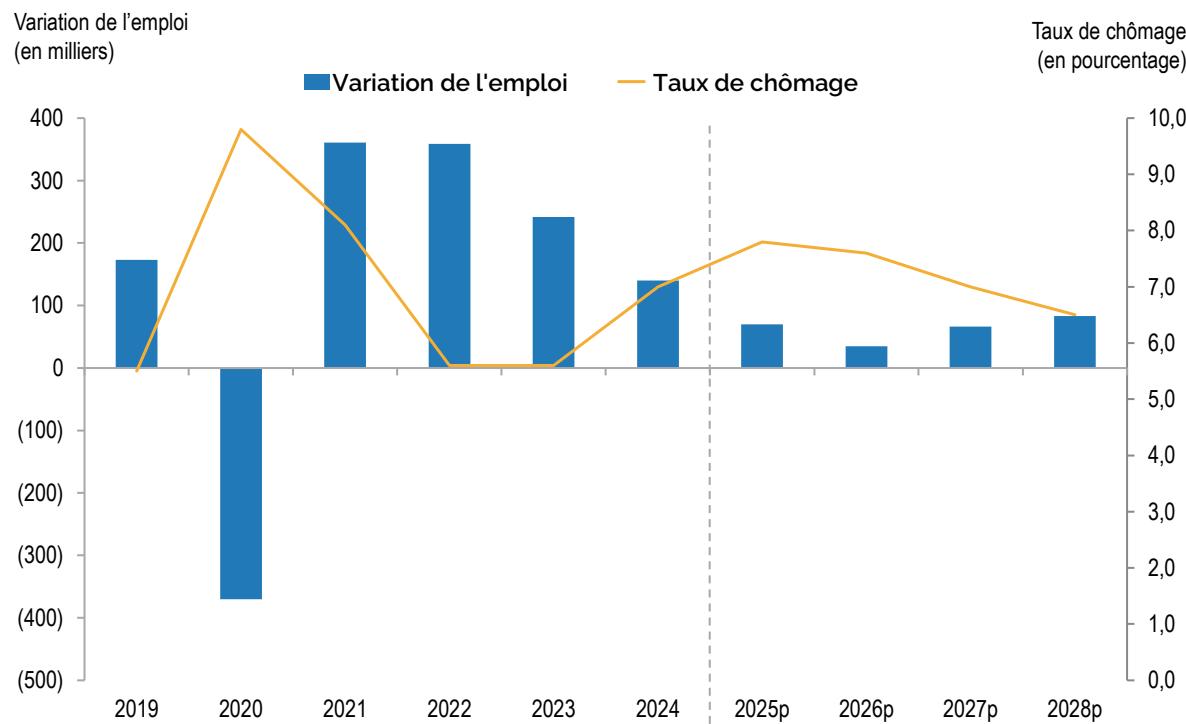
Emploi

Le ralentissement de l'activité économique et la croissance démographique plus faible en raison de la modification de la politique du gouvernement fédéral en matière d'immigration devraient contribuer à l'essoufflement de l'activité sur le marché du travail en Ontario et à un fléchissement de la croissance économique.

Le nombre d'emplois en Ontario a augmenté de 140 000, soit 1,7 %, en 2024. L'emploi a continué de croître durant le premier trimestre de 2025, affichant une hausse de 0,7 %, mais a diminué de 0,5 % au deuxième trimestre. On prévoit une hausse de l'emploi de l'ordre de 70 000 ou 0,9 % en 2025. En raison de l'activité économique au ralenti et de la croissance démographique plus rapide que la croissance de l'emploi, le taux de chômage moyen devrait augmenter pour atteindre 7,8 % en 2025, comparativement à 7,0 % en 2024.

La croissance de l'emploi devrait ralentir davantage en 2026 pour se chiffrer à 0,4 %, étant donné que les conflits commerciaux et l'incertitude que cela entraîne quant aux investissements et à l'embauche continuent de peser sur la croissance économique. La croissance de l'emploi devrait dépasser la croissance démographique et s'établir à 0,8 % en 2027 et à 1,0 % en 2028. Le ralentissement de la croissance démographique et l'accélération de la croissance économique devraient mener à une réduction du taux de chômage, qui atteindrait 7,6 % en 2026, 7,0 % en 2027 et 6,5 % en 2028.

Graphique 2.6
Le taux de chômage devrait diminuer



p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes, au 12 septembre 2025.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

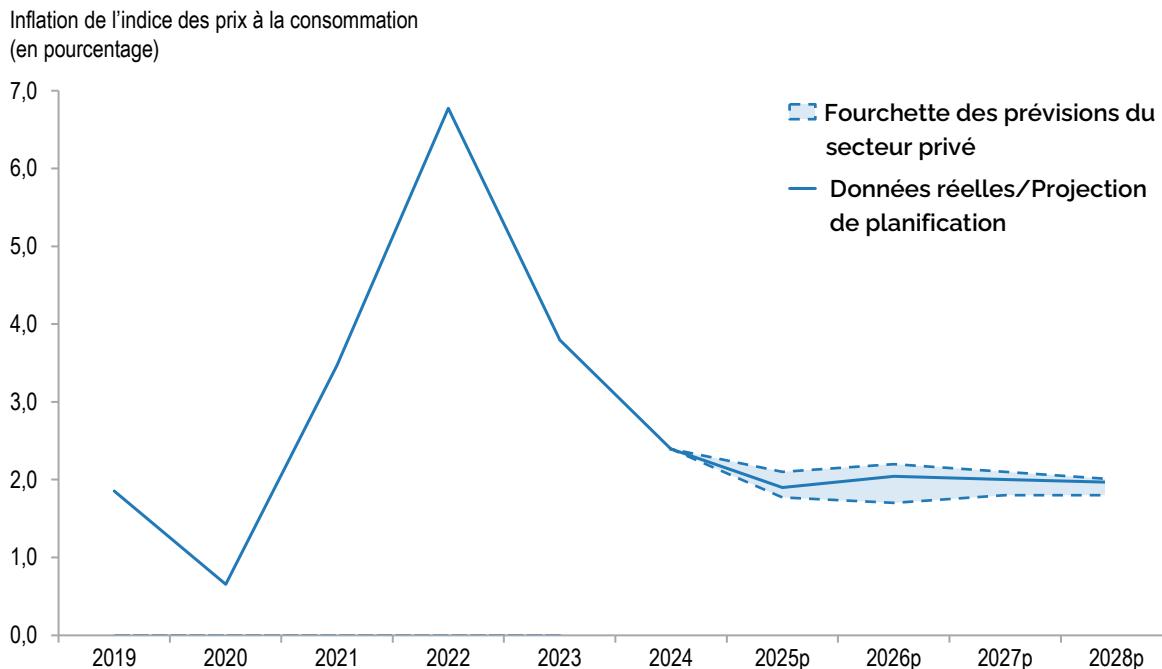
Indice des prix à la consommation

Les pressions inflationnistes sur l'Ontario se sont globalement estompées ces derniers mois, l'inflation de l'indice des prix à la consommation (IPC) s'établissant sous la cible de 2,0 % de la Banque du Canada. L'élimination par le gouvernement fédéral de la taxe carbone en avril 2025 a continué d'exercer une pression à la baisse sur le taux d'inflation annuel.

À des fins de planification, le ministère des Finances de l'Ontario prévoit que l'inflation de l'IPC en Ontario ralentira pour passer de 2,4 % en 2024 à 1,9 % en 2025, puis qu'elle reviendra au taux cible de la Banque, soit 2,0 %, sur un horizon de projections à moyen terme. Les perspectives concernant l'inflation demeurent incertaines. Les pressions financières liées aux tarifs douaniers et les perturbations continues des chaînes d'approvisionnement pourraient avoir une incidence sur l'inflation, surtout si les coûts plus élevés sont refilés aux consommateurs.

Graphique 2.7

Le taux d'inflation de l'Ontario se situe dans la fourchette cible



p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes, au 12 septembre 2025.

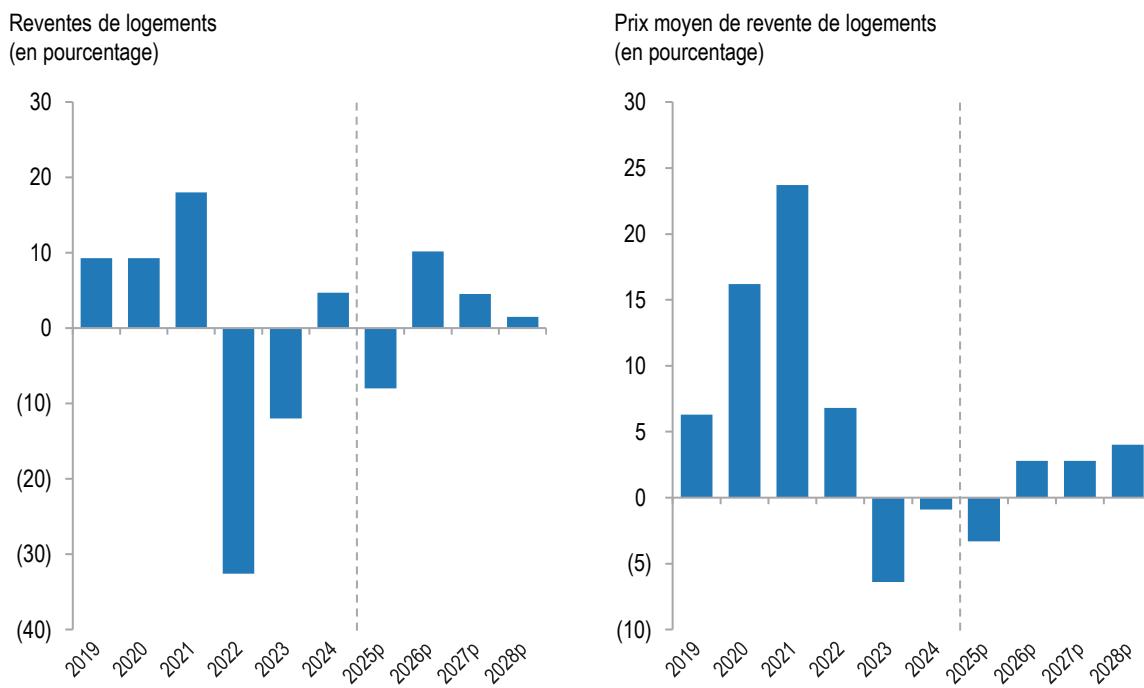
Sources : Statistique Canada, ministère des Finances de l'Ontario et sondage du ministère des Finances de l'Ontario auprès des prévisionnistes.

Marché du logement

Jusqu'à maintenant en 2025, l'activité sur le marché du logement en Ontario est demeurée au ralenti. L'incertitude économique liée à la perturbation des relations commerciales entre le Canada et les États-Unis continue de peser sur la confiance du marché. Les reventes de logements ont augmenté depuis avril, mais demeurent sous les niveaux historiques. Malgré un élan haussier ces derniers mois, le prix moyen de revente de logements demeure considérablement inférieur au sommet de 2022.

Les reventes de logements en Ontario devraient diminuer de 8,0 % en 2025 avant de connaître un rebond de 10,2 % en 2026, puis des augmentations de 4,5 % en 2027 et de 1,5 % en 2028. Le prix moyen de revente des logements en Ontario devrait se contracter de 3,3 % en 2025 avant d'afficher un rebond de 2,8 % en 2026, puis des augmentations de 2,8 % en 2027 et de 4,0 % en 2028.

Graphique 2.8
On prévoit un rebond du marché du logement



p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario.

Sources : Association canadienne de l'immobilier et ministère des Finances de l'Ontario.

La construction, surtout de condominiums, a ralenti par rapport au sommet récent de 2023. Ce ralentissement a été compensé en partie par une recrudescence de la construction de logements à vocation locative en réponse aux incitatifs. Les prévisionnistes du secteur privé continuent de souligner les effets néfastes de l'incertitude liée aux tarifs douaniers et de l'augmentation du coût des matériaux sur la construction domiciliaire. On s'attend donc à une diminution des mises en chantier de logements en Ontario, qui passeraient de 74 600 unités en 2024 à 64 300 unités en 2025, suivie d'une augmentation à 70 200 unités en 2026, à 79 600 unités en 2027 et à 83 700 unités en 2028.

Risques pour les perspectives

De manière générale, l'incertitude commerciale accrue et l'augmentation des tarifs douaniers sont susceptibles de ralentir la production mondiale en raison de la perturbation des chaînes d'approvisionnement internationales. Cette situation pourrait contribuer à une recrudescence de l'inflation qui, elle, pourrait mener à des taux directeurs plus élevés. Un resserrement des conditions financières mondiales pourrait entraîner une augmentation des coûts d'emprunt et un fléchissement de la demande intérieure.

La politique commerciale des États-Unis représente le risque le plus important pour les perspectives économiques de l'Ontario. Les importantes relations commerciales qu'entretient l'Ontario avec les États-Unis — où sont exportées plus de 77 % des marchandises de la province — exposent l'économie aux changements apportés à la politique commerciale des États-Unis et à l'incertitude qui en découle. Outre les répercussions directes et immédiates que les changements à la politique commerciale des États-Unis pourraient avoir sur les flux commerciaux, l'incertitude accrue à laquelle font face les entreprises et le risque de se voir imposer d'autres tarifs douaniers pourraient miner les investissements commerciaux. Cette situation pourrait entraîner une réduction de l'activité dans le secteur de la construction et des investissements dans la machinerie et l'équipement visant à accroître la productivité.

Par contre, l'augmentation de la demande de nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle pourrait soutenir une expansion commerciale et contribuer à une plus forte croissance de la productivité. De même, les efforts en vue de réduire ou d'éliminer des obstacles au commerce interprovincial, jumelés aux plans du gouvernement fédéral pour accélérer la mise en œuvre de projets d'infrastructure essentielle, pourraient aider à stimuler la croissance économique à moyen terme.

L'escalade des tensions géopolitiques, notamment au Moyen-Orient et en Europe, pourrait créer de nouveaux remous dans l'économie mondiale.

Différents scénarios économiques

En raison de l'incertitude accrue qui entoure les politiques commerciales des États-Unis, le ministère des Finances a élaboré des scénarios visant à évaluer l'incidence possible des tarifs douaniers sur l'économie de l'Ontario pendant la période de projection. Comme d'importants risques demeurent concernant l'incidence des politiques commerciales des États-Unis, on ne devrait pas considérer que ces scénarios sont soit le meilleur, soit le pire. Ils illustrent plutôt un plus large éventail de résultats possibles.

Le scénario de croissance accélérée suppose que la majorité des tarifs douaniers et des contremesures imposés au Canada par les États-Unis sont supprimés. L'incertitude qui entoure les relations commerciales entre le Canada et les États-Unis s'est atténuée, ce qui favorise une reprise des investissements des entreprises et des dépenses de consommation. Dans le scénario de croissance au ralenti, on suppose que des tarifs douaniers de 25 % imposés par les États-Unis sur tous les biens canadiens sont maintenus pendant toute la période de projection, y compris dans des secteurs qui sont actuellement exemptés en vertu de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM). Ces tarifs ne s'ajoutent pas aux tarifs douaniers déjà appliqués à certains secteurs, comme ceux de l'acier, de l'aluminium et des véhicules automobiles et des pièces.

Une grande incertitude entoure ces scénarios. Jusqu'à maintenant en 2025, les exportateurs de l'Ontario ont fait preuve de résilience face à la politique commerciale des États-Unis. Cette résilience plus grande que prévu pourrait être maintenue, atténuant certains des impacts négatifs de la politique commerciale des États-Unis. Par contre, le contexte commercial mondial pourrait se détériorer, et les défis concurrentiels pourraient s'intensifier plus que prévu, ce qui créerait d'autres obstacles pour l'économie de l'Ontario.

Outre l'impact de la politique commerciale des États-Unis, divers autres facteurs pourraient soutenir une croissance économique accélérée ou au ralenti. Une croissance démographique plus solide que prévu et une augmentation de l'épargne des ménages pourraient stimuler les dépenses personnelles. De plus, une économie américaine plus résiliente, jumelée à un commerce mutuellement favorable pour le Canada et les États-Unis, pourrait soutenir une demande de biens et services de l'Ontario plus forte que prévu. Par contre, l'inflation pourrait demeurer élevée et mener à des taux d'intérêt plus élevés que prévu, ce qui pourrait freiner les dépenses et les investissements. De même, l'incertitude économique accrue pourrait créer une plus grande aversion pour le risque de la part des ménages et des entreprises et restreindre l'activité économique.

Tableau 2.7
Scénarios de croissance du PIB réel de l'Ontario

(en pourcentage)

	2025p	2026p	2027p	2028p
Scénario de croissance accélérée	1,4	1,9	2,1	2,2
Projection de planification	0,8	0,9	1,8	1,9
Scénario de croissance au ralenti	0,5	(0,3)	1,7	1,8

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes en date du 12 septembre 2025 et d'autres scénarios possibles.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Tableau 2.8
Scénarios de croissance du PIB nominal de l'Ontario
(en pourcentage)

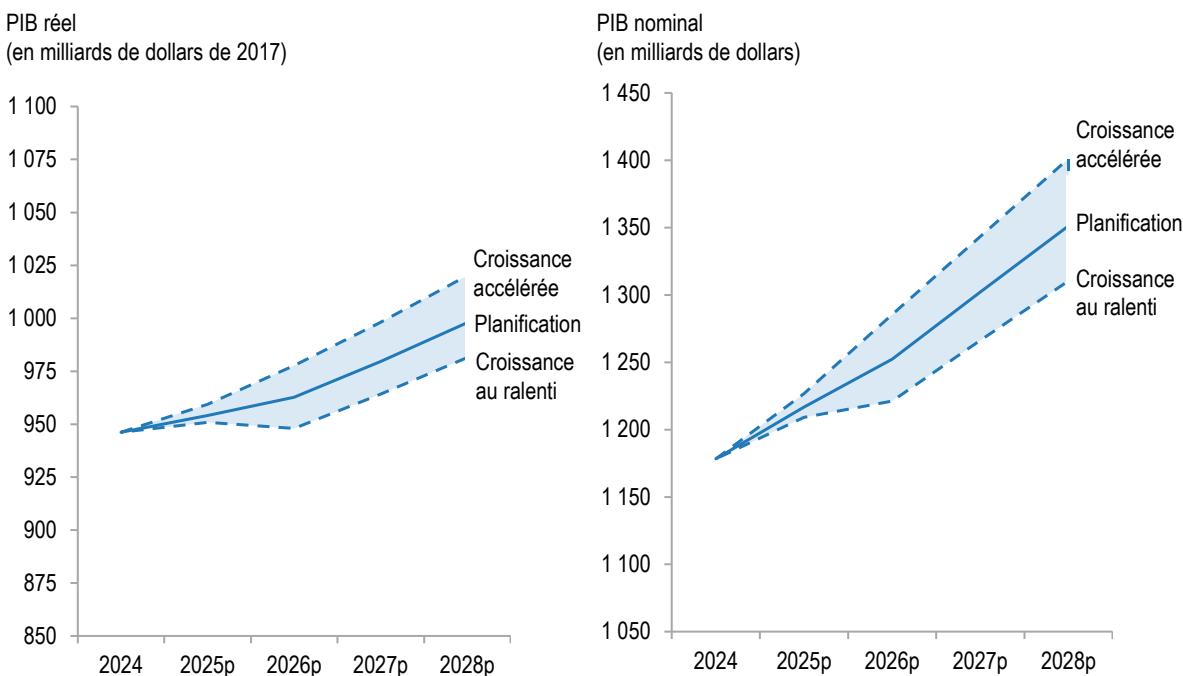
	2025p	2026p	2027p	2028p
Scénario de croissance accélérée	4,1	4,8	4,5	4,3
Projection de planification	3,2	3,0	4,0	3,8
Scénario de croissance au ralenti	2,6	1,0	3,7	3,5

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes en date du 12 septembre 2025 et d'autres scénarios possibles.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

D'ici 2028, selon le scénario de croissance accélérée, le PIB réel serait de 2,2 % supérieur à celui dans la projection de planification, tandis que dans le scénario de croissance au ralenti, il serait de 1,6 % inférieur. La fourchette des résultats dans les scénarios concernant le PIB nominal pour les prochaines années est plus grande que dans les scénarios concernant le PIB réel, en raison surtout du degré d'incertitude à court terme concernant l'inflation du PIB. D'ici 2028, le PIB nominal dans le scénario de croissance accélérée est de 3,7 % supérieur à ce qu'il est dans la projection de planification, tandis que dans le scénario de croissance au ralenti, il est de 3,0 % inférieur.

Graphique 2.9
Fourchette des scénarios de prévisions du PIB de l'Ontario



p = projections du ministère des Finances de l'Ontario.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.



Chapitre 3
Plan financier
et perspectives
de l'Ontario

Introduction

Dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025*, on prévoit un déficit de 13,5 milliards de dollars en 2025-2026. À moyen terme, la province envisage un déficit de 7,8 milliards de dollars en 2026-2027 et un excédent de 0,2 milliard de dollars en 2027-2028.

Les Comptes publics de l'Ontario 2024-2025, récemment publiés, font état d'un déficit de 1,1 milliard de dollars pour l'Ontario en 2024-2025, ce qui représente une amélioration par rapport au déficit de 9,8 milliards de dollars prévu dans le budget de 2024. Le gouvernement continue de s'employer à réduire le fardeau de la dette et à rétablir l'équilibre des finances de l'Ontario.

Selon les projections, le ratio de la dette nette au produit intérieur brut (PIB) sera de 37,7 % en 2025-2026. Le ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario a atteint son plus bas niveau en 13 ans en 2024-2025, et le plan de l'Ontario maintient ce ratio sous les seuils cibles à moyen terme.

Tableau 3.1
Sommaire financier¹
(en milliards de dollars)

	Chiffres réels	Perspectives actuelles		Perspectives à moyen terme	
		2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Revenus	226,2	223,1	229,6	240,0	
Charges					
Programmes	212,1	218,4	218,5	220,1	
Charges liées à l'intérêt et aux autres frais du service de la dette	15,1	16,2	16,9	17,7	
Total des charges	227,3	234,6	235,3	237,8	
Excédent/(Déficit) avant réserve	(1,1)	(11,5)	(5,8)	2,2	
Réserve	–	2,0	2,0	2,0	
Excédent/(Déficit)	(1,1)	(13,5)	(7,8)	0,2	
Dette nette en pourcentage du PIB	36,2 %	37,7 %	38,7 %	38,4 %	
Dette nette en pourcentage des revenus de fonctionnement	191,2 %	207,5 %	213,0 %	209,8 %	
Intérêt net en pourcentage des revenus de fonctionnement	5,5 %	6,4 %	6,6 %	6,7 %	

¹ À compter du budget de 2025, les chiffres qui concernent le total des revenus, les charges liées à l'intérêt et aux autres frais du service de la dette (IAFSD) et le total des charges pour tous les exercices sont retraités de sorte que les revenus d'intérêt et de placement soient intégrés aux revenus et ne fassent plus partie des charges liées à l'IAFSD. Ces changements sont neutres sur le plan financier.

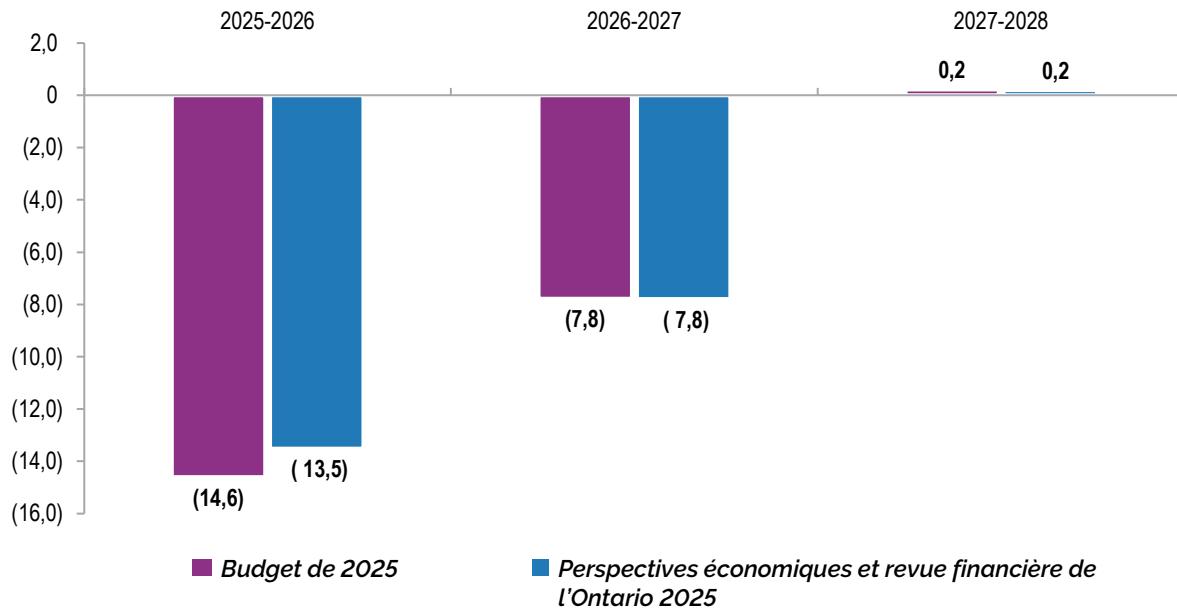
Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Graphique 3.1

Perspectives financières actuelles comparées à celles du budget de 2025

Excédent/(Déficit)
(en milliards de dollars)



Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Principaux changements survenus en 2025-2026 depuis le budget de 2025

Selon les projections, le déficit de l'Ontario atteindra 13,5 milliards de dollars en 2025-2026, soit 1,1 milliard de dollars de moins que les perspectives énoncées dans le budget de 2025.

On prévoit qu'en 2025-2026, les revenus s'élèveront à 223,1 milliards de dollars, soit une progression de 3,2 milliards de dollars par rapport aux prévisions du budget de 2025. Cela s'explique principalement par des revenus fiscaux et des revenus tirés du secteur parapublic supérieurs aux projections.

On s'attend à ce que les charges de programmes se chiffrent à 218,4 milliards de dollars, dépassant de 2,2 milliards de dollars les prévisions du budget de 2025, ce qui s'explique principalement par le renflouement du fonds de prévoyance. Le gouvernement a déboursé ce complément afin de se doter d'une marge de manœuvre accrue pour protéger les services publics essentiels et être en mesure de parer rapidement aux dépenses imprévues qui pourraient survenir au deuxième semestre de l'exercice.

Selon les prévisions, l'Ontario assumera des charges de 16,2 milliards de dollars liées aux intérêts et aux autres frais du service de la dette en 2025-2026, soit un montant concordant avec les prévisions énoncées dans le budget de 2025.

Selon les projections, le ratio de la dette nette au PIB sera de 37,7 % en 2025-2026, ce qui représente 0,2 point de pourcentage de moins que le ratio de 37,9 % prévu dans le budget de 2025. Ce ratio a diminué en raison surtout d'un déficit inférieur aux projections.

Dans les perspectives de 2025-2026, on prévoit aussi une réserve de 2,0 milliards de dollars, inchangée depuis le budget de 2025, visant à prémunir le plan financier contre les variations défavorables inattendues des prévisions de revenus et de charges de l'Ontario pour le reste de l'exercice. Ce montant de réserve plus élevé que la moyenne passée témoigne des risques financiers et économiques élevés et de la détermination du gouvernement à y faire face.

Tableau 3.2
Résultats financiers en cours d'exercice pour 2025-2026¹
(en millions de dollars)

	Budget de 2025	Perspectives actuelles	Variation en cours d'exercice
Revenus	219 887	223 106	3 219
Charges			
Programmes	216 298	218 449	2 151
Charges liées à l'intérêt et aux autres frais du service de la dette	16 198	16 177	(21)
Total des charges	232 497	234 626	2 130
Excédent/(Déficit) avant réserve	(12 609)	(11 521)	1 089
Réserve	2 000	2 000	–
Excédent/(Déficit)	(14 609)	(13 521)	1 089

¹ À compter du budget de 2025, les chiffres qui concernent le total des revenus, les charges liées à l'intérêt et aux autres frais du service de la dette (IAFSD) et le total des charges pour tous les exercices sont retraités de sorte que les revenus d'intérêt et de placement soient intégrés aux revenus et ne fassent plus partie des charges liées à l'IAFSD. Ces changements sont neutres sur le plan financier.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Bilan des revenus

Les perspectives de revenus totaux pour 2025-2026 s'établissent à 223,1 milliards de dollars, soit 3,2 milliards de dollars de plus que les projections faites dans le budget de 2025 et le rapport *Finances du premier trimestre de 2025-2026*. La hausse projetée des revenus est largement attribuable à l'augmentation des revenus fiscaux et des autres revenus non fiscaux déclarés par le secteur parapublic.

Tableau 3.3

Principales variations aux prévisions des revenus pour l'exercice 2025-2026 (en millions de dollars)

	2025-2026
Total des revenus – Budget de 2025¹	219 887
Variations des revenus dans le rapport <i>Finances du premier trimestre de 2025-2026</i>	–
Variation des revenus depuis la publication du rapport <i>Finances du premier trimestre de 2025-2026</i>	
Impôt sur le revenu des particuliers	1 457
Impôt des sociétés	1 020
Taxe de vente	23
Droits de cession immobilière	(576)
Tous les autres impôts et taxes	(55)
Total des revenus fiscaux	1 869
Transferts du gouvernement du Canada	52
Entreprises publiques	212
Autres revenus non fiscaux	1 086
Total de la variation des revenus depuis la publication du rapport <i>Finances du premier trimestre de 2025-2026</i>	3 219
Total de la variation des revenus depuis la publication du budget de 2025	3 219
Total des revenus – Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025	223 106

¹ À compter du budget de 2025, les chiffres qui concernent le total des revenus, les charges liées à l'intérêt et aux autres frais du service de la dette (IAFSD) et le total des charges pour tous les exercices sont retraités de sorte que les revenus d'intérêt et de placement soient intégrés aux revenus et ne fassent plus partie des charges liées à l'IAFSD. Ces changements sont neutres sur le plan financier.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Voici les principales variations prévues aux perspectives de revenus par rapport aux prévisions formulées dans le budget de 2025 et le rapport *Finances du premier trimestre de 2025-2026* :

- Les revenus tirés de l'**impôt sur le revenu des particuliers (IRP)** seraient de 1 457 millions de dollars supérieurs aux prévisions, en raison des montants plus élevés issus du traitement des déclarations de revenus de 2024 par l'Agence de revenu du Canada et d'une croissance plus élevée que prévu des revenus tirés des gains en capital et des dividendes.
- Les revenus tirés de l'**impôt des sociétés** seraient supérieurs de 1 020 millions de dollars aux prévisions, principalement en raison de la révision à la hausse des bénéfices d'entreprises en 2025.
- Les revenus tirés de la **taxe de vente** seraient de 23 millions de dollars supérieurs aux projections, ce qui s'explique largement par l'incidence de la révision à la hausse des estimations fédérales officielles des quotes-parts de la taxe de vente harmonisée (TVH) en 2025, en partie compensées par la suppression proposée de la part provinciale de TVH pour les accédants à la propriété sur les habitations neuves admissibles.
- Les revenus tirés des **droits de cession immobilière** seraient inférieurs de 576 millions de dollars, ce qui s'explique en grande partie par un ralentissement plus marqué que prévu de l'activité sur le marché du logement en 2025.
- Les revenus générés par tous les **autres impôts et taxes** devraient être de 55 millions de dollars inférieurs en raison principalement des revenus moins élevés tirés de l'impôt-santé des employeurs et des paiements tenant lieu d'impôt pour l'électricité, ce qui est en partie contrebalancé par les revenus plus importants provenant des impôts fonciers prélevés à des fins scolaires et de la taxe sur l'essence.
- Les **transferts du gouvernement du Canada** seraient supérieurs de 52 millions de dollars aux projections, compte tenu du financement fédéral additionnel visant les services de soutien à l'évacuation offerts aux communautés des Premières Nations frappées par des inondations et des feux de végétation.
- Les projections du **revenu net des entreprises publiques** progresseraient de 212 millions de dollars, principalement grâce au revenu net plus élevé que l'Ontario Power Generation (OPG) tirerait de gains réalisés au titre de l'Ontario Nuclear Funds Agreement.
- Les **autres revenus non fiscaux** devraient être supérieurs de 1 086 millions de dollars, ce qui est en grande partie attribuable aux revenus tirés du secteur parapublic plus élevés que prévu, notamment des droits et des dons. Cette hausse se compose également de revenus d'intérêt et de placement supérieurs aux attentes.

Bilan des charges

Depuis la publication du budget de 2025 et du rapport *Finances du premier trimestre 2025-2026*, les variations des charges de programmes ont été financées dans l'ensemble par l'entremise du fonds de prévoyance et ont trait principalement aux mesures de soutien à la santé, aux services d'urgence et aux activités économiques et culturelles. Les perspectives de charges totales pour 2025-2026 s'établissent à 234,6 milliards de dollars, ce qui est supérieur de 2,1 milliards de dollars aux prévisions du budget de 2025 et du rapport *Finances du premier trimestre de 2025-2026*.

Tableau 3.4

Principales variations des charges totales prévues pour l'exercice 2025-2026 (en millions de dollars)

	2025-2026
Total des charges dans le budget de 2025¹	232 497
Total des variations des charges dans le rapport <i>Finances du premier trimestre de 2025-2026</i>	–
Variations des charges de programmes depuis la publication du rapport <i>Finances du premier trimestre de 2025-2026</i>	
Soutien aux soins à domicile	369
Services de soutien pour les évacuations d'urgence – Premières Nations	99
Lutte d'urgence contre les incendies	90
Soutien au secteur forestier	30
Subvention pour la protection contre les incendies	10
Aménagement riverain – Édifice Corleck	2
Commémoration du 50 ^e anniversaire du drapeau franco-ontarien	1
Toutes les autres variations	6
Total des nouvelles dépenses allouées	608
Supplément au fonds de prévoyance	2 050
Prélèvement du fonds de prévoyance	(506)
Variation des charges totales de programmes depuis la publication du rapport <i>Finances du premier trimestre de 2025-2026</i>	2 151
Variations des charges liées à l'intérêt et aux autres frais du service de la dette depuis la publication du rapport <i>Finances du premier trimestre de 2025-2026</i>	(21)
Variations des charges totales depuis la publication du rapport <i>Finances du premier trimestre de 2025-2026</i>	2 130
Variations des charges totales depuis le budget de 2025	2 130
Total des charges – Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025	234 626

¹ À compter du budget de 2025, les chiffres qui concernent le total des revenus, les charges liées à l'intérêt et aux autres frais du service de la dette (IAFSD) et le total des charges pour tous les exercices sont retraités de sorte que les revenus d'intérêt et de placement soient intégrés aux revenus et ne fassent plus partie des charges liées à l'IAFSD. Ces changements sont neutres sur le plan financier.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Voici les principaux investissements effectués depuis la publication du rapport *Finances du premier trimestre de 2025-2026* :

- 369,5 millions de dollars pour répondre à la demande accrue en services à domicile et soutenir l'expansion et la viabilité du programme de transition entre l'hôpital et le domicile;
- 99,3 millions de dollars pour soutenir les services d'évacuation offerts aux Premières Nations touchées par les inondations printanières et les feux de végétation;
- 90,0 millions de dollars pour satisfaire les besoins en gestion des feux de végétation et des activités d'extinction pour la saison 2025, la superficie d'hectares brûlés ayant augmenté de 300 % comparativement à 2024;
- 30,0 millions de dollars pour soutenir la compétitivité du secteur forestier compte tenu des droits imposés par les États-Unis sur le bois d'œuvre et de la menace de tarifs douaniers qui pèse;
- 10,0 millions de dollars pour augmenter l'enveloppe de la Subvention pour la protection contre les incendies afin d'aider les services d'incendie municipaux à élargir leurs mesures de prévention du cancer, à améliorer la réponse aux incidents liés aux piles aux ions de lithium et à soutenir les améliorations comme l'accès accru aux services à large bande et à la connectivité Internet;
- 2,2 millions de dollars pour soutenir l'achèvement de l'édifice The Corleck, un nouveau centre culturel situé dans le secteur riverain de Toronto, aménagé par la Canada Ireland Foundation;
- 1,0 million de dollars pour commémorer le 50^e anniversaire du drapeau franco-ontarien en soutenant des événements qui célèbrent la contribution unique des francophones à l'Ontario et qui favorisent la culture et la croissance économique de ce groupe;
- 5,8 millions de dollars destinés à d'autres changements, surtout pour des investissements dans les soutiens en infrastructure permettant de restaurer la capacité de recherche et la viabilité environnementale de l'organisme Recherche et innovation agricoles Ontario, d'agrandir le Charles H. Best Diabetes Centre à Whitby et de financer les prix Gairdner décernés par la Gairdner Foundation.

En outre, le gouvernement a bonifié le fonds de prévoyance de 2,0 milliards de dollars pour se donner la marge de manœuvre nécessaire en matière de planification financière et prémunir la province contre les variations défavorables imprévues ainsi que pour gérer les risques liés aux charges et aux règlements liés à la rémunération.

Les charges liées à l'intérêt et aux autres frais du service de la dette devraient se chiffrer à 16,2 milliards de dollars, ce qui correspond aux prévisions du rapport *Finances du premier trimestre de 2025-2026* et à celles du budget de 2025.

Prudence en 2025-2026

Le gouvernement de l'Ontario a adopté un plan financier responsable et souple qui lui permet de composer avec l'incertitude et les risques. Conformément à la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières*, le plan financier de l'Ontario doit être prudent et prévoir une réserve pour prémunir les perspectives financières contre les variations défavorables et imprévues des revenus et des charges de la province, découlant notamment de variations du rendement économique de l'Ontario.

La réserve établie dans le budget de 2025, chiffrée à 2,0 milliards de dollars pour 2025-2026, demeure inchangée dans les présentes perspectives financières. Ce montant élevé témoigne de l'engagement du gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour faire face à l'incertitude et gérer les risques avec prudence. En outre, le fonds de prévoyance est également maintenu afin d'atténuer les risques liés aux charges. On estime que, pour 2025-2026, le solde du fonds de prévoyance atteindra 4,5 milliards de dollars, ce qui tient compte du supplément de 2,0 milliards de dollars prévu dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025*.

Plan financier à moyen terme

Le gouvernement prévoit un déficit de 13,5 milliards de dollars en 2025-2026, ce qui représente une amélioration par rapport au déficit de 14,6 milliards de dollars prévu dans le budget de 2025. Les perspectives financières pour 2026-2027 et 2027-2028 demeurent conformes à celles énoncées dans le budget de 2025.

Perspectives de revenus à moyen terme

À moyen terme, les revenus devraient s'accroître, passant de 226,2 milliards de dollars en 2024-2025 à 240,0 milliards de dollars en 2027-2028.

Tableau 3.5

Sommaire des perspectives de revenus à moyen terme¹ (en milliards de dollars)

	Chiffres réels 2024-2025	Perspectives actuelles		Perspectives à moyen terme	
		2025-2026	2026-2027	2027-2028	
Revenus					
Impôt sur le revenu des particuliers	55,7	59,3	62,4	66,5	
Taxe de vente	39,4	40,1	41,4	43,3	
Impôt des sociétés	27,8	27,0	28,5	30,7	
Contribution-santé de l'Ontario	5,2	5,4	5,6	5,8	
Impôts fonciers prélevés aux fins scolaires	5,9	5,9	5,9	6,0	
Tous les autres impôts et taxes	17,6	17,9	18,3	18,8	
Total des revenus fiscaux	151,5	155,6	162,1	171,1	
Transferts du gouvernement du Canada	36,6	38,9	39,3	39,7	
Revenus tirés des entreprises publiques	7,5	6,5	6,8	7,5	
Autres revenus non fiscaux	30,5	22,1	21,4	21,7	
Total des revenus	226,2	223,1	229,6	240,0	

¹ À compter du budget de 2025, les chiffres qui concernent le total des revenus, les charges liées à l'intérêt et aux autres frais du service de la dette (IAFSD) et le total des charges pour tous les exercices sont retraités de sorte que les revenus d'intérêt et de placement soient intégrés aux revenus et ne fassent plus partie des charges liées à l'IAFSD. Ces changements sont neutres sur le plan financier.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Les perspectives de revenus fiscaux témoignent de l'incidence des résultats définitifs pour 2024-2025 et de l'actualisation des perspectives de croissance économique depuis le budget de 2025.

Le principal facteur qui a influé sur les prévisions de revenus tirés de l'**impôt sur le revenu des particuliers (IRP)** est la perspective de croissance de la rémunération des salariés. Les revenus tirés de l'IRP devraient augmenter en moyenne à un taux annuel de 6,1 % entre 2024-2025 et 2027-2028.

Les prévisions de revenus tirés de la **taxe de vente** sont fondées principalement sur les perspectives de dépenses de consommation des ménages. Entre 2024-2025 et 2027-2028, ces revenus devraient augmenter à un taux annuel moyen de 3,2 %.

Les prévisions des revenus tirés de l'**impôt des sociétés** reposent principalement sur l'excédent net d'exploitation des entreprises projeté. Entre 2024-2025 et 2027-2028, ces revenus devraient augmenter à un taux annuel moyen de 3,5 %.

Les prévisions de revenus tirés de la **Contribution-santé de l'Ontario** reposent principalement sur les perspectives de croissance prévue de la rémunération des salariés. Entre 2024-2025 et 2027-2028, il est prévu que ces revenus progresseront à un taux annuel moyen de 3,3 %.

Les revenus tirés des **impôts fonciers prélevés aux fins scolaires** reposent principalement sur les perspectives de croissance de l'assiette d'évaluation foncière générée par les mises en chantier. Les revenus devraient augmenter à un taux moyen de 0,5 % par année de 2024-2025 à 2027-2028.

Les revenus tirés des **autres impôts et taxes** devraient augmenter à un taux moyen de 2,2 % par année de 2024-2025 à 2027-2028. Cela comprend les revenus tirés de l'impôt-santé des employeurs, des droits de cession immobilière, des taxes sur la bière, le vin et les spiritueux, et des taxes basées sur le volume comme la taxe sur l'essence, la taxe sur le carburant et la taxe sur le tabac.

Les prévisions concernant les **transferts du gouvernement du Canada** sont fondées sur les ententes et les formules de financement fédérales-provinciales en vigueur. Les transferts du gouvernement du Canada devraient monter à un taux annuel moyen de 2,7 % entre 2024-2025 et 2027-2028.

Les perspectives de **revenus tirés des entreprises publiques** reposent sur les estimations du ministère des Finances de l'Ontario pour Hydro One Ltd. (Hydro One) et les projections fournies par Ontario Power Generation (OPG), la Société ontarienne du cannabis (SOC), la Régie des alcools de l'Ontario (LCBO), la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (OLG) et Jeux en ligne Ontario. Selon les projections, les revenus nets tirés des entreprises publiques devraient augmenter à un taux annuel moyen de 0,3 % de 2024-2025 à 2027-2028.

Les prévisions quant aux **autres revenus non fiscaux** sont issues des projections fournies par les ministères et les organismes provinciaux. De 2025-2026 à 2027-2028, ces revenus devraient diminuer à un taux annuel moyen de 1,0 %. En 2024-2025, ils se sont considérablement accrus, ce qui s'explique par l'inclusion des revenus non récurrents provenant, notamment, des règlements judiciaires afférents au tabagisme auxquels sont parvenus les compagnies de l'industrie du tabac et leurs créanciers.

Perspectives de charges à moyen terme

Les perspectives de charges totales devraient passer de 227,3 milliards de dollars en 2024-2025 à 237,8 milliards de dollars en 2027-2028. Les charges de programmes de l'Ontario devraient passer de 212,1 milliards de dollars en 2024-2025 à 220,1 milliards de dollars en 2027-2028. À moyen terme, cela reflète l'engagement du gouvernement à l'égard des services publics clés, comme les soins de santé, l'éducation et l'infrastructure. Dans le cadre de sa stratégie de gestion financière responsable, le gouvernement a veillé à ce que les charges de programmes n'augmentent pas plus rapidement que les revenus. De plus, des fonds de prévoyance ont été intégrés aux perspectives des charges de programmes pour assurer la stabilité financière et la capacité de répondre aux imprévus.

Tableau 3.6

Sommaire des perspectives des charges à moyen terme¹

(en milliards de dollars)

	Chiffres réels	Perspectives		
		2024-2025	2025-2026	2026-2027
Programmes				
Secteur de la santé	90,1	91,5	92,8	94,0
Secteur de l'éducation ²	38,3	41,0	41,1	41,3
Secteur de l'éducation postsecondaire	14,2	13,0	13,1	12,8
Secteur des services à l'enfance et des services sociaux et communautaires	20,5	20,4	20,4	20,4
Secteur de la justice	6,6	6,8	6,5	6,4
Autres programmes	39,7	45,9	44,6	45,1
Total des programmes de base	209,4	218,4	218,5	220,1
Charges exceptionnelles importantes	2,7	—	—	—
Total – Programmes	212,1	218,4	218,5	220,1
Charges liées à l'intérêt et aux autres frais du service de la dette	15,1	16,2	16,9	17,7
Total des charges	227,3	234,6	235,3	237,8

¹ À compter du budget de 2025, les chiffres qui concernent le total des revenus, les charges liées à l'intérêt et aux autres frais du service de la dette (IAFSD) et le total des charges pour tous les exercices sont retraités de sorte que les revenus d'intérêt et de placement soient intégrés aux revenus et ne fassent plus partie des charges liées à l'IAFSD. Ces changements sont neutres sur le plan financier.

² Exclut le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Les charges au titre de ce régime sont incluses dans le poste Autres programmes.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Fidèle à son plan, le gouvernement adopte une approche financière responsable et équilibrée en maintenant les investissements dans les services publics essentiels et les soutiens ciblés tout en se gardant une marge de manœuvre financière nécessaire pour gérer l'incertitude et les risques émergents.

À moyen terme, les investissements soutenus dans les services publics essentiels visent entre autres à :

- répondre à la demande accrue en matière de soins de santé en investissant dans les hôpitaux et dans les autres services de soins de santé afin de soutenir la population vieillissante et grandissante de l'Ontario;

- soutenir la réussite des élèves à l'aide de programmes qui visent l'acquisition de compétences fondamentales en lecture, en écriture et en mathématiques pour mieux les préparer à occuper des emplois dans des secteurs où il y a de la demande et à saisir les possibilités futures;
- fournir des mesures de soutien en matière de garde d'enfants pour s'assurer qu'un plus grand nombre de familles ont accès aux services de garde et pour améliorer la qualité de la prestation du programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants;
- soutenir les établissements d'enseignement postsecondaire afin que leurs diplômés puissent mieux répondre aux besoins des employeurs dans les secteurs prioritaires, tels que la santé, les ressources humaines, l'éducation et les métiers spécialisés, d'une part, et pour soutenir la recherche et l'innovation afin de favoriser l'essor économique, d'autre part;
- rajuster annuellement en fonction de l'inflation les allocations de base au titre du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées et les prestations mensuelles maximales du Programme d'aide à l'égard d'enfants qui ont un handicap grave;
- fournir des soutiens à la Police provinciale de l'Ontario, notamment pour l'amélioration de la sécurité à la frontière et de la technologie, ainsi que les investissements visant l'agrandissement et la construction d'établissements correctionnels et les coûts liés à la rémunération du personnel de sécurité publique de première ligne;
- financer les mesures liées à l'emploi et à la formation, notamment les volets Formation et Immobilisations du Fonds de développement des compétences;
- faciliter la mise en chantier de projets d'infrastructure municipale visant la construction de logements, par l'entremise du Programme pour l'infrastructure municipale et le logement.

À moyen terme, les nouveaux investissements ciblés consistent entre autres à :

- financer les services de soins à domicile et élargir et maintenir le programme de transition entre l'hôpital et le domicile, ce qui contribuera à accroître l'accès aux soins de santé en milieu communautaire;
- fournir des soutiens visant l'expansion du Charles H. Best Diabetes Centre à Whitby pour répondre à la demande croissante de soins de cas de diabète de type 1, principalement dans la région de Durham;
- financer les soins de santé de l'organisme Halton Healthcare Services pour combler les besoins de capacité régionaux.

Pour maintenir la souplesse financière requise et appliquer une méthode de planification prudente à mesure que l'incertitude s'intensifiera, l'enveloppe du fonds de prévoyance a été haussée.

Les perspectives de charges totales tiennent compte des charges liées à l'intérêt et aux autres frais du service de la dette, qui devraient s'alourdir, passant de 16,2 milliards de dollars en 2025-2026 à 17,7 milliards de dollars en 2027-2028.

Perspectives à moyen terme fondées sur la prudence

Conformément aux pratiques financières judicieuses, les perspectives de revenus de l'Ontario sont fondées sur des projections de planification économique prudentes dont il est question au chapitre 2, *Résultats et perspectives économiques*.

Étant donné les défis que pose l'incertitude économique pour la province, le gouvernement maintient un plan financier responsable et souple pour gérer leur incidence au fur et à mesure. L'Ontario fait preuve de prudence en établissant une réserve visant à prémunir les perspectives financières contre les variations défavorables imprévues relatives aux revenus et aux charges de la province, notamment celles découlant des variations de son rendement économique.

La réserve, inchangée par rapport au budget de 2025, a été établie à 2,0 milliards de dollars en 2026-2027 et en 2027-2028. Ce montant élevé témoigne de l'engagement du gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour faire face à l'incertitude et gérer les risques avec prudence. Le fonds de prévoyance est également maintenu afin d'atténuer les risques liés aux charges, par exemple dans des cas où la santé et la sécurité seraient en péril, qui pourraient sinon avoir une incidence négative sur les résultats financiers de l'Ontario.

Transparence et risques

Le gouvernement est résolu à faire preuve d'ouverture et de transparence au sujet de l'état des finances publiques de l'Ontario. Ce principe figure dans la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières*, qui prévoit que la politique budgétaire de l'Ontario doit être clairement formulée et les renseignements la concernant, facilement accessibles au public, sans frais.

Les mises à jour des finances de la province à la mi-exercice sont fondées sur les renseignements les plus récents. Néanmoins, des données importantes qui pourraient présenter des risques tant positifs que négatifs, et ainsi avoir une incidence marquée sur les perspectives financières ne seront connues que d'ici la fin de l'exercice. Par exemple, de nouveaux renseignements obtenus de l'Agence du revenu du Canada sur le traitement des déclarations de revenus de 2024 et des années d'imposition antérieures, des changements aux perspectives économiques et l'évolution des prévisions du secteur privé, que la province utilise pour préparer ses propres prévisions, pourraient occasionner des variations de revenus. Par ailleurs, les charges pourraient être tributaires de variations de l'utilisation de programmes d'envergure axés sur la demande.

Pour assurer le caractère raisonnable et prudent de ses hypothèses économiques, le gouvernement formule ses principales projections de planification sous la moyenne de celles des prévisionnistes du secteur privé pour chacune des années. À compter de 2025, les hypothèses de planification sont établies à 0,1 point de pourcentage sous la moyenne des prévisions du secteur privé.

Bien que les hypothèses de planification de la croissance économique soient raisonnables et prudentes, le ministère des Finances de l'Ontario a produit un scénario de croissance accélérée et un scénario de croissance au ralenti par souci de transparence accrue au sujet des perspectives économiques et financières de la province en période d'incertitude économique accrue.

Dans le cadre d'une gestion des finances transparente, le Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario surveille les pressions financières tout au long de l'exercice pour que les prévisions soient formulées à l'aide de méthodologies robustes et prudentes. On fait aussi appel à d'autres outils de gestion des risques importants, notamment le suivi étroit du rythme de mise en œuvre des mesures et la détection proactive des risques émergents liés aux programmes et aux politiques. Par ailleurs, les processus de planification financière sont fondés sur une analyse approfondie des pressions connues. Il s'agit entre autres de créer des plans pour atténuer et gérer les pressions financières et de maintenir des fonds de prévoyance appropriés dans les projections financières à moyen terme, conformément au plan financier souple du gouvernement qui lui permet de composer avec l'incertitude et les risques.

Outre les principales sensibilités liées à la demande et les risques économiques clés auxquels il est exposé, le plan financier est assujetti à des risques découlant du passif éventuel du gouvernement. La concrétisation de ces éventualités échappe au contrôle direct du gouvernement. Il pourrait s'agir, par exemple, de pertes résultant de règlements judiciaires, ou encore d'une demande de remboursement de garanties de prêts ou de financement. Bien que le plan financier comprenne un fonds de prévoyance afin d'atténuer les risques liés aux charges, tant et aussi longtemps qu'un doute subsiste quant à la probabilité et aux coûts de ces événements futurs, il n'est pas tenu compte de ces risques dans le plan financier de la province. Des provisions pour pertes susceptibles de se réaliser et dont on peut raisonnablement faire une estimation sont imputées à titre de passif dans les états financiers de l'Ontario. Tout passif éventuel considérable ayant trait à l'exercice 2024-2025 a été présenté dans les Comptes publics de l'Ontario 2024-2025 déposés en septembre.

Résumé des principales méthodes comptables

À compter du 1^{er} avril 2026, l'Ontario adoptera le nouveau Cadre conceptuel de l'information financière dans le secteur public du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public et le Chapitre SP 1202, « Présentation des états financiers ». Il s'agit d'un changement dans la présentation de l'information financière qui est neutre sur le plan financier et économique. Ces nouvelles normes seront mises en pratique pour la première fois dans le budget de 2026.

Détails des finances de l'Ontario

Tableau 3.7

Total des revenus^{1,2}

(en millions de dollars)

	Chiffres réels 2022-2023	Chiffres réels 2023-2024	Chiffres réels 2024-2025	Perspectives actuelles 2025-2026
Revenus fiscaux				
Impôt sur le revenu des particuliers	44 209	50 773	55 701	59 268
Taxe de vente	36 092	39 864	39 363	40 096
Impôt des sociétés	27 791	23 094	27 757	27 000
Impôts fonciers prélevés aux fins scolaires	5 991	5 810	5 887	5 905
Impôt-santé des employeurs	7 797	8 581	9 061	9 390
Contribution-santé de l'Ontario	4 445	5 008	5 221	5 392
Taxe sur l'essence	2 103	1 620	1 719	1 705
Droits de cession immobilière	4 443	3 538	3 736	3 299
Taxe sur le tabac	864	813	693	646
Taxe sur les carburants	571	517	514	513
Taxes sur la bière, le vin et les spiritueux	600	593	530	415
Paiements tenant lieu d'impôts pour l'électricité	674	529	54	564
Part de l'Ontario du droit d'accise fédéral sur le cannabis	310	346	390	385
Autres impôts et taxes	627	728	891	994
	136 518	141 814	151 517	155 571
Transferts du gouvernement du Canada				
Transfert canadien en matière de santé	17 525	19 286	20 363	21 296
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	6 178	6 407	6 611	6 783
Péréquation	—	421	576	546
Programmes d'infrastructure	769	609	1 124	1 055
Programmes du marché du travail	1 181	1 149	921	923
Entente sur le logement social	263	218	173	133
Autres paiements fédéraux	4 817	5 621	6 174	7 653
Transferts directs aux organismes du secteur parapublic	531	625	691	509
	31 264	34 336	36 633	38 898
Revenus tirés des entreprises publiques				
Régie des alcools de l'Ontario (LCBO)	2 457	2 574	2 171	1 851
Ontario Power Generation Inc./Hydro One Ltd.	850	2 065	2 581	1 788
Société des loteries et des jeux de l'Ontario	2 505	2 368	2 247	2 412
Société ontarienne du cannabis	234	244	247	225
Jeux en ligne Ontario	87	176	219	253
	6 133	7 427	7 465	6 529

...suite

Tableau 3.7

Total des revenus^{1,2} (suite)

(en millions de dollars)

	Chiffres réels 2022-2023	Chiffres réels 2023-2024	Chiffres réels 2024-2025	Perspectives actuelles 2025-2026
Autres revenus non fiscaux				
Droits, dons et autres revenus provenant d'hôpitaux, de conseils scolaires et de collèges	11 495	13 071	14 710	11 852
Droits – Permis de conduire et immatriculation des véhicules	1 240	1 222	1 232	1 242
Divers – Autres revenus non fiscaux ³	2 146	3 344	6 916	1 710
Autres droits, permis et licences	1 446	1 618	1 862	1 874
Ventes et locations	1 231	1 566	1 630	1 964
Remboursements	1 031	1 131	1 073	1 076
Redevances	335	320	297	309
Recouvrements – Contrats d'achat d'électricité	48	41	40	44
Revenus d'intérêt et de placement	1 544	3 085	2 786	2 037
	20 517	25 398	30 546	22 108
Total des revenus	194 431	208 975	226 161	223 106

¹ À compter du budget de 2025, le total des revenus, les charges liées à l'intérêt et aux autres frais du service de la dette (IAFSD) et le total des charges pour tous les exercices sont retraités de sorte que les revenus d'intérêt et de placement soient intégrés aux revenus et ne fassent plus partie des charges liées à l'IAFSD. Ces changements sont neutres sur le plan financier.

² Les chiffres réels pour 2023-2024 sont aussi retraités pour illustrer un changement de politique comptable instauré dans les *Comptes publics de l'Ontario 2024-2025* relatif au calcul des revenus constatés provenant de l'impôt des sociétés

³ En 2024-2025, les revenus tiennent compte du montant ponctuel lié à la rémunération que l'Ontario touchera concernant les règlements judiciaires sur les coûts en soins de santé afférents au tabagisme auxquels sont parvenus les compagnies de l'industrie du tabac et leurs créanciers.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Tableau 3.8

Total des charges¹**(en millions de dollars)**

	Chiffres réels 2022-2023	Chiffres réels 2023-2024	Chiffres réels 2024-2025	Perspectives actuelles 2025-2026
Charges des ministères				
Agriculture, Alimentation et Agroentreprises (Base)	296	331	392	478,2
Programmes de gestion des risques selon la demande et de durée limitée	502	601	507	575,3
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ²	30	—	—	—
Agriculture, Alimentation et Agroentreprises (Total)	828	932	899	1 053,4
Procureur général (Base)	1 807	2 085	2 273	2 274,4
Crédits législatifs – <i>Loi de 2019 sur la responsabilité de la Couronne et les instances intéressantes</i>	79	27	602	—
Charges pour mauvaises créances	30	22	18	5,3
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ²	31	—	—	—
Procureur général (Total)	1 947	2 134	2 894	2 279,7
Commission de régie interne (Base)	392	299	486	352,2
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ²	0	—	—	—
Commission de régie interne (Total)	392	299	486	352,2
Services à l'enfance et Services sociaux et communautaires (Base)	17 869	19 282	20 548	20 358,7
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ²	48	—	—	—
Services à l'enfance et Services sociaux et communautaires (Total)	17 917	19 282	20 548	20 358,7
Citoyenneté et multiculturalisme (Base)	54	68	86	92,7
Investissements d'une durée limitée	—	14	—	—
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ²	2	—	—	—
Citoyenneté et multiculturalisme (Total)	56	82	86	92,7
Collèges et Universités, Excellence en recherche et Sécurité (Base)	10 729	11 936	12 287	11 462,9
Aide financière aux étudiants	1 019	1 316	1 883	1 523,5
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ²	32	—	—	—
Collèges et Universités, Excellence en recherche et Sécurité (Total)	11 779	13 253	14 169	12 986,4
Développement économique, Création d'emplois et Commerce (Base)	166	200	244	205,8
Crédits d'impôt pour l'investissement des entreprises et pour la recherche et le développement ³	299	537	567	691,6
Crédits d'impôt pour l'investissement des entreprises et pour la recherche et le développement – Montants reliés aux exercices précédents	22	18	42	—
Investissements d'une durée limitée	540	513	873	1 508,0
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ²	46	—	—	—
Développement économique, Création d'emplois et Commerce (Total)	1 072	1 268	1 726	2 405,4
Éducation (Base)	33 605	37 130	38 346	40 987,4
Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario	1 661	1 652	1 684	1 733,0
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ²	918	—	—	—
Éducation (Total)	36 183	38 782	40 030	42 720,4
Protection civile et intervention d'urgence (Total)	21	52	47	165,5

...suite

Tableau 3.8

Total des charges¹ (suite)

(en millions de dollars)

	Chiffres	Chiffres	Chiffres	Perspectives
	réels	réels	réels	actuelles
	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Charges des ministères				
Énergie et Mines (Base)	379	532	545	661,5
Programmes d'allégement du coût de l'électricité	5 844	5 996	6 385	6 463,0
Redressements comptables concernant les sites contaminés	86	369	24	—
Internet haute vitesse	196	93	470	1 734,4
Investissements d'une durée limitée	—	—	114	84,1
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ²	2	—	—	—
Énergie et Mines (Total)	6 506	6 991	7 537	8 943,0
Environnement, Protection de la nature et Parcs (Base)	732	815	853	1 043,8
Redressements comptables concernant les sites contaminés	—	84	9	—
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ²	17	—	—	—
Environnement, Protection de la nature et Parcs (Total)	749	899	862	1 043,8
Bureaux du corps exécutif (Base)	59	69	74	79,4
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ²	0	—	—	—
Bureaux du corps exécutif (Total)	59	69	74	79,4
Finances (Base)	800	903	1 150	1 163,3
Société ontarienne de gestion des placements	245	300	307	330,1
Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario	501	501	514	562,5
Aide temporaire et autres types d'aide locale	21	68	21	21,1
Coût des recouvrements – Contrats d'achat d'électricité	48	41	40	44,1
Investissements d'une durée limitée	174	89	2 947	52,5
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ²	0	—	—	—
Finances (Total)	1 790	1 902	4 979	2 173,6
Affaires francophones (Base)	7	8	8	8,7
Investissements d'une durée limitée	1	—	5	3,6
Affaires francophones (Total)	8	8	13	12,3
Santé (Base)	67 184	75 979	81 623	82 221,3
Redressements concernant les coûts extraordinaires ponctuels ⁴	1 324	1 241	—	—
Rémunération rétroactive	—	—	1 241	—
Santé (Total)	68 508	77 220	82 863	82 221,3
Intervention sanitaire contre la COVID-19⁵	3 228	—	—	—
Affaires autochtones et Réconciliation économique avec les Premières Nations (Base)	113	130	120	144,8
Investissements ponctuels, y compris les règlements	6 273	17	846	—
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ²	1	—	—	—
Affaires autochtones et Réconciliation économique avec les Premières Nations (Total)	6 386	147	966	144,8
Infrastructure (Base)	326	430	455	747,0
Programmes d'infrastructure fédéraux-provinciaux	303	401	368	213,6
Revitalisation du secteur riverain de Toronto (Protection des terres portuaires contre les inondations)	25	25	30	32,5
Investissements des programmes d'infrastructure municipaux	396	389	639	1 243,9
Immobilier	1 195	1 298	1 379	1 437,6
Infrastructure (Total)	2 245	2 543	2 871	3 674,7

...suite

Tableau 3.8
Total des charges¹ (suite)
(en millions de dollars)

	Chiffres réels 2022-2023	Chiffres réels 2023-2024	Chiffres réels 2024-2025	Perspectives actuelles 2025-2026
Charges des ministères				
Travail, Immigration, Formation et Développement des compétences (Base)	207	253	267	160,0
Crédit d'impôt pour l'éducation coopérative ⁶	86	116	93	102,5
Programmes d'emploi et de formation selon la demande	1 308	1 322	1 461	1 840,2
Investissements d'une durée limitée	–	13	–	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ²	310	–	–	–
Travail, Immigration, Formation et Développement des compétences (Total)	1 911	1 703	1 820	2 102,7
Soins de longue durée (Total) ⁷	6 423	7 964	8 489	9 279,3
Affaires municipales et Logement (Base)	575	796	781	798,5
Investissements d'une durée limitée	404	789	1 147	830,7
Entente sur le logement social – Paiements aux gestionnaires de services ⁸	206	194	160	128,3
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ²	390	–	–	–
Affaires municipales et Logement (Total)	1 574	1 780	2 088	1 757,4
Richesses naturelles (Base)	587	666	795	770,4
Lutte d'urgence contre les incendies de forêt	95	203	171	225,0
Redressements comptables concernant les sites contaminés	–	210	44	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ²	2	–	–	–
Richesses naturelles (Total)	684	1 079	1 010	995,4
Développement et croissance économique du Nord (Total)	661	705	762	805,2
Services au public et aux entreprises et Approvisionnement (Base)	1 521	1 525	1 675	1 712,3
Redressements concernant les coûts extraordinaires ponctuels ⁴	150	176	–	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ²	154	–	–	–
Services au public et aux entreprises et Approvisionnement (Total)	1 825	1 701	1 675	1 712,3
Affaires rurales (Base)	6	6	7	14,3
Investissements d'une durée limitée	–	–	–	5,0
Affaires rurales (Total)	6	6	7	19,3
Services aux aînés et Accessibilité (Base)	63	63	67	76,8
Crédits d'impôt à l'intention des aînés	164	108	96	104,3
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ²	11	–	–	–
Services aux aînés et Accessibilité (Total)	238	171	163	181,1
Solliciteur général (Base)	3 338	3 832	4 261	4 473,0
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ²	96	–	–	–
Solliciteur général (Total)	3 434	3 832	4 261	4 473,0
Sport (Base)	55	53	57	62,9
Investissements d'une durée limitée	–	–	4	150,0
Sport (Total)	55	53	60	212,9
Tourisme, Culture et Jeux (Base)	777	818	819	871,4
Crédits d'impôt pour les médias culturels de l'Ontario	833	841	985	1 028,4
Crédits d'impôt pour les médias culturels de l'Ontario – Montants relatifs aux exercices antérieurs	51	89	35	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ²	200	–	–	–
Tourisme, Culture et Jeux (Total)	1 861	1 747	1 838	1 899,8

...suite

Tableau 3.8

Total des charges¹ (suite)

(en millions de dollars)

Charges des ministères	Chiffres	Chiffres	Chiffres	Perspectives
	réels 2022-2023	réels 2023-2024	réels 2024-2025	actuelles 2025-2026
Transports (Base)	5 474	6 266	6 928	7 198,6
Programmes d'infrastructure fédéraux-provinciaux	477	418	364	629,9
Investissements d'une durée limitée	—	675	—	—
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ²	609	—	—	—
Transports (Total)	6 559	7 359	7 292	7 828,6
Secrétariat du Conseil du Trésor (Base)	279	260	306	403,9
Avantages sociaux et prestations de retraite	1 178	985	1 307	1 528,0
Fonds de prévoyance pour le fonctionnement	—	—	—	4 368,2
Fonds de prévoyance pour les immobilisations	—	—	—	175,0
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ²	0	—	—	—
Secrétariat du Conseil du Trésor (Total)	1 457	1 245	1 612	6 475,1
Charges liées à l'intérêt et aux autres frais du service de la dette^{9,10}	13 935	14 461	15 122	16 177,0
Total des charges¹⁰	200 299	209 668	227 251	234 626,3

¹ Les charges des ministères ont été retraitées pour tenir compte des reclassements et des changements aux programmes de transfert. Ces changements sont neutres sur le plan financier. Les chiffres réels sont présentés de la même manière, par souci d'uniformité.

² Le financement de durée limitée lié à la COVID-19 n'est plus comptabilisé séparément depuis 2023-2024.

³ Comprend le coût estimatif des demandes au titre du crédit d'impôt pour l'investissement dans le développement régional, du crédit d'impôt à l'innovation de l'Ontario, du crédit d'impôt de l'Ontario pour les entreprises parrainant les instituts de recherche et du crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario (CIIFO). Les coûts du CIIFO sont comptabilisés depuis 2023-2024 et comprennent ceux reliés à l'amélioration de ce crédit proposée à partir de 2025-2026, mais excluent les coûts découlant de l'élargissement de ce crédit dont l'incidence est présentée séparément à titre de baisse de revenus.

⁴ Inclut les frais exceptionnels liés aux équipements de protection individuelle en 2022-2023 et 2023-2024.

⁵ Aux fins de présentation de l'information financière dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025*, toutes les dépenses de durée limitée liées à la COVID-19 ont été incluses séparément pour 2022-2023, plutôt que dans les charges du ministère de la Santé de l'Ontario ou du ministère des Soins de longue durée de l'Ontario.

⁶ Les chiffres de 2022-2023 à 2024-2025 comprennent les montants de redressement des crédits d'impôt d'années antérieures.

⁷ Le total des charges du ministère des Soins de longue durée de l'Ontario tient compte des dépenses engagées par Santé Ontario et par les hôpitaux pour financer les soins de longue durée. Ces montants seront consolidés avec le total des charges du ministère de la Santé de l'Ontario, ce qui inclut les charges réelles de 5,2 milliards de dollars pour 2024-2025 et des charges de 5,7 milliards de dollars pour 2025-2026.

⁸ Le repli annuel est principalement attribuable au recul des obligations fédérales, comme les prêts hypothécaires venant à échéance, prévues dans l'Entente sur le logement social.

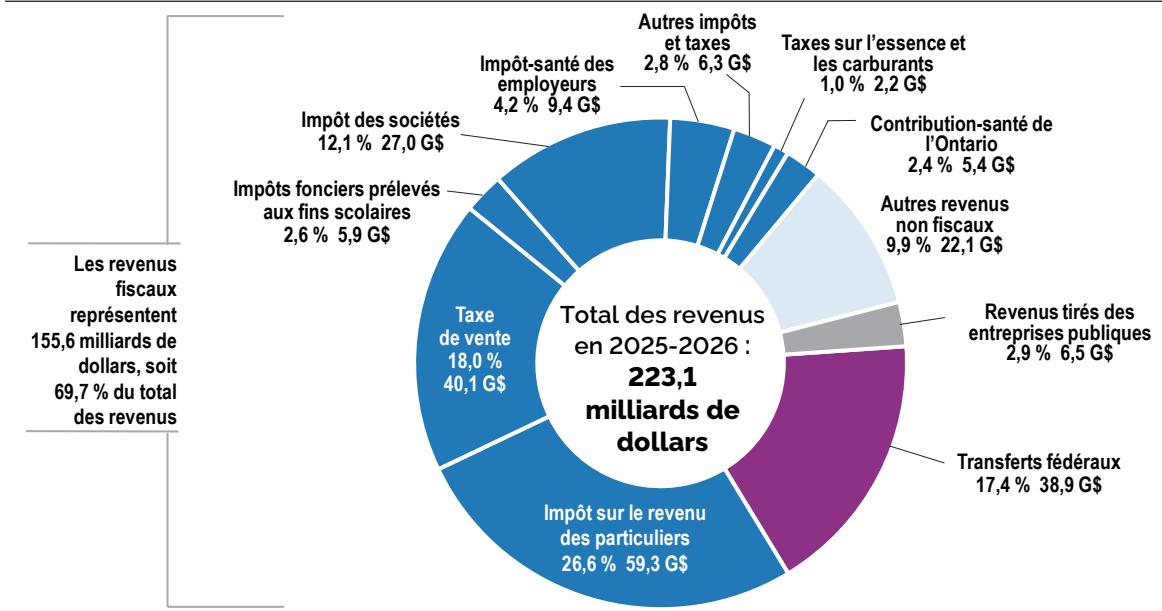
⁹ Les charges liées à l'intérêt et aux autres frais du service de la dette excluent les intérêts capitalisés durant la construction d'immobilisations corporelles, se chiffrant à 694 millions de dollars pour 2022-2023, à 978 millions de dollars pour 2023-2024, à 1 221 millions de dollars pour 2024-2025 et à 1 412 millions de dollars pour 2025-2026.

¹⁰ À compter du budget de 2025, le total des revenus, les charges liées à l'intérêt et aux autres frais du service de la dette (IAFSD) et le total des charges pour tous les exercices sont retraités de sorte que les revenus d'intérêt et de placement soient intégrés aux revenus et ne fassent plus partie des charges liées à l'IAFSD. Ces changements sont neutres sur le plan financier.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

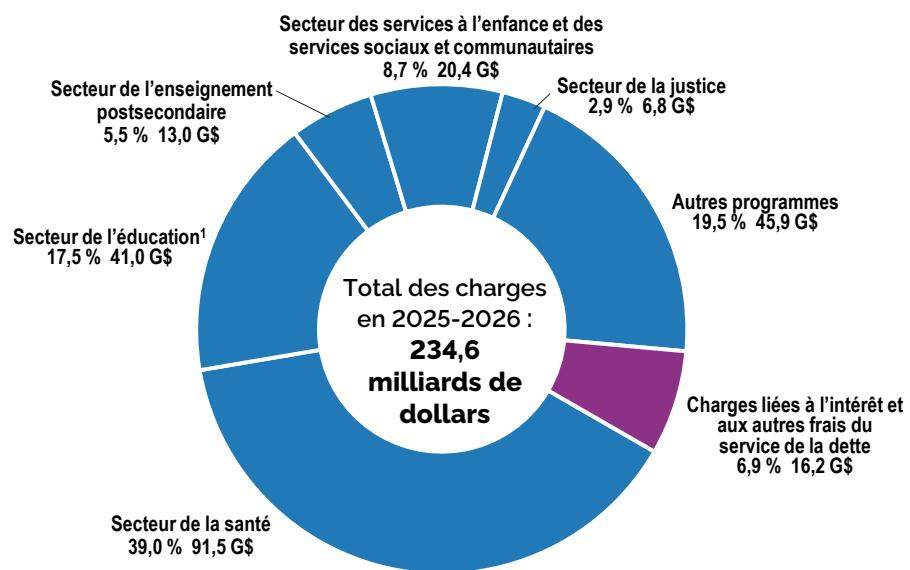
Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Graphique 3.2 Composition des revenus en 2025-2026



Note : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.
Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Graphique 3.3 Composition des charges en 2025-2026



¹ Exclut le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Les charges au titre de ce régime sont incluses dans le poste Autres programmes.

Note : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Tableau 3.9

Dépenses liées à l'infrastructure

(en millions de dollars)

Secteur	Total Dépenses liées à l'infrastructure Chiffres réels 2024-2025 ¹	Perspectives actuelles 2025-2026			Total Dépenses liées à l'infrastructure ⁴
		Investissement dans les immobilisations ^{2,3}	Transferts et autres dépenses liées à l'infrastructure ⁴	Total Dépenses liées à l'infrastructure	
Transports					
Transports en commun	11 966	9 671	1 079	10 749	
Routes provinciales	3 134	3 864	395	4 259	
Autres – Transports, biens et planification	372	177	145	321	
Santé					
Hôpitaux	3 947	4 455	15	4 470	
Autres – Santé	402	53	680	733	
Éducation					
Collèges et autres	716	636	72	708	
Universités	184	–	185	185	
Services sociaux					
724	32	613	644		
Justice					
732	936	37	973		
Autres secteurs⁵					
3 189	3 348	4 451	7 799		
Total des dépenses liées à l'infrastructure	29 225	27 127	7 931	35 058	
Moins : contributions d'autres partenaires ⁶	3 844	1 691	–	1 691	
Total⁷	25 380	25 437	7 931	33 367	

¹ Comprend des rajustements concernant la juste valeur comptable nette des actifs cédés en cours d'exercice et des variations dans les évaluations.² Comprend des investissements provinciaux de 23,1 milliards de dollars dans les immobilisations.³ Comprend 1 412 millions de dollars d'intérêt capitalisé durant la construction.⁴ Comprend les transferts aux municipalités, aux universités et aux organismes dont les résultats ne sont pas consolidés.⁵ Comprend l'infrastructure d'Internet haute vitesse, l'administration du gouvernement, les richesses naturelles et les industries de la culture et du tourisme.⁶ Les contributions d'autres partenaires désignent les investissements de tiers principalement dans les hôpitaux, les collèges et les écoles.⁷ Comprend les contributions fédérales et municipales aux investissements provinciaux dans l'infrastructure.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario.

Tableau 3.10

Revue de certaines statistiques financières et économiques sur dix exercices^{1,2,3}
 (en millions de dollars)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Revenus	141 260	151 291	154 751
Charges			
Programmes	131 442	142 464	148 747
Charges liées à l'intérêt et aux autres frais du service de la dette ⁴	12 254	12 506	13 332
Total des charges	143 696	154 969	162 079
Réserve	—	—	—
Excédent/(Déficit)	(2 435)	(3 679)	(7 328)
Dette nette	314 077	323 068	337 623
Déficit accumulé	205 939	208 257	215 770
Produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché	790 749	824 979	860 103
Revenu primaire des ménages	520 486	541 501	567 484
Population (en milliers) – juillet ⁵	13 877	14 078	14 327
Dette nette par habitant (en dollars)	22 634	22 948	23 566
Revenu des ménages par habitant (en dollars)	37 508	38 463	39 610
Dette nette en pourcentage des revenus de fonctionnement	223,2 %	214,4 %	219,5 %
Intérêt net en pourcentage des revenus de fonctionnement	8,3 %	7,9 %	8,1 %
Dette nette en pourcentage du PIB	39,7 %	39,2 %	39,3 %
Déficit accumulé en pourcentage du PIB	26,0 %	25,2 %	25,1 %

¹ Les chiffres tiennent compte d'une modification des charges des régimes de retraite, qui ont été calculées d'après les recommandations de la Commission d'enquête indépendante sur les finances de l'Ontario, comme l'explique la note 19 des états financiers consolidés des *Comptes publics de l'Ontario de 2017-2018*. Les montants relatifs à la dette nette et au déficit accumulé tiennent aussi compte de cette modification.

² À compter du budget de 2025, le total des revenus, les charges liées à l'intérêt et aux autres frais du service de la dette (IAFSD) et le total des charges pour tous les exercices sont retraités de sorte que les revenus d'intérêt et de placement soient intégrés aux revenus et ne fassent plus partie des charges liées à l'IAFSD. Ces changements sont neutres sur le plan financier.

³ Les chiffres réels pour 2023-2024 sont aussi retraités pour illustrer un changement de politique comptable instauré dans les *Comptes publics de l'Ontario 2024-2025* relatif au calcul des revenus constatés provenant de l'impôt des sociétés.

⁴ Les charges liées à l'intérêt et aux autres frais du service de la dette excluent les intérêts capitalisés durant la construction d'immobilisations corporelles, se chiffrant à 694 millions de dollars pour 2022-2023, à 978 millions de dollars pour 2023-2024, à 1 221 millions de dollars pour 2024-2025 et à 1 412 millions de dollars pour 2025-2026.

⁵ Les données sur la population sont celles en date du 1^{er} juillet de l'exercice indiqué (p. ex., en 2025-2026, les données sur la population sont celles du 1^{er} juillet 2025).

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Statistique Canada, Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	Chiffres réels	Perspectives actuelles
2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
157 141	165 737	185 847	194 431	208 975	226 161	223 106
152 265	168 964	170 520	186 364	195 207	212 129	218 449
13 471	13 063	13 302	13 935	14 461	15 122	16 177
165 736	182 027	183 822	200 299	209 668	227 251	234 626
–	–	–	–	–	–	2 000
(8 595)	(16 290)	2 025	(5 868)	(693)	(1 090)	(13 521)
352 382	372 501	382 842	399 806	409 761	427 050	458 619
224 814	238 231	238 160	246 007	246 101	247 060	260 581
893 224	874 354	970 146	1 061 714	1 119 545	1 178 353	1 216 563
593 065	592 514	642 144	692 033	736 585	791 627	820 687
14 574	14 762	14 842	15 156	15 632	16 145	16 258
24 180	25 234	25 794	26 380	26 212	26 451	28 208
40 695	40 138	43 264	45 661	47 119	49 033	50 478
225,6 %	225,8 %	206,8 %	207,3 %	199,0 %	191,2 %	207,5 %
8,0 %	7,5 %	6,8 %	6,4 %	5,5 %	5,5 %	6,4 %
39,5 %	42,6 %	39,5 %	37,7 %	36,6 %	36,2 %	37,7 %
25,2 %	27,2 %	24,5 %	23,2 %	22,0 %	21,0 %	21,4 %



Chapitre 4
Emprunts et
gestion de
la dette

Introduction

Le programme d'emprunt de l'Ontario sert principalement à financer les déficits, à refinancer la dette arrivant à échéance et à faire des investissements dans les immobilisations, tout en réduisant au minimum les frais d'intérêt.

On prévoit maintenant que les besoins d'emprunt à long terme de la province en 2025-2026 totaliseront 42,5 milliards de dollars, soit 0,3 milliard de dollars de moins que ce qui avait été prévu dans le document *Finances du premier trimestre de 2025-2026*.

Selon les prévisions actuelles, le ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario pour 2025-2026 sera de 37,7 % par rapport à celui de 37,9 % qui était prévu dans le budget de 2025. Le ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario a atteint son plus bas niveau en 13 ans l'année dernière, et le plan de l'Ontario le maintient en deçà des niveaux visés à moyen terme.

On prévoit que le ratio de la dette nette aux revenus de fonctionnement de l'Ontario pour 2025-2026 sera de 208 % par rapport à celui de 211 % qui était prévu dans le budget de 2025. Le ratio de 191 % pour 2024-2025 est le plus bas enregistré depuis 2010-2011. L'Ontario a démontré sa capacité à ramener ce ratio sous la cible de 200 %, ce qu'il a fait successivement en 2023-2024 et en 2024-2025. Bien que la conjoncture économique actuelle ait pour effet de hausser temporairement ce ratio, le gouvernement demeure résolu à atteindre de nouveau la cible comme il a déjà prouvé pouvoir le faire.

On s'attend à ce que l'Ontario paie 16,2 milliards de dollars en frais d'intérêt en 2025-2026, ce qui est conforme aux prévisions contenues dans le budget de 2025. On prévoit que le ratio de l'intérêt net aux revenus de fonctionnement de l'Ontario pour 2025-2026 sera de 6,4 %, soit 0,1 point de pourcentage de moins que la prévision contenue dans le budget de 2025. Malgré les hausses prévues des frais d'intérêt, le ratio se rapproche des niveaux les plus bas affichés depuis les années 1980.

Programme d'emprunt

Le programme d'emprunt de l'Ontario sert principalement à financer les déficits, à refinancer la dette arrivant à échéance et à faire des investissements dans les immobilisations. L'Ontario continuera d'exécuter la plus grande partie de son programme d'emprunt sur les marchés publics à long terme au Canada et à l'échelle internationale.

Tableau 4.1

Programme d'emprunt de 2025-2026 et perspectives à moyen terme

(en milliards de dollars)

	Budget de 2025	Variation en cours d'exercice	Perspectives actuelles 2025-2026	Perspectives à moyen terme 2026-2027	Perspectives à moyen terme 2027-2028
Déficit/(Excédent)	14,6	(1,1)	13,5	7,8	(0,2)
Investissements provinciaux dans les immobilisations	23,1	–	23,1	23,8	20,2
Amortissement des immobilisations ¹	(9,1)	–	(9,1)	(9,3)	(10,1)
Ajustements au calendrier des opérations de trésorerie et hors trésorerie	(3,1)	–	(3,1)	(3,4)	(4,3)
Prêts et investissements nets	1,2	1,3	2,5	2,4	1,4
Dette arrivant à échéance et rachats	33,1	–	33,1	26,9	27,5
Total des besoins en matière de financement	59,8	0,2	60,0	48,2	34,5
Diminution/(Augmentation) des emprunts à court terme	(5,0)	(0,5)	(5,5)	(5,5)	–
Augmentation/(Diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de fin d'exercice	(12,0)	–	(12,0)	(2,0)	–
Total des besoins d'emprunt à long terme	42,8	(0,3)	42,5	40,7	34,5

¹ Depuis le budget de 2025, l'amortissement des immobilisations est inscrit à un poste séparé dans le présent tableau afin de refléter l'incidence croissante du plan d'immobilisations sur le programme d'emprunt.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Office ontarien de financement.

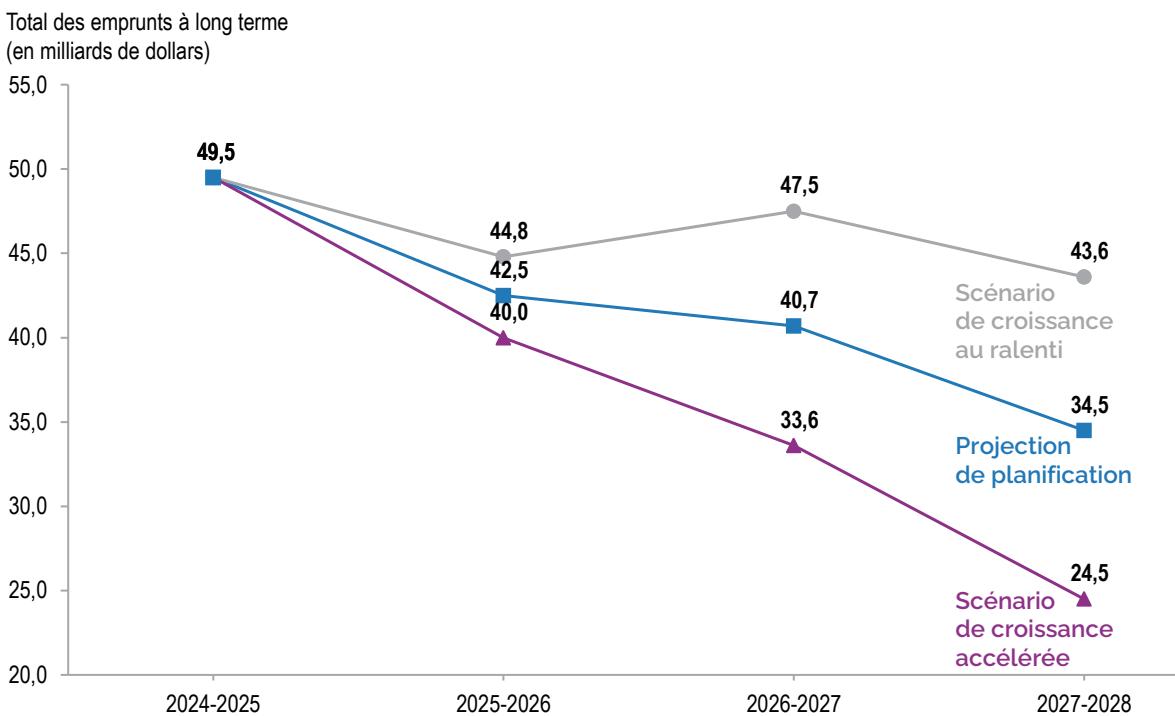
Au 30 octobre 2025, l'Ontario a réalisé des emprunts d'une valeur de 32,4 milliards de dollars de son programme d'emprunt total de 42,5 milliards de dollars pour 2025-2026, ce qui est inférieur de 0,3 milliard de dollars aux prévisions contenues dans le document *Finances du premier trimestre 2025-2026*. Les prévisions d'emprunts à long terme sur les marchés publics pour 2026-2027 et 2027-2028 sont respectivement de 40,7 milliards de dollars et de 34,5 milliards de dollars.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de fin d'exercice devraient baisser de 12,0 milliards de dollars en 2025-2026 et de 2,0 milliards de dollars en 2026-2027.

L'Ontario planifie d'augmenter ses emprunts à court terme de 5,5 milliards de dollars en 2025-2026 et de 5,5 milliards de dollars supplémentaires en 2026-2027. Cette hausse combinée des emprunts à court terme pour l'exercice en cours et le prochain totalise 3,5 milliards de plus que ce qui avait été prévu dans le budget de 2025. Cela permet à l'Ontario de profiter de la baisse constante des taux d'intérêt à court terme comparativement aux taux à long terme. En faisant davantage d'emprunts à court terme, l'Ontario peut diversifier son bassin d'investisseurs à court terme en rouvrant son programme de billets de trésorerie américains et maintenir la part de créances à court terme dans la fourchette des 5 à 7 % de l'encours total de la dette, comme cela a été le cas au cours des 10 dernières années.

Si d'autres scénarios économiques se matérialisaient, les besoins d'emprunt de l'Ontario pour les trois prochaines années changerait aussi (voir le chapitre 3, *Plan financier et perspectives de l'Ontario*, pour plus de détails et une description des autres scénarios possibles pour les perspectives à moyen terme). Selon le scénario de croissance accélérée, les emprunts à long terme diminueraient de 19,6 milliards de dollars au cours de la période de perspectives de trois ans, tandis que selon le scénario de croissance au ralenti, ils augmenteraient de 18,2 milliards de dollars au cours de la même période.

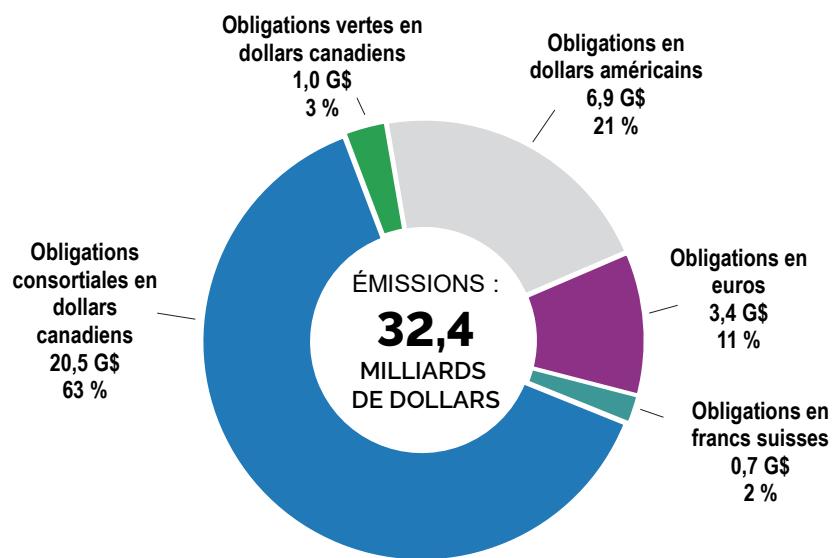
Graphique 4.1 Scénarios des perspectives d'emprunt à long terme



Sources : Office ontarien de financement et ministère des Finances de l'Ontario.

Jusqu'à présent, environ 66 % des emprunts à long terme de 2025-2026 ont été contractés en dollars canadiens par l'entremise de l'émission de 25 actions consortiales et d'une obligation verte. Cette proportion est conforme aux nouvelles directives en matière d'emprunts de la province sur le marché intérieur pour l'exercice 2025-2026, soit entre 65 et 80 %, alors que la fourchette prévue dans le budget de 2025 était de 70 à 85 %. Cette fourchette continuera d'être modifiée, au besoin, selon l'évolution de la demande des investisseurs sur les marchés de la dette en dollars canadiens et en devises.

Graphique 4.2
Emprunts, 2025-2026

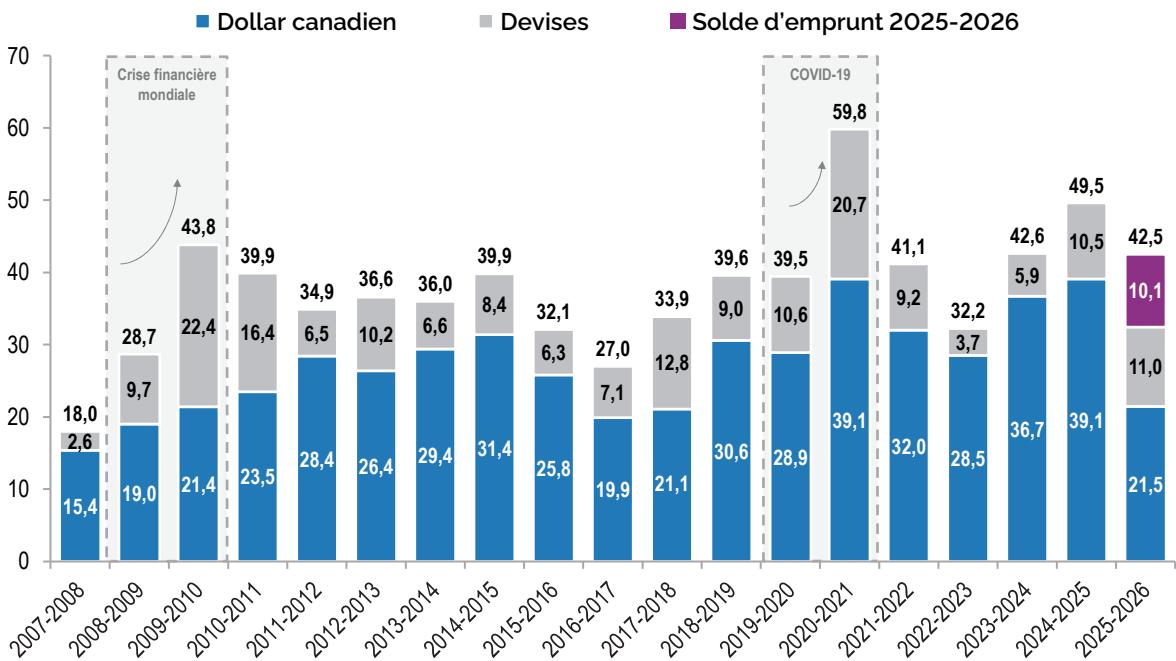


Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.
Source : Office ontarien de financement.

Les emprunts en devises contribuent à réduire les coûts d'emprunt globaux de l'Ontario, car cela permet de continuer à diversifier le bassin d'investisseurs de la province. Cette diversification permet à l'Ontario de maintenir son accès à du capital, même si les conditions du marché intérieur deviennent moins favorables. Jusqu'à présent, environ 11,0 milliards de dollars, ou 34 % des besoins d'emprunt à long terme de cette année, ont été empruntés en dollars américains, en euros et en francs suisses.

Graphique 4.3 Emprunts en dollars canadiens et en devises

Total des emprunts à long terme
(en milliards de dollars)



Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

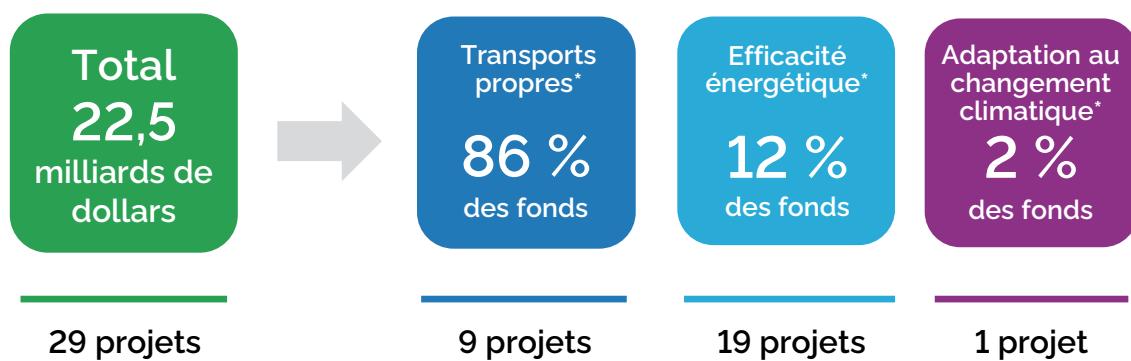
Source : Office ontarien de financement.

Cadre pour les obligations durables

Le programme des obligations vertes, qui s'inscrit dans le Cadre des obligations durables, est un élément central du programme d'emprunt de l'Ontario depuis 2014. Il constitue un important outil de financement des initiatives de transport en commun, de l'infrastructure résistant aux phénomènes météorologiques extrêmes ainsi que des projets d'efficacité et de conservation énergétiques. Avec 19 émissions totalisant 22,5 milliards de dollars depuis 2014-2015 et 17,75 milliards de dollars actuellement en circulation, l'Ontario demeure le plus important et le plus fréquent émetteur d'obligations vertes en dollars canadiens.

Graphique 4.4

Affectation des produits des obligations vertes par catégorie selon le Cadre



*Les données comprennent les obligations émises en vertu du Cadre des obligations vertes de 2014. Les catégories ont été mises à jour pour refléter celles contenues dans le Cadre pour les obligations durables de l'Ontario de 2024.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

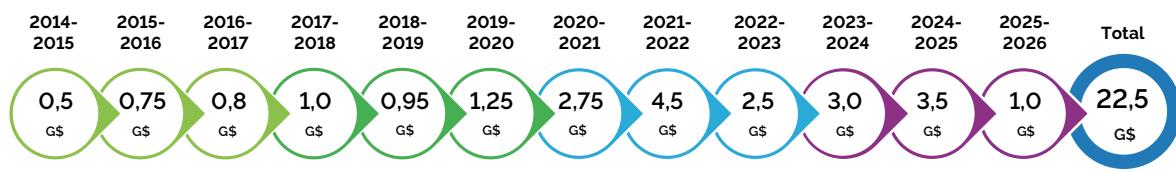
Source : Office ontarien de financement.

Le 28 août 2025, l'Ontario a procédé à l'émission d'une obligation verte d'une valeur de 1,0 milliard de dollars. Il s'agissait de la première émission d'obligations vertes en 2025-2026 – portant à 19 le nombre total d'émissions de ce type d'obligations – mais aussi de la cinquième émission en vertu du *Cadre pour les obligations durables de l'Ontario*. Quatre projets ont été sélectionnés pour recevoir du financement issu de la plus récente émission d'obligations vertes :

- expansion du réseau GO Transit;
- ligne Hazel McCallion;
- ligne de métro Ontario;
- prolongement de la ligne de métro à Scarborough.

L'Ontario prévoit continuer à exercer son leadership sur le marché des obligations vertes en dollars canadiens et, sous réserve des conditions du marché, émettra plusieurs séries d'obligations vertes durant chaque exercice.

Graphique 4.5
Émissions d'obligations vertes de l'Ontario



Source : Office ontarien de financement.

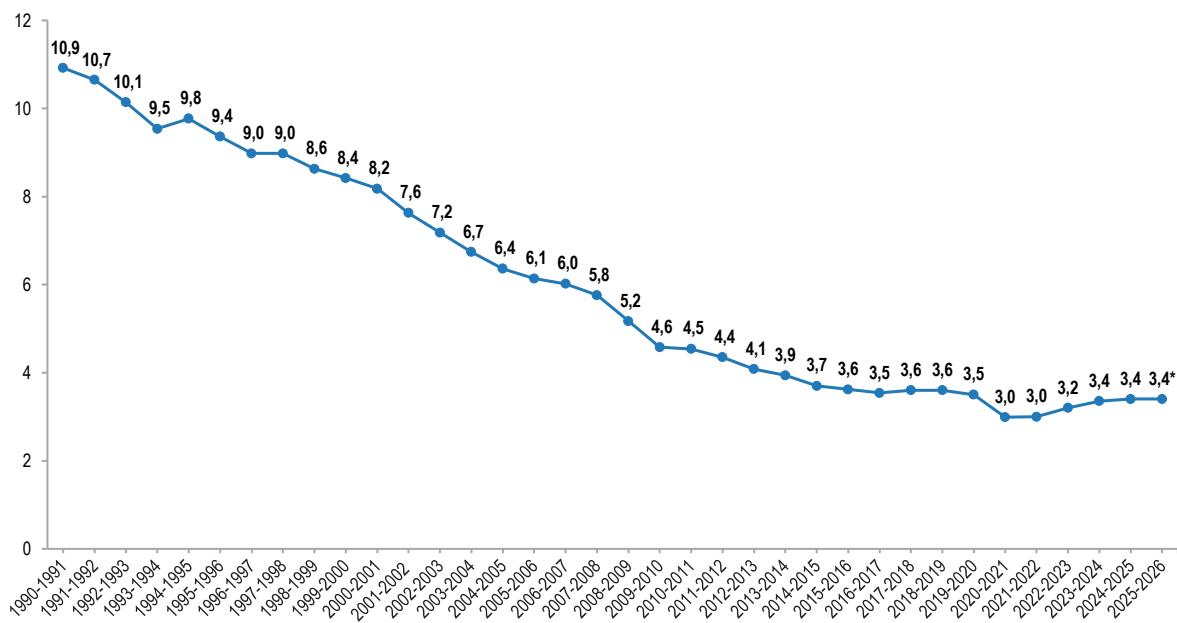
Coût de la dette

Les banques centrales du monde entier, dont la Banque du Canada et la Réserve fédérale des États-Unis, ont baissé les taux de financement à un jour. Toutefois, les taux d'intérêt à plus long terme, qui ont une incidence sur la majorité des emprunts de l'Ontario, sont restés relativement stables au cours des trois dernières années. L'Ontario s'emploie à gérer les risques liés aux marchés des capitaux et à adapter les stratégies de gestion du risque lié aux taux d'intérêt afin de réduire au minimum l'incidence de l'évolution des conditions du marché sur l'intérêt et les autres frais du service de la dette (IAFSD). Il sera particulièrement important d'adopter une gestion adaptative du risque lié aux taux d'intérêt en 2025-2026, compte tenu de la réaction éventuelle des banques centrales et de l'incertitude économique mondiale entourant les tarifs douaniers. Le graphique 4.6 montre que, depuis que l'Ontario a décidé de bloquer les taux à long terme et de prolonger l'échéance de sa dette après la crise financière mondiale de 2007-2008, le taux d'intérêt sur l'ensemble du portefeuille de la dette est resté à des niveaux plus bas d'un point de vue historique, en dépit de la hausse des taux d'intérêt sur le marché en général.

Graphique 4.6

Taux d'intérêt effectif (moyenne pondérée) sur la dette totale

En pourcentage



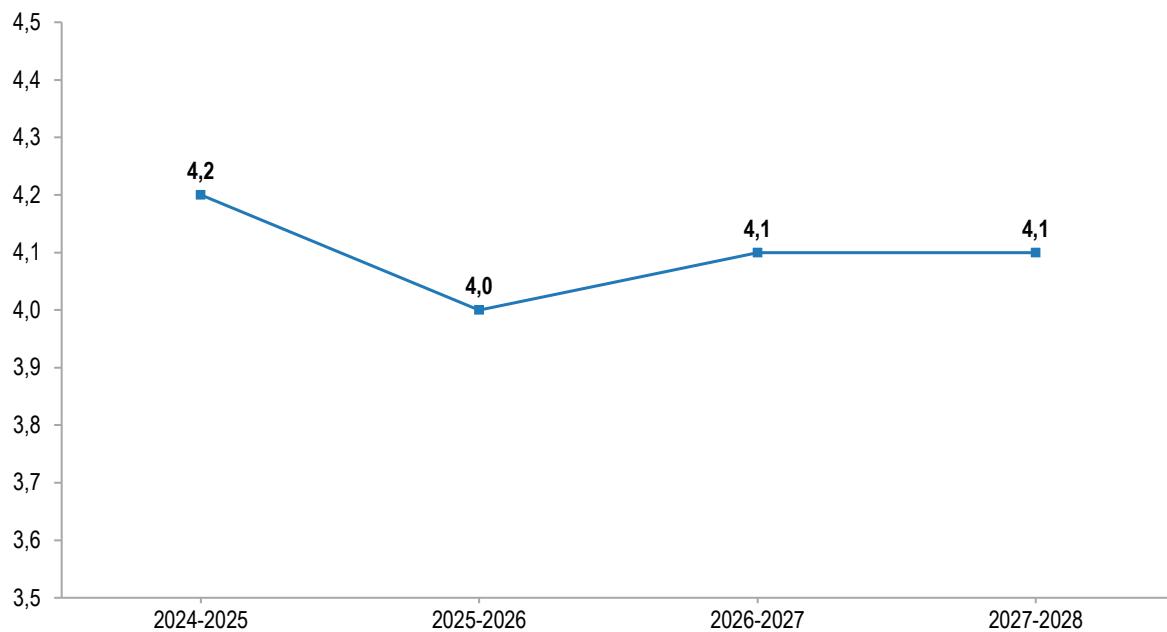
*Au 31 août 2025.

Sources : Comptes publics de l'Ontario (1990-1991 à 2024-2025) et Office ontarien de financement.

On estime que les coûts d'emprunt de l'Ontario pour 2025-2026 seront de 4,0 %, chiffre inchangé par rapport aux prévisions du budget de 2025. On estime qu'une hausse ou une baisse de un point de pourcentage des taux d'intérêt, par rapport à ce qui est actuellement prévu, entraînerait une variation correspondante des coûts d'emprunt de l'Ontario d'environ 0,8 milliard de dollars au cours du premier exercice complet. L'IAFSD demeure la quatrième charge en importance de l'Ontario après la santé, l'éducation et les services sociaux.

Graphique 4.7
Taux créditeur annuel moyen de l'Ontario prévu

En pourcentage



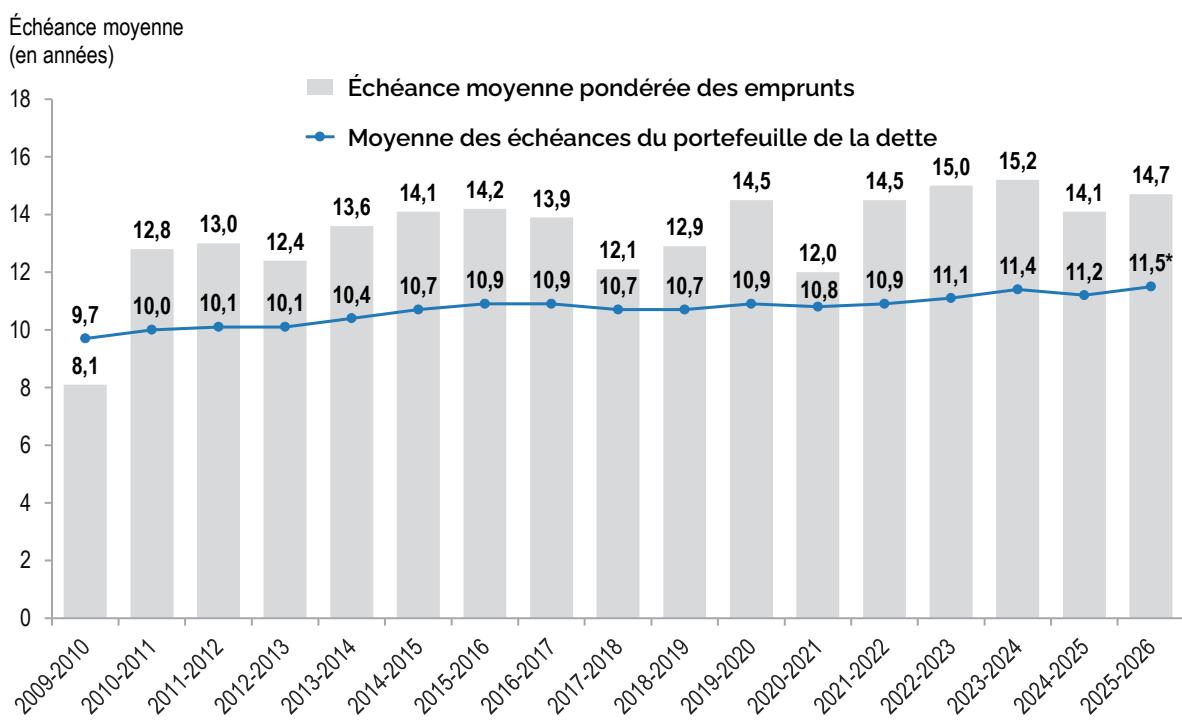
Source : Office ontarien de financement.

Échéance de la dette

L'Ontario a continué de reporter l'échéance de sa dette, lorsque la demande des investisseurs le permettait, afin de réduire le risque de refinancement futur. Cela permet également de protéger l'intérêt et les autres frais du service de la dette prévu à long terme contre les futures hausses des taux d'intérêt. Depuis 2010-2011, l'Ontario a émis des obligations d'une valeur de 158,3 milliards de dollars, soit près du tiers de l'encours total de la dette, assorties d'échéances de 30 ans ou plus. Ce montant comprend 8,7 milliards de dollars en 2025-2026.

Ayant réussi à prolonger l'échéance de sa dette depuis la crise financière mondiale, l'Ontario bénéficie d'une marge de manœuvre pour gérer son important programme d'emprunt et le portefeuille de sa dette. Grâce à cet exercice, les répercussions sur l'IAFSD à court et à moyen terme ont pu être atténuées. L'Ontario continuera à surveiller les marchés et modifiera sa stratégie entourant l'échéance de la dette en fonction de l'évolution des taux d'intérêt et de la courbe de rendement.

Graphique 4.8
Échéance moyenne pondérée des emprunts



*Au 31 août 2025.

Source : Office ontarien de financement.

Assurer des niveaux de liquidités adéquats

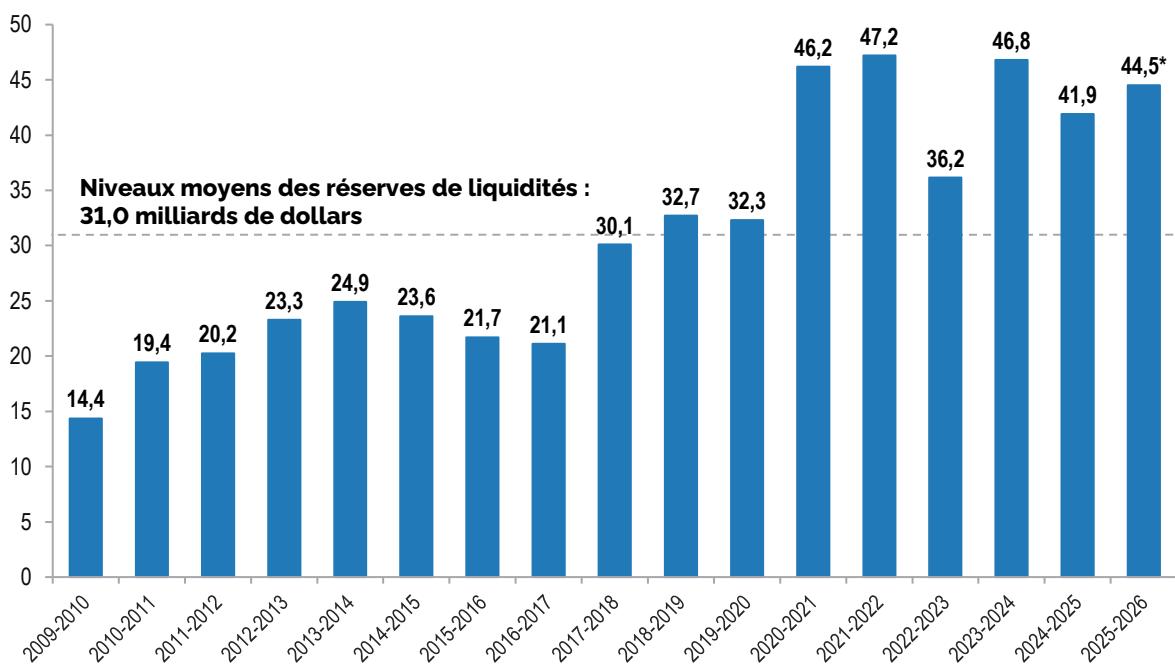
L'Ontario s'efforce de maintenir un niveau optimal de réserves de trésorerie qui concilie les coûts potentiels de détention et la nécessité de disposer de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations financières en temps voulu et pour être en mesure de réagir rapidement durant les périodes de ralentissement économique ou de difficultés financières. Avant 2025-2026, comme les taux d'intérêt à court terme ont été plus élevés que les taux à long terme, les réserves de liquidités ont permis de réduire l'IAFSD, les placements à court terme ayant rapporté plus que le coût d'emprunt de la dette à long terme de l'Ontario. Bien que les taux à court et à long terme soient maintenant équilibrés, l'Ontario entend maintenir les récents niveaux de liquidités compte tenu de la volatilité qui règne au sein de l'économie et du marché.

Comme l'indique le graphique 4.9, les réserves de liquidités de l'Ontario devraient s'élever à 44,5 milliards de dollars en 2025-2026.

Graphique 4.9

Moyenne des niveaux des réserves de liquidités non affectées

En milliards de dollars



*Au 29 septembre 2025.

Source : Office ontarien de financement.

Stratégie de réduction du fardeau de la dette

Le gouvernement reste déterminé à réduire le fardeau de la dette et à assurer la viabilité des finances de l'Ontario. Il maintient ainsi ses objectifs et s'emploie à les atteindre à moyen terme. En outre, les mesures prises par l'Ontario pour atteindre l'équilibre budgétaire d'ici l'exercice 2027-2028 permettront de réaliser des progrès à l'égard de sa stratégie de réduction du fardeau de la dette.

Comme il est indiqué dans le budget de 2025, l'Ontario a apporté des changements à la présentation de ses frais d'intérêt et de ses revenus d'intérêt, ce qui a eu une incidence sur la terminologie utilisée dans le cadre de la stratégie de réduction du fardeau de la dette et des ratios y afférents.

Ce changement a entraîné la modification de la nomenclature de deux mesures de viabilité de la dette. Le « ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus » est devenu le « ratio de l'intérêt net aux revenus de fonctionnement », et le « ratio de la dette nette aux revenus » s'appelle maintenant le « ratio de la dette nette aux revenus de fonctionnement ». Afin de pouvoir faire des comparaisons valables avec les chiffres des exercices précédents, le calcul reste inchangé, ce qui fait en sorte que les comparateurs demeurent les mêmes. La nouvelle terminologie permet de mieux expliquer le calcul du ratio.

Progrès réalisés quant à la stratégie de réduction du fardeau de la dette

La stratégie de réduction du fardeau de la dette a été actualisée dans le budget de 2025. Elle vise toujours l'atteinte des objectifs fixés à moyen terme concernant les mesures de viabilité de la dette pertinentes. L'atteinte de ces objectifs sur une base soutenue contribuerait à améliorer la cote de crédit de l'Ontario et à abaisser ses coûts d'emprunt. La province aurait ainsi moins besoin d'argent pour rembourser l'intérêt sur la dette et pourrait affecter plus de ressources à d'autres priorités.

Tableau 4.2

Progrès réalisés quant aux mesures pertinentes visant la viabilité de la dette
(en pourcentage)

	Objectifs	Budget de 2025 Prévisions pour 2025-2026	EÉA de 2025 Prévisions pour 2025-2026
Ratio de la dette nette au PIB	<40,0	37,9	37,7
Ratio de la dette nette aux revenus de fonctionnement	<200	211	208
Ratio de l'intérêt net aux revenus de fonctionnement	<7,5	6,5	6,4

Nota : EÉA de 2025 dans le tableau désigne le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025*.

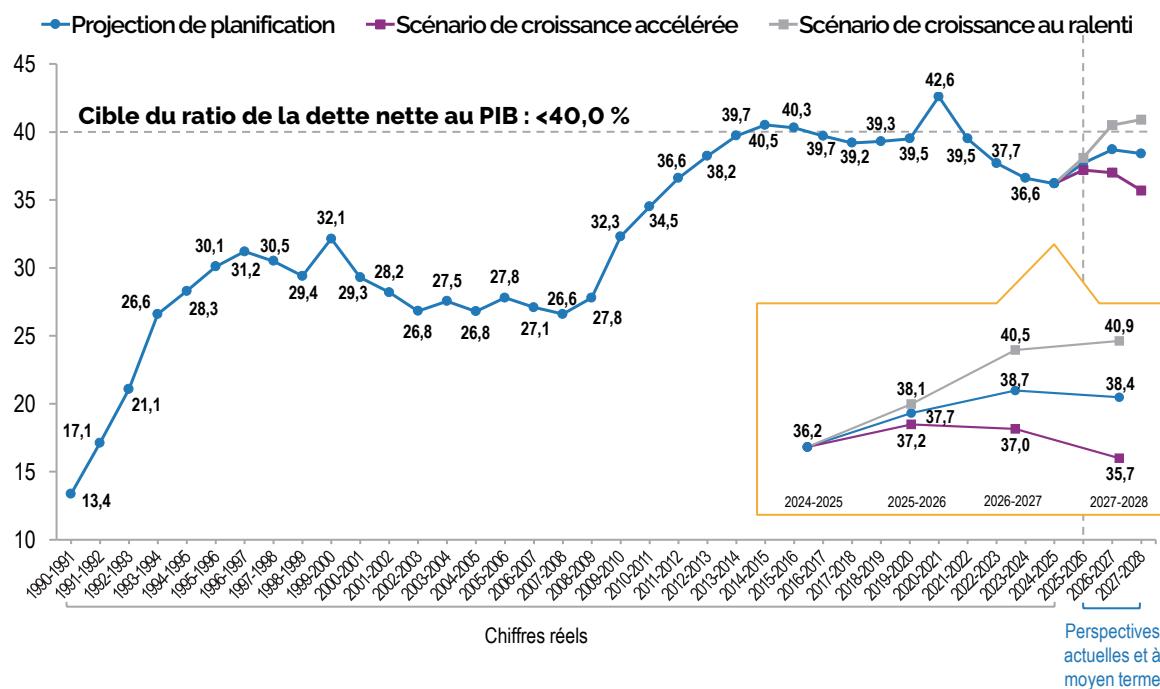
Source : Office ontarien de financement.

On prévoit maintenant que le ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario sera de 37,7 % en 2025-2026, soit 0,2 point de moins que la prévision de 37,9 % contenue dans le budget de 2025, ce qui s'explique principalement par un déficit moins élevé que prévu. Ce ratio mesure le rapport entre les obligations du gouvernement et sa capacité à s'en acquitter, ce qui illustre le fardeau de la dette du gouvernement en proportion de l'économie. On prévoit que le ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario sera de 38,7 % en 2026-2027 et de 38,4 % en 2027-2028, ce qui est inférieur aux prévisions du budget de 2025.

À moyen terme, le ratio de la dette nette au PIB devrait rester inférieur à l'objectif de 40,0 %, signe que l'Ontario continue de réaliser des progrès pour réduire le fardeau de la dette.

Graphique 4.10 Ratio de la dette nette au PIB

En pourcentage



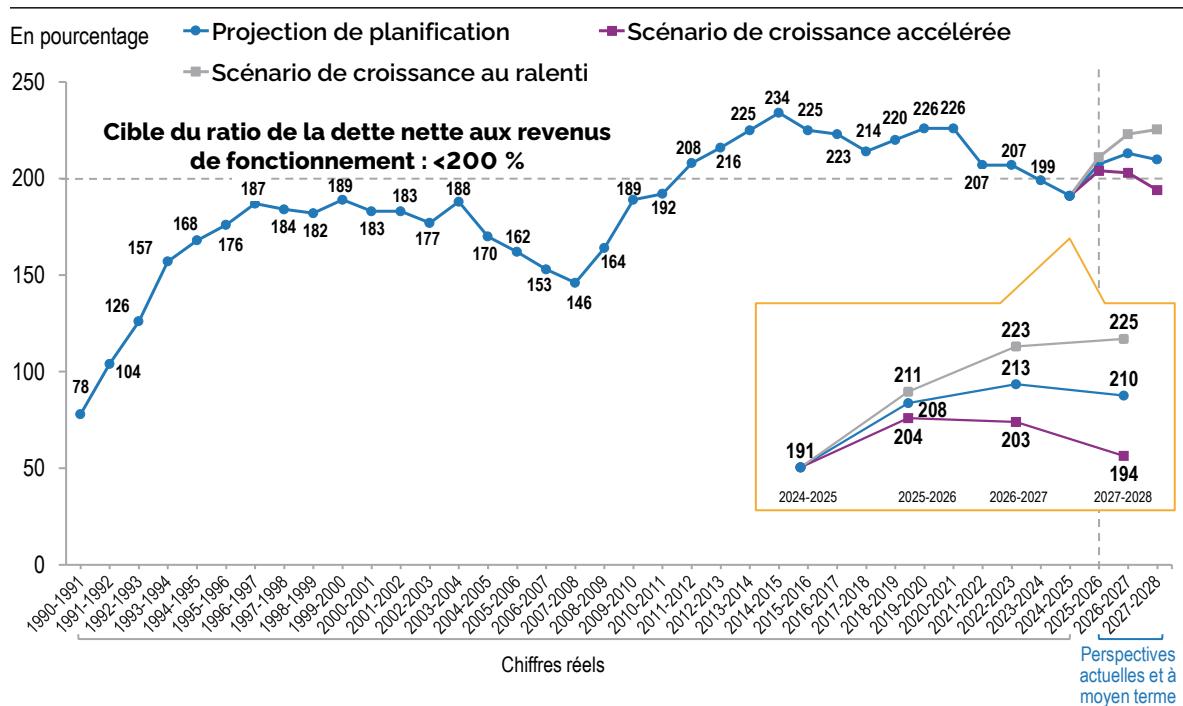
*Nota : Voir le chapitre 3, *Plan financier et perspectives de l'Ontario*, pour plus de détails sur les scénarios de croissance accélérée et au ralenti.*

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Le ratio de la dette nette aux revenus de fonctionnement devrait s'élever à 208 % en 2025-2026, soit 3 points de pourcentage de moins que les 211 % prévus dans le budget de 2025. Ce ratio indique le nombre d'années qu'il faudrait pour éliminer la dette si le gouvernement de l'Ontario consacrait la totalité de ses revenus annuels à son remboursement. Selon les perspectives à moyen terme, ce ratio devrait être de 213 % en 2026-2027 et 210 % en 2027-2028, ce qui est inférieur aux prévisions contenues dans le budget de 2025. Bien que la conjoncture économique actuelle ait pour effet de hausser temporairement ce ratio, le gouvernement demeure résolu à atteindre de nouveau l'objectif fixé, comme il a déjà prouvé pouvoir le faire.

Graphique 4.11

Ratio de la dette nette aux revenus de fonctionnement (auparavant appelé Ratio de la dette nette aux revenus)



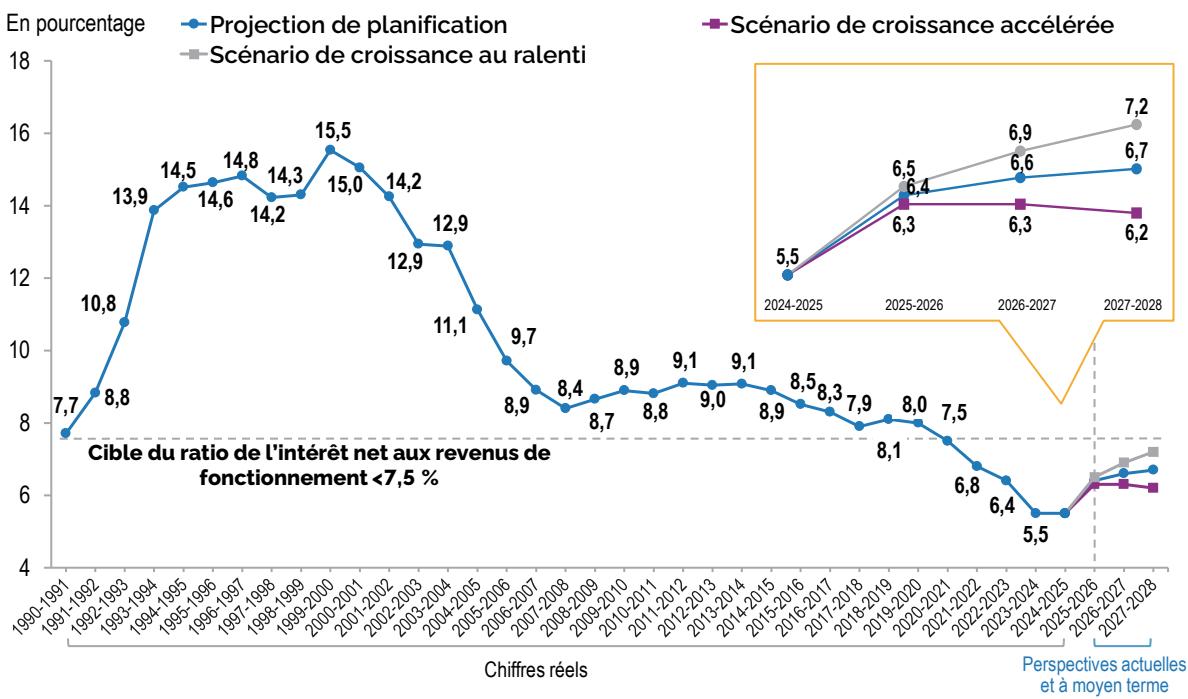
Nota : Voir le chapitre 3, *Plan financier et perspectives de l'Ontario*, pour plus de détails sur les scénarios de croissance accélérée et au ralenti.

Sources : Comptes publics de l'Ontario (1990-1991 à 2024-2025) et Office ontarien de financement.

Le ratio de l'intérêt net aux revenus de fonctionnement devrait être de 6,4 % en 2025-2026, soit 0,1 point de pourcentage inférieur aux prévisions du budget de 2025. Ce ratio montre combien l'Ontario doit consacrer à l'intérêt pour chaque dollar de revenus qu'il reçoit. On prévoit à moyen terme qu'il sera de 6,6 % en 2026-2027 et de 6,7 % en 2027-2028, soit des niveaux inférieurs à ce qui était prévu dans le budget de 2025.

L'Ontario continue de réaliser des progrès quant au ratio de l'intérêt net aux revenus de fonctionnement et devrait atteindre son objectif et rester en deçà de 7,5 % à moyen terme. Ce ratio demeure près des niveaux les plus bas atteints depuis les années 1980.

Graphique 4.12
Ratio de l'intérêt net aux revenus de fonctionnement (auparavant appelé Ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus)



Nota : Voir le chapitre 3, *Plan financier et perspectives de l'Ontario*, pour plus de détails sur les scénarios de croissance accélérée et au ralenti.

Sources : Comptes publics de l'Ontario (1990-1991 à 2024-2025) et Office ontarien de financement.



Annexe

Mesures fiscales en détail et autres initiatives législatives

Aperçu

La présente annexe contient des renseignements détaillés sur certaines mesures fiscales et d'autres initiatives législatives et réglementaires proposées ou mises en œuvre dans le présent document.

Procurer un allégement de la taxe de vente harmonisée aux accédants à la propriété de logements neufs

Le 27 mai 2025, le gouvernement fédéral a proposé d'éliminer complètement la portion fédérale de la taxe de vente harmonisée (TVH) sur les habitations nouvellement construites ou substantiellement rénovées admissibles d'une valeur maximale de 1 million de dollars pour les accédants à la propriété. L'Ontario imite cette mesure de remboursement de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée (TPS/TVH) pour les acheteurs d'une première habitation, proposée par le gouvernement fédéral. Sous réserve de l'adoption de la loi fédérale qui ferait en sorte que le remboursement entrerait en vigueur, l'Ontario travaillera de concert avec le gouvernement fédéral pour mettre en œuvre un remboursement additionnel.

Le nouveau remboursement de l'Ontario se grefferait au remboursement de la TVH sur les logements neufs déjà en place, et qui procure un allégement pouvant atteindre 24 000 \$ pour les acheteurs admissibles, notamment les accédants à la propriété.

Ensemble, ce nouvel allégement de l'Ontario et le remboursement de la TVH sur les nouveaux logements déjà en place se traduirait par l'élimination complète, pour les accédants à la propriété, de la portion provinciale de la TVH de 8 % sur les nouvelles habitations admissibles d'une valeur maximale de 1 million de dollars. Le nouvel allégement de l'Ontario serait réduit progressivement d'une manière linéaire conformément au remboursement proposé par le gouvernement fédéral dans le cas des nouvelles habitations admissibles d'une valeur se situant entre 1 million et 1,5 million de dollars. Cependant, en ce qui a trait aux nouvelles habitations d'une valeur supérieure à 1 million de dollars, le montant global de l'allégement issu des deux remboursements de taxe de l'Ontario ne saurait être inférieur au montant qu'il verse déjà dans le cadre du remboursement existant. Par exemple, l'acheteur admissible d'une nouvelle habitation dont la valeur est établie à 1,35 million de dollars ou plus pourrait se prévaloir d'un allégement total provenant de la province de 24 000 \$.

La province, de concert avec le gouvernement fédéral, proposera que le nouveau remboursement de l'Ontario soit offert si la convention d'achat-vente de l'habitation est conclue avec un constructeur le 27 mai 2025 ou après cette date et avant 2031. La construction de l'habitation doit commencer avant 2031 et doit être en grande partie achevée avant 2036.

Les critères d'admissibilité au nouvel allégement de l'Ontario seraient conformes à ceux provenant du gouvernement fédéral, notamment que l'acheteur acquiert la nouvelle habitation en vue de l'utiliser comme résidence habituelle.

Les détails du nouvel allégement proposé de l'Ontario s'appuient sur la proposition annoncée par le gouvernement fédéral le 27 mai 2025. La mise en œuvre du nouvel allégement de l'Ontario dépend de l'adoption de la loi fédérale et nécessite des modifications à la réglementation fédérale. L'Ontario continuera de suivre l'évolution de la proposition fédérale dans le cadre du processus législatif.

Mise en œuvre des mesures fiscales énoncées dans le budget de 2025

Le gouvernement a introduit plusieurs mesures fiscales dans le cadre du budget de 2025 afin de fournir une aide ciblée aux entreprises. Il propose maintenant des modifications à la *Loi de 2007 sur les impôts de l'Ontario* pour mettre en œuvre ces mesures. Les propositions seront incluses dans un projet de loi qui accompagnera le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025*.

Voici les principales mesures proposées :

- Une bonification temporaire du crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario (CIIFO). Le changement proposé aurait pour effet d'augmenter le taux du crédit d'impôt remboursable dont jouissent les sociétés privées sous contrôle canadien (SPCC) admissibles, le faisant passer de 10 % à 15 % pour ce qui est des investissements admissibles effectués le 15 mai 2025 ou après cette date et avant le 1^{er} janvier 2030.
- Un élargissement temporaire de l'admissibilité au CIIFO qui fournirait un crédit d'impôt non remboursable de 15 % aux entreprises autres que les SPCC. Les entreprises admissibles au crédit d'impôt non remboursable seraient tenues d'exercer des activités commerciales en Ontario par l'entremise d'un établissement stable en Ontario, et comprendraient les sociétés publiques, les sociétés sous contrôle étranger et les sociétés non résidantes. L'élargissement proposé du CIIFO engloberait les investissements admissibles faits le 15 mai 2025 ou après cette date, et avant le 1^{er} janvier 2030.
- Une disposition pour abroger le CIIFO remboursable à compter du 1^{er} janvier 2030. Les dépenses devraient être engagées au plus tard le 31 décembre 2029 afin d'être admissibles au crédit. Avant l'expiration du crédit, le gouvernement le passera en revue tous les trois ans afin d'évaluer son efficacité, le fardeau en matière de conformité et les coûts administratifs afférents.
- Mise en œuvre du crédit d'impôt temporaire pour l'investissement dans les chemins de fer d'intérêt local. Il s'agirait d'un crédit d'impôt sur le revenu des sociétés remboursable de 50 % sur les chemins de fer d'intérêt local admissibles concernant les dépenses en immobilisation et en main-d'œuvre directement liées à l'entretien, à la remise en état et à l'amélioration des voies ferrées en Ontario. Le crédit serait limité à 8 500 \$ par mille de voie ferrée en Ontario dont une société admissible est propriétaire ou qu'elle loue au début de l'année d'imposition pour les dépenses admissibles faites le 15 mai 2025 ou après cette date, et avant le 1^{er} janvier 2030.
 - Afin d'assurer l'intégrité et la conformité fiscales, le ministère des Transports administrerait un processus d'attestation. Ce processus faciliterait la vérification de l'état et de l'étendue des voies ferrées des chemins de fer d'intérêt local admissibles au sujet desquels les exploitants ont l'intention de demander le crédit d'impôt temporaire pour l'investissement dans les chemins de fer d'intérêt local avant de produire cette demande auprès de l'Agence du revenu du Canada. Le site web du ministère des Finances affichera une note d'orientation sur le processus d'attestation et de demande une fois la sanction royale reçue.

Le budget de 2025 contient de plus amples renseignements sur ces mesures.

Se donner une marge de manœuvre pour les dépenses relatives à la machinerie et à l'équipement au titre du crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario

Dans le cadre du budget de 2023, le gouvernement a lancé le crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario (CIIFO) en vue de stimuler l'investissement dans la fabrication et la transformation. Il s'agit d'un crédit d'impôt remboursable sur les dépenses admissibles dans les bâtiments, la machinerie et l'équipement utilisés pour la fabrication ou la transformation de biens en Ontario.

Selon les règles actuelles, les dépenses admissibles en machinerie et en équipement doivent être engagées pendant l'année d'imposition au cours de laquelle le bien fabriqué ou transformé devient prêt à être mis en service. Par contre, les dépenses admissibles dans les bâtiments peuvent être engagées pendant toute année qui précède l'année où le bâtiment est prêt à être mis en service.

L'expression « prêt à être mis en service » renvoie aux règles énoncées dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et permet d'établir l'année d'imposition dans laquelle un contribuable peut commencer à se prévaloir de la déduction pour amortissement de biens amortissables.

Il peut arriver qu'il y ait un délai entre le moment de l'achat d'un actif de type machinerie et équipement et le fait qu'il soit prêt à être mis en service. Par exemple, une dépense en machinerie et en équipement pourrait être engagée au cours d'une année donnée, mais le bien visé ne devenir prêt à être mis en service que dans l'année suivante, ce qui pourrait rendre cette dépense inadmissible au titre du CIIFO. Pour tenir compte de ce délai et créer une marge de manœuvre, le gouvernement propose des modifications à la *Loi de 2007 sur les impôts* de l'Ontario, qui rendraient admissibles les dépenses en machinerie et en équipement si elles étaient engagées dans l'année d'imposition précédent immédiatement celle où le bien visé est prêt à être mis en service.

Si cette modification était mise en œuvre, elle s'appliquerait aux dépenses engagées avant sa promulgation et le 23 mars 2023 ou après cette date. Cette modification s'appliquerait au CIIFO remboursable, bonification comprise, ainsi qu'au CIIFO non remboursable dont peuvent se prévaloir les entreprises autres que les SPCC.

Attirer des investissements industriels étrangers en Ontario

La province va modifier un règlement pris en application de la *Loi sur les droits de cession immobilière* concernant l'impôt sur la spéculation pour les non-résidents (ISNR) pour soutenir les investissements en Ontario. Un nouveau remboursement de l'ISNR fournirait un allégement sur l'achat d'une propriété résidentielle qui a été transformée à des fins industrielles. La remise pourrait être obtenue dans le cas d'une cession de propriété qui a lieu le 6 novembre 2025 ou après cette date.

Pour être admissible, un bien devrait être reclassifié dans l'une des catégories qui suivent en vertu de la *Loi sur l'évaluation foncière* : la catégorie de biens industriels, la catégorie des grands ensembles industriels ou la catégorie des biens destinés à l'extraction des agrégats, et ce, au plus tard quatre ans après son acquisition.

Établir un registre sur la propriété bénéficiaire

L'Ontario propose de modifier la *Loi sur les renseignements exigés des personnes morales* pour permettre la création d'un registre de la propriété bénéficiaire des sociétés par actions privées, qui serait établi en 2027.

En vertu de la *Loi sur les sociétés par actions*, les sociétés par actions privées sont actuellement tenues de recueillir et de conserver des renseignements sur les particuliers ayant un contrôle important, notamment :

- leur nom;
- leur date de naissance;
- leur dernière adresse connue;
- leur territoire de résidence aux fins de l'impôt sur le revenu;
- la date à laquelle chacun d'eux est devenu un particulier ayant un contrôle important et, le cas échéant, celle où il a cessé d'avoir cette qualité;
- une description de la manière dont le particulier exerce un contrôle important sur la société;
- d'autres renseignements prescrits.

À l'heure actuelle, les forces de l'ordre, les administrations fiscales et les organes de réglementation qui sont identifiés à l'article 140.3 de la *Loi sur les sociétés par actions* n'ont accès à ces renseignements que s'ils en font la demande aux sociétés, ce qui entrave les enquêtes.

Les modifications proposées permettraient aux sociétés par actions assujetties à l'article 140.2 de la *Loi sur les sociétés par actions* de fournir les renseignements requis sur la propriété bénéficiaire par l'entremise d'un registre en ligne, sous réserve d'une loi et des règlements à venir en soutenant la mise en œuvre. En outre, les entités désignées à l'article 140.3 de la *Loi sur les sociétés par actions* auraient accès à une partie ou à la totalité des renseignements contenus dans le registre.

Sommaire des mesures

Le tableau A.1 illustre l'incidence financière des mesures fiscales proposées ou mises en œuvre dans le présent document.

Tableau A.1
Sommaire des mesures
(en millions de dollars)

	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Nouvelles mesures proposées			
Procurer un allégement de la TVH aux accédants à la propriété de logements neufs ¹	35	190	245
Attirer des investissements industriels étrangers en Ontario	–	–	–
Établir un registre sur la propriété bénéficiaire	–	–	–
Mise en œuvre des mesures énoncées dans le budget de 2025²			
Bonification du crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario ³	100	150	160
Élargissement du crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario ³	235	300	350
Mise en œuvre du crédit d'impôt pour l'investissement dans les chemins de fer d'intérêt local	7	8	8
Total des mesures	380	650	765

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis. Les chiffres tiennent compte des avantages pour les particuliers, les familles, les entreprises et les autres bénéficiaires. Les chiffres positifs représentent une baisse des revenus pour le gouvernement ou une hausse des dépenses gouvernementales.

¹ L'incidence financière estimative suppose que la date d'entrée en vigueur est le 27 mai 2025.

² Les montants sont intégrés au budget de 2025.

³ Les estimations comprennent les montants reliés à la modification proposée pour se donner une marge de manœuvre quant aux dépenses admissibles en machinerie et équipement.

Le tiret « – » indique un montant nul.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Modifications de forme

Des modifications sont proposées à diverses lois dont le ministre des Finances de l'Ontario veille à l'application, ou à d'autres lois, afin d'améliorer l'efficacité administrative, de mieux appliquer la loi, de maintenir l'intégrité et l'équité du régime fiscal et du système de perception des revenus de l'Ontario, ou encore de clarifier les lois ou d'assouplir les règlements afin de préserver l'intention des politiques.

Les modifications législatives proposées sont les suivantes :

- Modifications à la *Loi sur l'impôt-santé des employeurs* visant à fournir un échéancier de production de leurs déclarations de revenus aux employeurs qui cessent d'avoir un établissement stable en Ontario en raison d'une fusion.
- Modifications à la *Loi sur l'éducation* et à la *Loi sur l'évaluation foncière* pour soutenir et simplifier l'administration du régime d'impôt foncier.
- Modifications à la *Loi de 2007 sur les impôts* qui auraient pour effet de :
 - préciser la manière de calculer le coût d'habitation au titre du crédit d'impôt de l'Ontario pour les coûts d'énergie et les impôts fonciers pour les habitations sises sur un bien-fonds loué en crédit-bail et autres arrangements du genre dans le cadre desquels les structures résidentielles sont séparées de la propriété du bien-fonds sur lequel la structure est édifiée;
 - préciser comment les montants en dollars liés à la Prestation Trillium de l'Ontario et à la Prestation ontarienne pour enfants sont rajustés chaque année en fonction de l'indice des prix à la consommation pour l'Ontario;
 - modifier le montant dans la formule de calcul du crédit d'impôt pour les petits fabricants de bière de 0,6987 à 0,6986, de sorte qu'il s'harmonise avec la *Loi de 1996 sur la taxe sur l'alcool*;
 - mettre à jour divers renvois à la Loi pour tenir compte des dispositions actuelles et préciser la version française de la Loi à l'aide d'une terminologie correspondant à celle de la version anglaise.
- Modifications à la *Loi sur les assurances* pour :
 - indiquer explicitement que les dispositions de transition relatives aux agents généraux gestionnaires d'assurance-vie et d'assurance-santé énoncées dans les règles de l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers permettent de passer outre à la Loi temporairement;
 - permettre la réévaluation et le rajustement de la cotisation annuelle en vue de compenser les coûts relatifs au système de santé.

Autres initiatives législatives

Les autres modifications législatives proposées comprennent :

- Modifications à la *Loi sur les assurances* pour permettre à la lieutenante-gouverneure en conseil de faire la distinction entre les bourses d'assurance réciproque dans le secteur public et les autres bourses d'assurance réciproque et d'établir un cadre de gouvernance afin de veiller à ce que ces bourses répondent aux intérêts du public.
- Modifications à la *Loi de 2019 pour des soins interconnectés* afin de spécifier la situation financière de Santé Ontario et de Santé à domicile Ontario en vertu de la *Loi sur l'administration financière* pour tenir compte des pratiques courantes relativement au Trésor.
- Modifications pour abroger les articles 3 à 5 de la *Loi de 2018 annulant le programme de plafonnement et d'échange*.
- Modifications à la *Loi de 2023 sur la reconstruction de la Place de l'Ontario* pour élargir les pouvoirs existants, ce qui permettrait au gouvernement provincial de rationaliser l'utilisation des biens-fonds, d'avoir accès à l'infrastructure et aux biens-fonds de la cité de Toronto et d'éliminer les obstacles administratifs pour assurer la réalisation plus efficiente du projet de réaménagement de la Place de l'Ontario.
- Modifications à la *Loi électorale* afin d'éliminer l'obligation de tenir des élections à date fixe et d'en revenir à la longue tradition permettant au lieutenant-gouverneur de déclencher des élections à une date privilégiée sous l'avis du premier ministre.
- Modifications à la *Loi sur le financement des élections* pour abroger les plafonds de dépenses publicitaires engagées avant le déclenchement de l'élection, prolonger de façon permanente le versement des allocations trimestrielles aux partis politiques, accroître les plafonds de contributions de tous les partis et renforcer les mécanismes d'enquête et d'application de la loi, ce qui favoriserait la conformité aux lois sur les élections de l'Ontario.

Consultations sur un plan pour protéger l'Ontario

Le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2025* décrit les progrès accomplis par le gouvernement au regard des mesures présentées dans son budget *Un plan pour protéger l'Ontario*. Le gouvernement utilise une approche financière responsable et équilibrée en faisant des investissements soutenus dans les services publics essentiels tout en maintenant la souplesse financière nécessaire pour gérer l'incertitude, effectuer des investissements ciblés et mettre en place des soutiens précis. Pour contribuer à orienter la prochaine étape du plan dans le cadre du budget de l'Ontario de 2026, le gouvernement sollicite les travailleuses et travailleurs, les familles, les propriétaires d'entreprises, les organismes et les collectivités pour prendre le pouls de ce qu'ils souhaitent voir aborder dans le prochain budget.

Les questions clés et les priorités sur lesquelles se penchera le ministre des Finances dans le prochain budget seront notamment les suivantes : protéger l'économie et les travailleuses et travailleurs de l'Ontario; créer plus d'emplois; garder les taxes, les impôts et les coûts bas; fournir de meilleurs services; et réaliser des projets d'infrastructure essentielle. La population de l'Ontario est invitée à faire part de ses idées directement au ministre des Finances de l'Ontario, en ligne ou par courrier en utilisant l'adresse ci-dessous. De plus amples renseignements sur les séances de consultation en personne, ainsi que d'autres méthodes électroniques pour soumettre des idées, seront bientôt rendus publics.

En ligne

Soumettez vos idées à l'adresse suivante :
www.ontario.ca/consultationsbudgetaires

Par la poste

L'honorable Peter Bethlenfalvy
Ministre des Finances
a/s Activités spéciales, initiatives ministérielles et communications internes
Édifice Frost Nord, 3^e étage
95, rue Grosvenor
Toronto ON M7A 1Z1



ISSN 1483-5983 (IMPRIMÉ)
ISSN 1496-2837 (PDF/HTML)

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2025